TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 489 — 40 PAGES — VENDREDI 20 OCTOBRE 1978

En Belgique

M. Vanden Boeynants est chargé de former le nouveau gouvernement

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Carter et la bombe à neutrons

La décision de M. Carter, annoncée mercredi 18 octobre par la Maison Blanche, de faire produire les éléments essentiels de la bombe à neutrons relève plus de l'affrontement psychologique que d'un nouveau virage du président américain. En revenant sur son intention de renoncer à la bombe à neutrons, M. Carter avait en effet clairement laissé entendre le 7 avril dernier que la production de cette nouvelle arme n'était plus qu'ajournée. Il ne se renie pas aujourd'hui, l'ajournement n'impliquant pas l'abandon des travaux de recherche et de mise au point.

Pourquoi soulever publiquement cette épineuse question à la veille du départ du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et du chef en sursis de la délégation américaine aux SALT, M. Warnke, pour Moscou, où ils doivent reprendre, les 22 et 23 octobre, avec M. Gromyko les négociations sur la limitation des armes stratégiques offensives ? La coïncidence apparaît pour le moins curieuse. Sans doute, les armes nucléaires tactiques, dont fait partie la bombe à neutrons, ne figurent-elles pas à l'ordre du jour des conversations de Moscou. Les deux sujets n'en sont pas moins voisins, et l'on sait la vigueur avec laquelle l'U.R.S.S., pour des raisons qui tiennent autant à la propagande qu'à des considérations proprement militaires, a dénoncé la bombe à neutrons.

En ajournant la production de ce dernier engin, M. Carter avait indiqué qu'une décision finale serait prise en fonction du degré de « modération » dont l'U.R.S.S. ferait preuve dans ses programmes d'armement. En annonçant un nouveau pas dans l'option en faveur de la bombe à neutrons, il confirme de manière spectaculaire que cette modération ne s'est pas manifestée. Et, de fait, aucun progrès n'a été enregistré au cours des six derniers mois dans la négociation de Vienne sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.). Ce serait plutôt un mauvais présage pour les négociations SALT, domaine dans lequel Moscou aurait pourtant fait des réelles concessions.

Tout en admettant qu'il existe une continuité entre les décisions du 18 octobre et du 7 avril, il faut constater que la marche vers la production de la bombe à neutrons est maintenant à peu près irréversible. Ce n'était pas le cas, loin de là, jusqu'au printemps dernier, lorsque le président freina ses élans « pacifistes » devant l'émotion des milieux militaires, du Congrès et de certains alliés européens, de plus en plus inquiets par le renforcement de la supériorité des forces conventionnelles du traité de Varsovie.

La bombe à neutrons, appelée plus précisément « arme à effet de radiation renforcé », vise en effet à neutraliser les attaques de chars ennemis en tuant leurs équipages par des émissions de neutrons plutôt que par l'effet, beaucoup plus dévastateur, de souffle et de chaleur. La méthode permet d'utiliser des charges de moindre importance que s'il s'agissait d'armes à fission « normales », donc de réduire les dommages collatéraux sur les objectifs civils. Les adversaires de la bombe mettent en doute ces « qualités » de l'arme, affirmant notamment que son effet sur les équipages des chars est trop lent pour avoir une conséquence décisive sur la suite des opérations. Ils font valoir en outre que, en abaissant le « seuil » nucléaire, la bombe à neutrons n'en rend que plus « tentant », donc plus plausible, le recours aux armes atomiques.

Tout autre est l'avis des experts militaires américains et de nombreux dirigeants européens, rejoints maintenant par M. Carter, pour qui on ne saurait concéder aux Soviétiques l'abandon définitif de cette arme sans obtenir d'eux une réduction du nombre de leurs blindés en Europe.

M. Giscard d'Estaing visite la principauté d'Andorre

Nos vrais concurrents sont déjà dans la C.E.E.

a déclaré le chef de l'État à Perpignan

Le président de la République, avant de se rendre en Andorre, a évoqué à Perpignan, le mercredi 18 octobre, les problèmes posés par l'élargissement de la C.E.E. Pour M. Giscard d'Estaing, « nos trois concurrents sont déjà dans la Communauté ».

Le mauvais temps qui régnait sur les Pyrénées a quelque peu perturbé le programme des déplacements du président de la République entre Perpignan et Andorre. M. Giscard d'Estaing est arrivé en fin de matinée dans la principauté, où il a rencontré le coprince espagnol, Mgr Marti Y Alanis, évêque de Seo de Urgel.

Avant cette rencontre, historique dans les annales andorranes, le président de la République s'était arrêté à Perpignan et avait prononcé, mercredi, à la mairie, un discours consacré aux conséquences de l'élargissement de la C.E.E., qui inquiètent tant les producteurs agricoles et les industriels du Midi et, particulièrement, s'agissant de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, ceux du Roussillon. Le président de la République a conseillé à ses interlocuteurs de ne pas surestimer la capacité concurrentielle des pays candidats et, surtout, de ne pas se tromper de concurrents, les plus armés, restant dans le domaine industriel, les pays qui sont déjà membres de la C.E.E.

Le vrai défi portera, selon lui, sur la conquête de nouveaux marchés, en particulier en Espagne et le Roussillon sera, à cet égard, en bonne position. Le président de la République a rappelé le contenu du plan de développement du grand Sud-Ouest et la manière dont il s'appliquerait dans les Pyrénées-Orientales.

Le bref séjour à Perpignan n'a été marqué par aucun incident. Il est vrai que toutes les mesures avaient été prises pour que le chef de l'Etat ne se trouve pas en contact avec les manifestants.

(Lire nos informations pages 10 et 11.)

COUP D'ARRÊT A LA BAISSE DU DOLLAR

Très malmené depuis le début de la semaine, le dollar s'est un peu ressaisi jeudi matin 19 octobre sur toutes les grandes places financières internationales, où un assez grand calme a succédé à la fièvre de ces derniers jours.

La devise américaine ne s'est pas à proprement parler raffermie, mais sa chute du moins s'est arrêtée. Elle s'est ainsi traitée à 4,2225 F à Paris (contre 4,2120 mercredi en clôture), à 1,84 DM à Francfort (contre 1,83), à 1,5130 FS à Zurich (contre 1,51) et à 183 yens à Tokyo (contre 182,15). A Londres, le dollar a valu aussi un petit peu plus cher. La livre ne cotait plus que 1,9945 dollars contre 1,9962.

M. Jean François-Poncet remplacerait M. de Guiringaud

La relève prévue au Quai d'Orsay depuis plusieurs mois n'affectera pas la politique arabe

M. de Guiringaud — qui était entendu ce jeudi 19 octobre par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale — sera très prochainement remplacé au Quai d'Orsay par M. Jean François-Poncet. Ce remaniement est envisagé de longue date, et, malgré les apparences, n'est nullement provoqué par les propos de l'actuel chef de la diplomatie française sur le Liban. M. de Guiringaud, qui a soixante-sept ans, et dont la fonction est épuisante, a demandé lui-même dès le printemps à M. Giscard d'Estaing de quitter son poste « avant la fin de l'année ».

M. Giscard d'Estaing avait lui aussi l'intention de confier la diplomatie française à un spécialiste des affaires européennes lorsque la France présidera les conseils des Communautés du 1er janvier au 30 juin 1979, semestre décisif pour la mise en place d'une zone de stabilité monétaire en Europe, « grand dessein » franco-allemand.

Avant ce qu'on appelle l' « affaire Guiringaud », le passage au Quai d'Orsay de M. François-Poncet, secrétaire général de l'Elysée était envisagé pour le début de décembre. Cette date était d'ailleurs proposée par M. de Guiringaud lui-même, afin que le nouveau ministre puisse procéder sans précipitation aux « passations de pouvoirs », notamment ceux de l'actuelle présidence allemande des Communautés à la présidence française.

L'« affaire Guiringaud » ne pourrait modifier ce programme que pour le retarder et non l'accélérer. Si les attaques contre le ministre des affaires étrangères prenaient de l'ampleur, le changement de titulaire du Quai d'Orsay risquerait d'apparaître en effet comme annonçant un changement de la politique arabe de la France auquel M. Giscard d'Estaing est loin de songer.

Sur le fond, indique-t-on dans son entourage, le président de la République n'est nullement en désaccord avec M. de Guiringaud, la forme et le moment choisis par le ministre pour s'exprimer paraissant seuls discutables. Devant l'Assemblée nationale, M. Barre n'a pas désavoué la politique du ministre et sa « petite phrase » critique a été soigneusement balancée : si M. de Guiringaud a eu tort, dit-il entre les lignes, de « *juger* » et « *condamner* » (les milices chrétiennes), il a eu raison « *de rappeler que l'émotion ou la sympathie* (que les Français nourrissent pour les chrétiens) *ne doivent pas engendrer la partialité* » (à l'encontre des Syriens).

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

La Chine et le Japon resserrent spectaculairement leurs liens

M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois, est attendu à Tokyo dimanche 22 octobre, pour l'échange, le lendemain, des instruments de ratification du traité sino-japonais de paix et d'amitié signé à Pékin le 12 août. Les deux pays, loin de s'en tenir à des déclarations d'intention, ont, ces derniers mois, resserré leurs liens économiques de façon spectaculaire.

L'information publiée ces jours-ci par le quotidien *Asahi* à Tokyo, faisant état d'un projet d'investissement de 2 000 milliards de yens (10,7 milliards de dollars) dans le champ pétrolifère chinois du golfe de Pohai, complète les indications de même nature contenues dans l'accord sino-japonais sur la construction, près de Pékin, de l'un des plus grands complexes sidérurgiques du monde (2 milliards de dollars), signé au début du mois. Le Japon va en outre aider la Chine en matière d'extraction du charbon et de développement d'énergie électrique. Globalement, le traité commercial entre Pékin et Tokyo, conclu en février, et prorogé jusqu'en 1990, porte sur un volume d'échanges de l'ordre de 80 milliards de dollars.

Le Japon prévoit ainsi une vaste expansion de ses rapports économiques avec la Chine, au moment même où il continue d'accumuler d'énormes surplus commerciaux avec le reste du monde — en particulier les Etats-Unis et l'Europe, — malgré ses promesses faites aux grands pays industrialisés de réduire ses excédents extérieurs, cause de déséquilibres monétaires mondiaux.

(Lire page 6.)

Le crime des crimes

par ANDRÉ FONTAINE

M. de Guiringaud a commis lundi le crime des crimes : il a dit tout haut ce qu'il pensait et ce que pensait, autant que lui, le président de la République. Ce faisant, il a, pour une grande partie de l'opinion, donné le coup de pied de l'âne à une communauté chrétienne qui comptait depuis des siècles, pour sa survie, sur la protection de la France et qui agonise sans que la France fasse rien pour elle. Le concert de protestations qui a suivi les déclarations du ministre des affaires étrangères était donc inévitable. De même qu'il est inévitable qu'on prenne pour une sanction son prochain départ pour la retraite, bien que celui-ci soit prévu depuis longtemps. Il n'en est pas moins vrai que c'est M. de Guiringaud qui accueillera ces jours prochains deux visiteurs de marque, en la personne de MM. Gromyko et Dayan, ce qui suffit à montrer qu'il jouit toujours de la confiance du chef de l'Etat.

C'est montrer beaucoup de candeur de toute façon que de parler, comme on l'a fait, de « gaffe » à propos de ses déclarations devant la presse anglo-américaine de Paris. Si le ministre s'est exprimé avec cette brutalité, c'est parce que seul un tel langage était de nature à ses yeux : 1) à faire comprendre aux maronites qu'ils s'illusionnaient en s'obstinant à attendre l'intervention à leurs côtés, sous quelque forme que ce soit, de la communauté internationale ; 2) à dissuader les Israéliens d'accroître leur intervention au Liban, ce qui risquerait de provoquer une brutale réaction de Damas ; 3) à convaincre le président Assad de desserrer un peu la pression de ses troupes.

Sur ce dernier point, M. de Guiringaud peut se targuer d'un succès rapide. Le ministre syrien des affaires étrangères lui a fait savoir en personne que c'est à la suite de son intervention que le commandement syrien avait décidé de confier à des Saoudiens le contrôle du pont de la Quarantaine et d'autoriser le redéploiement des forces proprement libanaises. Pour le reste, il ne fait pas de doute, aux yeux des dirigeants français, que Camille Chamoun et ses hommes sont manipulés par les Israéliens. Ceux-ci n'ont qu'une idée : engluer les Syriens au Liban le plus possible, pour les empêcher de s'opposer efficacement aux accords de Camp David. Les miliciens phalangistes paient aujourd'hui pour avoir accepté cette alliance rien moins que désintéressée.

A s'en tenir aux développements les plus récents, c'est la vérité. A l'origine des affrontements de Beyrouth, pour autant qu'on le sache, il y a d'abondantes livraisons de matériel par les Israéliens aux chrétiens d'Achrafieh et de la montagne libanaise, *via* le port de Jounieh.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

UN ANGE PASSE

Après que M. Messmer eut sévèrement commenté la petite phrase échappée à M. de Guiringaud, la fougue et la détermination avec lesquelles M. Raymond Barre a défendu (sans le nommer) son ministre des affaires étrangères à la tribune de l'Assemblée nationale laisseront dans les mémoires parlementaires l'ineffaçable impression de solidarité gouvernementale tempérée.

Certains seront cependant tentés de penser que cette défense en demi-teinte avait des accents d'excuse en demi-ton et d'en conclure que le premier ministre a envoyé au chef de sa diplomatie en difficulté une bouée un peu dégonflée. Mais la rapidité avec laquelle M. Messmer s'est déclaré satisfait de la réponse indique que ce dernier n'a pas hésité à s'y accrocher.

Dans un cas comme dans l'autre, ces importantes péripéties confirment qu'on vit presque aussi dangereusement à Paris qu'à Beyrouth. A part ça, figurez-vous que le nouveau pape est polonais...

BERNARD CHAPUIS.

AFGHANISTAN : la révolution en marche

Le mouvement communiste prosoviétique qui renversa, le 27 avril dernier, le gouvernement républicain du président Daoud et prit le pouvoir en Afghanistan, a été, depuis, traversé par des luttes internes à l'issue desquelles M. Taraki, chef de l'Etat et premier ministre, a assuré sa suprématie sur ses principaux rivaux.

Le régime révolutionnaire a engagé le pays sur la voie socialiste et aligné ses positions diplomatiques sur celles de l'Union soviétique sans néanmoins relâcher les liens de l'Afghanistan avec le monde occidental. Notre envoyé spécial, Gérard Viratelle, fait le point de la situation dans ce pays. (Lire page 7.)

L'OPÉRA DE HAMBOURG A TROIS CENTS ANS

« Le Grand Macabre » ou Ligeti chez Ubu

C'est peut-être parce que Hambourg a toujours été considérée comme la « Venise du Nord » que l'opéra y a une si longue tradition. La grande ville hanséatique fête cette année le troisième centenaire de son Opéra, le premier d'Allemagne qui ait été construit par des « bourgeois » et non des princes. Il y avait, bien sûr, le précédent de Paris, qui avait inauguré le 4 mars 1671 la salle du Jeu de Paume, dit de la Bouteille (sur l'emplacement de l'actuelle rue Jacques-Callot) pour ses « académies d'opéra ou représentations en musique et en langue française sur le pied de celles d'Italie ». Mais Hambourg regardait davantage vers Venise, avec laquelle elle pratiquait de nombreux échanges économiques, mais aussi culturels, et où était né, en 1637, le premier véritable théâtre d'opéra dans le monde, le San-Cassiano.

Hambourg avait alors quarante mille habitants, une vie musicale développée, une société de concerts et une célèbre école d'organistes, et l'on retrouve l'un d'eux, Jan Adam Reinken, parmi les trois fondateurs de l'Opéra, dont le premier spectacle, le 2 janvier 1678, fut un *singspiel* sur *Adam et Eve*, de Johann Theile. L'essor du théâtre fut rapide. John Mattheson nous apprend que, dès 1696, l'Opéra joue « du 2 janvier au 30 décembre » et donne cent douze représentations, sauf quand « les affaires de l'été sont mauvaises » (peut-être quand il fait trop beau). En onze ans, on ne compte pas moins de neuf cent trente-six représentations, dont quarante-sept d'œuvres nouvelles. Seule la peste de 1713 (onze mille morts) peut obliger à fermer l'Opéra de Hambourg.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

FRANCE

La mort du loup

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

« CELUI qui prend l'épée périra par l'épée. » Coupe-jarret durant la campagne présidentielle de Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac aurait un score et un sort semblables si l'élection à l'Elysée avait lieu aujourd'hui. La troupe parlementaire qui l'applaudissait depuis 1974 avait alors les mêmes motivations qu'aujourd'hui, mais les rapports de force ont changé.

Jacques Chirac, premier ministre, semblait la dernière chance du gaullisme.

Jacques Chirac, président du R.P.R., apparaissait comme la locomotive électorale d'une majorité prête à laisser à son triste sort le chef de l'Etat et — dans la perspective d'une victoire de la gauche — le recours, le seul recours, dans une compétition présidentielle à laquelle ne pourrait prendre part un chef d'Etat désavoué par les législatives.

Ces espoirs et ces calculs étaient avivés par le dynamisme retrouvé du mouvement se disant gaulliste et que n'avaient pas les groupes centristes, incapables de se fédérer, puis par une série de coups heureux : la mairie de Paris, l'empire Hersant, un patronat n'hésitant plus qu'entre les socialistes et les gaullistes pour mettre fin au dirigisme giscardien ou empêcher le centralisme communiste.

Trois erreurs

Le loup meurt ces temps-ci et la cote présidentielle y est pour peu. Jacques Chirac, après tant de fortune, a commis trois erreurs.

— La première a été de renoncer à son calcul de l'été de 1976 suivant lequel sa seule chance présidentielle passait par un revers de la majorité aux législatives. Parfaitement en harmonie avec son électorat et avec les parlementaires de son mouvement, mais renonçant à sa propre image de parieur, il n'a pas osé faire passer la gauche. Stratégie d'homme responsable convaincu que le pouvoir de la gauche est un irréversible désastre pour la France, ou crainte de l'inconnu et doute sur ses capacités à le maîtriser ?

— La deuxième erreur porte sur les institutions. Les nôtres donnent tous moyens au chef de l'Etat de tenir sa majorité en place s'il le veut, et d'en éliminer ceux qui le gênent. L'opposition au chef de l'Etat ne peut être que politique, et donc franchement à découvert ; elle ne peut se fonder ni sur la conquête d'une hypothétique mairie du palais ni sur une dictature parlementaire. Cette opposition, Jacques Chirac ne l'a donc pas osée, et, pourtant, le terrain, la date, le thème, lui en furent proposés : c'était, en juin 1977, le débat sur l'élection européenne et la question de confiance que posa alors Raymond Barre. Ce jour-là, l'élection présidentielle à venir se joua : pourquoi Jacques Chirac serait-il dans trois ans candidat contre le président sortant s'il n'a pas osé même censurer son gouvernement sur un des sujets les plus clairement définis et pouvant déboucher — en cas de dissolution et de campagne législative — sur un complet reclassement des forces politiques en France ?

Refusant le corps à corps, le craignant donc, Jacques Chirac commença dès lors de perdre ses cartes tandis que la chance revenait à l'Elysée ; il perdit davantage encore, à peine clos le scrutin de mars, en faisant de la bataille pour la présidence de l'Assemblée le premier test de ses forces face au chef de l'Etat et au premier ministre qui n'en demandait pas tant.

Deux questions de fond

— La troisième erreur est de méconnaître les capacités et les faiblesses de son dispositif politique. En en appelant politiquement des députés aux militants pour la définition de la stratégie du mouvement, Jacques Chirac achève de perdre prise sur un groupe parlementaire déjà enclin à n'aller que vers les pourvoyeurs immédiats de places et de circonscriptions. Il ne satisfait pas pour autant sa base, puisqu'il se rallie en fin de compte, et chaque fois, à la prudence parlementaire. La stratégie d'usure ne serait possible qu'avec des troupes absolument fidèles ; il n'en existe pas en politique.

Que le loup si pugnace et rapide soit de la sorte réduit à tirer sur un collier de berger allemand pose deux questions de fond qui commandent l'avenir politique et institutionnel de la Ve République.

— Le gaullisme a-t-il encore un support politique ? Se réclamer du général de Gaulle ou afficher un sigle n'étant nullement une démonstration. Le fait est que sur la question européenne, c'est Jacques Chirac qui a parié de transfert de souveraineté en 1974, c'est le même qui, pour ne pas diviser son groupe, a laissé adopter par abstention le texte de 1977 sur la désignation de l'Assemblée de Strasbourg, le même enfin qui sera réduit sans doute soit à aller à l'élection européenne en s'y présentant en porte à faux donc en médiocre chance électorale, soit à ne pas présenter de liste et à gonfler d'autant celle de l'U.D.F. de tant d'anciens ministres du général qui ont accepté de l'être aussi de M. Giscard d'Estaing.

Il est vrai que Michel Debré participait au gouvernement de G. Pompidou quand fut acceptée en 1970 l'extension des compétences de l'Assemblée européenne, quand fut admise la Grande-Bretagne dans le Marché commun et qu'on fit voter là-dessus par référendum. Dans une bataille doctrinalement importante pour ceux qui se réclament du général de Gaulle — et électoralement essentielle dans la stratégie centriste du chef de l'Etat, — le mouvement se disant gaulliste n'a ni réponse ni capacité. Lire *l'Appel, la Lettre* de Michel Debré ou celle de Michel Jobert (1) est tonique mais ne changera pas un scrutin au soir duquel M. Giscard d'Estaing pourra dire qu'il réunit la quasi-unanimité des Français sur ce qu'on aura tout bonnement présenté comme l'avenir. Celui-ci seul dira ou non que la France n'en est pas à sa première illusion collective.

∴

— Quelle opposition, quelle critique peuvent être efficaces sous la Ve *République*, une fois admis d'expérience que le pouvoir ne change de main que graduellement et par la seule élection présidentielle, sans jamais quitter d'ailleurs la faveur de l'argent ni des nantis de toutes sortes, y compris de l'intelligence *et de l'information ? L'opposition* ne parvenant pas au pouvoir, les transfuges ne gagnant un camp que pour perdre tout crédit dans celui d'où ils viennent, comment proposer en connaissance de cause si l'on n'est pas déjà associé à la gestion, comment éviter la démagogie si l'on regarde les choses sous l'angle du souhaitable et non plus du possible, comment même accéder à l'information sans devenir prisonnier de la confidence qui en est faite, comment être crédible, efficace, créatif si le pouvoir reste fermé sur lui-même et sur des certitudes à court terme ? Le parcours est difficile et ne peut être qu'individuel. Il y faut le prestige d'anciens premiers ministres, il y faut la connaissance en profondeur des dossiers et des rouages, il y faut l'écoute d'un gouvernement peu porté à l'autocritique et mal outillé pour la prospective, il y faut un désintéressement qui pour la classe politique traditionnelle est synonime d'immaturité, d'irréalisme et de naïveté.

Jacques Chirac pouvait prétendre apporter une réponse à ces questions ; il ne l'a pas encore fait. Il ne faut pas se méprendre sur sa vocation ni sur ses talents ; il se pourrait bien — et ce peut être aussi utile à la communauté nationale — que Jacques Chirac soit simplement un grand maire de Paris, même après 1981, et le loup — alors — ne sera pas mort pour rien.

(1) L'Appel, 89, rue de Lille, Paris-7e ; *la Lettre de Michel Debré*, 5, rue de l'Université, Paris-7e ; *la Lettre de Michel Jobert*, 108, quai Louis-Blériot, Paris-16e.

La « sclérosité » et son traitement

par PAUL GRANET (*)

AINSI la rentrée a lieu sous la bannière de la continuité. Au moins dans les propos des uns et des autres.

Le parti communiste en appelle à l'union des travailleurs, mobilise ses militants (comme chaque année à la même époque) et continue à évoquer la future victoire. Comment Quand ?

Le parti socialiste, d'élection partielle en élection partielle, a repris la liste de ses succès. Un de ses leaders nationaux nous fait même savoir chaque lundi que les électeurs viennent d'infliger un « nouveau et cinglant désaveu au pouvoir ». C'est entendu. Le parti socialiste gagne tous les rounds, mais perd les matches. *C'est ainsi qu'il perdra les présidentielles de 1981* et les législatives de 1983. Mais est-ce important ? L'essentiel pour *les dirigeants du parti socialiste* et du *parti communiste n'est-il pas de* « garder le cap » parce que c'est plus confortable ?

Le R.P.R. s'aguerrit chaque jour davantage dans son rôle de comité de vigilance et de défense des intérêts nationaux. Il est la France. On peut toujours inventer des menaces, imaginer des démissions. Ainsi les gardiens de la flamme y vont hebdomadairement de leurs sombres prophéties. Cela durera autant que les gardiens de la flamme... et même plus, si leurs enfants découvrent là un moyen d'occuper un « créneau » politique.

Quant à l'U.D.F., *qui est*, — n'est-ce pas ? — au pouvoir, elle ne peut guère qu'approuver, même si c'est avec prudence. Elle multiplie les slogans (la France veut *être gouvernée* au centre, la confédération européenne) et les *projets* (l'impôt sur le capital, la réforme de l'entreprise). Et fait semblant *de croire* qu'un jour prochain ils pourraient se concrétiser. Mais dans quel contexte politique ?

Bien entendu personne ne *dit* tout haut *ce qu'il pense* — ce que tout le monde *pense* — *tout* bas. Les communistes, qu'ils ne veulent pas le pouvoir. Les socialistes, qu'ils n'ont *pas de stratégie*. Les R.P.R., *que* leur unique voie de *sortie* est l'échec de Valéry Giscard d'Estaing. Les U.D.F., qu'ils n'ont pas la majorité *de leur politique ni encore la majorité* tout court. Alors chacun, coincé dans son univers, devient dangereusement schizophrène. A gauche, c'est *une guerre fratricide*, à la fois hargneuse et contenue — parce que personne ne veut aller au bout de sa logique. Dans la majorité, après quelques semaines d'éclaircie, chacun est revenu à sa dialectique favorite, qu'on peut résumer par la formule : on *gagne les*, élections *mais tout va mal !*

C'est *la sclérose*. Chacun répète *inlassablement* la même leçon. Et personne ne dit la vérité.

Est-ce que cela peut durer !

Est-ce que *cela peut durer ? Après* tout, pourquoi pas ! La majorité a gagné les élections avec un *million* de chômeurs. Qui peut dire *qu'elle* les perdrait avec un million et demi ? Le parti communiste a sauvé le *régime* en 1968 et 1973. Qui peut dire qu'il ne le sauvera pas une troisième fois ? Et, d'ailleurs, les Français restent fidèles à leurs familles politiques. Oui *mais... les sondages démontrent* que la cote des hommes politiques chute. Et tout permet de penser que le pays perçoit le décalage entre le discours politique et l'intention réelle. Mais à quoi bon proclamer que les rois sont nus et les renverser, s'il n'y a pas de prétendants ?

La France est malade de sa classe politique. Mais elle croit que c'est un mal incurable. Il serait toutefois présomptueux de parier — comme on pourrait le faire dans certains milieux de la majorité — sur la pérennité de cette situation. Les gestionnaires pourraient s'apercevoir un jour que la bonne tenue des tableaux de bord ne remplace pas un *large consensus*. Et, à gauche, on pourrait gravement se *tromper* en répétant que la *politique* est « tenue » par l'économique et le social... Si c'était le cas, la gauche — querelles internes ou pas — aurait, en mars dernier, largement dépassé le cap des 50 % !

En vérité, *on ne sait rien* et tout peut se passer. De nouveaux et violents poujadismes. Des phénomènes de masse *irrationnels*. Et, les *précédant et les suscitant*, une lourde et immense indifférence.

Le président de la République est manifestement conscient de cette situation. Il cherche à faire éclater les carcans que la classe politique s'est fabriquée et qui la protègent. Jusqu'à présent, il n'y a pas réussi. Tout au plus peut-on mettre à son actif la « mission Fabre », avec un Robert Fabre de plus en plus à l'aise dans son rôle de « paysan du Danube ». Pour le reste, les *appareils*, si peu crédibles soient-ils, *restent* maîtres *de leur parti* et, à travers eux, dirigent les assemblées. Ils sont même en train de récupérer le mouvement associatif Bref, la classe politique bloque la France. Il faudrait l'élargir, la renouveler. Mais comment ?

On pense d'abord à un changement de loi électorale. N'en déplaise à certains, la Ve République ne repose pas sur le scrutin majoritaire (et d'ailleurs le général de Gaulle a hésité quelque temps avant de choisir le mode de scrutin), mais sur la condamnation du régime des partis. Et *rien ne démontre que le mode* de scrutin soit l'élément essentiel de la puissance des appareils (*je suis même persuadé que* le problème du financement des campagnes électorales joue, en ce domaine, aujourd'hui, un plus grand rôle). Je *ne crois pas, en soi, aux vertus ou* aux défauts du système proportionnel face au système majoritaire. Je crois tout simplement que, tous les vingt ou trente ans, il faut changer le système électoral pour changer les hommes. Avec un scrutin proportionnel, la majorité aura *des* élus dans la Seine-Saint-Denis et les socialistes en Alsace. Globalement, le nombre des élus sera à peu près identique : mais, dans chaque parti, il y aura renouvellement.

Encore plus efficace serait une *loi* d'interdiction des cumuls de mandats. On sait bien que le *cumul* est le meilleur moyen pour les pères abusifs d'empêcher leurs enfants de voler de leurs propres *ailes*. Limiter à *deux* les *mandats* possibles, publics ou para-publics, me paraît souhaitable.

Aucune de ces deux mesures ne sera votée facilement par le Parlement. On a rarement vu des nantis sacrifier leurs rentes de situation. Mais, enfin, on peut imaginer qu'une proposition de loi changeant au moins la loi électorale municipale soit adoptée. Et si l'Assemblée refuse l'interdiction du cumul, il serait intéressant d'en appeler au pays par voie référendaire.

Mais on *peut* songer à *d'autres mesures moins spectaculaires* et tout aussi efficaces *pour changer* les données... On peut essayer de susciter des vocations en faisant financer par l'Etat les campagnes électorales. En rémunérant convenablement les élus locaux, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. En permettant aux parlementaires battus de survivre. Sait-on qu'un parlementaire battu, et sans situation, est aujourd'hui le seul Français totalement dénué de ressources ? *Il* n'a droit *ni* aux indemnités de chômage ni à la Sécurité sociale ! Cela limite l'accès aux mandats politiques à deux catégories de Français : les chefs d'entreprise (sociétés ou *professions libérales*) et les fonctionnaires (qui, *eux*, sont repris par leur administration) ! Tant que la vie publique sera pour eux spoliante, les salariés du secteur privé refuseront tout engagement.

Enfin, il y a deux autres points qui méritent discussion et attention.

D'abord la législation sur les suppléants. Permettre au ministre évincé de *redevenir quasi automatiquement* député, c'est rétablir le cumul des fonctions député-ministre et la confusion *exécutif-législatif* ! C'est pour le moins contradictoire avec une *loi* anti-cumuls ! Ensuite, le fonctionnement des cabinets ministériels. Réduire leurs moyens, ce n'est pas les supprimer. C'est en donner *l'exclusivité* aux fonctionnaires. A la limite, il faudrait presque interdire aux fonctionnaires d'être membres de cabinets et mettre à la disposition des ministres un nombre suffisant de contrats importants *pour* leur permettre de faire appel à des non-fonctionnaires.

Le paysage politique, en cet automne 1978, semble immuable. Bien des socialistes ou des R.P.R. *rongent* leur frein. Et à travers, *parfois*, les déclarations d'un Michel Rocard, d'un « minoritaire » du P.C., d'un jeune député U.D.F. ou R.P.R., on perçoit le désir de mener des « opérations vérité », on voit poindre un nouveau style. Mais tout semble velléité. Il y a toujours une *bonne* raison de différer le débat.

Si le « pire » qui alimente la conversation des « dîners en ville » n'est pas sûr, nos gouvernants auraient tort — par un autre excès — d'en conclure qu'ils ont l'éternité devant eux. Méfions-nous *de* la France et de son histoire : ce n'est pas un gentil conte pour enfants sages. A attendre le rétablissement des équilibres économiques *pour* entreprendre des réformes politiques ou de structure, on risque *de* se retrouver vite à une nouvelle époque d'échéances électorales. Et de ne jamais rien faire. Puisque les réformes ne peuvent venir de la classe politique, qui va continuer à se caricaturer, tout repose sur le président de la République. Il est suffisamment fort et clairvoyant, il dispose d'assez de temps, pour rouvrir l'ère des initiatives.

(*) Député de l'Aube, apparenté à l'U.D.F.

Dissoudre l'Assemblée ou la nation ?

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LA France est aujourd'hui divisée comme elle ne l'avait pas été depuis la funeste querelle de la Communauté européenne de défense. Au moins, la IVe République avait-elle trouvé jusque dans son extrême faiblesse la force de repousser une sorte d'organisation de l'Europe qui visait à déposséder puis à désintégrer la France. Le président de la République, Vincent Auriol, le président du conseil, Pierre Mendès France, tous deux notoirement opposés à un projet qui voulait imposer au Parlement l'habituelle minorité « centriste » et ultramontaine, surent manœuvrer de telle sorte que le coup manque et que la France reste libre.

C'est aujourd'hui dans une atmosphère d'extrême tension politique, dont il porte en grande partie la responsabilité, que le président de la République vient de réaffirmer ses prérogatives constitutionnelles, dont il semble confondre la lettre avec l'esprit. En fait, une seule question se pose : est-il plus grave de dissoudre une Assemblée nationale que de dissoudre la nation ?

Ceux qui, depuis de nombreux mois, avaient prévu que l'affaire de l'élection d'un prétendu Parlement européen allait replonger la France dans la plus latente division de son histoire, génératrice de toutes nos guerres civiles, ceux-là voient malheureusement leur hantise se confirmer de jour en jour. La remise en cause de notre souveraineté nationale et de notre indépendance politique par une conception de l'Europe qui est celle de Charles Quint ne pouvait que rouvrir ici la guerre jamais éteinte des Armagnacs et des Bourguignons.

Atmosphère de mensonge

Ce qui semble surtout criminel, c'est l'atmosphère de mensonge dont on entoure les options offertes aux Français et la politique menée au nom de la France. Deux attitudes l'illustrent. Nous prétendons intervenir en Afrique pour la tenir à l'écart du système des blocs, mais nous le faisons, comme cela a été confirmé par notre ministre des affaires étrangères, en accord parfait et préalable avec les Américains. Nous prétendons vouloir construire une Europe de type confédéral, que l'on dit conforme aux idées du général de Gaulle, mais nous entreprenons de la bâtir sur des institutions de type absolument fédéral.

C'est plus qu'une politique qui est ici en cause, c'est un principe de nature à bouleverser les conditions d'exercice de la démocratie en France. Or il n'est de suffrage universel légitime que dans le cadre d'une souveraineté déterminée dont ce suffrage est l'expression, sans quoi des pouvoirs arbitraires pourraient se fabriquer partout sans fondement et sans raison, au risque des pires naufrages.

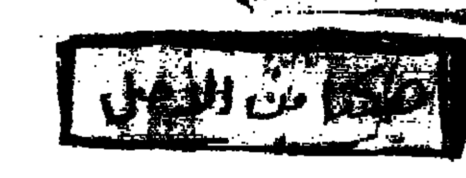
Un ministre a cru devoir affirmer en juin dernier que les problèmes institutionnels étaient dépassés en Europe. Que n'en a-t-il convaincu le chef de l'Etat, lui évitant la faute majeure de son septennat ? Car il est vraiment incompréhensible qu'un homme aussi désireux d'unité française ait été réveiller la cause majeure de nos discordes, ait rouvert de sang-froid la brisure qui court tout au long de notre histoire, ait pris ce risque immense qu'on retrouve à l'origine de toutes nos guerres civiles. Il ne faut jamais oublier que, dans l'histoire de la France, les exigences de la souveraineté se confondent avec celles de notre liberté, et c'est un point sur lequel la monarchie et la République n'ont pas différé, tant il est constitutif de la nation elle-même.

En effet, un prétendu Parlement européen élu au suffrage universel direct n'est pas une institution de type confédéral, mais de type fédéral. C'est une évidence si absolue qu'aucun de nos partenaires ne s'y trompe et ne se prive d'en attendre ce que nous prétendons ne pas vouloir. Le gouvernement est, à cet égard, si conscient du détournement de pouvoir auquel il se livre, qu'il n'a osé recourir ni à un vote positif du Parlement ni à une consultation référendaire du peuple français. En l'absence de l'un et de l'autre, la participation de la France à ces prétendues élections européennes est dépourvue du consentement national qui pourrait seul lui donner une apparence de légitimité. Quoi qu'il en soit, le chef de l'Etat n'a pas, seul, le pouvoir d'engager la France dans une telle voie.

Il ne sert à rien, en effet, de célébrer les institutions si l'on en méconnaît la nature. Le chef de l'Etat ne peut disposer à des fins personnelles de la souveraineté qui lui est déléguée par le peuple français ; il n'existe et ne peut exister aucun « légitimisme présidentiel » qui soit de nature à couvrir des actes de gouvernement qui aliènent de quelque manière que ce soit cette souveraineté. Or la construction européenne, telle qu'elle est à présent détournée des fins du traité de Rome, tend à mettre en place un système contraire aux principes de notre histoire et aux nécessités de notre liberté fondamentale, tels qu'ils sont garantis par notre souveraineté inaliénable. Inaliénable en tout cas par le fait du prince en décidant seul et comme s'il était libre à l'endroit du mandat qu'il détient.



Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde

étranger

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. DE GUIRINGAUD

M. Barre a apaisé les inquiétudes de la majorité

M. Louis de Guiringaud n'était pas présent, mercredi après-midi à l'Assemblée nationale, alors que le premier ministre répondait aux interpellations suscitées par ses déclarations sur les responsabilités des milices chrétiennes de Beyrouth. Cette absence, *qui* aurait été conseillée par M. Giscard d'Estaing et souhaitée par certains dirigeants du R.P.R., a été, en tout cas, fort remarquée.

L'intervention de M. Raymond Barre devant les députés a été bien accueillie par ceux des élus qui, la veille, avaient été les premiers à demander des explications au gouvernement. C'est ainsi que M. Pierre Messmer (R.P.R.) a voulu y voir la « rectification heureuse » d'une déclaration « partiale et inopportune » et que M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire gaulliste, s'est déclaré « satisfait ». M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., s'est pour sa part félicité du caractère « complet » du propos du premier ministre.

M. Raymond Barre a-t-il désavoué son ministre des affaires étrangères ? La question se pose. A entendre le chef du gouvernement, ce désaveu était pour le moins discret et ne pouvait guère être exprimé que par les phrases sur l'inopportunité de « juger » et de « condamner » et peut-être celle sur la nécessité de travailler à la réconciliation des communautés libanaises. M. Labbé estime que les propos du chef du gouvernement constituent un « désaveu implicite », et « l'Humanité » de jeudi matin y voit un « quasi-désaveu ». M. de Guiringaud en revanche n'a « pas du tout le sentiment d'avoir été désavoué ».

Quant à l'éventualité d'une démission de M. de Guiringaud (réclamée la veille par certains élus de la majorité), elle pose un autre problème (voir page une l'article de Maurice Delarue). M. Chinaud remarquait mercredi dans les couloirs du Palais-Bourbon : « Ce n'est pas notre problème, nous ne sommes plus sous la IVᵉ République. »

M. Couve de Murville (R.P.R.) estimait, de son côté, qu'il était difficile pour le ministre des affaires étrangères de renoncer dans l'immédiat à ses charges gouvernementales, car cette décision donnerait à penser que la France prend parti pour les milices chrétiennes.

Mercredi après-midi 18 octobre, à l'Assemblée nationale, M. Raymond BARRE a tenu à prendre d'entrée la parole, ainsi que l'y autorise le règlement, afin de répondre à la question que lui avait posée la veille M. Pierre MESSMER (R.P.R.), ancien premier ministre, au sujet des récentes déclarations de M. de GUIRINGAUD sur le Liban. Il a réaffirmé d'abord que le ministre des affaires étrangères et lui-même partageaient l'angoisse des Français devant les souffrances endurées par des populations civiles innocentes. Puis il a rappelé les multiples efforts entrepris par le gouvernement

« *Certes,* a-t-il reconnu, *notre action a été le plus souvent discrète, mais elle a été efficace.* »

Pour le premier ministre, le cessez-le-feu intervenu au Liban est notamment le résultat d'une intense activité diplomatique de notre pays. « *Depuis l'intervention du cessez-le-feu,* a ajouté M. BARRE, *l'action de la France ne s'est pas ralentie. A Beyrouth, notre ambassadeur reste en relation constante avec les parties intéressées. Nous avons demandé aux pays arabes d'établir au sein de la Force arabe de dissuasion une répartition plus équilibrée des responsabilités.* »

« *Nous avons prévenu Israël qu'une intervention directe de sa part créerait une situation grave qu'il fallait éviter à tout prix. Ce qui a été fait, ce qui est fait, ce qui sera fait,* a-t-il déclaré, *répond à l'élan spontané de sympathie que tous les Français éprouvent pour les Libanais, et particulièrement à l'égard de la communauté chrétienne.* » M. Barre a poursuivi : « *Il ne s'agit dans cette affaire ni de juger ni de condamner. L'émotion et la sympathie ne doivent pas engendrer la partialité. Ce qui est important, ce qui est urgent, c'est de consolider le cessez-le-feu fragile : c'est ce que la France fait. Ce qui est urgent, c'est de travailler à la réconciliation nationale au Liban.* »

S'adressant directement aux Libanais « sans exception », le premier ministre a déclaré : « *Votre place doit être aux côtés du président Sarkis. Ce n'est pas sur des appuis extérieurs qu'il faut compter, mais sur vous-mêmes. Ouvrez sans retard entre communautés chrétienne et musulmane le dialogue capable d'établir un accord national, seul gage de la survie d'un Liban uni et pacifié. Ce qui est important, urgent, c'est de retrouver la cohésion, l'unité, l'intégralité du Liban. Le gouvernement français n'a qu'un seul souci : agir pour que le Liban retrouve la paix* », a conclu M. Barre.

Répondant au premier ministre, M. Pierre MESSMER, député R.P.R. de la Moselle, s'est félicité d'une intervention qui, à son avis, « *rectifie heureusement la déclaration, partiale et inopportune, faite par le ministre des affaires étrangères* ». Il a ajouté : « *Nous devons situer les récents massacres dans le déroulement de la guerre. La France ne doit ni rechercher ni dénoncer la responsabilité de tel ou tel groupe, de telle ou telle phase des hostilités. Notre force a toujours été d'avoir dans ce pays et des amitiés chrétiennes et des amitiés musulmanes. Nous devons leur rester fidèles. Toute occupation durable par une armée étrangère doit être exclue ainsi que toute partition.* »

M. MITTERRAND prend la parole de son banc et déclare : « *Nous considérons que l'heure n'est pas venue de faire le compte des erreurs, des fautes et des manquements à la parole donnée. (...) Si le gouvernement français dispose d'un pouvoir, qu'il s'en serve. S'il n'en a pas ou trop peu pour aboutir au vœu exprimé par le premier ministre, alors prenez garde à user d'un langage et employer les mots de telle sorte que nul d'entre eux n'aggrave les choses... Le rôle du gouvernement n'est pas de distribuer les bons sentiments. Il est d'agir. La France, disposant de la présidence du Conseil de sécurité, était en mesure de saisir les autres membres. Il y a eu trop de temps perdu.* »

« *Si le gouvernement n'a pas de pouvoir,* a ajouté M. Mitterrand, *alors qu'il évite de compliquer les choses par des paroles imprudentes.*

» *Est-il juste, est-il opportun, alors que les populations chrétiennes sont soumises à une agression, est-il sage de porter condamnation même si l'histoire doit bientôt procéder à cet arrêt ? Votre déclaration nous paraît intemporelle. Estimez-vous que les propos du ministre des affaires étrangères ont contribué à consolider le cessez-le-feu ou à apaiser les passions au Liban ? Votre déclaration ne répond pas à l'ampleur du sujet traité. (...) Il n'est pas possible que le gouvernement, au-delà des pétitions de principe sans résultat ou utilité, en reste là.* »

M. BARRE se lève pour répondre : « *J'ai tenu à traiter le sujet avec gravité et dignité. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les polémiques. Je répondrai à M. Mitterrand : si dans certains cas nous devons être discrets, le point n'est pas de savoir si le gouvernement a ou non un pouvoir. Il est de savoir que, dans certains cas, l'action n'a pas besoin d'éloquence.* »

M. Louis ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis) est intervenu ensuite pour indiquer que son groupe ne s'associait pas à « *la levée de boucliers disparate provoquée par les déclarations du ministre des affaires étrangères* ». « *Notre indignation n'est pas sélective* » a-t-il ajouté. Le député communiste a encore affirmé : « *La tragédie libanaise ne peut trouver de solution dans quelque partition que ce soit. La solution, elle, passe par un règlement politique d'ensemble du conflit du Proche-Orient et doit comporter, comme le prévoit la résolution de l'ONU, la pleine reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien. Tel n'est pas l'objectif des pourparlers qui ont lieu, sous l'égide des Etats-Unis, entre l'Egypte et Israël, pourparlers qui n'ont d'autre but que d'aggraver les tensions au Proche-Orient, au détriment de tous les peuples concernés — y compris le peuple israélien.* »

LES EFFECTIFS DES FORMATIONS ARMÉES

Selon des évaluations nécessairement approximatives, les forces en présence au Liban s'articulent, pour l'essentiel, comme suit :

● MILICES CHRETIENNES. — « Permanents » : Phalanges (M. Gemayel) : 7 000 ; Parti national libéral (M. Chamoun) : 2 000 à 2 500 ; Tanzim (Ligue maronite) : 500 ; Gardiens du Cèdre : 500. S'y ajoutent de nombreux auxiliaires entraînés au maniement des armes, sans prendre en compte les simples « détenteurs » d'une arme, plus nombreux encore. Au Nord, la milice de M. Frangié, qui a pris position contre les Phalanges après l'assassinat de membres de la famille Frangié, compte de 2 000 à 3 000 combattants.

● ARMEE LIBANAISE. — 16 000 soldats en théorie, mais cette force est très divisée. 600 hommes, au Sud, coopèrent avec les Israéliens. L'« armée du Liban arabe » compte de 3 000 à 4 000 soldats. De nombreux militaires chrétiens appuient les milices de leur communauté.

● FORCE ARABE DE DISSUASION. — 30 000 hommes environ, dont 1 200 Saoudiens, 1 000 Soudanais, 800 militaires des Emirats arabes unis. L'essentiel des éléments de la FAD est syrien et aurait, en période de crise ouverte, été porté très au-delà de son effectif théorique. Les Syriens seraient appuyés par 400 chars.

● PALESTINIENS. — Là encore, des partisans armés s'ajoutent aux « permanents » : Fath, 15 000 ; Saïka (pro-syrienne), 4 000 à 5 000 ; F.D.L.P., 1 500 ; F.P.L.P., 1 500 à 2 000 ; et divers groupuscules.

● MILICES PROGRESSISTES. — Mourabitouns : 3 000 à 4 000 « permanents » ; P.S.P. (M. W. Joumblatt) : 2 000 ; P.P.S. (parti populaire syrien) : environ 2 000.

L'ABSENCE DE « RELATIONS DIPLOMATIQUES » ENTRE BEYROUTH ET DAMAS

Le rappel du fait que la Syrie et le Liban n'entretiennent pas officiellement de relations diplomatiques (« le Monde » du 19 octobre), a suscité la surprise de quelques lecteurs. Cette situation n'a pas donné lieu à une décision et ne s'est jamais traduite dans les textes. Elle est due aux conditions dans lesquelles les deux Etats ont été créés après la première guerre mondiale. Dès 1920, les éléments nationalistes syriens avaient, en effet, contesté la création d'une entité libanaise autonome.

Au Liban même, en janvier 1926, à l'occasion de la discussion préparatoire à la promulgation de la Constitution, des pétitions de plusieurs régions à majorité musulmane avaient réclamé, pour leur part, l'adhésion à l'entité syrienne. Le « Grand Liban » était donc récusé par une partie de ses habitants.

Du fait de ces réticences initiales, il n'y a jamais eu, bien que les deux pays n'aient pas cessé d'entretenir des relations très étroites, d'ambassadeurs du Liban à Damas et de Syrie à Beyrouth.

La relève prévue au Quai d'Orsay n'affectera pas la politique arabe

(Suite de la première page.)

Certes, M. Barre, averti que la présence du ministre soulèverait un tollé parmi certains jeunes élus de la majorité, avait demandé jeudi à M. de Guiringaud de ne pas venir au Palais-Bourbon, mais on tient beaucoup à l'Elysée à corriger les interprétations donnant à penser que M. Giscard d'Estaing est en désaccord avec son ministre. Ainsi, précise-t-on, il est faux que M. de Guiringaud ait été « rayé » (comme certains l'ont dit) de la délégation représentant la France à l'intronisation de Jean Paul II. Ce sont les mêmes ministres que ceux qui ont assisté à l'intronisation de Jean Paul Iᵉʳ : MM. Barre et Peyrefitte, qui la constitueront.

Les rumeurs, — qui se confirment aujourd'hui, — sur la nomination de M. François-Poncet au Quai d'Orsay courent depuis longtemps. Elles ont en fait commencé dès que le secrétaire général de l'Elysée est devenu, en juillet 1976, le principal collaborateur du président. Beaucoup s'attendaient déjà qu'il devienne ministre aussitôt après les élections. Cependant, les principaux membres du gouvernement étant maintenus dans la nouvelle équipe de M. Barre, M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu susciter des interprétations politiques en se séparant de M. de Guiringaud. Celui-ci est au Quai d'Orsay pour pratiquer une politique active vis-à-vis du tiers-monde, notamment aux Nations unies (où il a passé une grande partie de sa carrière).

Ce cap sera maintenu. Mais le président de la République estime aussi que, dans les mois qui viennent, la priorité sera nécessairement donnée à l'Europe, non seulement à cause de la création d'une zone monétaire, mais aussi des élections européennes et des négociations sur l'élargissement de la Communauté au sud. M. Jean François-Poncet, très introduit dans les milieux communautaires et qui a commencé sa carrière (1955-1961) en participant à la négociation du traité de Rome et à la mise en place de ses institutions, lui paraît tout désigné pour traiter ces questions.

Le secrétaire général de l'Elysée est intimement associé à toutes les grandes affaires diplomatiques depuis de longs mois. Il participe à tous les voyages importants — officiels ou non — du président de la République, et la plupart des visiteurs qui viennent à Paris le rencontrent. Dans les semaines à venir, cet arrangement pragmatique sera de nouveau mis à l'épreuve, puisque, outre les visites à Paris des ministres des affaires étrangères soviétique et israélien, MM. Gromyko (25-28 octobre) et Dayan (30-31 octobre), les affaires européennes connaîtront une grande activité : M. Giscard d'Estaing ira à Rome, les 25 et 26 octobre, M. Schmidt revenant lui aussi de Rome, viendra à Paris (2 novembre), et M. Callaghan (actuellement à Bonn) rencontrera lui aussi M. Giscard d'Estaing à Rambouillet à une date prochaine.

L'actuel secrétaire général adjoint de l'Elysée, M. Jacques Wahl, succèdera vraisemblablement à M. Jean François-Poncet à son poste actuel.

MAURICE DELARUE.

M. DE GUIRINGAUD N'ESTIME PAS AVOIR ÉTÉ DÉSAVOUÉ PAR M. BARRE

M. de Guiringaud, qui était entendu jeudi matin 19 octobre par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, a affirmé qu'il n'avait « *pas du tout le sentiment d'avoir été désavoué par le premier ministre* ». Il s'est efforcé d'expliquer ses propos sur les milices chrétiennes en faisant valoir la nécessité de les replacer dans leur contexte. Or ce contexte, a-t-il fait remarquer, était constitué par des déclarations antérieures — à New-York notamment — dans elsquelles il avait, à plusieurs reprise et nettement, désavoué l'attitude des Syriens.

M. MARCHAIS : le ministre des affaires étrangères a eu le courage de dire la vérité.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, jeudi 19 octobre, au micro de France-Inter : « *Nous ne sommes pas les seuls à nous féliciter que M. de Guiringaud ait dit la vérité sur ce qui s'est effectivement passé. (...) A côté de Chamoun, Pierre Gemayel a constitué une milice sur le modèle nazi. Chamoun et Gemayel représentent des forces réactionnaires, fascistes même pour certaines, et dont l'objectif est la partition du Liban. Le ministre des affaires étrangères a eu le courage de dire la vérité. Les lobbies ont agi sur certains parlementaires sensibles aux pressions de l'étranger. Pour notre part, nous sommes toujours du côté de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme.* »

● *La commission des affaires étrangères du Sénat,* « *émue par les récentes déclarations faites par M. de Guiringaud, a décidé de demander au ministre des affaires étrangères d'être entendu devant elle dans les meilleurs délais sur la politique de la France au Liban* ».

● *L'Union des jeunes pour le progrès* a déclaré : « *Au-delà des déclarations maladroites de M. de Guiringaud, l'U.J.P. constate la responsabilité des milices armées par l'étranger dans le déclenchement des hostilités. Seul le départ de toutes les troupes étrangères au Liban peut ramener la paix.* »

● *Le Rassemblement national d'action sioniste* (Ranas-Likoud, 21, boulevard de Strasbourg, Paris-9ᵉ), juge que la prise de position de M. de Guiringaud à l'encontre d'Israël « *confirme de sa part une hostilité qui n'est pas nouvelle* » et compromet « *le succès d'un rapprochement entre la France et Israël souhaité par l'immense majorité de l'opinion française* ».

PROCHE-ORIENT

Le crime des crimes

(Suite de la première page.)

Ce matériel, pour gagner Achrafieh, devait emprunter le pont de la Quarantaine, qui était gardé par une quarantaine de gendarmes libanais. Ceux-ci ayant purement et simplement fermé les yeux, les Syriens de la « force arabe de dissuasion » ont bloqué le passage. Les miliciens de Camille Chamoun ont tiré sur eux pour essayer de le rétablir. L'artillerie syrienne a écrasé le quartier chrétien.

Accepter l'hégémonie syrienne ?

On peut donc soutenir, comme M. de Guiringaud, que ce sont les chrétiens qui ont commencé. Reste que ce qu'on leur demande par les voix les plus officielles, c'est de s'incliner devant le fait accompli de l'hégémonie syrienne, avec comme argument suprême que Damas ne peut se payer le luxe, face aux quatre cent mille Palestiniens établis pour longtemps encore sans doute au Liban, de se priver de ce contrepoids essentiel que constituent les communautés chrétiennes.

C'est ainsi que raisonne le président de la République libanaise, M. Sarkis. Mais quelle autorité a-t-il ? Comment ne pas songer à son propos à ce que le général de Gaulle disait d'Albert Lebrun, dernier occupant de l'Elysée sous la III° République : *« Il est le chef de l'Etat, à cette nuance près qu'il n'y a ni chef ni Etat. »* Il a accepté le protectorat de Damas, dont il supporte toutes les rebuffades, et n'hésite pas à serrer la main du président Assad après que celui-ci, faisant payer à l'ensemble du quartier chrétien les « provocations » des phalangistes, eut fait pilonner Achrafieh par ses 155. Dérision suprême : c'est lui qui, en théorie, commande la Force arabe de dissuasion. A-t-on seulement songé à le prévenir des bombardements ?

Peut-on croire qu'une communauté qui garde encore très vive la nostalgie du temps où elle régnait sur le Liban, et dont la mémoire est lourde des massacres qu'elle a subis au cours des âges, s'en remette tranquillement à un protecteur étranger du soin de la survie ? C'est difficile, d'autant plus que le protecteur en question n'a jamais reconnu l'indépendance du Liban et que ses fonctionnaires ont pris directement en main, depuis l'occupation, l'administration de la plaine de la Bekka.

Il se trouve qu'il y a, à deux pas, un Etat israélien qui a appris, de triste expérience, à ne compter que sur sa force, et qui est trop heureux d'entretenir la guérilla sur les arrières de ses adversaires. De la coopération avec les maronites, on rêvait à Jérusalem depuis très longtemps, et le fameux raid sur Beyrouth de décembre 1968, comme de Gaulle l'avait très bien vu, n'avait d'autre but que d'en hâter l'avènement. Mais cette coopération ne pouvait pas ne pas entraîner un terrible choc en retour : pour un musulman, l'alliance d'un Arabe chrétien avec Israël signifie qu'il est passé à l'ennemi. A l'heure où l'intégrisme islamique resurgit avec une force impressionnante, de l'Iran et du Pakistan au Maghreb, le fossé ne pouvait que se creuser davantage entre maronites et musulmans. C'est d'ailleurs du moment où cette alliance est devenue manifeste que datent les pires atrocités de la guerre dite civile du Liban, les profanations d'églises et de sépultures et les mutilations dont des documents photographiques ont apporté la preuve, hélas ! irréfutable. Atrocités qui ne sont le monopole de personne — on l'a bien vu avec l'assassinat de la famille Frangié, — mais qui n'ont pas peu encouragé la détermination et les folles illusions des milices phalangistes.

Inviter les chrétiens, dans de telles conditions, à s'en remettre à la sagesse et à la bonté du président Assad, c'est tout de même beaucoup, et l'on peut douter que les paroles de M. de Guiringaud aient sur eux l'effet souhaité par leur auteur : craignons plutôt qu'elles n'accroissent encore leur ressentiment et donc leur violence. Le moment est donc venu de faire quelque chose pour tous ces hommes, ces femmes, ces enfants, qui éprouvent, en ce moment, jusqu'au tréfonds, comme les Tchèques au moment de Munich, le sentiment d'avoir été abandonnés par ceux sur lesquels, à tort bien sûr, ils croyaient pouvoir compter.

Des « casques bleus » ?

Faire quelque chose. Mais quoi donc ? Personne, évidemment, n'est prêt à suivre le cher Maurice Druon, qui se trompe de siècle quand il veut envoyer la Royale au large de Beyrouth. Mais pourquoi écarter *a priori* la présence des « casques bleus » ? Ceux-ci maintiennent à Chypre, dans des conditions très proches de celles qui prévalent au Liban, une paix évidemment très précaire, mais qui permet tout de même aux deux communautés qui se font face de vivre à peu près normalement. Des incidents comme celui du pont de la Quarantaine, dont on parlait plus haut, ne seraient pas, eux présents, possibles. Certes, la Syrie est hostile au principe d'une présence onusienne. Mais a-t-elle tellement intérêt à ce que persiste une situation aussi explosive ? Ne voit-elle pas que le seul véritable bénéficiaire est son vieil adversaire israélien ? De toute façon, son hostilité peut constituer un obstacle de fait ; elle ne saurait constituer un obstacle de droit. La charte des Nations unies dispose en effet que le consentement d'un Etat n'est pas requis lorsqu'il s'agit d'un conflit dans lequel il est partie.

C'est seulement en dissipant le sentiment d'atroce abandon qui étreint aujourd'hui tant de chrétiens du Liban qu'on peut espérer leur faire comprendre qu'ils n'ont aucune chance de ressusciter par la force la société dont ils étaient la clé de voûte. Ce qu'il leur faut, c'est une trêve suffisamment longue pour panser les blessures des corps, des cœurs et des foyers, et imaginer un autre Liban. L'Etat unitaire est mort, à supposer qu'il ait jamais existé. Mais des structures cantonales permettraient aux chrétiens de se sentir chez eux, comme ils y ont droit. Et on ne voit pas pourquoi la Syrie pourrait y faire objection. Mais, pour qu'on en arrive là, il est indispensable de rétablir chez les maronites un certain sentiment de sécurité, de confiance : comment y parvenir sans insérer entre les combattants un cordon de forces suffisamment nombreuses et neutres dans le conflit pour rendre la reprise de la lutte extrêmement difficile ?

La France devrait bien sûr y contribuer. Mais il y a quelqu'un qui, plus que personne aujourd'hui, pourrait sans doute aider au rétablissement de la paix au Liban : c'est le pape. Il en a parlé dans son premier message. Et son prédécesseur avait songé à se rendre à Beyrouth. Qui, mieux que lui, avec l'exceptionnelle autorité dont il jouit en ce moment — pour combien de temps ? — peut tenir aux uns et aux autres le langage du cœur et de la raison ?

ANDRÉ FONTAINE.

● *Les négociations de Washington.* — La mise au point du traité de paix israélo-égyptien se poursuit ce jeudi 19 octobre à Washington. La veille, les trois délégations s'étaient réunies en séance plénière.

Une intense activité diplomatique continue à se développer autour des négociations en cours. Le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, devait arriver ce jeudi à Paris, première étape d'une journée dans les capitales européennes et à Téhéran. Le prince héritier Hassan de Jordanie, est en visite à Moscou, où il a rencontré, mercredi, M. Kossyguine, chef du gouvernement. Enfin, M. Saunders, secrétaire d'Etat-adjoint américain, a été reçu, mercredi, par le prince Fahd d'Arabie Saoudite, après avoir rencontré, à Amman, le roi Hussein. M. Saunders doit retouner en Jordanie avant de se rendre en Israël. — *(A.F.P., Reuter.)*

Iran

LES GRÈVES S'ÉTENDENT A LA RAFFINERIE D'ABADAN

La vague de grèves qui affecte l'Iran depuis trois semaines a atteint mercredi 18 octobre la raffinerie d'Abadan où trois mille ouvriers et techniciens, selon la presse, ont cessé le travail. L'agitation s'est également étendue à la ville de Zahedan, près de la frontière pakistanaise.

La grève des douaniers immobilise, dans les ports, des produits d'une valeur de 600 millions de dollars. Dix millions de lettres et colis postaux sont en souffrance à la poste de Téhéran en grève, et un certain nombre d'établissements bancaires ont cessé le travail. Les journaux notent que, pratiquement, toutes les opérations d'importation et d'exportation, sauf celles qui portent sur le pétrole, ont cessé.

Le gouvernement a annoncé mercredi sa décision de libérer, dans les prochains jours, un millier de prisonniers *« politiques »*. Cette mesure ne concerne pas les *« terroristes »*. Cent soixante-dix-neuf personnes avaient déjà été libérées au cours des huit derniers jours. Le gouvernement a exprimé l'intention de créer rapidement un tribunal chargé de juger les personnalités *« corrompues »*. C'est sous cette accusation que le général Nassiri, ancien chef de la Savak, a été ramené par avion à Téhéran d'Islamabad, où il avait été nommé ambassadeur.

● A PARIS, l'ayatollah Khomeiny a adressé mercredi un message à la jeunesse iranienne pour la mettre en garde contre *« toutes divergences d'opinion qui dans les circonstances actuelles pourraient avoir des conséquences catastrophiques pour la marche du mouvement vers la victoire »*. Le chef religieux entend ainsi, selon son entourage, s'élever contre la propagande officielle qui prétend que les opposants islamiques se sont scindés en *« modérés »* et *« extrémistes »*.

La section française d'Amnesty international a lancé un nouvel appel au chah en faveur de deux Kurdes, Ahmed et Karim Nastani, condamnés à mort.

Nous apprenons par ailleurs, de source privée, que les femmes détenues pour motifs politiques à la prison Qasr de Téhéran observent depuis le 14 octobre une grève de la faim destinée à exprimer leur solidarité avec les manifestants.

● *M. Kurt Waldheim*, secrétaire général de l'ONU, a recommandé dans un rapport publié le mercredi 18 octobre la prorogation pour un an de la force d'urgence des Nations unies dans le Sinaï (FUNU). Les membres du Conseil de sécurité devaient se concerter ce jeudi 19 octobre sur cette requête. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LES NATIONS UNIES RAPPELLENT LE PRINCIPE DU NON-REFOULEMENT DES RÉFUGIÉS

(De notre correspondante.)

Genève. — Le comité exécutif du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), réuni à Genève, s'est préoccupé des atteintes portées aux droits fondamentaux des réfugiés et plus précisément de la violation du principe de non-refoulement des réfugiés dans un pays où ils risquent d'être persécutés, c'est-à-dire le plus souvent leur pays d'origine.

Dans de nombreuses régions, en dépit des conventions internationales, les réfugiés risquent d'être arbitrairement arrêtés et détenus. Il est établi que le gouvernement argentin, entre autres, ne respecte aucun de leurs droits. Leur sécurité est particulièrement mise en péril en Afrique et dans le Sud-Est asiatique, deux parties du monde où le droit d'asile n'est nullement garanti. Cependant, un accord a pu être conclu entre le H.C.R., la Fédération luthérienne mondiale et le gouvernement de Tanzanie pour l'installation de réfugiés à Mishamo. Trente-sept mille réfugiés du Burundi seront installés sur des terres mises à leur disposition par le gouvernement tanzanien.

Le problème des réfugiés du Sud-Est asiatique prenant la mer à bord d'embarcations légères et se voyant refuser tout secours des navires qui les croisent est loin d'être résolu. Une fois de plus, les Etats ont été invités à donner pour instruction aux capitaines des navires battant leur pavillon de porter secours aux réfugiés en détresse en haute mer.

L. V.

● *Les sessions du Parlement européen.* — Le bureau du Parlement européen a décidé de répondre favorablement à la demande du gouvernement français de tenir à Strasbourg, et non à Luxembourg (comme prévu par le calendrier précédemment adopté), sa session d'avril 1979. La demande française avait provoqué un vif incident lors de la dernière session du Parlement *(le Monde* du 15-16 octobre).

● *M. Gromyko*, ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., fera une visite officielle en France du 25 au 28 octobre, annonce ce mercredi 18 octobre un communiqué du Quai d'Orsay.

AMÉRIQUES

Brésil

ANCIEN MINISTRE DES FINANCES

M. Delfim Netto critique vigoureusement son propre « modèle » de développement

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Les revirements politiques paraissent décidément de mise au Brésil, en cette période électorale. La subite conversion aux idéaux démocratiques de plusieurs officiers supérieurs liés récemment encore aux courants les plus « durs » des forces armées, avait déjà de quoi étonner. Cette fois, c'est le principal artisan du modèle économique brésilien qui se livre à une critique qu'il serait plus exact de qualifier d'autocritique. Dans une conférence organisée par la Banque centrale à Brasilia, et qui a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans tout le pays, l'ancien ministre des finances, M. Delfim Netto, vient de remettre en question les principaux aspects de son « modèle » économique de développement.

« Le mécanisme d'expansion économique que nous avons adopté suppose une faible participation sociale. Technocrates exécrables, nous organisions le développement sans permettre que la population y participe », a affirmé M. Netto devant un auditoire stupéfait. Il a poursuivi : *« Si nous regardons tous les plans de développement économique élaborés au Brésil, nous y trouvons plusieurs objectifs de base, mais en fait le problème de la distribution du revenu n'a jamais été réellement considéré dans ces analyses. »*

Vers la création de la social-démocratie

L'ancien ministre des finances critiquait aussi la politique de substitution des importations adoptée en 1974 en raison de la crise du pétrole. Il a affirmé qu'elle avait paradoxalement conduit à un déficit de la balance des paiements en raison des *« importations supérieures à la normale »* qu'elle exige dans une première phase. Il s'en est pris enfin à la politique agricole officielle : *« L'agriculteur se sent désemparé, il est loin du gouvernement et ne sait même pas qu'il existe. »*

« Delfim Netto est maintenant de l'autre côté de la barrière », a commenté le ministre du plan, M. Reis Velloso. Quant à l'actuel ministre des finances, M. Henrique Simonsen, il a fait valoir que, contrairement à son prédécesseur, il avait veillé, au cours de ses quatre années de gestion, à rencontrer les représentants des travailleurs... à deux reprises.

Il y a quelques semaines, M. Netto parlait de la nécessité d'élaborer un plan d'urgence pour les secteurs de *« pauvreté absolue »* de la population brésilienne. Il est vrai que ces préoccupations nouvelles de l'ancien ministre des finances correspondent à une activité électorale intense. M. Netto est actuellement l'un des organisateurs de la campagne électorale du parti gouvernemental Arena dans l'Etat de Sao-Paulo. Alors que se profile à l'horizon, pour l'année 1979, une refonte du système des partis, il paraît se préparer à créer une nouvelle formation qui ne dédaignerait pas le qualificatif de social-démocratie. C'est là une profonde mutation : entre le « modèle » économique de la concentration du revenu et celui de la social-démocratie, la distance apparaît bien grande.

THIERRY MALINIAK.

États-Unis

LE PRÉSIDENT CARTER A SIGNÉ LA LOI D'AIDE A L'ÉTRANGER

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Jimmy Carter a signé, mercredi 18 octobre, la loi d'aide à l'étranger, ouvrant 9,1 milliards de dollars de crédits à ce titre pour l'année financière en cours. Ces crédits sont supérieurs de 2,4 milliards de dollars à ceux de l'année fiscale 1978, mais inférieurs de 1,2 milliard à ceux qu'avait demandés l'administration.

Le Congrès a notamment limité à 2,5 milliards de dollars, au lieu de 3,5 milliards demandés par la Maison Blanche, les contributions des Etats-Unis à diverses institutions internationales de développement. Les Etats-Unis resteront donc en retard dans leurs versements à l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'aide sans intérêt aux pays les plus pauvres.

En ce qui concerne l'aide bilatérale des Etats-Unis, les pays du Proche-Orient détiennent la part du lion avec 785 millions de dollars pour Israël, 750 millions pour l'Egypte, 93 millions pour la Jordanie et 90 millions pour la Syrie. La Chambre des représentants s'était d'abord opposée à l'aide à Damas.

La loi prévoit en outre 550 millions de dollars de crédits non remboursables pour financer les achats d'armes d'Israël aux Etats-Unis.

Le texte signé par M. Carter lui laisse la liberté d'accorder une aide économique au Mozambique, à l'Angola et au Nicaragua, alors qu'initialement la Chambre s'était opposée à toute aide aux deux premiers pays et le Sénat à toute assistance au régime de M. Anastasio Somoza.

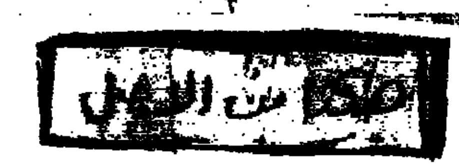
QUATRE-VINGT-NEUF ANS APRÈS...

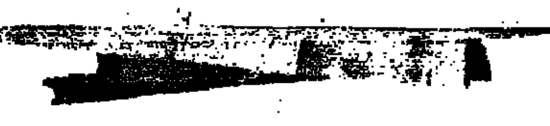
Le président Carter a signé, le 17 octobre, la loi proposée par le Congrès restituant, à titre posthume, sa citoyenneté et tous ses droits à Jefferson Davis, président de la Confédération des Etats sudistes pendant la guerre de Sécession. « Notre nation se doit d'effacer les sentiments de culpabilité, les inimitiés et les récriminations du passé, pour surmonter enfin les divisions qui ont failli la détruire », a déclaré M. Carter, qui est lui-même le premier président originaire du vieux Sud depuis la guerre de Sécession.

Jefferson Davis, qui était né dans le Kentucky, comme son adversaire Abraham Lincoln, avait été élu président de la Confédération sudiste en 1861. Fait prisonnier après la victoire des Nordistes, il fut détenu pendant deux ans et soumis à un régime rigoureux. Il continua, jusqu'à sa mort, en 1889, à La Nouvelle-Orléans, à défendre ses convictions sudistes.









AFRIQUE

LE PROBLÈME DE LA NAMIBIE

Les Cinq occidentaux ont soumis à Pretoria des propositions de compromis

De notre correspondante

Pretoria. — Les ministres et secrétaires d'Etat aux affaires étrangères des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, arrivés dimanche à Pretoria, sont repartis, mercredi 18 octobre, en laissant au gouvernement sud-africain trois propositions de compromis sur la Namibie et une invitation de M. Carter au premier ministre, M. P. W. Botha, pour un voyage aux Etats-Unis. Cette invitation est accompagnée d'un certain nombre de conditions tenues pour le moment secrètes. Le gouvernement sud-africain, qui a rencontré, mercredi soir, toutes les formations politiques namibiennes excepté la SWAPO — organisation nationaliste menant une guérilla à partir de l'Angola — devait se réunir au complet, jeudi matin, et donner une réponse en milieu de journée.

La consultation du 4 décembre

Les entretiens, difficiles dès le début, se sont rapidement heurtés au problème des élections, prévues unilatéralement le 4 décembre prochain, malgré le plan de l'ONU qui prévoit un scrutin sous supervision internationale. Dans un premier temps, les cinq se sont montrés conciliants sur les effectifs et l'origine des troupes de l'organisation mondiale qui devraient stationner dans l'ancienne colonie allemande pendant la période précédent l'indépendance. Mais lorsqu'ils ont abordé le sujet des élections du 4 décembre, le gouvernement sud-africain est demeuré ferme : il n'était pas question pour lui d'y renoncer. Les propositions étudiées avec les Occidentaux tiendraient compte de cette volonté. Les cinq accepteraient, sans la reconnaitre, que se déroule la consultation de décembre, mais exigeraient des élections conformes au plan de l'ONU en avril, mai ou juin 1979. Reste à savoir sous quelle forme se déroulera cette consultation du 4 décembre. L'Afrique du Sud avait décidé qu'elle aurait pour but d'élire une assemblée constituante. Il n'en serait plus question si elle accepte les propositions occidentales.

Le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, qui a mené les négociations avec ses collègues des Etats-Unis, d'Allemagne fédérale, du Canada et M. Olivier Stirn pour la France, a souligné mercredi avant son départ que le plus important était de savoir *« dans quelle mesure le gouvernement sud-africain est prêt à s'engager à permettre la tenue d'élections supervisées par l'ONU »*. Si elle recevait des assurances à cet égard, la communauté internationale pourrait laisser se tenir des « élections internes » en décembre, a-t-il expliqué en substance.

Tout accord doit en effet être entériné par les Nations unies, dont le Conseil de sécurité se réunira le 23 octobre pour étudier les progrès de la négociation. Or de nombreux pays africains et du tiers-monde craindront probablement que, dans le cadre d'une solution où seraient maintenues les élections unilatérales du 4 décembre, l'Afrique du Sud se borne à gagner du temps et continue d'aller de l'avant dans son propre règlement interne pour l'accession de la Namibie à l'indépendance.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Tunisie

Le Mouvement des démocrates socialistes annonce qu'il poursuivra son action

De notre correspondant

Tunis. — C'est dans son hebdomadaire de langue arabe *Errai* que le Mouvement des démocrates socialistes a réagi le mercredi 18 octobre au refus du gouvernement de l'autoriser à se constituer en parti (*le Monde* daté 15-16 octobre).

M. Hassib Ben Amar, directeur d'*Errai*, écrit dans son éditorial, au ton plutôt mesuré, que cette fin de non-recevoir dénote que les autorités restent attachées *« à une étroite définition de la démocratie »*, feignent d'ignorer la Constitution (1) et *« mésestiment les dangers qui peuvent naitre du refus opposé aux citoyens qui n'adhèrent pas au parti destourien, du droit de s'organiser et de se réunir »*.

Après avoir rappelé les objectifs du mouvement, M. Ben Amar ajoute : *« Nous continuerons notre noble combat au moyen de nos journaux* Errai *et* Démocratie, *en tant que courant politique indépendant, prenant ses sources dans le peuple et dont le but est de construire et non de démolir... Nous demeurons convaincus qu'il existe en dehors du pouvoir et en son sein des hommes nombreux qui croient comme nous que l'intérêt du pays exige de s'élever, de dépasser les futilités et de laisser de côté les problèmes personnels. Ils croient également que la meilleure solution des problèmes qui se posent au pays réside d'abord dans l'assainissement du climat politique par la libération des détenus politiques et syndicalistes, puis par la concrétisation des libertés publiques et l'instauration d'un débat national à tous les niveaux sur les options fondamentales, le sens que nous donnons à la démocratie et au socialisme et les délais nécessaires à leur réalisation... »*

M. D.

(1) Dans son article VIII, la Constitution tunisienne garantit la liberté d'association *« dans les conditions définies par la loi »*. Cette loi port. que toute association doit être soumise à l'autorisation du ministère de l'intérieur.

● *Le conflit du Sahara.* — Le président mauritanien, le lieutenant-colonel Ould Salek, a quitté Tripoli pour Nouakchott, mercredi soir 18 octobre, après une visite officielle de deux jours. Selon la radio libyenne, le colonel Kadhafi a servi d'intermédiaire, à l'occasion de cette visite, entre les Mauritaniens et le Front Polisario dans les discussions sur le Sahara. Nouakchott annonce que de nouveaux contacts entre émissaires mauritaniens et Sahraouis vont être pris à Bamako. — (*A.F.P.*)

ASIE

Japon

La ratification du traité de paix avec Pékin embarrasse les partis de gauche

Tokyo. — Le traité de paix et d'amitié sino-japonais a été ratifié, mercredi 18 octobre, par la Chambre haute. Approuvé deux jours auparavant par la Chambre basse, il entrera en vigueur le 23 octobre, lors de l'échange à Tokyo, en présence de M. Teng Hsiao-ping, des instruments de ratification.

A l'exception de quelques éléments pro-taiwanais du parti libéral-démocrate (P.L.D.), toutes les formations politiques nippones se sont prononcées en faveur de ce traité qui lie la Chine et le Japon pour dix ans, mais les partis de gauche sont dans l'embarras.

De notre correspondant

Les dirigeants chinois ne tarissent pas en effet de déclarations en faveur du maintien du traité de sécurité nippo-américain signé en 1951 et du renforcement du potentiel militaire japonais (deux éléments que Pékin considère comme un contrepoids à la puissance soviétique en Asie). Or sur ces deux questions, les positions de la gauche nippone sont diamétralement opposées à celles des Chinois : les partis socialiste et communiste réclament depuis plus de trente ans l'abolition du traité avec les Etats-Unis et le démantèlement progressif des forces d'auto-défense qu'ils considèrent comme inconstitutionnelles (1).

Le Komeito (parti d'inspiration bouddhiste, deuxième formation d'opposition) et le parti social-démocrate, qui n'est que l'ombre portée du P.L.D., sont les moins gênés par les déclarations chinoises. Le Komeito a d'ailleurs joué un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et Pékin au moment de la reprise des négociations sur le traité de paix en avril, ce que lui a reproché la gauche, faisant valoir qu'un parti qui se dit d'opposition n'a pas à jouer les « *messagers* » de la majorité.

Les plus embarrassés par le rapprochement sino-japonais sont les socialistes. En 1960, M. Asanuma, président du P.S., était assassiné par un militant d'extrême droite pour avoir signé à Pékin une déclaration présentant les Etats-Unis comme l' « *ennemi commun* » de la Chine et du Japon. Mais maintenant les socialistes nippons se font dire par les chinois, comme ce fut le cas pour M. Asukata, leur président, en mars à Pékin, « *votre politique a quinze ans de retard* ». Les socialistes sont d'autant plus ennuyés que depuis plus de dix ans, l'opposition au traité de sécurité avec les Etats-Unis est un des rares points constants de leur politique. Dépossédés d'un autre cheval de bataille (le rapprochement avec les Chinois, qu'ont réalisé les conservateurs), les socialistes sont aujourd'hui raillés par la majorité qui, lors de récentes élections partielles par exemple, leur conseillaient « *d'accorder leurs violons avec leurs amis chinois* ».

A cela s'ajoutent les dissensions internes du P.S., divisé entre le puissant courant pro-soviétique (représenté notamment par le Kyokaiha, association pour le socialisme) et les pro-chinois. Mais ceux-ci sont d'autant moins virulents que si la Chine les déçoit sur le plan des principes, elle les affecte surtout dans leurs intérêts matériels : jusqu'à la normalisation entre Pékin et Tokyo en 1972, la Chine, qui avait rompu ses liens avec le P.C. japonais en 1966, passait par ses « amis » du P.S. pour commercer avec le Japon. Depuis, elle traite directement avec les grands groupes industriels nippons, ne laissant à ses amis d'hier que des affaires de seconde importance. Etant donné que les relations entre le Japon et l'U.R.S.S. ne sont pas aussi bonnes qu'avec la Chine, les groupes pro-soviétiques ont encore de solides intérêts dans le commerce avec l'U.R.S.S., ce qui assure leur position.

Cette situation fait qu'une fois de plus la direction du P.S. semble paralysée. M. Asukata, dont on avait pu espérer qu'il redonnerait au premier parti d'opposition quelque vigueur, est actuellement dans l'impossibilité de prendre la moindre initiative, se contentant de généralités lorsqu'on l'interroge sur la signification du traité sino-japonais. En dernière analyse, le P.S. a ratifié le traité avec les Chinois parce qu'il ne pouvait pas faire autrement étant donné le consensus qui s'est dégagé dans l'opinion publique nippone en faveur de la Chine. Il reste que, à la base, les militants et les syndicalistes sont dans la confusion la plus complète. Alors que l'on parle d'élections générales possibles en janvier, « *son immobilisme fait perdre au P.S. la confiance de la nation* », disent certains.

Craintes d'un réarmement

Sur la défensive, le P.S. semble avoir fait une démarche auprès de l'ambassade de Chine à Tokyo pour demander que M. Teng Hsiao-ping s'abstienne, au Japon même, de déclarations embarrassantes pour l'opposition nippone. On peut se demander cependant si la Chine ne fera pas passer ses propres intérêts avant ceux du P.S. Si la direction reste silencieuse, des membres influents du P.S. n'en font pas moins des réserves. C'est le cas de M. Ota, président de la Fédération des industries chimiques, candidat à la succession de M. Minobe à la mairie de Tokyo, qui analyse ainsi la situation : « *Le véritable danger du rapprochement avec les Chinois — au demeurant une chose souhaitable — est une accélération du réarmement japonais : dans la situation sociale actuelle, avec un chômage de 6 % à 7 % de la population active, les travailleurs, qui ont des indemnités faibles et pour un temps limité, sont obligés d'accepter n'importe quel emploi. Qu'on leur propose de fabriquer du matériel militaire, et les syndicats devront accepter.* »

C'est déjà ce qui s'est passé avec les chantiers navals d'Hiroshima, lorsque la direction a demandé l'autorisation de fabriquer pour l'exportation des navires de guerre : les syndicats ont approuvé cette démarche qui, jusqu'à présent, n'a pas abouti. « *La démocratie et le mouvement contre la guerre, vigoureux dans les années 60, sont liés au Japon. Par son immobilisme, le P.S. grignote sont héritage* », nous dit un proche de M. Ota.

Le parti communiste est plus à l'aise, dans la mesure où ayant rompu avec Moscou en 1964 et avec Pékin en 1966, il peut adopter une position plus indépendante vis-à-vis de la Chine (il existe certes un parti communiste pro-chinois, mais qui est insignifiant). Le P.C. a ratifié le traité de paix avec la Chine, mais souligne les problèmes qu'il pose. Selon M. Ueda, membre de la Chambre haute et rédacteur en chef d'*Akahata (Drapeau rouge)*, l'organe du parti, « *en approuvant le traité de sécurité avec Washington et le réarmement japonais, la Chine adopte une attitude contraire à celle d'un pays socialiste* ». Le P.C. japonais, nous précise-t-il, a toujours demandé une abolition du traité avec les Etats-Unis. En ce qui concerne les forces d'autodéfense, les communistes ont une position plus nuancé que le P.S., apôtre d'un neutralisme non armé. « *Les forces d'autodéfense japonaises sont inconstitutionnelles*, nous a dit M. Ueda, *surtout elles constituent une sorte de sous-armée américaine. Nous sommes donc favorables à leur dissolution progressive. Cependant, à partir du moment où le traité nippo-américain sera aboli, il sera possible pour le Japon d'avoir une force militaire pour défendre notre neutralité.* »

En ce qui concerne un rapprochement entre le P.C. nippon et la Chine, il semble que du côté japonais on ne soit pas pressé de faire les premiers pas. Bien que Pékin continue à considérer les communistes japonais comme des « *ennemis du peuple chinois* », un début d'évolution est perceptible : pour la première fois depuis douze ans, un député communiste a obtenu récemment un visa de transit pour Pékin. Avec l'U.R.S.S., les contacts ont tendance à se développer : la *Pravda* consacre davantage d'articles à la politique du P.C. japonais ; M. Nishgawa, vice-président du comité central, est allé à Moscou en janvier 1977, et une mission soviétique vient de rendre visite à Tokyo.

Les divergences traditionnelles de la gauche japonaise (tant entre les partis qu'au sein de ceux-ci) seront fatalement accentuées par les pressions que fera la Chine pour attirer le Japon dans son camp, ce qui ne pourra que rendre plus aléatoires les possibilités d'une alliance des forces d'opposition ; le seul point commun de celles-ci ayant été jusqu'à présent des vues identiques en politique étrangère.

PHILIPPE PONS.

(1) L'article 9 de la Constitution interdit au Japon d'entretenir une armée sur son territoire.

EN DÉPIT DE LA MONTÉE DU YEN

L'excédent des paiements japonais pourrait atteindre 20 milliards de dollars cette année

La balance commerciale japonaise a dégagé en septembre un surplus considérable de 2,6 milliards de dollars portant à 19,7 milliards de dollars l'excédent des neuf premiers mois de l'année calendaire, et à 13,9 milliards de dollars le surplus calculé sur les six premiers mois de l'année fiscale japonaise (qui commence en avril). Ce nouveau « bond » du solde commercial s'explique par une forte poussée des exportations (+ 10,6 % en un mois, + 30,6 % en un an), les importations progressent, elles, nettement moins vite en valeur (+ 3,6 en un mois, + 21 % en un an), à cause de la réévaluation du yen.

En dépit des propos rassurants sur les effets équilibrants de la valorisation de la monnaie japonaise — qui sont sensés rendre de moins en moins chers les produits étrangers entrant au Japon, et donc devraient stimuler les importations et ralentir les ventes au dehors. — les Japonais continuent de réaliser d'étonnantes performances à l'exportation, notamment vers les pays du Proche-Orient (construction mécanique et bateaux), l'Asie du Sud-Est et maintenant la Chine. En septembre, le Japon a battu tous ses records d'exportation : 8,7 milliards de dollars, dépassant notamment le plus haut chiffre réalisé, qui était celui de mars dernier (8,6 milliards de dollars).

Du coup la balance des paiements courants du Japon (commerce extérieur plus les services tels qu'assurances, fret, tourisme, mais aussi intérêts, profits et dividendes des entreprises établies à l'étranger) accumule, elle aussi, des excédents : 1 milliard de dollars en septembre, ce qui porte à 13,9 milliards le surplus enregistré depuis janvier et à 9,9 l'excédent accumulé depuis le début de l'année fiscale (avril 1978). Prudent, le gouvernement japonais, qui ne cesse depuis des années de promettre — à Washington et aux Européens — une réduction de ses surplus, avait révisé en septembre ses prévisions pour l'année fiscale 1978 (fin mars 1978-1er avril 1979), les fixant à 14 milliards de dollars pour l'excédent des paiements, contre 6 précédemment. Peine perdue : il semble bien que l'excédent de la balance des paiements courants atteindra 20 milliards de dollars, soit 6 de plus que pendant l'année fiscale 1977.

On n'échappe pas facilement au succès quand on assied un étonnant dynamisme commercial sur une monnaie dont la solidité peut se comparer à celle du deutschemark ou du franc suisse.

● *Une grande exposition de matériel agricole*, la première réunissant plusieurs nations organisée en Chine depuis la fondation du régime en 1949, ouvre ses portes vendredi 20 octobre à Pékin. Cette exposition réunira jusqu'au 3 novembre, douze pays : Australie, Canada, Danemark, France, R.F.A., Italie, Japon, Pays-Bas, Roumanie, Suisse, Suède et Grande-Bretagne. Le Japon, qui avait suggéré à la Chine d'organiser cette exposition sur un plan strictement bilatéral sino-japonais, se taille la part du lion par le volume des matériels présentés et l'importance de la délégation : quelque cinq cents personnes contre moins d'une centaine pour la plupart des autres. — *(A.F.P.)*

Pour la première fois depuis vingt-deux ans

Des savants venus de Pékin ont participé à une rencontre organisée par l'Association européenne d'études chinoises

M. Patrice Fava rend compte ci-dessous d'un récent colloque auquel ont participé, outre cent cinquante sinologues européens, quatre savants chinois. Coauteur avec Jean Leclerc du Sablon d'un ouvrage sur la Chine (collection « Petite Planète », éd. du Seuil), M. Fava, qui est sinologue, a séjourné pendant trois ans en Chine et produit avec le C.N.R.S. des films ethnographiques sur les traditions chinoises.

Comprendre la Chine moderne, tel était le sujet de réflexion qui a réuni pendant une semaine en septembre, à Ortisei, dans le nord de l'Italie, cent cinquante sinologues venus de toute l'Europe. Depuis 1956, les Chinois de Chine populaire ont régulièrement boudé ce genre de rencontres et d'une manière générale les contacts entre chercheurs chinois et étrangers étaient inexistants. Or, pour la première fois depuis vingt-deux ans, le gouvernement de Pékin a répondu à l'invitation de l'Association européenne d'études chinoises en envoyant quatre savants de grande renommée.

Le professeur Hsia Nai, l'un des plus éminents archéologues chinois, a fait le bilan des grandes découvertes de ces dernières années. Il a évoqué l'excavation, en 1973, du tombeau de Mme Hao, qui renfermait deux cents pièces de vaisselle de bronze et cinq cents jades désormais classés parmi les plus beaux témoignages de la culture shang (douzième siècle av. J.-C.), les milliers de statues de guerriers grandeur nature, les centaines de chars et de chevaux de même taille découverts près du tumulus où était enterré l'empereur Chin Shih Huang-ti (deuxième siècle av. J.-C.), les inestimables trésors des tombeaux des Han occidentaux (premier et deuxième siècle par J.-C.), et bien d'autres découvertes sans précédent, qui auront fait de cette deuxième moitié du vingtième siècle l'âge d'or de la recherche archéologique.

Mais fallait-il se vanter d'avoir découvert, en abattant, en 1969, la splendide muraille, construite sous les Ming (quatorzième-quinzième siècle), qui entourait Pékin, une ancienne porte d'époque Yüan (treizième-quatorzième siècle ?).

Mais l'heure n'était pas aux questions embarrassantes. Si la délégation chinoise a jugé nécessaire de condamner du haut de la tribune de ce congrès M. Csongor, spécialiste hongrois de littérature, pour son interprétation de la révolution culturelle, les sinologues européens ont préféré rester le plus courtois possible. L'un d'eux a même choisi d'annuler sa communication pour ne pas froisser la susceptibilité des hôtes chinois. « *Amitié d'abord, compétition ensuite.* »

Ce slogan des rencontres sportives doit-il être transposé pour devenir aussi la règle des échanges culturels ? Dans ce cas, on n'entendra bientôt plus que des exposés gratifiants pour le régime de Pékin, avec à la clé pour les orateurs l'espoir d'obtenir un visa. Au prochain congrès, qui doit se réunir à Zurich dans deux ans, ne faudra-t-il pas, en effet, éviter de programmer des films réalisés à Taiwan ? Celui qui a été présenté cette année, *les Dieux de la Chine : le livre des morts*, a posé quelques problèmes diplomatiques. Ce document ethnographique, produit par le C.N.R.S., traitait du rituel funéraire taoïste. Or la presse chinoise a récemment condamné les *funérailles extravagantes* que deux cadres du parti avaient fait pour leur mère, dans la province du Hunan, et auxquelles officiaient des prêtres taoïstes. De plus, voir ce film, pour la délégation chinoise, aurait probablement signifié reconnaître l'existence de Taiwan.

Un exposé sur la littérature classique

Fermons cette parenthèse. Un écrivain chinois a pris la parole. Inconnu en France, M. Chien Chung-su n'en est pas moins l'un des écrivains les plus importants du vingtième siècle. L'un des plus originaux aussi par son ton sarcastique, son art de la description, la vérité de ses personnages. Son plus célèbre roman, *la Forteresse assiégée*, paru en 1946, a disparu depuis longtemps de la circulation et n'a de chances de revoir le jour que copieusement expurgé, à cause, notamment, de ses passages érotiques. Ancien boursier d'Oxford, il est certainement de tous ses contemporains celui qui connaît le mieux la littérature occidentale.

Dans un bref exposé sur « Les études littéraires classiques », M. Chien Chung-shu, à l'instar de ses collègues, a fait preuve d'une grande décontraction et d'une étonnante facilité de parole. Il a rappelé que la littérature ancienne suscitait toujours un intérêt extraordinaire, comme en témoignent les queues interminables qui se forment devant les librairies dès que reparaissent un roman traditionnel, une anthologie de poésie classique, ou même, comme ce fut le cas récemment, la traduction des pièces de Shakespeare. A aucun moment il n'a cité Mao. Parler de littérature sans même mentionner *les Causeries sur la littérature et l'art tenues à Yenan* peut paraître d'une singulière audace. En revanche, les citations d'auteurs comme René Wellek, F. Grillparzer, Vico, De Sanctis, étaient assez inattendues. M. Chien a souligné que, si l'approche marxiste était la tendance principale pour aborder les œuvres littéraires, il y en avait d'autres : l'analyse formelle, la critique impressionniste, l'investigation biographique, ajoutant qu'aujourd'hui on savait aussi s'inspirer des travaux d'auteurs non marxistes. Les théories littéraires, qui, autrefois, n'intéressaient que les étudiants de littérature étrangère, font désormais partie des préoccupations des critiques, avec, en premier lieu, l'étude de la typologie des personnages, du rapport entre la littérature et la réalité qu'elle décrit (théorie du reflet), des contradictions entre la forme et le contenu d'une œuvre.

En écoutant cet homme intelligent et exubérant, on avait le sentiment que, après ces dix dernières années de totale frustration culturelle, le monde des idées commençait à revivre.

Comprendre la Chine moderne, c'est « bien sûr » s'interroger sur son passé. M. Ting Wei-chih, historien de la philosophie, a fait une communication très complète sur « Les métamorphoses du confucianisme ». Il a retracé l'évolution de ce courant de pensée, qui a dominé la société chinoise pendant deux mille ans, depuis son origine (Ve siècle av. J.-C.) jusqu'au Mouvement du 4 mai 1919. De façon véhémente, il a condamné l'ensemble de la doctrine confucéenne et ses prolongements et conclut que « *la liquidation de cette idéologie empoisonnée demeurait une tâche importante du combat du peuple chinois* ».

Une ignorance avouée

Le quatrième orateur chinois de ce congrès, M. Hsu Ti-hsin, est un économiste célèbre, qui, depuis 1949, occupe des fonctions importantes au sein du gouvernement. Son exposé sur « L'application des lois économiques dans la construction du socialisme » était d'ailleurs en tous points conforme aux articles de la presse officielle. Pour quelles raisons, d'autre part, a demandé M. Hsu, les pays socialistes, dont le système économique est objectivement le meilleur, n'ont-ils pas réussi à dépasser les pays capitalistes ? D'abord, parce que le niveau économique et culturel y était au départ beaucoup plus bas. Deuxièmement, l'application des lois objectives de l'économie socialiste requiert une connaisance et une maîtrise qu'il faut acquérir, comme disait Mao, en payant les pots cassés. Troisièmement, la Chine, après la libération, a eu à faire face au blocus extérieur et aux sabotages intérieurs. Dans les années 60, a commencé, à cause de Lin Piao, une période noire, qui s'est poursuivie jusqu'à la chute de la « bande des quatre ». Les conséquences de leur politique ont été incalculables du point de vue économique. M. Hsu a estimé qu'en 1974-1976, l'économie chinoise était au bord de la faillite.

Après ce sombre bilan, il a annoncé que la Chine abordait une nouvelle période de prospérité. En 1985, elle produira 400 millions de tonnes de grains et 60 millions de tonnes d'acier. En l'an 2000, elle figurera aux premiers rangs de l'économie mondiale.

De leur côté, les Chinois ont, pour la première fois, pu se rendre compte des différents centres d'intérêt des sinologues européens. « *Nous devons avouer*, a dit M. Chien Chung-shu, *notre ignorance presque totale des travaux des chercheurs européens, et cela est inexcusable. Si cette situation, dans les années passées, était peut-être inévitable, elle n'est heureusement pas insurmontable.* » A l'étranger, les membres d'une délégation chinoise se comportent avant tout comme les ambassadeurs de leur pays et les porte-parole du gouvernement en place, mais les contacts qui se nouent au cours de ces rencontres n'en demeurent pas moins essentiels, car ils contribuent à rompre l'épais silence qui, depuis si longtemps, s'était installé entre tous ceux qui, malgré leurs regards différents, ont en commun de vivre à l'heure de Pékin.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● L'ANCIEN COMMANDANT ALI MELLAH, condamné à mort en 1968 par la cour de sûreté de l'Etat pour avoir participé à la tentative de putsch du colonel Zbiri contre le président Boumediène, a été arrêté mardi 17 octobre à Alger, en même temps que quatre de ses complices (*le Monde* des 17 et 18 octobre). L'ex-commandant Mellah, dont la peine avait été commuée en détention à vie, et ses complices, s'étaient évadés le jeudi 12 octobre de la prison centrale de Berrouaghia, près de Médéa, à 140 kilomètres environ au sud d'Alger.

Espagne

● ENVIRON CINQ CENTS POLICIERS ont été mutés en dehors du Pays basque et cinquante-sept autres mis aux arrêts à la suite des manifestations de policiers hostiles au gouvernement, qui ont eu lieu samedi 14 octobre à Bilbao lors des obsèques de deux gardes civils assassinés par l'ETA (*le Monde* du 17 octobre). — *(Reuter.)*

Mali

● LE PROCES PUBLIC de quarante-trois officiers maliens accusés de « complot » s'est ouvert le 18 octobre à Bamako devant la Cour spéciale de sûreté de l'Etat. Ils répondent notamment de « *crimes d'attentat contre le gouvernement, de tentative de lever les troupes armées (et) d'offenses au chef de l'Etat* ». Ils avaient été arrêtés le 28 février 1978. Deux des trois principaux accusés, l'ex-lieutenant-colonel Kissima Doukara, ancien ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité, et l'ex-lieutenant-colonel Tiecoro Bagayoko, ancien directeur des services de sécurité, ont affirmé que leurs aveux avaient été extorqués sous la torture. Le premier a tenté sans succès de récuser la composition de la Cour en arguant que certains des assesseurs avaient assisté à des séances de tortures auxquelles il avait été soumis. — *(A.F.P.)*

Mexique

● QUARANTE-SIX PRISONNIERS POLITIQUES, dont douze femmes, doivent être libérés vendredi 20 octobre en vertu de la loi d'amnistie, a annoncé le ministère de l'intérieur. En comptant ces derniers, plus de cent cinquante détenus politiques auront été libérés au Mexique depuis la proclamation de l'amnistie par le président Lopez Portillo, au début du mois de septembre (*Le Monde* daté 3-4 septembre). — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● CENT DIX-NEUF NICARAGUAYENS sont actuellement réfugiés à l'ambassade du Venezuela à Managa, où ils ont demandé l'asile politique, a indiqué mercredi 18 octobre à Caracas M. Simon Alberto Consalvi, ministre vénézuélien des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● CENT CINQUANTE SYMPATHISANTS de la Fraction Armée rouge » ont manifesté mercredi soir 18 octobre, dans les rues de Hambourg, à l'occasion du premier anniversaire de la mort d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe, au matin du 18 octobre 1977 dans leurs cellules de la prison de Stuttgart-Stammheim. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● AU LENDEMAIN DE L'ANNONCE D'UN RAID, contre les bases de la guérilla au Mozambique (nos dernières éditions du 19 octobre), les autorités rhodésiennes ont révélé, jeudi, avoir lancé une opération en Zambie « *contre les camps à partir desquels se préparent les activités terroristes de l'organisation de M. Nkomo* ». Il s'agit de la troisième opération en Zambie annoncée par Salisbury depuis le début de la guérilla en 1972. — *(A.P.)*

Zaïre

● LE GENERAL MOBUTU a signé mardi 17 octobre, une mesure de grâce collective en faveur des détenus zaïrois à l'occasion du premier anniversaire de la mort de sa femme, Mama Mobutu.

L'ordonnance prévoit la remise totale des peines ne dépassant pas deux années de prison. Une réduction de deux ans est accordée aux détenus purgeant une peine supérieure à deux ans d'emprisonnement, exception faite des condamnations pour atteinte à la sûreté de l'Etat, vol à main armée, meurtre, assassinat et détournement de deniers publics. — *(A.F.P.)*



LA RÉVOLUTION AFGHANE EN MARCHE

I. — La lutte des clans

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Kaboul. — Des portraits du président du Conseil de la révolution et premier ministre, M. Mohammed Taraki, bien sûr, dans les locaux officiels et les boutiques, mais pas ou peu de banderoles portant des slogans politiques ; des fonctionnaires plus ponctuels et besogneux dans des bureaux mieux entretenus ; des hommes tout aussi nombreux que naguère accomplissant en public dans un profond recueillement le rite de la prière ; moins de vendeurs à la sauvette dans le bazar, inquiet de l'avenir, et que ne suffit pas à réconforter la visite d'un plus grand nombre de Soviétiques : toujours des curieux devant les vitrines de l'ambassade de Chine et du Centre d'information américain. Telles sont quelques-unes des premières images que remarque le visiteur, cinq mois après la révolution du 27 avril à Kaboul.

Alignés dans l'enceinte du Palais du peuple (l'ancien Palais royal), une quinzaine de chars pointent leurs canons vers le ciel. Encore en vigueur dans la capitale seulement — de 11 heures du soir au lever du jour, — le couvre-feu y est appliqué avec une rigueur martiale par de farouches soldats hazaras. Selon M. Taraki, pour 98 % la population soutient le régime, mais l'existence « d'ennemis de la révolution » conduit celui-ci à rester sur ses gardes. N'a-t-il pas connu trois purges en cinq mois ?

Début juillet, le numéro deux dans la hiérarchie installée au pouvoir après la révolution, le vice-président du Conseil révolutionnaire et vice-premier ministre, M. Babrak Karmal, fut écarté et nommé... ambassadeur à Prague. Dans la foulée, se virent affectés à la tête de missions diplomatiques plusieurs proches de M. Babrak : le ministre de l'intérieur, M. Noor Ahmed, son homme de confiance à Washington ; son amie, Mme Anahita Batebzab, ministre des affaires sociales, à Belgrade ; son frère, son neveu et un autre familier, respectivement à Islamabad, Londres et Téhéran. Ces affectations constituaient, bien sûr, des limogeages. Et elles furent si mal acceptées par les intéressés que c'est, dit-on à Kaboul, sous la menace, que M. Babrak dut prendre l'avion...

Considéré comme un marxiste dogmatique et une personnalité passionnée, M. Babrak est le chef du Parcham (le Drapeau), l'une des deux branches du mouvement communiste prosoviétique (en principe fondues dans le parti démocratique et populaire d'Afghanistan depuis 1977 et dont M. Taraki est le secrétaire général), qui renversa le régime républicain de M. Daoud. Toutes les personnalités éloignées appartiennent au Parcham.

Fin septembre, une note laconique du ministère afghan des affaires étrangères aux représentants à Kaboul des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Yougoslavie, de l'Iran et du Pakistan, les informait que l'ambassadeur de l'Afghanistan dans leur pays était démis de ses fonctions. Les intéressés n'avaient pas été informés auparavant de la décision. Seconde disgrâce.

D'autre part, le 20 août, le *Kaboul Times*, qui fait fonction de journal officiel, avait annoncé que le « camarade Taraki » avait pris la charge du ministère de la défense et était assisté dans cette tâche par le ministre des affaires étrangères, M. Hafizullah Amin, vice-premier ministre. Simultanément, était révélée la découverte d'un réseau intérieur *« d'éléments anti-populaires et anti-révolutionnaires »* comprenant notamment le lieutenant-général Abdul Qader, ministre de la défense, et le lieutenant-général Shahfoor, chef d'état-major, ainsi que le ministre du plan, M. Ali Keshtmand, et celui des travaux publics, le commandant Mohammed Shafi.

Comme M. Babrak, le général Qader est un personnage « vedette » de la révolution du 27 avril. C'est lui qui, pour l'essentiel, conduisit les opérations militaires contre le palais présidentiel, l'intervention de l'aviation, dont il avait la responsabilité, ayant été décisive. Il n'était pas, semble-t-il, affilié au Parcham, et ses relations avec M. Babrak étaient plutôt à couteaux tirés. Son éviction a confirmé la suprématie des « politiques » et singulièrement de la seconde branche du mouvement communiste, le Khalq — le peuple — sur l'armée.

Les Afghans eurent enfin quelques précisions sur les changements survenus à la tête de leur pays lorsque, le 23 septembre, le *Kaboul Times* publia, sur six pages, le fac-similé d'étranges « confessions » prêtées aux *« éléments attachés à la réaction et à l'impérialisme »*. (Certains des accusés n'en « confessaient » pas moins s'être dressés contre le régime parce qu'il s'était détourné du socialisme.) Le général Qader était présenté comme le pivot du « complot » tué dans l'œuf et qui devait avoir lieu, était-il encore « révélé », à la fin de l'Eid-el-Firth, le 4 septembre. Il aurait eu pour objectif de faire pression sur les dirigeants du Khalq afin de les amener à se prêter à un arrangement sur la base d'un partage égal des responsabilités entre les deux tendances. Les « comploteurs » envisageaient de provoquer simultanément des soulèvements en province, le ralliement du maximum de forces politiques à l'intérieur d'un front, le retour des personnalités exilées et révoquées, la proclamation d'une République populaire et démocratique d'Afghanistan (l'expression « populaire » ne figure pas dans sa désignation actuelle). Principal dirigeant de la conspiration, le général Qader aurait, toujours selon ces « confessions », été désigné chef de l'Etat et ministre de la défense.

Certes, il est permis d'accorder quelque vraisemblance à ces « révélations » et, en particulier, aux ambitions du général Qader, qui a pu vouloir jouer un jeu personnel. N'avait-il pas été dessaisi, en quelque sorte, de sa « victoire » en se retrouvant au cinquième rang dans la hiérarchie du régime du 27 avril ? Mais ces « confessions » n'ont-elles été divulguées qu'afin de permettre, *a contrario*, de justifier, devant l'« opinion » afghane la mise à l'écart des dirigeants du Parcham et des principaux rivaux du Khalq ? Bien des aspects de cette affaire restent obscurs et contradictoires. Les anciens ambassadeurs limogés étaient-ils notamment en position, et même désireux, de lancer une offensive conjointe avec le général Qader ?

L'esprit de communauté

La belle unité formée au sein du P.D.P.A. par les communistes pour s'emparer du pouvoir en avril a rapidement volé en éclats. La suprématie que s'est assurée le Khalq, tendance la plus modérée et pragmatique, mais se révélant tout autant fidèle que le Parcham à l'alliance avec Moscou, n'est pas seulement le résultat de désaccords idéologiques. Ceux-ci paraissent peser peu dans un mouvement qui se réclame du marxisme le plus sommaire face à l'âpreté de la lutte pour le pouvoir. Les membres du Parcham ont été éliminés parce qu'ils avaient réclamé une répartition des responsabilités moins à leur désavantage dans l'équipe dirigeante, les principaux postes étant contrôlés par le Khalq. M. Babrak pouvait difficilement accepter que son rival, M. Amin, lui aussi vice-premier ministre, mais également chargé des affaires étrangères, ait ainsi de plus larges responsabilités. Volontiers doctrinaires et « radicaux », les membres du Parcham auraient, semble-t-il, souhaité engager le pays plus résolument sur la voie révolutionnaire, alors que M. Taraki, bénéficiant d'un meilleur capital de sympathies que M. Babrak, considéré parfois comme un provocateur impétueux, cherche d'abord à consolider le nouveau régime.

Les affrontements politiques en Afghanistan, où domine l'esprit de communauté (ethnique, linguistique, tribale), revêtent traditionnellement l'aspect de luttes de clans, ont un caractère « viril », sont chargés d'intrigues et de ruses et débouchent parfois sur des vendettas. Les personnalités, toutes d'origine pachtoune, révoquées à l'étranger appartenaient non seulement à un même groupe politique, mais entretenaient entre elles des liens très étroits.

Quelle part les Soviétiques, qui avaient encouragé le rapprochement avant la révolution entre les deux branches du mouvement communiste, ont-ils pris dans les épreuves de force de ces derniers mois ? Sans doute étaient-ils en position, à Kaboul, de prodiguer des conseils. Apparemment, ils n'ont rien fait pour empêcher la mise à l'écart d'éléments ayant la réputation de leur être favorables. Ont-ils préféré la personnalité un peu modérée et rassurante de M. Taraki à la précipitation révolutionnaire d'un Babrak et au nationalisme gauchiste d'un Qader ? L'ancien ministre de la défense souhaitait, semble-t-il, que l'Afghanistan ne se lie pas complètement à l'U.R.S.S. et cherchait plutôt à restreindre la considérable influence *« du grand voisin du Nord »*.

Les Soviétiques, auxquels rien de ce qui se passe dans l'armée ne peut échapper, ont-ils éventé le projet de soulèvement parce qu'ils appréhendaient notamment qu'il débouche sur une aventure nationaliste dont ils auraient pu faire les frais ? Mieux vaut apparemment être assuré de l'appui de Moscou pour prendre ou conserver le pouvoir à Kaboul. Il sera intéressant de noter quels rapports l'U.R.S.S. maintiendra avec M. Babrak et ses amis, et, notamment, s'ils obtiendront asile dans un pays de l'Est.

Avec les purges, c'est tout un pan du régime du 27 avril qui s'est effondré. Seules trois personnalités liées, du moins par le passé, au Parcham demeurent au gouvernement : MM. Suleima Laeq (radio-télévision) — l'assassinat de son frère en avril par la police du régime fut la goutte d'eau qui provoqua la révolte des marxistes, — Bareq Chafehi (information et culture) et le commandant Watangar (vice-premier ministre et ministre de l'intérieur). Pour l'essentiel, le pouvoir est désormais détenu par les dirigeants du Khalq, MM. Taraki, qui garde la haute main sur le parti et l'Etat, et Amin. Combien de temps ce dernier acceptera-t-il de jouer le rôle d'un brillant lieutenant ? Formé aux Etats-Unis, mais partisan de l'alignement diplomatique sur les positions soviétiques, chargé naguère des relations entre le Khalq et l'armée, le vice-premier ministre et le ministre des affaires étrangères est une personnalité energique, autoritaire et ambitieuse. Sans doute a-t-il joué un rôle important dans les récents limogeages.

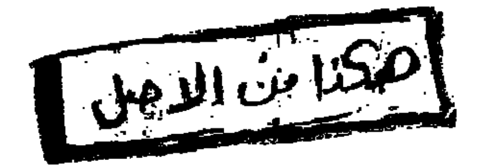
Après avoir massacré les principaux dirigeants irrédentistes de l'ancien régime, incarcéré une grande partie des membres de la nombreuse famille royale (1) de leurs serviteurs, sympathisants, notables, écarté environ huit cents militaires (depuis le grade d'adjudant), puis arrêté tous les révolutionnaires pouvant le menacer plus directement, M. Taraki a fait table rase. Combien y a-t-il actuellement de prisonniers politiques ? « Moins d'une centaine », a affirmé récemment M. Amin. Les autorités ont indiqué avoir remis en liberté neuf mille prisonniers condamnés avant la révolution. Est-ce pour faire place à un nombre sensiblement égal de détenus ? Les *« comploteurs seront assurément jugés »*, a dit encore M. Amin, mais c'est *« au conseil révolutionnaire de décider à quel moment »*. Le seront-ils vraiment ? Des femmes et des enfants sont maintenus en détention *« pour les mettre à l'abri de la vindicte populaire »*, a-t-il ajouté.

Les mutations et promotions se poursuivent au sein de l'Etat et des organismes publics. Les hommes qui accèdent aux responsabilités sont jeunes et inexpérimentés — certains ont suivi une formation en U.R.S.S. — membres ou proches du Khalq, la majorité d'entre eux sont pachtouns (Afghans de race qui ont toujours dominé la vie publique) bien que le nouveau régime, pour d'évidentes raisons politiques, favorise, par la presse, la radio, à l'occasion du recensement de populations, l'expression des particularismes linguistiques et ethniques. Parallèlement, les Afghans sont appelés dans les bureaux, entreprises et villages à se mobiliser pour dénoncer les « traîtres » et témoigner publiquement leur soutien au gouvernement et à son chef qualifié par la presse du *« plus grand leader révolutionnaire et héroïque »*.

(1) En fait, le régime révolutionnaire semble avoir fait une distinction entre les membres de la famille de l'ancien roi Zaher Shah et du président Daoud considérés comme des usurpateurs, qui ont été arrêtés, et les descendants du roi réformateur Amanullah qui ont été laissés en liberté.

Prochain article :

ALIGNEMENT SUR LE « GRAND VOISIN DU NORD »



EUROPE

Belgique

M. VANDEN BOEYNANTS VA TENTER DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Chargé par le roi, le 18 octobre, de former le nouveau gouvernement, M. Paul Vanden Boeynants présidera peut-être un gouvernement provisoire, un cabinet de transition qui vivrait moins d'un mois et qui se contenterait d'obtenir un accord des partis sur la prochaine révision constitutionnelle. Des élections anticipées auraient alors lieu avant Noël.

Le souverain, pense-t-on, a fait appel à M. Vanden Boeynants après avoir en vain demandé à M. Martens, le président des sociaux-chrétiens flamands, de former le nouveau gouvernement, mais ce groupe, le C.V.P., reste intraitable : « *Notre premier ministre ne peut être que M. Tindemans.* »

Quant à M. Outers, ministre de la coopération et chef de file du F.D.F. bruxellois (francophone), il a dit clairement que le cabinet que formerait éventuellement M. Vanden Boeynants devait avoir pour tâche essentielle la réforme complète de l'État sans tenir compte des réserves ou des scrupules des osciaux-chrétiens flamands. « *S'il n'y avait pas d'accord possible sur ce point*, a dit M. Outers, *un futur gouvernement ne pourrait avoir pour objectif que de dresser la liste des points de la Constitution à réviser et ce, pendant une période très courte, c'est-à-dire inférieure à un mois.* »

Cette situation confuse pourrait avoir aussi des répercussions sur le scrutin européen de juin 1979. La loi électorale n'a pas encore été votée et ne pourra sans doute pas l'être dans les prochains mois. L'Europe pourrait-elle alors aller aux urnes sans la Belgique, le pays qui héberge les institutions européennes ?

PIERRE DE VOS.

LE PARTI SOCIALISTE SE SCINDE EN DEUX

Le parti socialiste belge va se scinder en deux fédérations, l'une francophone (P.S.B.), l'autre flamande (B.S.P.), comme ce fut le cas, avant lui, pour les sociaux-chrétiens et les libéraux. Les deux ailes du P.S. seront présidées par MM. André Cools (francophone) et Karel Van Miert (néerlandophone).

La scission a été provoquée par la question des droits de la région de Bruxelles dans un futur découpage de la Belgique en trois parties autonomes : la Flandre, la Wallonie et la région bruxelloise. Les socialistes flamands n'acceptent pas non plus les propositions des socialistes wallons de placer le crédit et l'éducation nationale sous la responsabilité des régions.

Le congrès national du parti, prévu pour le 28 octobre, sera remplacé par des congrès séparés. Les deux fédérations coopéreront désormais au sein du Parlement européen et de l'Internationale socialiste. — *(A.F.P.)*

Portugal

Des personnalités françaises lancent un appel en faveur des militants d'extrême gauche emprisonnés

Le « *Comité de soutien aux militants antifascistes détenus au Portugal* » (1) a indiqué mercredi 18 octobre au cours d'une conférence de presse à Paris que trente-huit militants d'extrême gauche étaient actuellement emprisonnés au Portugal. La plupart appartiennent au Parti révolutionnaire du prolétariat (P.R.P.) et ont été arrêtés le 20 juin dernier au cours d'une *rafle* spectaculaire opérée à travers le pays par la police dans les milieux d'extrême gauche. Les trois principaux dirigeants du P.R.P., Mme Isabel do Carmo, médecin et directrice du journal *Pagina um* et MM. Carlos Antunes et Pedro Goulart, figurent parmi eux.

Me Antoine Comte, avocat au barreau de Paris, a indiqué qu'aucun fait précis n'avait été retenu officiellement contre les personnes arrêtées, à l'exception de deux d'entre elles, accusées de détention d'armes. Le code portugais de procédure pénale, qui date de l'ère salazariste, prévoit en effet que, pendant l'instruction dite « préparatoire », qui peut durer jusqu'à quatre-vingt-dix jours, le dossier n'est pas communiqué à la défense.

Il semble que certains détenus soient soupçonnés d'avoir participé à des hold-up, et que les dirigeants du P.R.P. soient accusés de « responsabilité morale » dans l'activité des premiers. Plusieurs détenus se sont plaints d'avoir été l'objet de sévices.

Mme Isabel do Carmo et M. Carlos Antunes ont joué un rôle important à la tête des « Brigades révolutionnaires » (B.R.) en organisant à partir de 1971 des attentats contre des bases de l'OTAN. Liés organiquement, le P.R.P. et les B.R. avaient décidé après la révolution du 25 avril 1974 de suspendre leurs actions clandestines. Les B.R. sont retournées à la clandestinité en novembre 1975, en reprenant leur autonomie par rapport au P.R.P.

Le comité a lancé un appel au président de la République portugaise demandant la cessation des poursuites contre les trente-huit militants détenus.

(1) Comité formé par une soixantaine de personnalités de la gauche française et présidé par M. Claude Bourdet, un des fondateurs du P.S.U.

Adresse : docteur Maugendre, 244, boulevard Raspail, 75014 Paris.

LES PARTIS REPROCHENT AU GOUVERNEMENT DÉMISSIONNAIRE D'OUTREPASSER SES POUVOIRS

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Une forte augmentation des prix, touchant en particulier l'essence, le fuel et le gaz de ville, doit être décrétée très prochainement par le gouvernement démissionnaire de M. Nobre da Costa. La nouvelle, publiée avec de gros titres par presque tous les quotidiens du soir de la capitale, le mercredi 18 octobre, a suscité de vives réactions dans la population et de longues files d'attente se sont formées auprès des pompes à essence. Ce projet a été condamné par presque tous les partis politiques.

Après la décision prise par le ministre de l'agriculture de rendre à leurs anciens propriétaires un certain nombre de terres dans l'Alentejo, qui étaient occupées par des ouvriers agricoles depuis 1975, ce projet ne fait qu'augmenter les critiques à l'égard d'un gouvernement qui devait se contenter de gérer les affaires courantes.

Le P.S. et le P.C.P. considèrent que le cabinet de M. Nobre da Costa va au-delà des pouvoirs qu'il est en droit d'exercer. Reçu à Sao-Bento, siège du gouvernement, M. Cunhal, secrétaire général du parti communiste, a estimé qu'un tel comportement pourrait provoquer « *une grave instabilité politique et sociale* ». Des députés socialistes et communistes ont violemment critiqué mardi 17 octobre le gouvernement, qui, selon le président du groupe parlementaire du P.C.P., continuerait à appliquer un programme qui a été rejeté par l'Assemblée nationale au mois de septembre dernier. — J. R.

Italie

L'« interrogatoire » d'Aldo Moro est rempli de remarques acerbes à l'égard de la classe politique

Rome. — Le débat parlementaire sur l'affaire Moro s'ouvrira le mardi 24 octobre à la Chambre des députés. Il sera marqué par la publication de l'« interrogatoire » de l'ex-président de la démocratie chrétienne, un texte dactylographié d'une cinquantaine de pages découvert à la fin de septembre chez des terroristes milanais. Aucun des principaux partis de la majorité — démocrate-chrétien, communiste, socialiste — n'entend utiliser ce brûlot pour déclencher une crise gouvernementale. On s'attend même à un vote unanime pour désamorcer l'affaire.

Le ministère de l'intérieur nie formellement que le texte ait été « manipulé » avant publication, comme l'affirme le quotidien d'extrême gauche « Il Manifesto ». La version remise à la presse serait identique à celle que le magistrat instructeur a entre les mains. Elle n'apporte, rappelons-le, aucune révélation importante. L'otage y montre surtout sa propre crainte devant la mort et son amertume à l'égard d'une classe politique qui semble l'abandonner. Rien ne permet d'affirmer que les ravisseurs ont retranscrit fidèlement ses propos. On y reconnaît toutefois la marque de l'ancien président de la D.C., même si l'acidité de certaines notations surprend.

Aldo Moro affirme : « Je n'ai fait l'objet d'aucune coercition personnelle, je suis en pleine possession de mes facultés intellectuelles et de ma volonté. » Persuadé apparemment qu'il va être libéré, l'otage vante la « générosité des Brigades rouges », et annonce sa démission de la démocratie chrétienne. Pour le reste, voici quelques extraits de cet « interrogatoire » dans lequel Aldo Moro s'attaque davantage aux hommes qu'aux institutions.

Des extraits du document

● M. ANDREOTTI, PRESIDENT DU CONSEIL : « *Un metteur en scène froid, impénétrable, sans aucun doute ni frémissement, sans jamais un moment de piété humaine, voilà M. Andreotti. Les autres sont tous les exécuteurs obéissants. (...) Il lui manque la sagesse, la flexibilité, la limpidité des rares démocrates chrétiens qui existent au monde. Il n'es tpas de ceux-là. Il durera un peu plus mais passera sans laisser de trace.* »

● M. BERLINGUER, SECRETAIRE GENERAL DU P.C.I. :

De notre correspondant

« *Tous mes vœux aussi à M. Berlinguer, qui aura* (en M. Andreotti) *un partenaire versatile et de grande valeur. (...) Il laisse mourir le stratège de l'attention au parti communiste et le réalisateur unique d'une entente entre démocrate schrétiens et communistes.* »

● LA DEMOCRATIE CHRETIENNE : « *Il me reste à constater la complète incompatibilité avec la D.C. Je renonce à toutes les charges, j'exclus toute candidature future, je démissionne de la D.C., je demande au président de la chambre de me transférer a ugroupe mixte.* »

● L'INTRANSIGEANCE DES PARTIS A SON EGARD : « *Pour les communistes, la rigueur, le refus d'être flexibles et humains est un certificat de conduite irréprochable. Pour la D.C., c'est une bonne affaire.* »

● LE SCANDALE LOCKHEED : « *Il est le fruit du 20 juin 1976, de l'indiscutable succès communiste* (aux élections). *C'est une nouvelle phase politique dans laquelle la volonté communiste de propreté et de clarté ne pourra plus être balancée par la volonté de la D.C. ou, si on veut être encore plus précis, par les accords de la D.C. avec les autres partis et notamment avec le parti socialiste. En réalité, le 20 juin n'est pas seulement la fin de l'hégémonie de la D.C. : c'est aussi la fin de son système d'alliance qui ne peut plus être reconstitué.* »

● LA STRATEGIE DE LA TENSION (1969-1974) : « *Je n'ai pas cru un seul instant à la « piste rouge ». Elle était visiblement noire, comme on l'a rapidement reconnu. (...) Je suis convaincu que* (les initiatives de cette stratégie) *ont été plus étrangères que nationales. A part des responsabilités extérieures, on ne peut pas ne pas constater des indulgences et des connivences de certains organes de l'État et de la D.C.* »

● LE PROCHE-ORIENT : « *Dans ce domaine, l'Italie se trouve souvent en difficulté en raison des pressions américaines, lesquelles tiennent peu en compte les intérêts de notre pays et, hormi toute question de justice, de la grande mer arabe dans laquelle se trouve accroché Israël, tout puissant qu'il soit. (...) Nous avons nié que la guerre de Six jours puisse être considérée comme une crise de l'OTAN et d'appui qui nous étaient demandés pour les fournitures à Israël. (...) La nouvelle orientation pro-arabe continue à être mal digérée par les Américains, « surtout par Kissinger », qui cultive une animosité pour l'Italie et pour ma propre personne.* »

ROBERT SOLÉ.



LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ANDORRE

POINT DE VUE

Trois coprinces au rendez-vous

par HENRI NOGUÈRES

Les vallées d'Andorre sont le théâtre d'une rencontre exceptionnelle.

Pour la première fois, se trouvent réunis sur le sol andorran le président de la République française et l'évêque espagnol de la Seu d'Urgel qui exercent conjointement sur l'Andorre, en se fondant sur une sentence arbitrale rendue il y a sept cents ans, une cosuzeraineté de caractère féodal dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle apparaît, en ce dernier quart du vingtième siècle, comme curieusement anachronique.

C'est justement pour célébrer le sep centième anniversaire de l'« acte de paréage » ayant établi en 1273 cette double souveraineté que cette *rencontre historique* a été organisée.

L'important n'est pas que le chef de l'Etat républicain français et un prélat espagnol aient l'occasion *d'échanger, devant micros et caméras,* quelques banalités fleuries sur leur commune mission historique : Georges Pompidou, immédiat prédécesseur de Valéry Giscard d'Estaing et Mgr Marti-Alanis, aujourd'hui encore évêque d'Urgel, en avaient déjà fait autant à Cahors, il n'y a même pas dix ans... L'important est que, cette fois, ce soit en Andorre même que se rencontrent les deux coprinces. Car du même coup, par la force des choses, ceux-ci ont à leurs côtés un troisième coprince : le peuple andorran qui, chez lui, est la puissance invitante.

Les Andorrans célèbrent d'autant plus volontiers un si lointain anniversaire qu'il leur sera plus ouvertement démontré que le double parrainage, établi en 1 278, peut s'exercer en 1978 sans porter atteinte à l'exercice d'une souveraineté populaire qu'ils souhaitent, chaque jour un peu plus, pouvoir librement affirmer.

Il n'est d'ailleurs que se pencher sur le texte sept fois centenaire du paréage de 1 278, d'analyser les caractéristiques très particulières du « pactisme » féodal catalan, pour constater que, si le « troisième coprince » se contente aujourd'hui de revendiquer sa part de souveraineté, il ne rompt pas avec la tradition : il entend, au contraire, rétablir un équilibre qui peut seul permettre de la prolonger et de la préserver.

L'acte de paréage de 1278

C'est bien une sentence arbitrale qui a été rendue « probablement à la Seu d'Urgel et certainement le 8 septembre 1278 » par un collège d'« amiables compositeurs » ecclésiastiques et laïcs, dont les plus notables étaient le roi Pierre d'Aragon et Jacbert, évêque de Valence. Ce tribunal arbitral avait été constitué afin de mettre un terme aux graves dommages résultant de l'état de guerre qui existait depuis longtemps déjà, à propos de l'Andorre, entre Roger Bernat III, comte de Foix, vicomte de Castelbo, Caboet et autres lieux, et Père d'Urg, évêque d'Urgel.

Des hommes avaient été tués, blessés, estropiés, des châteaux forts avaient été détruits — sans parler, devaient ajouter les arbitres, de bien d'autres *« inénarrables maléficis »*. Il n'était que temps d'arrêter le massacre... Et puisque la pomme de discorde était l'Andorre, sur laquelle chacun des deux belligérants prétendait détenir des droits, pourquoi ne pas les renvoyer dos à dos en partageant ces droits entre eux, équitablement ? La sentence établit donc entre le comte et l'évêque un « paréage » (en catalan *pariatge*), terme de jurisprudence féodale dérivé du latin *par* (égal, pareil) et dont Littré donne cette définition : *« Egalité de droit et de possession que deux seigneurs avaient par indivis dans une même terre. »*

Dans un ouvrage tenu pour un classique puisqu'on le désigne, suprême consécration, par le nom de son auteur : « le » Brutails (1), on peut lire cette appréciation critique : *« Le paréage de 1278 est encore invoqué ; on en exagère même singulièrement la portée et la persistance. (...) Il ne saurait être question de souveraineté dans cet acte où aucun souverain ne figure comme partie. »*

Le fait est cependant que les arbitres de 1278, en partageant l'autorité législative et judiciaire et les pouvoirs militaires entre le comte et l'évêque, ont reconnu à ceux-ci des droits seigneuriaux sur l'Andorre. Mais l'Andorre, par sa population, sa langue et sa culture, faisait partie au treizième siècle — et fera longtemps encore partie, — d'un petit monde à part dans l'Europe occidentale féodale : le monde catalan.

Le « pactisme » catalan

Le « pactisme » catalan tel que l'a analysé Jaume Vincens I Vives dans son admirable *Noticia de Catalunya* est original, spécifique, et, puisque l'on va, dans quelques jours, prétendre que l'horloge andorrane s'est arrêtée au treizième siècle, il est important pour l'Andorre de savoir sur quoi reposaient les relations féodales entre peuple et seigneur selon les critères du « pactisme » catalan.

La caractéristique principale du pactisme, nous dit J. Vicens I Vives, est d'être opposé par essence, par philosophie, au césarisme. Dès lors qu'intervient le pacte, s'établit un échange. Et puis le pacte est un contrat, il implique, aussi bien de la part du vassal que du suzerain, une certaine liberté : liberté de contracter, avec toutes les obligations réciproques, synallagmatiques, que cela entraîne. Le peuple, qui sait bien à quoi il s'engage, conclut donc librement un pacte avec un souverain dont il accepte la « présidence » (il ne faut pas parler de monarchie, dira le moine Eximenis, cité par J. Vicens I Vives) parce qu'il préservera les franchises « els furs », et gouvernera libéralement la communauté. Si l'un *ou l'autre* ne respecte pas ses engagements, le pacte est rompu de plein droit.

Le rapport ainsi établi est un rapport de personne à personne et non du seigneur au fief, non de l'homme à la terre. Du même coup, si on pousse à l'extrême la logique du système — et il se trouvera des Catalans, aux seizième et dix-septième siècles, pour aller jusque-là, — le pacte devra être réaffirmé, renouvelé, à chaque changement de personne, sinon, il deviendra caduc et le seigneur ne pourra nommer ni délégué ni fonctionnaires.

En sept siècles...

Le point de départ, c'est donc, dans le cadre général du pactisme catalan, le partage — le paréage — de 1278 reconnaissant à l'Andorre deux coseigneurs : « la mitre d'Urgel » et les comtes de Foix.

L'évêque d'Urgel est au rendez-vous, comme si rien n'était changé *depuis sept siècles... Par contre, le* président de la République n'étant pas « d'Estaing, de Foix et autres lieux », sa présence, en qualité de coprince, appelle une explication. La voici : par le jeu combiné des mariages et des héritages, les droits que les comtes de Foix tenaient eux-mêmes des vicomtes de Caboet et de Castelbo sont passés à la maison de Navarre, puis, lorsque Henri III de Navarre, *qui était déjà* Henri II de Foix, est devenu Henri IV de France, ces droits sont revenus à la couronne de France. Le président de la République étant — plus que le comte de Paris, n'en déplaise à celui qui, naguère, rédigea la manchette de *l'Action française* — l'héritier des *« quarante rois qui, en mille ans, firent la France »*, c'est à ce titre qu'il doit d'être *en personne*, pendant la durée de son mandat présidentiel, le coseigneur d'Andorre. A ce titre, il reçoit, les années impaires, un tribut de *960 francs : la* « questia ». *C'est* d'ailleurs en raison de l'origine purement féodale des liens rattachant l'Andorre non à la France, mais à la personne *du chef de* l'Etat français, que les républicains de 1793 refusèrent catégoriquement de recevoir les Andorrans et leur tribut.

Dès 1806, Napoléon *devait rétablir* la *tradition* féodale. Elle n'a plus jamais été interrompue... Mais elle n'a pas été toujours admise dans son esprit, ni respectée dans sa lettre.

En effet, de même que l'autre coseigneur ou coprince n'est ni le pape ni l'Etat espagnol, le coseigneur héritier des droits reconnus aux comtes de Foix n'est pas l'Etat français. C'est une situation juridique que certains, au Quai d'Orsay ou à la préfecture des Pyrénées-Orientales, acceptent mal. Comme ils acceptent mal, d'ailleurs, l'absolue égalité des droits entre la mitre et l'Elysée.

L'Andorre aujourd'hui...

Il fallait évoquer le cadre médiéval dans lequel s'inscrivent encore — pour combien de temps ? — les institutions andorranes avant d'analyser, de façon très cavalière, la situation présente.

Placés au sommet de l'organigramme andorran, les deux coprinces sont assistés, chacun, par deux représentants : un délégué permanent et, sur place, un viguier. Tandis que le vicaire général du diocèse de la Seu d'Urgell est, auprès de l'évêque, le délégué permanent de la « mitre », le préfet des Pyrénées-Orientales s'est vu confier depuis 1884 la délégation permanente du chef de l'Etat français. En fait, le préfet de Perpignan subdélègue ses pouvoirs, en matière andorrane, à un fonctionnaire. Pratique aujourd'hui contestée — et d'autant plus contestable que ce fonctionnaire est le même depuis vingt ans, ce qui a conduit Pierre Viansson-Ponté à constater ici-même (2) :

« Les présidents se succèdent, les préfets changent, lui il reste. Il connaît tous les dossiers, peut à sa guise ouvrir celui-ci et fermer, oublier même celui-là. Ses décisions, en particulier pour l'examen des recours (d'un citoyen ou d'une paroisse contre le conseil, etc.) sont sans appel. »

Les deux viguiers, qui tous deux résident en Andorre, assurent la liaison permanente avec les organismes andorrans. Ces organismes, dont la compétence se limite encore — pour combien de temps ? — aux affaires municipales et administratives, comprennent un mini-Parlement : le conseil général des Vallées, et un exécutif, issu du conseil général : le syndic procureur général assisté d'un vice-syndic. C'est, bien évidemment le conseil général des Vallées qui, depuis l'éveil de la population andorrane et l'apparition de ses premières aspirations démocratiques, est toujours apparu comme l'instrument naturel de l'évolution institutionnelle.

En 1866, pour venir à bout de la « revolucio » qui avait marqué cet éveil, les deux coprinces ont promulgué une première « Llei de reforma », étendant à tous les chefs de famille andorrans un droit de vote, jusqu'alors réservé à quelques privilégiés, choisis parmi les plus riches.

En 1933 — suivant de peu l'avènement de la République espagnole et l'autonomie de la Catalogne, — une nouvelle étape est franchie avec l'institution du suffrage universel, accordé à tous les Andorrans de sexe masculin. En 1970, enfin, le droit de vote a été étendu aux femmes qui, depuis 1973, sont, en outre, devenues éligibles.

On pourrait penser qu'ainsi, sagement, prudemment, en effectuant en plus d'un siècle une partie seulement d'un parcours dont la France a estimé qu'il pouvait être accompli jusqu'au bout en quelques jours ou en quelques semaines par la quasi-totalité des populations de son empire colonial, l'Andorre a accédé — en attendant mieux — à la démocratie interne.

La réalité est bien différente dans la mesure où le mode de désignation des membres du conseil général prévoit l'élection de quatre conseillers pour chaque paroisse, et où la répartition de la population entre les différentes parroquies andorranes n'est plus ce qu'elle pouvait être au haut Moyen Age — ni même ce qu'elle était restée en 1866.

Il y a quelques mois, l'Andorre ne comptait encore que six paroisses. Certaines assuraient, avec soixante voix, l'élection de quatre conseillers sur vingt-quatre. En revanche, une seule — regroupant, il est vrai, la quasi-totalité de la population ouvrière — rassemblait 70 % de la population et 54 % du corps électoral...

Depuis le 14 juin dernier, venant à bout de l'obstruction menée depuis dix ans, pour maintenir en place un syndic mal élu, par le délégué du préfet de Perpignan, une première victoire a été remportée avec la création d'une septième paroisse. C'est mieux que rien, sans doute, mais c'est encore loin d'être suffisant, et il faut bien que quelqu'un ose dire ce 19 octobre, parlant aux deux coprinces, que le Très Illustre Syndic Procureur général des Vallées tient ses pouvoirs d'un conseil général qui ne pouvait valablement représenter, selon les règles élémentaires de la démocratie, le « troisième coprince... »

... et demain

Imaginer ce que sera l'Andorre revient, tout simplement, à se demander si, dans les mois qui viennent, le peuple andorran verra se réaliser ses principales et ses plus pressantes aspirations.

Ces aspirations, il suffit de les énumérer pour mesurer à quel point elles sont raisonnables, modérées — et pour s'étonner qu'elles n'aient pas encore été satisfaites par les deux « coprinces ».

Qu'un petit peuple uni par une langue, une culture, des traditions, et si longtemps cantonné dans ses vallées par les verrous naturels et politiques qui les ferment, soit aujourd'hui conscient de son identité et souhaite voir reconnaître sa souveraineté, il n'y a rien là, semble-t-il, qui soit de nature à choquer l'auteur de *Démocratie française* ou un petit prince de l'Eglise postconcilliaire, citoyen d'une Espagne sur le chemin du retour à la démocratie.

Que la fidélité aux principes mêmes du pactisme catalan conduise ce petit peuple à exiger des héritiers d'une suzeraineté féodale qu'ils ne se substituent pas des Etats, au mépris des règles qu'ils invoquent, et qu'ils ne délèguent leurs pouvoirs qu'à des représentants irréprochables, il n'y a rien là qui puisse prêter le flanc à la critique.

Une fois admis ces préalables, le peuple andorran, interlocuteur nécessaire de tout dialogue portant sur son propre destin, sera en droit de formuler un certain nombre d'exigences.

Il a le droit d'exiger que ceux qui parlent en son nom puissent valablement le faire : il y a trop longtemps que, par le jeu des « bourgs-pourris » le conseil général des Vallées est plus « illustre » que représentatif. Trop longtemps que, du même coup, la syndicature est restée entre les mains d'une riche et puissante famille qui a pu contrôler, d'autant mieux, l'économie du pays qu'elle en dirigeait aussi l'administration.

Et il a le droit d'exiger que soit garantie l'objectivité de la justice. Ce jour-là cessera enfin cette connivence qui a si longtemps rendu possibles, au mépris des lois, des spéculations fâcheusement symbolisées par « la fameuse pergola, cette bastille andorrane » dont on pouvait craindre, il y a peu de jours encore, qu'elle ne connaisse jamais « son 14 juillet » (3).

Arrêtons là ce cahier de doléances : c'est aux Andorrans eux-mêmes qu'il appartient de le compléter, notamment en ce qui concerne leur représentation internationale. Mais nous avons, nous aussi, notre mot à dire puisque M. Giscard d'Estaing n'est, après tout, « coprince » en Andorre que parce qu'il est président à Paris... Beaucoup de Francais seront donc d'accord, je l'espère — même s'ils ne sont pas liés aux Catalans d'Andorre comme certains d'entre nous peuvent l'être par une langue et par une culture, — pour formuler, le jour même de ce voyage princier et présidentiel, ce simple souhait : puisque aussi bien l'Andorre est, aujourd'hui, engagée dans l'irréversible processus qui doit la conduire à mieux assumer son propre destin, nous attendons du président de la République française qu'il n'apparaisse pas, aux yeux du peuple andorran, comme un prince féodal à qui il faut toujours arracher de haute lutte les droits, les libertés et les franchises.

(1) J.-A. Brutails, *la Coutume d'Andorre*, Paris, 1904 (deuxième édition « Editorial Casal I Vall », Andorra-la-Vella.

(2) « L'Etat et la pergola », *le Monde* daté 30-31 juillet 1978.

(3) Article cité.

هكذا من الاصل

ANDORRE

Le Monde

politique

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING A PERPIGNAN

« Le Roussillon trouvera d'importants avantages à l'ouverture des frontières »

déclare le chef de l'État

Perpignan. — Le président de la République a fait étape mercredi soir 18 octobre dans un département où le giscardisme, greffé sur une tradition radicale et socialiste par M. Paul Alduy, député (U.D.F.) des Pyrénées-Orientales, maire de Perpignon, est une plante encore jeune qu'il faut traiter avec soin. C'est pourquoi, sans doute, les autorités avaient redoublé de précautions pour isoler du reste de la ville le quartier de la préfecture et de la mairie, où n'étaient admis que les porteurs d'une carte d'invitation tricolore et les groupes folkloriques ou sportifs requis pour saluer le chef de l'Etat.

Barrages de police, rues verrouillées par des chicanes, alignements de C.R.S., donnaient à penser qu'on pouvait s'attendre au pire. En fait, syndicats et partis de gauche avaient appelé à manifester à environ 300 mètres de la préfecture contre le chômage et les difficultés économiques de la région. Quelques centaines de personnes ont répondu à cet appel. Dans une autre partie de la ville, une manifestation d'ampleur équivalente était organisée par les syndicats agricoles.

Arrivé à 18 heures à l'aéroport, M. Giscard d'Estaing, qu'accompagnaient MM. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, et Jacques Dominati, s'est rendu à la préfecture. Il en est sorti peu après pour gagner à pied l'hôtel de ville. Au long du parcours, alors que de puissants haut-parleurs diffusaient une musique militaire, le président de la République a été salué par de jeunes élèves des écoles de rugby de Perpignan et de Saint-Estève, des majorettes et des troupes de danseurs catalans. Plusieurs orchestres étaient disposés devant l'hôtel de ville sur une petite place éclairée par des projecteurs, où M. Giscard d'Estaing a été acclamé par deux cents à trois cents personnes.

Le chef de l'Etat a prononcé, dans une des salles de la mairie, un discours retransmis à l'extérieur. Il a rappelé qu'il était venu à Perpignan lors des campagnes électorales de 1969 et de 1974. *« Ici plus qu'ailleurs,* a-t-il dit, *on peut comprendre que la grande évolution dans laquelle est*

De notre envoyé spécial

entrée la société française n'exclut pas la diversité. » M. Giscard d'Estaing a rappelé son souhait que « *la grande tradition du socialisme humaniste, celle qui conjugue la recherche de la justice et la passion de la liberté, participe à la vie publique de la France* ». Il a rendu hommage à M. Alduy, ancien membre de la S.F.I.O. et du parti socialiste, et félicité de la *mission d'études* sur la représentation consulaire de la France que le premier ministre a confiée au député des Pyrénées-Orientales.

Après avoir annoncé la promotion du centre universitaire de Perpignan — qui compte trois mille étudiants — au rang d'université, le président de la République a abordé le principal sujet de préoccupation du département et de la région : l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. Il a rappelé les grandes orientations du plan de développement du grand Sud-Ouest : développement prioritaire des ressources locales, promotion des hommes et des femmes par une politique de formation et d'emploi, aide aux entreprises industrielles, agricoles, commerciales et artisanale, et développement des moyens de communication. « *Dans le cas particulier du Roussillon,* a déclaré M. Giscard d'Estaing, *un des objectifs du plan sud-ouest sera d'adapter l'économie départementale aux nouvelles perspectives offertes par l'élargissement de la Communauté européenne et de dissiper les inquiétudes que celui-ci suscite.* »

Au sujet de cet élargissement proprement dit, le chef de l'Etat a présenté trois remarques : « *La première,* a-t-il dit, *c'est que la capacité concurrentielle des pays candidats, qui est réelle dans certains domaines, et à laquelle nous devons attacher la plus grande attention, ne doit pas être surestimée (...) La deuxième observation, c'est qu'il ne faut pas se tromper de concurrent : le principal défi vient de nos partenaires actuels au sein de la C.E.E. Pour nos industriels, le risque n'est pas tant de voir les Espagnols envahir nos marchés, puisqu'ils disposent à l'heure actuelle d'un accord qui leur donne des avantages supérieurs à ceux de l'adhésion que de voir les Allemands, les Italiens et les Néerlandais conquérir avant nous les marchés espagnols et s'y installer à notre place. Enfin, c'est ma troisième remarque — Perpignan et le Roussillon trouveront d'importants avantages à l'ouverture des frontières. Le Roussillon était séparé de l'Espagne par un mur qui n'était pas celui des Pyrénées, mais la barrière infranchissable qui séparait deux conceptions de l'homme et deux régimes politiques. Cette muraille-là est tombée.* »

M. Giscard d'Estaing a présidé ensuite, à la préfecture, un dîner réunissant principalement des responsables économiques du département. M. Tourné, député communiste, avait refusé l'invitation qui lui avait été adressée, et MM. Gregory et Pams, sénateurs (g. dém.) s'étaient fait excuser pour raisons personnelles.

PATRICK JARREAU.

M. GISCARD D'ESTAING DONNERA UNE CONFÉRENCE DE PRESSE LE MARDI 21 NOVEMBRE.

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué, mercredi 18 octobre, à l'issue du conseil des ministres, que M. Valéry Giscard d'Estaing tiendra, le mardi 21 novembre, la conférence de presse qu'il avait annoncée lundi soir au cours de l'émission « Questionnaire » sur TF 1.

● *M. Giscard d'Estaing* a rendu hommage à la mémoire de Paul Reynaud, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'ancien président du conseil qui a été marqué, mercredi 18 octobre, par une cérémonie présidée par M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

M. Marchais : nous ne voulons pas d'un petit P.C. replié sur lui-même, sectaire et dogmatique

M. Georges Marchais, qui était jeudi 19 octobre l'invité de France-Inter, a répondu à l'article consacré au P.C.F. paru dans « le Monde » daté du même jour.

Il a indiqué qu'avec 560 000 vignettes vendues à l'occasion de la fête de *l'Humanité* le parti communiste se situe dans la moyenne des ventes au cours des dix dernières années, celles-ci ayant varié entre 450 000 et 630 000. Quant au départ de M. Antoine Spire des Editions sociales, il a expliqué que cela correspondait à un souhait de l'intéressé émis il y a un an. Il a ajouté :

« *Il s'agit d'une petite manœuvre du* Monde *pour tenter de dégager la responsabilité du parti socialiste qui a rejeté la politique d'union. Voilà ce que l'on veut cacher à l'opinion. (...) Nous sommes attachés à la stratégie de notre XXII[e] congrès. Plus que jamais notre objectif est l'union populaire, l'union de la gauche pour le changement.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a expliqué que l'union de la gauche doit « *se reconstruire à la base* » autour de « *réformes démocratiques* ». « *Il n'y a pas repli,* a-t-il ajouté, *mais au contraire ouverture plus que jamais vers notre peuple.* » M. Marchais a précisé que son parti est prêt à assumer ses responsabilités au gouvernement. Il a souligné : « *La social-démocratie au pouvoir c'est la gestion loyale des affaires du capital.* »

« *Plus que jamais,* a-t-il poursuivi, *nous luttons pour une France socialiste. (...) Pour atteindre cet objectif nous ne voulons pas d'un petit parti communiste replié sur lui-même, sectaire et dogmatique, pas plus que nous ne voulons une auberge espagnole où chacun trouve ce qu'il apporte. Nous voulons un grand parti révolutionnaire qui comptera sept cent mille membres à la fin de l'année. (...) Là-dessus les membres du parti communiste sont unanimes. (...)*

» *Nous avons une politique claire qu'aucun autre parti n'a. C'est la droite au pouvoir et la social-démocratie, pour revenir à la politique de collaboration de classes, qui voudraient pousser le P.C.F. dans un ghetto. Pour ce faire, ils veulent, avec les moyens d'information, affaiblir le P.C.F.* » « *Vous avez échoué* », a conclu M. Marchais.

En ce qui concerne la politique du P.S., le secrétaire général du P.C.F. a noté :

« *Des socialistes comme Jean-Pierre Chevènement considèrent que leur parti n'est pas resté fidèle à la ligne d'Epinay. Le P.S. a abandonné le programme commun et a divisé la gauche. Miterrand ne veut plus du programme commun et de l'union de la gauche. (...) Pour faire l'union, il faut être deux à la vouloir. L'union populaire, l'union de la gauche, restent et resteront notre politique.* »

Comme ses interlocuteurs lui faisaient observer que les socialistes ne se jettent pas dans les bras de M. Barre, M. Marchais a répliqué : « *Parce que c'est trop tôt. C'est la politique du double jeu. Les socialistes affirment leur soi-disant volonté d'union de la gauche, mais en condamnant le programme commun, l'idée d'un programme nous rassemblant sur des objectifs concrets. Il faut reconstruire l'union sur des bases plus solides, car l'union n'était pas devenue suffisamment l'affaire des masses et l'on s'en remettait trop aux états-majors politiques.* »

● *M. Christian Chauvet*, ancien député socialiste, président de la Fédération des socialistes démocrates, précise que son mouvement n'a envoyé à la réunion de la Fédération pour une démocratie radicale que des observateurs (*le Monde* du 17 octobre). « *Aucune adhésion n'a été donnée, aucun engagement n'a été pris* », ajoute-t-il.

CORRESPONDANCE

Le P.C.F. et le forum de « Brèche »

A la suite de la publication dans le Monde *du 17 octobre d'un article consacré au forum organisé par la revue* Brèche *pour favoriser un dialogue entre le P.C.F. et les chrétiens, M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du parti communiste, nous écrit notamment :*

De tout ce qui s'est dit au cours de cette rencontre — ce n'était pas un meeting, mais une suite de questions et de réponses qui ont duré un jour et demi, — votre journaliste a trouvé le moyen de ne citer qu'un passage de mon introduction.

Coupé de son contexte, cet extrait donne de plus une image tout à fait réductrice de l'union que nous proposons aux chrétiens de France puisque nous aurions seulement envers eux une attitude de non-agression et de respect. Elle est évidemment essentielle pour qui cherche le dialogue, mais notre démarche va beaucoup plus loin. Ceux qui suivent de près notre politique le savent ; ceux qui ont participé à l'ensemble de ce forum ont pu, soit le vérifier, soit le découvrir.

Car le débat a eu lieu. Des questions, nombreuses, importantes, diverses, nous ont été posées par les chrétiens. A partir des thèmes de discussion que nous avions choisis : pauvreté, lutte des classes, paix ; à partir aussi des préoccupations propres des croyants qui étaient là. Nous avons été questionné ainsi, aussi bien sur notre analyse de la crise dans les pays socialistes que sur la manière de rebâtir l'union de la gauche ou sur les raisons de notre adresse aux chrétiens ; aussi bien sur le contenu de l'autogestion que sur notre conception de l'homme ou le sens qu'il faut donner à la pauvreté aujourd'hui.

Colette Coulon, Antoine Casanova, Félix Damette, Lucien Sève, Marcel Trigon et moi-même avons toujours eu le souci de répondre au fond des problèmes. Des camarades sont venus témoigner : l'un, de la vie faite aux salariés (es) d'une grande entreprise comme Michelin ; l'autre, de sa condition de travailleur immigré dans notre pays. (...)

Cette initiative réunissait pourtant des chrétiens d'horizons très divers qui, intervenant le plus souvent en leur propre nom, n'en appartenaient pas moins à des organisations très différentes, des Guides de France au P.C.F., par exemple. D'autre part, traiter par le mépris du silence la présence de personnalités importantes du monde chrétien me semble pour le moins être de la légèreté.

L'article du *Monde* veut dire : il n'y a pas de dialogue possible avec le P.C.F. Pour ce faire, il n'hésite pas à s'appuyer sur une lettre d'un archiprêtre orthodoxe versant dans le sectarisme qui nous est reproché au moment même où nous démontrons notre volonté de débattre.

Quant à citer Jean Elleinstein comme centre du papier, je me bornerai à indiquer que c'est une manœuvre politicienne tout à fait déplacée. Son auteur ne participait pas au forum.

[Comme nous l'avions signalé dans « le Monde », M. Elleinstein, qui avait été invité au forum de « Brèche », ne pouvait y participer en raison d'un voyage aux Etats-Unis. Il avait choisi de rendre publique sa contribution par le biais d'un article publié par « le Matin ».

« Témoignage chrétien » du 19 octobre, qui publie un compte rendu du colloque, écrit :

« Dans la salle, le cœur n'y est pas. Plus d'un a le sentiment de subir un discours qu'il connaît, une démonstration qui s'adresse à d'autres. Certains manifestent, en privé, de l'agacement. (...) Il faut se rendre à l'évidence : la plupart des grandes organisations chrétiennes boudent, cette fois, la rencontre. »]

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 18 octobre, au Palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue des travaux, le communiqué officiel suivant a été publié :

● **LE STATUT DE LA MAGISTRATURE**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au statut de la magistrature.

Ce projet tend à élargir et à diversifier le recrutement de l'École nationale de la magistrature : le concours externe sera désormais ouvert à tous les titulaires d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures, ou d'un diplôme de même niveau ; le concours interne, limité jusqu'ici aux fonctionnaires des catégories A et B de l'Etat justifiant de cinq ans de services publics, sera étendu à tous les fonctionnaires de l'Etat, aux agents des collectivités territoriales et des établissements publics, justifiant de cinq années de services publics.

Pour faciliter la gestion du corps judiciaire, le projet de loi prévoit que les magistrats pourront prolonger leur activité jusqu'au 30 juin ou jusqu'au 31 décembre, selon qu'ils atteignent l'âge limite de leurs fonctions dans le cours du premier ou du second semestre de l'année considérée.

Cette disposition permettra une harmonisation des périodes de départ et des périodes de nomination des magistrats issus de l'École nationale de la magistrature.

● **LES DIFFICULTÉS DES P.M.E.**

Le conseil des ministres a consacré l'essentiel de ses débats au traitement et à la prévention des difficultés des petites et moyennes entreprises.

Le premier ministre a rappelé que ces difficultés traduisent l'ampleur du changement que notre économie doit accomplir pour s'adapter aux données nouvelles de la concurrence internationale. Les difficultés que connaissent certaines entreprises ne doivent pas masquer le renforcement de la plupart d'entre elles.

Le gouvernement s'attache à ce que soient réunis en permanence tous les concours nécessaires pour que les entreprises en difficulté se voient offrir des chances nouvelles, puissent retrouver un dynamisme accru et développer leurs activités saines.

Le conseil des ministres a entendu des communications des ministres de l'économie, de l'industrie, du travail et de la participation, et de la justice.

Le ministre de l'économie a dressé le bilan de l'action menée par les comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) et par le comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI), qui ont été créés il y a quatre ans pour contribuer au redressement des entreprises saines en difficulté temporaire. Depuis la création du CIASI et des CODEFI, plus de deux cent cinquante mille emplois par an ont été ainsi préservés et consolidés, principalement dans des entreprises petites et moyennes.

Ces résultats témoignent de la capacité de redressement des petites et moyennes entreprises de notre pays et de l'ampleur de l'effort exceptionnel accompli au service de cet objectif.

Tirant la leçon de l'action menée avec persévérance depuis plusieurs années, le Conseil des ministres a décidé de poursuivre et d'intensifier la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises industrielles, en vue de leur permettre de mener à bien leur redressement lorsqu'elles ont à faire face à des difficultés économiques. Le Conseil des ministres a décidé de donner une nouvelle dimension à cette action en renforçant le dispositif visant à prévenir les difficultés des entreprises.

1) En vue de renforcer le dispositif existant en matière de traitement des difficultés des petites et moyennes entreprises, plusieurs mesures ont été décidées :

— Renforcement des CODEFI dont les moyens financiers seront accrus et les pouvoirs d'instruction et de décision au niveau départemental développés, de manière à leur permettre de traiter la quasi-totalité des dossiers des petites et moyennes entreprises industrielles. La compétence de ces comités départementaux sera, par ailleurs, étendue à l'artisanat de production ;

— Amélioration des dispositions juridiques et fiscales régissant la reprise d'affaires industrielles en difficulté, de manière à rendre ces opérations plus aisées ;

— Intensification de l'effort entrepris par l'Etat, les banques et établissements financiers et les professions en vue de rechercher les petites et moyennes entreprises saines et rentables susceptibles de reprendre les affaires en difficulté et donc de consolider leurs emplois. Le ministre de l'industrie invitera notamment les organisations professionnelles à mettre en place des moyens adaptés pour favoriser cette recherche ;

— Lancement d'une expérience de sélection de gestionnaires confirmés susceptibles de diriger les entreprises petites et moyennes sur la voie du redressement. Les candidats retenus bénéficieront de prêts exceptionnels afin de pouvoir s'engager financièrement dans les entreprises dont ils seront appelés à prendre la responsabilité ;

— Vigilance accrue en matière d'information des salariés. Le ministre du travail et de la participation prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les responsables des entreprises, quels qu'ils soient, remplissent complètement et scrupuleusement leurs devoirs d'information vis-à-vis des salariés.

Pour améliorer le fonctionnement des mécanismes juridiques qui régissent les entreprises en difficulté, le projet de loi réformant le traitement de ces entreprises sera déposé au Parlement avant la fin de la présente session. Ce projet de loi sera tout particulièrement novateur en matière de prévention des difficultés.

2) L'action de prévention, qui confère une nouvelle dimension à la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises industrielles, sera renforcée ;

— Le ministre de l'industrie invitera les organisations professionnelles à prendre les dispositions nécessaires pour développer une action de prévention des difficultés sur une base professionnelle et, le cas échéant, interprofessionnelle ;

— Le gouvernement favorisera l'implantation de sociétés de conseil sélectionnées sur l'ensemble du territoire en vue de fournir aux entreprises petites et moyennes les meilleurs services, sous l'angle de la qualité et du prix ;

— La décentralisation financière sera accrue en vue de permettre aux petites et moyennes entreprises de trouver auprès des banques et des établissements financiers non seulement les ressources financières mais aussi le conseil et l'assistance qui leur sont nécessaires. Plus généralement, le gouvernement prendra les dispositions propres à améliorer et à simplifier les relations entre les organismes financiers et les petites et moyennes entreprises ;

— Afin de favoriser l'adaptation des entreprises petites et moyennes aux conditions nouvelles de la concurrence, notamment par le développement de nouveaux produits et la conquête de nouveaux marchés, le gouvernement adoptera des dispositifs mieux adaptés aux besoins des entreprises en matière d'appui technologique et de promotion des exportations.

Cette action de prévention et de soutien des petites et moyennes entreprises en difficulté s'inscrit dans la politique d'ensemble menée par le gouvernement pour renforcer et moderniser notre appareil de production.

(Lire page 37.)

● **LES PROFITS DU CRIME**

Le Conseil des ministres a adopté un projet de loi prévoyant la suspension ou la confiscation des profits que pourrait tirer du récit d'un crime toute personne, ou son complice, qui, inculpée, accusée ou condamnée pour ce crime, en ferait elle-même, ou par l'intermédiaire d'un tiers, le récit, la représentation, l'édition, la diffusion ou l'adaptation.

Les fonds consignés ou confisqués seront affectés, par priorité, à l'indemnisation des victimes.

POLITIQUE

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Recherche : un budget de redémarrage

Mercredi 18 octobre, l'Assemblée nationale aborde, sous la présidence de M. Huguet (P.S.), l'examen des différents budgets. Elle examine tout d'abord les crédits du secrétariat d'État à la recherche (« le Monde » du 20 septembre).

M. CHEVENEMENT (P.S.), rapporteur spécial, exprime les préoccupations de la commission des finances et souligne notamment que *« la France n'est pas au premier rang des puissances comparables, comme l'avait souhaité le président de la République »*. D'autre part, le montant des crédits de recherche dans le budget total — 6,8 % en 1972 — ne représente plus que 5,7 %.

Pour ce qui concerne le budget pour 1979, il relève que les crédits d'équipement correspondant à de la recherche proprement dite n'augmentent que de 5,9 %.

M. PASTY (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, estime que ce budget *« n'est pas à la mesure de ce que devraient être nos ambitions en la matière »*. Au nom de sa commission, il souhaite la mise en chantier d'une loi-programme de cinq ans.

M. PORCU (P.C.), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, souligne la contradiction entre *« la volonté affirmée par le gouvernement d'améliorer la compétitivité de l'industrie française dans les secteurs à forte valeur intellectuelle et l'insuffisance des moyens qu'il accorde à la recherche »*. Sa commission a émis un avis défavorable à l'adoption de ce budget.

« Il est bien de vouloir préparer la France à entrer dans le troisième millénaire », déclare M. ROLLAND (R.P.R., Allier), premier intervenant dans la discussion générale, *mais ce budget ne correspond pas à cette ambition.* » Le député souhaite que ce budget soit repoussé.

« Dans un contexte difficile, observe M. BARBIER (U.D.F., Jura), *ce budget répond à peu près aux objectifs du Plan. Il n'en demeure pas moins insuffisant par rapport à ceux de nos principaux concurrents.* » Le député souhaite que le Parlement débatte d'une loi-programme afin de sensibiliser l'opinion à l'importance du problème.

M. FITERMAN (P.C., Val-de-Marne) déclare : *« Ce budget est un budget de pénurie. C'est un véritable budget d'abandon national. Notre pays a connu de 1960 à 1968 une période marquée par une progression sensible des dépenses de recherche, période qui fut celle des grands projets : Concorde, plan-calcul, C II, activité spatiale, etc. Mais, à partir de 1969, il y a eu régression, puis, en 1973, stagnation. Parmi les pays de l'O.C.D.E., la France se place derrière les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. En fait, la politique gouvernementale vise à mettre la recherche, plus largement et plus directement que jamais, au service d'un nombre restreint de groupes multinationaux à base française. Si Thomson, Saint-Gobain, Pechiney ou Rhône-Poulenc gagnent,* fait-il observer, *cela ne veut pas dire que la France, elle, va gagner. C'est même le contraire qui est vrai. »*

« On est loin, constate M. LAURAIN (P.S., Moselle) *de l'objectif que le président de la République fixait à notre pays en 1975 : chaque ministère poursuit sa propre action sans qu'existe un plan d'ensemble ; les priorités n'ont pas été suivies ; le VII[e] Plan ne sera pas respecté. »*

M. Xavier HAMELIN (R.P.R., Rhône) souligne la nécessité d'assurer la mobilité des chercheurs et, pour ce faire, de lever les obstacles administratifs qui s'y opposent. A son avis l'exploration et l'utilisation de l'espace et de la mer doivent bénéficier d'une indispensable priorité.

M. BIRRAUX (U.D.F., Haute-Savoie) estime que *« la recherche française est de qualité »*.

« Notre budget de recherche, relève M. NOIR (R.P.R., Rhône) *est inférieur d'environ 25 % à celui de l'Allemagne fédérale ; cela est d'autant plus grave que la recherche est le facteur essentiel du redéploiement industriel. »*

Partant de la constatation que la France importe 70 % de ses ressources d'énergie, M. ROYER (non inscrit, Indre-et-Loire) souhaite que notre recherche se développe sur trois plans : l'énergie fossile, l'énergie hydraulique et la production d'une importante quantité d'alcool. Il suggère également la création d'un institut national de la recherche appliquée et de l'invention.

Pour M. SOURDILLE (R.P.R., Ardennes) le budget proposé est tout juste conforme à la lettre des décisions prises en 1975. L'ancien secrétaire d'État à la recherche s'interroge sur la manière d'utiliser plus efficacement les crédits disponibles.

Répondant aux rapporteurs et aux orateurs, M. PIERRE AIGRAIN cite quelques succès de la recherche fondamentale en France (mathématiques, physique de la matière condensée, immunologie, astronomie, etc.), il affirme que contrairement à ce qu'ont dit certains orateurs les crédits de la recherche fondamentale augmenteront plus vite que le total des crédits

Annonçant sa décision d'attribuer 10 millions de francs du Fonds de la recherche à des actions destinées à faciliter la mobilité des chercheurs, il affirme que, contrairement à certaines craintes, il n'y aura pas de *« démantèlement »* du Centre national de la recherche scientifique, mais une adaptation des structures de cet organisme qui datent de 1959, adaptation nécessaire puisque sa taille a été considérablement accrue.

« Le budget de 1979, affirme M. Aigrain, *est un budget de redémarrage, de réorientation. »* Les autorisations de programmes croissent de 9 %, les crédits destinés au renouvellement des équipements de 16 %, le soutien des programmes de 8,5 %. D'autre part, annonce M. Aigrain, M. ANDRE GIRAUD, ministre de l'industrie, a décidé d'affecter, dans son budget, 100 millions de farncs supplémentaires à l'aide au développement.

Le secrétaire d'État ne pense pas qu'une loi-programme sur la recherche soit souhaitable, à cause des rigidités qu'elle entraînerait. *« Mais,* indique-t-il, *le gouvernement est prêt à organiser un débat sur la recherche au cours de la session de printemps. »*

Les crédits du secrétariat d'État à la recherche sont ensuite adoptés, l'opposition votant contre.

P. FR. et X. W.

LE SCRUTIN SUR LES RECETTES BUDGÉTAIRES

La première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1979 a été adoptée mercredi matin 18 octobre par 271 voix contre 202 sur 481 votants (« le Monde » du 19 octobre). Outre les députés de l'opposition, deux élus R.P.R., MM. Lepercq (Vienne) et Rolland (Allier), ont également voté contre. Huit députés se sont abstenus : M. Robert Fabre (N.I., Aveyron) et sept R.P.R., MM. Corrèze (Loir-et-Cher), Durr (Bas-Rhin), Gissinger (Haut-Rhin), Grussenmeyer (Bas-Rhin), Schvartz (Moselle), Sprauer (Bas-Rhin) et Weisenhorn (Haut-Rhin). N'ont pas pris part au vote : quatre R.P.R., MM. Debré (la Réunion), Delong (Haute-Marne), Inchauspé (Pyrénées-Atlantique) et Salle (Loiret) ; un socialiste, M. Houteer (Haute-Garonne) et un non-inscrit, M. Delprat (Yonne).

Culture : pour bâtir des cathédrales, il faut d'abord avoir la foi

déclare M. Lecat

En séance de nuit, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), l'Assemblée examine les crédits du ministère de la culture et de la communication. M. TISSANDIER (U.D.F.), rapporteur spécial de la commission des finances, se félicite de la priorité accordée à la culture dont les crédits augmentent de 17,7 %. Il s'inquiète cependant de la réduction des subventions accordées aux collectivités locales pour la conservation du patrimoine écrit et monumental et de la lenteur du programme de construction des bibliothèques. *« La province,* ajoute-t-il, *ne peut se contenter des retransmissions télévisées des spectacles parisiens, le gouvernement doit décentraliser. »* Face à la crise du cinéma, il faut, estime-t-il, réorganiser les rapports entre le cinéma et la télévision.

M. FILLIOUD (P.S.), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, demande une augmentation des crédits en faveur de la chanson, aujourd'hui limités à 0,006 % du budget de la culture. Ne concernant que *« la petite part de culture dont vous avez la charge,* déclare-t-il au ministre, *le budget pour 1979 ne traduit aucune politique »*. Il s'inquiète ensuite de l'abandon de l'architecture. Invité à conclure, M. Fillioud estime *« inadmissible »* de ne disposer que de huit minutes et renonce à rapporter.

M. RALITE (P.C.), rapporteur pour avis (cinéma), proteste contre le fait d'avoir été le seul rapporteur parlementaire non invité siéger à la table ronde organisée par M. d'Ornano. *« Le budget du cinéma,* ajoute-t-il, *est en baisse perpétuelle ; il ne représentera plus en 1979 que 0,0039 % du budget de la culture. Il faut augmenter les avances sur recettes ; il y va du pluralisme : 50 % des capitaux du cinéma français sont d'origine américaine. »*

Dans la discussion générale, M. TADDEI (P.S., Vaucluse) dénonce *« un véritable démantèlement du ministère de la culture. L'État,* observe-t-il, *se décharge sur les municipalités des dépenses occasionnées par l'enseignement musical et par celui des beaux arts. Les crédits destinés aux maisons de la culture diminuent en pouvoir d'achat. La politique culturelle,* déplore-t-il, *ignore quasi totalement la province »*.

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) juge ce budget réaliste et approuve ses objectifs fondamentaux de décentralisation et de conservation du patrimoine. Il souhaite qu'une loi-programme d'action culturelle soit bientôt proposée.

M. LAURENT (P.C.) : proxénétisme d'État

Pour M. LAURENT (P.C., Paris), *« le visage de la culture porte le masque blafard que lui impose la misère de vos crédits. Vous compensez l'abaissement de la T.V.A. sur le cinéma par l'institution d'une taxe sur le théâtre pornographique. Pour vous, l'argent n'a pas d'odeur. Vous ne reculez pas devant le proxénétisme d'État »*.

Trois orientations paraissent importantes à M. MARCUS (R.P.R., Paris) : l'éducation artistique, qui devrait être développée ; l'action culturelle, qui ne doit pas oublier le troisième âge ; l'extension du 1 % à l'ensemble des bâtiments publics.

Mme LEBLANC (P.C., Somme), évoquant notamment l'Opéra-Studio, les unités pédagogiques d'architecture, l'IDHEC, et déclare à M. Lecat : *« Vous devenez le ministre de l'encadrement de la culture. Nous nous battrons pour les institutions culturelles menacées. »*

M. MASSOT (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) estime que les moyens audio-visuels sont mal utilisés alors qu'ils pourraient permettre *« une pédagogie combattant le mercantilisme qui nous assaille »*.

M. PERONNET (app. U.D.F., Allier) estime que le cinéma ne reçoit pas de la télévision la part qui lui est due. Aux yeux de M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique), une véritable politique du cinéma supposerait la non-application de la majoration de la taxe spéciale additionnelle aux petites salles. M. ROLLAND (R.P.R., Allier) déplore les charges écrasantes supportées par les collectivités locales en matière de conservation des monuments. M. PERRUT (U.D.F., Rhône) souligne la nécessité de faire profiter les villes petites et moyennes ainsi que le monde rural de la politique d'animation culturelle. M. PINTE (R.P.R., Yvelines) suggère qu'une dotation spéciale soit consacrée aux travaux de restauration du château de Versailles.

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, déclare : *« Ce budget s'inscrit dans la voie du doublement des crédits consacrés à la culture prévu par le programme de Blois. La création de la direction du patrimoine souligne une priorité, et ses actions seront conduites avec un souci d'ouverture sur les collectivités locales et sur les associations. Pour la diffusion culturelle, il n'y a ni progression spectaculaire ni redéploiement fondamental. C'est un budget de réflexion.*

» En ce qui concerne le théâtre, notre problème est de trouver les moyens d'en maîtriser le foisonnement : plus de trois cent cinquante jeunes compagnies vont recevoir de l'État des subventions. Je fais réexaminer la vocation de Chaillot, qui peut redevenir un des hauts lieux du théâtre.

» La crise de l'action culturelle, c'est aussi une crise d'identité, pas seulement un problème de crédits. Il y a eu les cathédrales. Mais pour bâtir des cathédrales, il faut d'abord avoir la foi.

» Dès l'année prochaine, j'entreprendrai deux séries de réformes, la première sur l'action culturelle, la seconde sur les enseignements et les écoles d'art. »

En ce qui concerne la politique menée en faveur du cinéma, M. Lecat en rappelle les trois objectifs prioritaires : 1) *Assurer la production de films français destinés à la fois au public des salles et à celui de la télévision de façon que les films de nationalité française conservent la majorité dans l'ensemble des spectacles cinématographiques ;* 2) *Développer les exportations des films français dans le monde ;* 3) *Maintenir un réseau de salles desservant l'ensemble du territoire.*

A l'issue de la discussion, l'Assemblée adopte plusieurs amendements du gouvernement, traduction arithmétique du partage des compétences entre l'environnement et la culture. M. Defferre (P.S.), maire de Marseille, demande que la subvention accordée à l'opéra de Lyon soit réduite de 3 millions, l'opéra de sa ville ne bénéficiant pas d'un traitement analogue. Il reproche au premier ministre de favoriser la ville qui l'a élu. MM. Hamelin (R.P.R.) et Baridon (N.I.), suppléant de M. Barre, s'étonnent de la démarche de M. Defferre. L'amendement de ce dernier est repoussé par 286 voix contre 115, les communistes ne prenant pas part au vote. Les crédits du ministère sont ensuite adoptés. La séance est levée jeudi, à 1 h. 45.

G. D.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Barre confirme que le gouvernement n'est pas hostile à un contrôle de la propagande

M. MARC LAURIOL, député R.P.R. des Yvelines, s'est inquiété une nouvelle fois, au nom de son groupe, mercredi 18 octobre, à l'Assemblée nationale, de la distribution en France de sommes importantes décidées par la Communauté économique européenne en vue de l'élection en juin prochain des représentants français à l'Assemblée des Communautés.

« Le R.P.R., a-t-il déclaré, *appelle l'attention sur les aspects moral, juridique et politique de procédés qui consacrent la domination de l'argent sur une campagne électorale qui ne sont pas prévus dans les traités et qui consacrent l'intrusion par le biais financier de fonctionnaires dans une action politique. »* Il a rappelé que son groupe déposera incessamment une proposition de loi à ce sujet. M. Michel Debré était lui-même intervenu sur cette question le 6 octobre au Palais-Bourbon.

M. Raymond Barre a reconnu la nécessité de contrôler strictement les institutions de la C.E.E. et l'utilisation des fonds communautaires à l'occasion de la prochaine campagne. *« Toute proposition de loi à ce sujet,* a-t-il indiqué, *sera examinée avec une grande considération. »* Puis, il a déclaré : *« Il est normal que les institutions communautaires appliquent un programme d'informations destiné à sensibiliser l'opinion aux réalités communautaires et aux enjeux de la construction européenne. Mais cette action ne saurait se traduire par une quelconque ingérence de la Communauté dans les affaires intérieures d'un État. S'il en était autrement, le gouvernement français prendrait les mesures qui s'imposent pour interdire l'usage des grands moyens d'expression, notamment de la télévision. »*

M. Barre avait déjà fait savoir que le gouvernement ne s'opposerait pas à l'examen de cette proposition au cours de la présente session.

[La proposition de loi vise en particulier un contrat de 18 millions de francs sur quatre mois, financé pour moitié par le Parlement européen et par la C.E.E. et confié à Eleuthera, sous-filiale de l'agence Havas.]

● *M. Raymond Barre* a présidé, mercredi après-midi 18 octobre, à l'hôtel Matignon, un comité interministériel à l'élaboration du projet de loi-cadre sur le développement des responsabilités locales dont le texte doit être déposé prochainement au Sénat.

D'autre part, le premier ministre s'est entretenu mercredi soir, à l'hôtel Matignon, avec une quinzaine de députés U.D.F. qu'il avait conviés à un coktail dans le cadre de ses contacts avec les parlementaires de la majorité. Selon les participants, l'échange de vues a été *« très détendu »*.

Enfin M. Raymond Barre se rendra, du 3 au 5 novembre, en voyage officiel dans l'île de la Réunion, dont il est originaire. Il sera accompagné notamment par Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la condition féminine, MM. Christian Beullac, ministre de l'éducation et Paul Dijoud, secrétaire d'État aux D.O.M.-T.O.M.

AU SÉNAT

Le plan de redressement de la sidérurgie est adopté

Par 180 voix contre 107, les sénateurs ont approuvé, jeudi 19 octobre à 1 h. 30, du matin, l'ensemble du plan de redressement de la sidérurgie, et, par 184 voix contre 106, le collectif budgétaire qui en permet le financement. Les deux projets, votés dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale, ont désormais force de loi.

Le rapporteur général M. MAURICE BLIN (Union centriste, Ardennes) analyse les dispositions du projet : transformation des principaux créanciers (pour l'essentiel, des banques nationalisées) en actionnaires, contribution directe de l'État par la conversion des prêts du FIDES. Ce dispositif entraîne un déficit budgétaire supplémentaire de 3 milliards de francs. *« La formule proposée,* souligne M. Blin, *ménage les banques en même temps qu'elle protège la petite épargne. En revanche, les détenteurs d'actions, qui sont plus de deux cent mille, subissent, eux, une perte irréparable et le projet ne prévoit aucune garantie en leur faveur. »*

M. RICHARD POUILLE (R.I., Meurthe-et-Moselle), qui exprime l'avis de la commission des affaires économiques, estime que le gouvernement *« devenu le syndic de la sidérurgie »*, a le devoir d'infléchir les plans des entreprises qui ne tiendraient pas compte des exigences locales. Il dénonce à ce propos le plan d'Usinor *« aberrant et scandaleux »*, qui sacrifie Neuves-Maisons au profit de Longwy.

« Nous avons choisi délibérément, déclare M. RENE MONORY, *l'économie d'entreprise et c'est pourquoi la prise de participation de l'État — momentanée, donc réversible — n'est pas une nationalisation. Qui le voudra, pourra acheter en Bourse des actions des entreprises sidérurgiques. »*

« Les trois grands groupes français, indique M. ANDRE GIRAUD, ministre de l'industrie — *Usinor, Sacilor-Sollac, Châtillon-Neuves-Maisons, — ont perdu 5 milliards en 1977 et perdront vraisemblablement encore environ 3 milliards en 1978. Ils sont virtuellement en état de cessation de paiements. C'est pourquoi, afin d'éviter un effondrement aux conséquences incalculables pour l'économie et la société française, le gouvernement a décidé d'intervenir et en demande au Parlement les moyens. »*

Au sujet de l'usine de Neuves-Maisons, M. Giraud apporte les précisions suivantes : *« Usinor et Châtillon devaient construire chacun une aciérie, l'une à Longwy et l'autre à Neuves-Maisons ; il en serait résulté des capacités largement excédentaires. Cela explique la décision d'interrompre les travaux à Neuves-Maisons, en attendant qu'une décision définitive soit prise quant au choix de l'un ou de l'autre site. Il faut noter, car c'est important, qu'un rapprochement entre ces deux sociétés permettrait aussi de transférer en France des productions aujourd'hui assurées à l'étranger, ce qui contribuerait à assurer le plan de charge du train à bandes de Denain. »*

Dans la discussion générale, les élus lorrains, MM. RAUSCH et JAGER (Un. centr., Moselle), BOILEAU (Un. centr., Meurthe-et-Moselle), SCHMITT (R.P.R., Moselle), Hubert MARTIN (R.I., Meurthe-et-Moselle), PONCELET (R.P.R., Vosges), disent leur inquiétude et leur angoisse devant les conséquences sociales de ce « drame industriel ». Certains dénoncent les responsabilités de la politique gouvernementale qui a laissé disparaître des entreprises utilisatrices de main-d'œuvre.

M. LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne), déclare : *« Les Lorrains doivent être compris. »* M. MAX LEJEUNE (G. dém., Somme), s'inquiète du sort des travailleurs immigrés et M. GRIMALDI (P.S., Nord) réclame la nationalisation d'entreprises qui ont un besoin permanent de capitaux publics. La sidérurgie du Valenciennois a été, affirme-t-il, aussi *« la grande oubliée du plan sidérurgique »*.

M. EHLERS (P.C., Nord) souligne que, lorsque l'on parle de compétitivité *« c'est le salarié qui trinque »*, tandis que M. LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine), conteste, notamment, l'argument du poids des charges sociales sur les entreprises : *« Exprimées en unités de compte européennes, elles sont,* dit-il, *par heure, de 6,89 en Allemagne fédérale, de 7,54 en Belgique, de 6,82 au Luxembourg, et de 5,99 seulement en France. »*

« Est-ce l'équité, demande M. PARMANTIER (P.S., Paris), *que d'oublier si régulièrement les mineurs de fer ? »*

« Je déplore, proclame notamment M. GIRAUD, qui répond à chaque orateur, *de n'avoir pas entendu la simple amorce d'une solution différente de la nôtre. (...) Le débat sur la capacité de production est un faux débat. Nous devons produire l'acier que nous pouvons vendre — chez nous, ou à l'extérieur, sur les 22 millions de tonnes de notre consommation intérieure, 2 % de plus ne changeraient pas, c'est évident, les données fondamentales du problème. »*

Le Sénat repousse ensuite plusieurs amendements communistes dont l'un (par 190 voix contre 100) tendait à soumettre « les conditions de licenciement » à l'approbation des comités d'entreprise.

Puis l'ensemble du plan de redressement de la sidérurgie est adopté sans modification par 180 voix contre 107. *« Nous ne pouvons voter ce texte, nous nous abstiendrons »*, avait déclaré avant le scrutin M. CAROUS (R.P.R., Nord) qui parlait en son nom et au nom de M. MAURICE SCHUMANN, lui-même sénateur R.P.R. du Nord.

Le Sénat a ensuite approuvé par 184 voix contre 106, le collectif budgétaire permettant le financement de ce plan.

ALAIN GUICHARD.

(Lire page 36 nos informations sur la situation dans les entreprises sidérurgiques.)

● *M. Jean Lecanuet*, sénateur de la Seine-Maritime, maire de Rouen, président de l'U.D.F., a été élu, mercredi matin 18 octobre, président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat. Il y succède à André Colin, décédé le mois dernier. M. Lecanuet avait déjà occupé cette fonction pendant les années 1971-1973.

● *L'intergroupe U.D.F. du Sénat*, fondé en mai dernier et qui n'avait élu qu'un bureau provisoire, a désigné son instance dirigeante définitive. Président : M. Adolphe Chauvin (U.C., Val-d'Oise) ; vice-présidents : MM. Philippe de Bourgoin (ind., Calvados), Max Lejeune (G.D., Somme), Raymond Marcellin (ind., Morbihan), Paul Ribeyre (R.I., Ardèche) ; secrétaire général : M. Francis Palmero (U.C., Alpes-Maritimes).

NOMINATION DE QUATRE PARLEMENTAIRES EN MISSION

L'hôtel Matignon a annoncé mercredi 18 octobre la nomination de quatre parlementaires en mission.

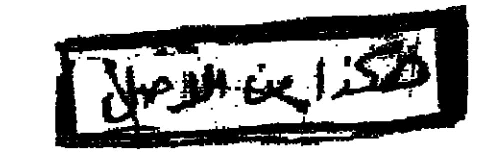
M. JACQUES PIOT (R.P.R.), député de l'Yonne, est chargé auprès de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, *« d'effectuer une enquête et de présenter des propositions sur la modernisation du régime carcéral »*.

M. MAURICE ARRECKX (U.D.F.), député du Var, est chargé auprès de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, *« d'étudier les conditions de vie des personnes très âgées »*.

M. PIERRE-BERNARD COUSTE (app. R.P.R.), député du Rhône, est chargé auprès de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation *« d'effectuer une enquête sur les entreprises de travail temporaire »*.

M. PAUL ALDUY (U.D.F.), député des Pyrénées-Orientales, est chargé auprès de M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, *« d'étudier le rôle et les missions des consulats de France à l'étranger »*.

[L'article 13 de l'ordonnance du 24 octobre 1958 précise que « les personnes chargées par le gouvernement d'une mission temporaire peuvent cumuler l'exercice de cette mission avec leur mandat parlementaire pendant une durée n'excédant pas six mois. »]



Le Monde

société

APRÈS L'ÉLECTION DU PAPE

« Sub secreto », ou comment tout savoir sur le conclave

De notre envoyé spécial

Rome. — Dans l'Eglise comme dans toute autre institution humaine, le secret absolu est impossible à garder. Tôt ou tard, tout finit par se savoir. Pour ce qui est du conclave, chaque cardinal a quelqu'un de proche — ne fût-ce que son secrétaire personnel — auquel il est humainement impossible de ne pas dire quelque chose : et, de proche en proche... D'autre part, les « règlements » ou le droit canonique sont diversement interprétés, selon les mentalités anglo-saxonne ou latine — sans parler des cardinaux âgés de plus de quatre-vingts ans à qui il est sans doute difficile de cacher la vérité et qui ne sont pas tenus directement par le secret du conclave.

Après l'élection de Jean Paul Ier, les cardinaux étaient si contents d'eux qu'ils ont multiplié les indiscrétions — à commencer par le nouveau pape lui-même — sur le déroulement du conclave. Cette fois, ils ont sans doute reçu des consignes de prudence, car la situation est beaucoup plus compliquée et le conflit entre différentes factions bien réel.

Néanmoins, le film des événements, au moins pour l'essentiel, peut être reconstitué. Une semaine avant le conclave, face à l'offensive des cardinaux de Curie et notamment de leur candidat, le cardinal Siri, archevêque de Gênes, une douzaine de cardinaux modérés ou ouverts, la plupart non italiens, ont tenu une réunion pour examiner la situation. Parmi eux se trouvaient les cardinaux Marty, Gouyon, Arns (Brésil), Lorscheider (Brésil), Pappardo (Italie), Suenens (Belgique), Thiandoum (Sénégal) et Colombo (Italie).

S'ils ne se sont pas mis d'accord sur un candidat commun, du moins ils se sont séparés en sachant très bien ce qu'ils ne voulaient pas : un cardinal de curie. De même les cardinaux nord-américains se sont concertés avant le conclave pour découvrir qu'une majorité d'entre eux étaient réticents pour élire un pape italien. Ils en avaient assez de la politique italienne, et, après tout, le futur Jean Paul Ier n'avait-il pas lui-même voté pour un non-Italien, le cardinal Lorscheider ?

Plusieurs personnes avaient souhaité publiquement un pape « étranger », notamment le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, qui nous l'avait dit à la veille du conclave (le Monde du 14 octobre). Celui-ci s'est révélé un des hommes-clés du conclave. Il avait déjà présenté son candidat, le cardinal Wojtyla, avant le dernier conclave, mais le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, qu'il avait consulté en privé, lui avait répondu alors que les chances du cardinal Wojtyla étaient trop minces, et il s'est donc rallié à la candidature du cardinal Luciani.

Pas de « troisième homme » providentiel

Le premier jour du conclave, dimanche 15 octobre, a vu le duel prévisible des cardinaux Siri et Benelli, mais ni l'un ni l'autre n'a accepté de se retirer, et il n'y avait pas de « troisième homme » pour un compromis. Alors, le lundi matin, les votes s'éparpillant sur plusieurs noms italiens — Poletti, Ursi, Felici et surtout Colombo, — les cardinaux se tournèrent vers les étrangers, et notamment vers Karol Wojtyla, qui, lui, avait déjà recueilli quelques voix au premier scrutin. Son nom commença à percer sérieusement au sixième scrutin — le deuxième de lundi matin.

Les choses allèrent vite, puisque la troisième fumée noire flotta sur la chapelle Sixtine à 11 h. 15 le lundi 16 octobre. Le repas de midi fut le moment décisif. Grâce à l'intervention vigoureuse du cardinal Koenig, la majorité a basculé en faveur du cardinal Wojtyla : les Allemands, les Américains du Nord et les Européens non curiaux... et son élection fut acquise deux scrutins plus tard, soit au huitième, le lundi soir.

Les Allemands ont favorisé la candidature de l'archevêque de Cracovie à la suite de la récente réconciliation des épiscopats allemand et polonais. Les Canadiens et les Américains étaient naturellement en sa faveur en raison de leur anticommunisme et de la forte population polonaise implantée en Amérique du Nord. Le leader très conservateur de l'épiscopat des Etats-Unis est le cardinal Krol, archevêque de Philadelphie, qui est polonais. D'autre part, Mgr Ladislas Rubin, un autre Polonais, secrétaire général du conseil permanent du secrétariat du synode à Rome, a récemment effectué un long périple à travers les Etats-Unis.

La seule inconnue était de savoir si le cardinal Wojtyla accepterait. Après une hésitation bien naturelle — on dit même qu'il aurait refusé une première fois, — il endossa le « lourd manteau papal », pour reprendre ses propres termes.

ALAIN WOODROW.

Un philosophe sur le trône de saint Pierre ?

par JACQUES COLETTE (*)

Il vaudrait mieux dire : un théologien catholique s'avançant avec ses certitudes sur le terrain de la phénoménoligie pour en dénoncer les insuffisances. Ce qui intéresse K.S. B.P. Karol Wojtyla dans sa thèse sur Max Scheler (1), c'est la mise à l'épreuve d'un système de pensée confronté au réalisme et à la normativité de l'éthique chrétienne. L'écrivain polonais entend lire quasi philosophiquement les « sources de la révélation chrétienne », sans en appeler à saint Thomas d'Aquin comme il était alors d'usage. Mais on se rend compte que cela ne l'empêche pas de supposer constamment quelque chose comme l'idée de loi naturelle associée à celle de norme divine. Ce qui lui importe, c'est de dégager une conception « objective » des valeurs, une interprétation réaliste et pratique de la conscience entendue comme cause efficiente des « valeurs morales ».

C'est pourquoi, entre Scheler et l'éthique chrétienne telle qu'il la conçoit, il ne voit guère que conflit et opposition. Pour lui, la phénoménologie se condamne à rester sur le plan de l'expérience (Erlebnis), de l'intentionnalité et à écarter de l'éthique des valeurs le domaine des choses (Sachen). Autrement dit, pour le théologien catholique, l'éthique de Scheler n'est pas assez « matérielle ». (Ce qui surprendra ceux qui y voient la riposte au formalisme kantien et la volonté de parler éthiquement du contenu de l'expérience.)

Pour K. Wojtyla, la révélation chrétienne, loin de se contenter de décrire les expériences subjectives où les valeurs morales sont seulement « éprouvées », contient l'éthique purement et simplement. « Le Christ est législateur éthique et non pas seulement un génie du cœur », rappelle l'auteur en citant le concile de Trente. L'émotionnalisme schelérien est incapable de rendre compte du rôle de la volonté et du devoir. Suggestive peut-être pour qui se soucie de psychologie de la religion, une telle philosophie est incapable de rendre raison de ce que le théologien appelle l'« ordre objectif de la grâce enracinée en l'homme qui décide du caractère surnaturel de l'agir humain dont la conséquence est, dans la vie temporelle, le mérite, et, dans la vie éternelle, la récompense ou le châtiment » (ouvr. cit., p. 135).

Dans une étude consacrée à « La volonté dans l'analyse de l'acte éthique » (Revue philosophique de l'université catholique de Lublin, 1957), K. Wojtyla se référait à des travaux de psychologie expérimentale pour interpréter philosophiquement la causalité de l'acte volontaire (Michotte, Abramowski, Dybowski). L'accord lui semblait ici plus facile qu'avec la conception moins « réaliste » de Scheler. Le souci de l'auteur est toujours de formuler une éthique à la fois pratique (ne s'arrêtant pas à l'ethos comme expérience des valeurs) et théorique (s'érigeant en doctrine qui inscrit les valeurs dans un ordre objectif).

Une pensée personnaliste

Dans un livre plus récent (2), K. Wojtyla a sans doute tiré plus de profit de ses lectures schelériennes. Il y analyse des sentiments comme la tendresse, la pudeur, la fidélité. Il esquisse alors une pensée personnaliste qu'il définit dans la ligne du second impératif kantien repris dans « le commandement évangélique de l'amour » (p. 237-238). Toutefois, ce qui frappe ici encore c'est la démarche déductive partant de « la vérité objective de la personne » (laquelle n'implique aucune mise en dialectique de la nature et de la liberté). Pour ce personnalisme fonctionnant de manière normative, seule l'orientation morale permet à l'amour d'assumer la dimension intersubjective et d'intégrer psychologiquement la sensualité et l'affectivité. C'est en respectant « l'objectivité de l'ordre juste des valeurs » (p. 241) que l'homme et la femme peuvent subordonner la « valeur sexuelle » à la « valeur de la personne ». Il en va de même pour la procréation : l'ordre de la nature implique la reproduction ; méconnaître cela, c'est retomber au niveau de la jouissance et entrer en conflit avec l'ordre personnaliste.

Pour le cardinal Wojtyla, on le voit, philosophie et théologie réunies constituent la « science capable d'offrir la compréhension la plus profonde de la vie humaine et les motivations ultimes des normes de l'agir humain ». Il y a, selon lui, une solidarité sans faille entre les processus naturels, le personnalisme philosophique déterminé comme morale et la théologie du Dieu Père. Sa conviction est que la révélation chrétienne contient une éthique et qu'il revient à la philosophie de l'« objectiver scientifiquement » (thèse sur Scheler, p. 135). Il était difficile dans une problématique prékantienne de ce type, de rendre justice à l'originalité de Scheler, ce penseur vif et profond, tendre et impulsif, passionné d'intuition en quête d'un dire phénoménologique sans cesse en mouvement, mais dont la cohérence logique n'était pas le premier souci. On comprend que le futur pape ait pu être à la fois attiré et gêné par l'allure originale d'un penseur parlant théomorphiquement de l'homme et anthropomorphiquement de Dieu (3). Etrange rencontre de deux esprits que séparent le but poursuivi, l'inspiration philosophique, le style, et que rapprochent seulement deux instances dont l'indétermination n'a d'égale que la force : le « christianisme » et le « parler-valeurs ».

S'il y a, comme on l'a dit, une technologie et une histoire des systèmes et des problèmes philosophiques, celles-ci rendent artificielle toute tentative d'extraire d'une philosophie un thème, un concept, une structure pour les subordonner à une vérité dite religieuse. La manière dont la théologie s'est emparée de la notion de valeur est une des dernières illustrations de ce procédé. Croyant ou non, le philosophe doit encore penser ce qu'évoquait Heidegger, prononçant, en 1928, l'éloge funèbre de Scheler : « Une fois encore un chemin de philosophie s'enfonce dans l'obscurité » (4). Quand se referme un chemin frayé par un philosophe digne de ce nom, l'ombre commence par le recouvrir. Mais cela n'exclut pas que d'autres clairières soient, un jour ou l'autre, découvertes.

(*) Attaché de recherche au C.N.R.S.

(1) *Le système phénoménologique de Max Scheler peut-il être employé comme instrument d'élaboration de l'éthique chrétienne ?* (publié en polonais à Lublin en 1959, suivi d'un résumé français).

(2) *Amour et responsabilité* (Lublin, 1960). Une traduction française de cette « étude de morale sexuelle » est parue en 1965 à Paris (Société d'éditions internationales).

(3) Voir la thèse de F. Hammer, *Theonome Anthropologie ? Max Scheler Menschenbild und seine Grenzen* (La Haye, 1972).

(4) Cité par H. G. Gadamer, *Kleine Schriften III* (1972), p. 208.

Les contestataires religieux soviétiques ont accueilli avec enthousiasme l'élection du souverain pontife

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev a adressé, mercredi 18 octobre, au pape Jean Paul II, un message de félicitations qui reprend, à quelques mots près, le télégramme envoyé il y a moins de deux mois à Jean Paul Ier. Le chef de l'Etat et du parti communiste soviétique forme, pour le souverain pontife, des vœux « *d'activité fructueuse dans l'intérêt de la détente internationale, de l'amitié et de la paix entre les peuples* ». Mais ce texte très bref n'est publié qu'en quatrième page de la *Pravda* qui, d'ordinaire, place à la une tous les messages envoyés ou reçus par M. Brejnev.

C'est la seule réaction officielle à l'élection du cardinal Karol Wojtyla à la tête de l'Eglise catholique. Même s'il y a tout lieu de penser que le choix d'un prélat originaire d'un pays de la communauté socialiste va amener les autorités soviétiques à renforcer leur vigilance antireligieuse — l'élection de Mgr Wojtyla aurait déjà fait l'objet de discussions dans les réunions de base du parti communiste soviétique, — pour l'instant ce souci n'apparaît pas dans la presse.

Aucune allusion n'est faite aux deux problèmes nouveaux que risquent de poser, aux Soviétiques et à leurs alliés, le pontificat de Jean Paul II : un encouragement à la pratique religieuse à l'intérieur des pays socialistes et une nouvelle approche des relations institutionnelles entre le Vatican et les Etats du camp socialiste.

Les contestataires religieux ne s'y sont pas trompés : ils ont accueilli « avec enthousiasme » l'élection du cardinal Wojtyla. « *Nous nous réjouissons que le nouveau pape ait l'expérience des pays dans lesquels l'Etat mène une politique athéiste* », a déclaré un porte-parole du comité de défense des croyants en U.R.S.S. Il a précisé que de nombreux orthodoxes russes avaient lu les ouvrages du souverain pontife dont la personne leur inspire « *respect et admiration* ».

Le comité de défense des croyants, qui avait adressé au début de ce mois une lettre au Vatican pour attirer l'attention des cardinaux sur l'importance de leur choix pour les croyants des pays socialistes, ne pouvait sans doute espérer mieux que l'élection d'un cardinal polonais.

D'autre part, l'académicien Sakharov, prix Nobel de la paix, a estimé que l'élection de Mgr Wojtyla « *favoriserait la défense des droits de l'homme dans les pays de l'Est* », une des tâches principales du pape quel qu'il soit étant selon lui « *de prendre la défense des victimes de l'injustice dans le monde* ».

DANIEL VERNET.

Selon un journaliste soviétique

LE NOUVEAU PONTIFE POURRAIT AMÉLIORER LES RAPPORTS ENTRE LE KREMLIN ET LE VATICAN.

Londres (A.F.P.). — Le journaliste soviétique Victor Louis, dont les articles reflètent souvent le point de vue du Kremlin, estime que le nouveau pape pourrait améliorer les relations entre l'Union soviétique et l'Eglise.

Dans une correspondance publiée mercredi 18 octobre par le quotidien londonien *Evening News*, Victor Louis écrit que Jean Paul II « *peut faire beaucoup pour achever l'établissement de bons rapports entre le Kremlin et le Vatican* ». « *Le nouveau pontife*, souligne Victor Louis, *connaît à la fois la Pologne communiste et les problèmes que l'Eglise doit affronter dans les pays de l'Est.*

» *Outre son expérience dans les négociations avec des communistes*, ajoute Victor Louis, *sa connaissance de la langue, de la culture et de la littérature russes, passe pour considérable. Ainsi*, estime le journaliste soviétique, *pour la première fois depuis des siècles, les catholiques d'Europe de l'Est seront en mesure de s'adresser facilement au pape.* »

QUINZE MILLE EXEMPLAIRES DE PLUS POUR UN HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE DE CRACOVIE

Varsovie (A.F.P.). — L'hebdomadaire catholique polonais, « Tygodnik Powszechny », a demandé aux autorités l'autorisation de publier, jeudi 19 octobre, une édition spéciale consacrée à l'élection du pape et dont le tirage serait le double du tirage habituel qui est de 40 000 exemplaires, apprend-on à Varsovie.

Les autorités n'ont autorisé que 15 000 exemplaires supplémentaires et ont demandé au journal de se soumettre exceptionnellement aux services de la censure à Varsovie et non à Cracovie où il est édité.

Tous les évêques polonais vont assister à la cérémonie d'installation

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Au lendemain de l'élection de Jean Paul II, les milieux catholiques de Varsovie restent encore sous le coup de l'émotion et de la joie spontanée, éprouvées dans la soirée du lundi 16 octobre, en apprenant que le deux cent soixante-quatrième successeur de saint Pierre était le cardinal Wojtyla. En bavardant ici et là avec des amis on a même l'impression que certains interlocuteurs prolongent à dessein ces instants exceptionnels de bonheur, comme un marcheur après des jours d'efforts et d'épreuves, savoure longuement la fraîcheur d'une source découverte à l'improviste.

L'élection comme pape de l'ancien archevêque de Cracovie ne pose-t-elle pas de délicats problèmes à la hiérarchie polonaise ? Si Rome a trouvé un évêque, l'Eglise de Pologne n'a-t-elle pas perdu celui qui était tout désigné pour devenir son futur chef ?

Les groupes oppositionnels de l'intelligentsia catholique ou démocratique ne vont-ils pas être affaiblis par le départ d'un homme qui savait les comprendre, les écouter et les défendre

Le fossé est comblé

A toutes ces questions qu'il faudra bien poser un jour, il est encore difficile d'obtenir maintenant des réponses très précises. Car, par-dessus tout, domine la satisfaction de savoir qu'à Rome se trouve un homme qui connaît les problèmes de la Pologne et en qui on peut avoir confiance. Tout le reste aujourd'hui n'a pas d'importance.

Ceux qui, ici, ont parfois eu l'impression dans le passé sous différentes papautés depuis une vingtaine d'années, que le Vatican était décidément bien naïf n'ont plus de raisons de maintenir leur scepticisme. Le « pape qui vient de l'Est » connaît bien le monde communiste et, à cet égard, il est sans illusions. Avec un Polonais à la tête de l'Eglise, le fossé qui avait pu se créer à certains moments entre Rome et Varsovie est désormais comblé.

Il en est assurément de même avec les autres Eglises est-européennes, en premier lieu tchécoslovaque et hongroise.

Les premières réactions de la rue montrent clairement aussi que, aux yeux de la population, l'existence d'un pape polonais représente une extraordinaire contribution au rayonnement et au prestige international du pays.

D'autre part, nous avons appris qu'un avion charter avait été réservé à l'intention des évêques du pays (ils sont au nombre d'environ soixante-dix), qui assisteront tous, dimanche prochain, à la cérémonie d'intronisation de Jean Paul II. Quelques personnalités laïques du monde catholique devraient se joindre à eux.

MANUEL LUCBERT.

● RECTIFICATIF. — Une faute de ponctuation a modifié le sens d'un paragraphe de l'article de Manuel Lucbert sur Jean Paul II, dans notre numéro du 18 octobre. Voici le texte exact :

Lorsqu'il fut nommé cardinal en 1967, la tentation fut grande de voir dans sa désignation le désir de Paul VI de préparer, voire d'accélérer la succession de Mgr Wyszynski. Présenté à l'époque comme un modéré progressiste, voire comme un progressiste modéré, Mgr Wojtyla étonna lorsque, ces dernières années, il s'engagea avec une détermination impressionnante dans la lutte de la société polonaise pour plus de liberté, pour plus de justice sociale et contre la censure, contre l'athéisme envahissant.

● *M. Barre à la cérémonie d'intronisation.* — La délégation qui représentera la France, au cours de la cérémonie d'intronisation du pape Jean Paul II, qui doit avoir lieu dimanche 22 octobre, à Rome, sera composée de MM. Raymond Barre, premier ministre, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Georges Galichon, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, André Frossard et l'abbé Thaddée Bosiacki, curé d'Inchy (Nord), ancien mineur d'origine polonaise.

LES CONFIDENCES DU CARDINAL KŒNIG

(De notre correspondant.)

Vienne. — Jean Paul II pourrait retourner à Cracovie dès l'année prochaine en faisant une halte à Vienne. C'est ce qu'a confié le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, lors d'une interview qu'il a donnée de Rome à la télévision autrichienne.

Le cardinal Koenig a, d'autre part, révélé que l'ensemble des cardinaux italiens avaient préféré donner leurs voix à un candidat de leur pays.

Se refusant à trahir le secret du conclave, le prélat de Vienne s'est contenté de préciser que les cardinaux italiens ne pouvaient apparemment pas se résoudre à rompre avec une tradition vieille de plus de quatre siècles.

LE SAINT-PÈRE LOUE LE COURAGE DES CARDINAUX

(De notre envoyé spécial.)

Rome. — Dans son allocution au collège des cardinaux, prononcée mercredi 18 octobre, à 10 heures, Jean Paul II a dit notamment :

« *Vénérables frères, votre décision d'appeler un non-Italien comme évêque de Rome a été un acte de confiance et en même temps de grand courage. On ne peut que baisser la tête devant une telle décision du Sacré Collège (...).*

» *Dans quelques jours vous retournerez à vos propres postes de responsabilité, la plus grande partie d'entre vous à vos diocèses ; d'autres aux dicastères du Saint-Siège (...). Mais même à la tête des Eglises particulières, prenez toujours part à la sollicitude de toutes les Eglises en vivant et en réalisant de toutes vos forces ce que le concile Vatican II recommande : « Que les » évêques, tant comme successeurs » légitimes des apôtres que comme » membres du collège épiscopal, » soient toujours unis entre eux et » qu'ils soient animés de sollicitude » pour toutes les Eglises.* — A. W.

« L'AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE JUIVE » FAIT ÉTAT DE L'ACTION ANTINAZIE DE Mgr WOJTYLA

Jérusalem (Reuter). — Le quotidien israélien de langue anglaise *Jerusalem Post* demande à Jean-Paul II de reconnaître l'Etat d'Israël.

Rappelant que les relations entre l'Eglise polonaise et les juifs de ce pays ont été marquées par des « *épisodes de sinistre mémoire* », le quotidien affirme, mercredi 18 octobre : « *L'intolérance du clergé, voire son encouragement de l'antisémitisme à l'égard des juifs retournés en Pologne après l'holocauste fait encore frissonner plus d'un survivant.* »

« *Le pape Jean Paul II*, ajoute le quotidien, *n'était pas en Pologne à cette époque et peut difficilement être tenu pour responsable de l'attitude de son Eglise natale.. Pourtant il serait rassurant pour les juifs que l'ancien archevêque de Cracovie prenne maintenant une position claire et sans ambiguïté. Il serait notamment bien venu qu'il reprenne à son compte la déclaration de Jean-Paul Ier, qui, alors qu'il était archevêque de Venise, a affirmé le droit du peuple juif à avoir un Etat qui lui soit propre dans la patrie de ses ancêtres.* »

Pour sa part, *l'Agence télégraphique juive*, diffusée à Paris, estime dans son bulletin du 18 octobre : « *Le fait que le nouveau pape ait milité dans la résistance polonaise antinazie laisse heureusement augurer de son attitude envers Israël et envers les juifs, notent les observateurs à Jérusalem.* »

Les observateurs « *espèrent enfin que le nouveau pape n'a en aucune manière exprimé ou représenté l'antisémitisme traditionnel et séculaire de l'Eglise polonaise* ».

A LA CURIE ROMAINE : pas de nominations avant dix jours.

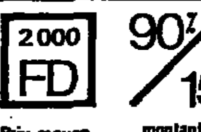
(De notre envoyé spécial.)

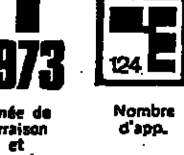
Rome. — Jean Paul II célébrera dimanche 22 octobre, à 10 heures du matin, sur le parvis de la basilique Saint-Pierre, la messe de la cérémonie d'installation du « pasteur suprême » de l'Eglise romaine.

D'autre part, le pape s'est donné un délai d'une dizaine de jours avant de prendre une décision sur la « renomination » ou non du secrétaire d'Etat et des préfets des congrégations romaines. — A. W.

LE MONDE IMMOBILIER

PARIS

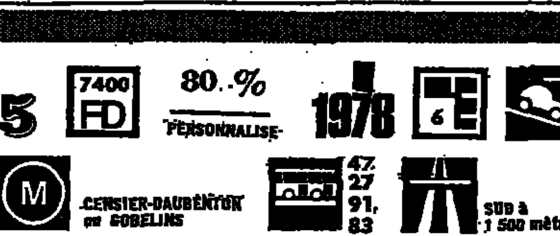


2500 RÉVISABLE	2000 FD	90%/15	CF.	1973	124
Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et définitif	montant des prêts cumulés et durée	prêt du Crédit Foncier	année de livraison et trimestre	Nombre d'app.

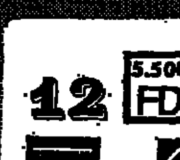
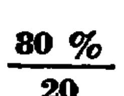




Parkings en surface — Garages en sous-sol ou box — Métro — Autobus — R.E.R. Station — Autoroute ou périphérique



5 — 7400 FD — 80 % PERSONNALISÉ — 1978 — 6

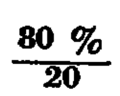

CENSIER-DAUBENTON ou GOBELINS — 47, 27, 91, 83 — SUD à 1 500 mètres

LE MANDARIN - *6 bis, rue de Valence - A deux pas de la rue Mouffetard. Petit immeuble de très haute qualité,* plein sud. 2/3 pièces. Appart. témoin ouvert du lundi au vendredi de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h.

FOULQUIER Promotion,
4, rue de Valence, Paris (5e) - 331-32-32.



12 — 5.500 FD — 80 %/20 — LIVRAISON IMMÉDIATE — 38

29 — GARE DE LYON REUILLY-DIDEROT

21, RUE CROZATIER - Un petit ensemble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la Gare de Lyon - 3, 4 et 5 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Livraison immédiate - Appartement témoin tous les jours (sauf mardi) de 14 h 30 à 18 h 30.

PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e
Tél. 755-82-10




14 — 8.000 FD — 80 %/20 — 1978 — 28



GAITE-MONTPARNASSE — 28, 58

RÉSIDENCE FERMAT-DAGUERRE - 7, rue Fermat. Au cœur de Montparnasse, à deux pas de la rue Daguerre, célèbre par son marché et ses artisans, petit imm. de qualité. Studios, 2, 3, 4 p. + duplex. App. décoré s. pl. t.l.j. de 14 h. 30 à 19 h., sauf sam. et dim. Tél. 320-23-26.

COCIM 35, rue de la Bienfaisance, PARIS; tél. 387-84-30.

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

... et un prêt CDE finançera votre achat



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.86
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

HIRI
EXPOSITION
du 16/10 au 31/12
GALERIE HEROUET
54, rue Vieille-du-Temple
PARIS-3e

APRÈS L'ÉLECTION DU PAPE

L'Église de Pologne : un cheval de Troie dans le monde communiste

Sur les trente-cinq millions de Polonais (auxquels s'ajoutent les dix millions vivant à l'étranger) 93 % sont baptisés dans l'Eglise catholique, 90 % se disent croyants, et 78 % pratiquent régulièrement. On compte environ huit cent mille non catholiques (orthodoxes, uniates, vieux-catholiques et protestants). Les juifs, toujours victimes de campagnes antisémites, ne sont plus que dix mille.

Ainsi le catholicisme polonais, solidement enraciné dans toutes les couches de la population, est-il vivace et omniprésent. Depuis le dixième siècle, à partir de la conversion au christianisme du prince Mieszki, et plus encore depuis la fin du dix-huitième siècle, lors des trois partages de l'Etat polonais par la Prusse, l'Autriche et la Russie, Pologne et catholicisme se sont identifiés.

Le peuple polonais n'a jamais accepté la disparition de l'Etat, et, au dix-neuvième siècle, de nombreux soulèvements pour le maintien d'une identité nationale ont eu lieu, que les occupants prussiens et russes se sont efforcés d'anéantir. Dans cette lutte pour la survie nationale, l'Eglise catholique a joué un rôle important. Elle en a aussi subi les conséquences, telles que, notamment, la confiscation de ses biens, l'interdiction ou l'expulsion de certains ordres religieux.

Lors de la seconde guerre mondiale, enfin, qui a commencé par un nouveau partage du pays, six millions de Polonais, dont trois millions de juifs, sont morts (le quart de la population à l'époque). L'Eglise s'est engagée, pratiquement sans réserve, dans la lutte et la résistance. Il suffit de rappeler que près de cinq mille prêtres polonais (soit le tiers du corps sacerdotal) ont péri dans les camps de concentration nazis. De cette époque, le lien entre la nation et la religion est sorti une fois de plus renforcé, d'autant que la société polonaise, multinationale jusqu'en 1939, est devenue uninationale et uniconfessionnelle à un degré jamais connu dans l'histoire du pays (1).

« Panem et circenses »

Des églises ouvertes — et archicombles — on en trouve partout dans toute la Pologne. Mais l'augmentation rapide de la population urbaine a nécessité la création de nouveaux évêchés, de nouvelles paroisses et surtout la construction de nouveaux édifices cultuels. Or l'Etat se montre généralement très parcimonieux dans l'octroi des permis de construire, en alléguant que le nombre d'églises a déjà suffisamment augmenté. L'Eglise rétorque que les chiffres de l'administration sont artificiellement gonflés et que le manque d'églises se fait cruellement sentir dans les banlieues et les villes nouvelles qui poussent comme des champignons.

Le peuple réclame des églises, et tous les moyens pour les obtenir lui sont bons. A Nowa-Huta, par exemple, ville nouvelle de cent soixante-dix mille habitants, dans le faubourg industriel de Cracovie où se trouve le complexe sidérurgique Lénine et qui devait être la première cité athée, la ténacité de la population a fini par vaincre la résistance du parti communiste : aujourd'hui, elle dispose d'une belle église moderne, au milieu des cheminées des forges de l'aciérie, qui peut accueillir six mille personnes.

Même les ouvriers pratiquent en Pologne, et, comme l'explique le curé de Nowa-Huta : *« La Pologne ne connaît pas de vraie « classe ouvrière » comme en France. Les ouvriers forment une classe nouvelle, issue de la paysannerie, qui a gardé ses traditions culturelles et religieuses. De fait, le catholicisme polonais est surtout populaire et marial ; les dévotions et le folklore — fêtes religieuses, processions, pèlerinages — y tiennent une place importante. »* « *C'est vraiment le régime du* panem et circenses, dit-on malicieusement. *La société de consommation et les fêtes religieuses !* ».

Or, ces cérémonies religieuses, impressionnantes, qui sont, tout à la fois, des manifestations de contestation du régime et d'exaltation de la religion, ne doivent pourtant pas masquer les problèmes posés à l'Eglise. Si la sécularisation n'est pas encore très répandue, elle existe bel et bien. Selon un des députés catholiques à la Diète, il y a à l'université environ 30 % de marxistes (du genre gauchistes), 30 % de catholiques et 40 % d'indifférents. Les efforts conjugués de la propagande athée à l'école et l'attrait de la société matérialiste de consommation commencent à porter leurs fruits. Dans cette situation, on peut se demander si l'Eglise polonaise est suffisamment armée pour arrêter le processus de déchristianisation qui caractérise les pays occidentaux traditionnels. Les églises, les séminaires, sont toujours pleins certes, mais pour combien de temps ? Les enquêtes sociologiques, qui ne sont guère encouragées par la hiérarchie — et pour cause — montrent que la foi religieuse, si répandue soit-elle, ne se traduit pas toujours dans les comportements, notamment dans le domaine moral. Il y a, par exemple, un million d'avortements par an en Pologne.

Dans le domaine politique, la lutte entre l'Eglise et l'Etat prend plusieurs formes. Tous deux cherchent à normaliser leurs rapports, mais ce qui paraît « normal » à l'une ne l'est pas forcément pour l'autre... En 1971, l'épiscopat polonais posait cinq conditions, dans une lettre pastorale, à l'établissement d'une vraie collaboration entre l'Eglise et l'Etat: la reconnaissance de la liberté religieuse ; le libre accès du peuple à l'éducation de la foi ; la satisfaction des revendications sociales de la nation ; l'établissement d'une réelle liberté d'expression et d'information ; la reconnaissance du droit de chaque famille à des conditions décentes d'existence.

Depuis, le *modus vivendi* est précaire et les griefs formulés par les autorités ecclésiastiques toujours nombreux : insuffisance des permis de construire des églises ; taux d'imposition très lourds qui frappent lieux de culte et biens de l'Eglise ; formalités administratives qui entravent souvent la liberté d'enseignement religieux ; interdiction frappant les groupements d'action catholique et autres organisations ; censure des publications religieuses et limitation arbitraire de leur tirage ; impossibilité pour l'Eglise d'accéder à la télévision et à la radio...

En théorie, des groupes parlementaires non communistes siègent à la Diète, et les catholiques sont représentés par dix députés, cinq du groupe Pax et cinq du groupe Znak, deux clubs d'« intellectuels catholiques ». Pax, le plus puissant des clubs politiques, est un groupement élitiste et controversé. Fondé en 1946, au lendemain de la guerre, il compte parmi ses dirigeants une ancienne équipe de la Phalange (mouvement fasciste polonais d'avant guerre) et jouit de la faveur du parti ; son président, M. Boleslaw Piasecki est conseiller d'Etat.

Pax s'est toujours aligné sur le parti. Staliniste jusqu'en 1956, il s'est opposé aux écrivains et aux intellectuels pendant les années 60, puis aux étudiants et aux juifs en 1968, allant jusqu'à défendre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Il n'a jamais reçu de caution de l'Eglise officielle et il est toujours interdit aux prêtres d'adhérer au mouvement, même si la hiérarchie ferme les yeux sur les auteurs catholiques qui publient des livres aux éditions Pax, car, en fait, le mouvement recouvre les positions les plus variées. Et actuellement, le président étant atteint d'une grave maladie, la succession se pose de manière aiguë et une lutte de tendances se manifeste à l'intérieur du mouvement.

Un système étranger

Toute autre est la position du groupe Znak (Signe) qui, malgré son indépendance d'opinion, est officiellement reconnu par l'épiscopat. Politiquement, Znak se trouve entre l'épiscopat et Pax. La définition humoristique de Znak, donnée par un des dirigeants de Pax — « *Pour Pax, le socialisme est le* bonum necessarium, *pour Znak c'est le* malum necessarium », — n'est pas tout à fait exacte. La plupart des membres de Znak acceptent le socialisme, mais pas forcément selon les modalités qui leur sont proposées... Récemment, s'est produit un schisme à l'intérieur de Znak, quatre des cinq députés à la Diète ayant accepté la nouvelle Constitution, le cinquième, M. Stomma, ayant refusé : le groupe n'est plus représenté à la Diète puisqu'il désavoue le nouveau mouvement qui continue à s'appeler Znak.

En définitive, la querelle fondamentale entre le parti et l'Eglise, au-delà des tracasseries administratives de l'un et des dénonciations en règle de l'autre, n'est rien moins qu'une bataille pour l'allégeance du peuple, dont l'Eglise et le parti se prétendent également garants et porte-parole. L'Eglise n'est pas poussée par la tradition à une participation directe et active au pouvoir. L'histoire lui a appris qu'il n'y a rien de moins stables ni de plus passagers que les régimes politiques. Ce qui importe à ses yeux, en revanche, c'est l'enracinement dans les masses populaires.

Le parti, en revanche, est toujours considéré par beaucoup comme une importation étrangère — soviétique de surcroît. Que M. Gierek et ses collègues soient des patriotes polonais change peu à l'affaire : nombreux sont ceux qui ont l'impression d'être gouvernés par un système étranger. Ainsi l'Eglise et le parti se trouvent dans des camps opposés, appelant le peuple, chacun à sa manière, et dans des directions différentes, créant une situation de tension et de conflits larvés.

L'élection du cardinal Wojtyla à la papauté changera-t-elle quelque chose ? En premier lieu, ce sera une perte pour le siège de Cracovie et pour le pays tout entier, qui avait besoin des dons diplomatiques du dauphin du cardinal Wyszynski. Mais, en définitive, le rôle désormais beaucoup plus influent de Karol Wojtyla dans le monde — et indirectement en Pologne — sera une compensation infiniment supérieure.

ALAIN WOODROW.

(1) En 1939, presque 40 % des Polonais n'étaient pas catholiques ; en 1971, ils n'étaient plus que 3 %. De nombreux juifs ont été exterminés pendant la guerre. Les Allemands ont été expulsés ensuite et les Ukrainiens et les Biélorusses réintégrés à l'Union soviétique.



Quand cessent les applaudissements...

Rome. — « *Que dire de Jean Paul Ier ? Il semble être sorti hier même de nos rangs pour revêtir le poids du manteau papal.* » On sent, à travers ces paroles pudiques de Jean Paul II, adressées à ses frères qui viennent de l'élire, comme un cri de détresse arraché à son insu, un aveu du caractère écrasant de sa charge. Le « manteau pontifical » est une chape de plomb.

« *Que Dieu vous pardonne pour ce que vous m'avez fait* », avait dit en souriant Jean Paul Ier. Il en est mort. Jean-Paul II, avec moins d'emphase, exprime sa « *reconnaissance* » à ceux qui l'ont « *désigné pour cette charge* ». Et, très sobrement, il ajoute : « *Bien sûr, notre cas personnel qui nous a porté inopinément à la responsabilité la plus haute du service apostolique présente peu d'intérêt. Notre personne doit disparaître devant la fonction lourde que nous devons remplir.* »

Voilà le drame d'un ministère devenu monstrueux au sens propre du terme, c'est-à-dire difforme, exagérément disproportionné. L'homme qui le remplit doit disparaître, il ne s'appartient plus, *il n'a plus de vie privée*. Finies les vacances de ski ou de canoë du cardinal Wojtyla. Finies les baignades, les randonnées et même les simples promenades en ville. Le pape n'a jamais autant été prisonnier du Vatican, enchaîné par la vénération, le respect, l'amour.

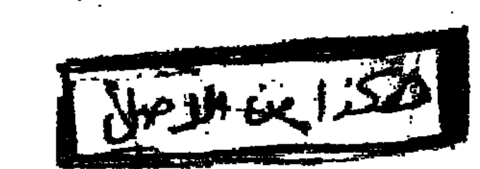
Lorsqu'on a demandé au cardinal Hume sa réaction à l'élection de l'archevêque de Cracovie, il a répondu : « *Je me suis senti désespérément triste pour cet homme désormais seul, mis à part, enfermé dans des responsabilités énormes. Car, très vite, les applaudissements cessent et le travail commence.* »

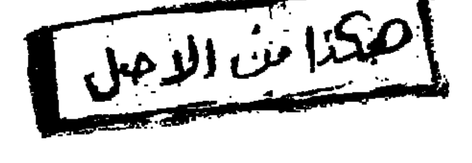
ALAIN WOODROW.









DÉFENSE

A Metz

Un sergent d'active, déserteur, est condamné à trois mois de prison avec sursis pour « actes d'indiscipline »

De notre correspondant

Metz. — Le tribunal militaire de Metz a condamné, mercredi 18 octobre, à trois mois de prison avec sursis pour « actes d'indiscipline », M. Jean-René Quinard. Ce dernier, sergent d'active dans l'armée de l'air, avait été inculpé pour désertion.

Les contrats d'engagement militaire signés par des parents au nom de leurs enfants mineurs doivent-ils être modifiés pour devenir comparables à ce qui existe dans les entreprises civiles, c'est-à-dire être résiliables ou rachetables ? Tel était le problème de fond posé par le procès de Metz. Le cas du sergent Quinard est, en effet, exemplaire.

Admis à l'école technique de l'armée de l'air de Saintes, où il signe en 1970, à l'âge de quinze ans, un contrat de sept ans, M. Quinard entre, un an plus tard, à l'école des sous-officiers de l'armée de l'air à Rochefort. Il est considéré comme un « excellent élément ». En 1973, à l'issue d'un stage de sept mois à Paris dans une école des P.T.T. (stage des lignes grande distance), il prend, de son propre aveu, contact pour la première fois avec la vie civile. Dès lors, tout va changer dans le comportement de cet engagé. Les contacts avec des objecteurs de conscience à Brest vont, en décembre 1974, lui attirer ses premiers ennuis avec les autorités militaires.

« Très bon mécanicien mais n'a plus l'esprit militaire », *« très apprécié de ses chefs mais indiscipliné »*. Telles sont les annotations de son livret militaire. En fait, le sergent Quinard, qui estime avoir fait fausse route, veut quitter l'armée. *« Je voulais le faire proprement, mais on a refusé ma demande de résiliation de contrat »*, déclare-t-il. A trois mois de sa libération, alors qu'il est affecté à la base aérienne de Metz, il déserte afin d'entreprendre *« un tour de France clandestin pour obtenir la possibilité pour tous les engagés des trois armées de résilier le contrat d'engagement à tout moment »*. Jean-René Quinard fut arrêté et incarcéré à Metz le 1er avril 1977, mais libéré le 2 mai.

Deux témoins de marque sont venus à la barre apporter leur soutien à M. Quinard : le général Jean Bécam et l'amiral Antoine Sanguinetti, tous deux du cadre de réserve et membres du parti socialiste.

Le premier devait s'attaquer à la notion de désertion. Car, selon le général, il s'agissait en réalité d'un « *acte d'indiscipline* ». *« Jean-René Quinard n'avait pas d'autre moyen de se faire entendre. Cela pose le problème de la liberté d'expression dans l'armée »* a-t-il notamment déclaré.

Quant à l'amiral Sanguinetti, il a, en termes très vifs, déclaré : *« Ce procès n'est pas celui d'un sergent déserteur ; c'est le procès de l'armée. Une armée qui refuse de rendre la liberté à des jeunes qui, en cours de carrière, changent d'opinion. »* Et de poursuivre : *« Quinard fait partie de ces jeunes vendus par leurs responsables légaux à l'armée. (...) Ceci pose le problème de ces contrats qui n'ont jamais été signés par les jeunes gens et qui ne peuvent être remis en cause même lorsque ces derniers atteignent leur majorité. (...) On ne pourra jamais avoir une armée qui marche avec des citoyens qui sont maintenus par la contrainte hors du sort commun des Français. »*

A l'issue des débats, le commissaire du gouvernement, qui, fait remarqué, avait exclu le terme désertion de son réquisitoire, a réclamé six mois de prison avec sursis pour « *actes d'indiscipline* ».

Les juges, après une courte délibération, fixèrent la peine à trois mois avec sursis, l'équivalent du temps d'engagement qui restait encore à faire à M. Quinard avant sa décision de déserter.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

[En 1977 (*le Monde* du 28 mai 1977), le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Maurice Saint-Cricq, a demandé à la direction du personnel militaire d'examiner désormais avec un préjugé favorable les demandes anticipées de résiliation de contrat. Ainsi, par exemple, les engagés de moins de dix-huit ans pourront demander la résiliation de leur contrat à leur majorité.]

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 18 octobre 1978 a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

• L'amiral Banuls est conseiller du gouvernement

● MARINE — Est nommé conseiller du gouvernement pour la défense, le vice-amiral d'escadre Edmé Banuls.

Est promu vice-amiral, le contre-amiral Marie Chaperon, nommé directeur du personnel militaire de la marine

Est nommé commandant la zone maritime de l'océan Indien, le contre-amiral Jean Orosco.

Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean Hieronimus.

• Le général Forget reçoit sa quatrième étoile

● AIR — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Michel Forget.

Sont promus : commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Joseph Cougarde, nommé inspecteur du commissariat et de l'administration de l'armée de l'air ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Jean-Louis Bajard, nommé directeur du commissariat de la IIe région aérienne (Paris-Villacoublay).

Est nommé directeur central au commissariat de l'air, le commissaire général de division aérienne Henri Louet.

● TERRE. — Est nommé commandant supérieur des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien, le général de brigade Jean Gilard.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Norbert Riera et Guy Duhesme ; intendant général de première classe, l'intendant général de 2e classe Lucien Le Scouarnec ; général de brigade, les colonels Bernard Goupil, Jacques Guichard, François Gerin-Roze, Max Gaillard, Furcy Houdet et Jean Aubier (nommé adjoint au général commandant les forces terrestres anti-aériennes de la défense aérienne) ; intendant général de 2e classe, les intendants militaires de première classe Robert Taureau et Gilbert Menis (nommé adjoint au directeur de l'intendance de la Ire région militaire à Paris)

Sont nommés : inspecteur de la défense opérationnelle du territoire, le général de division Bernard de Boisfleury ; chargé des fonctions de directeur adjoint du matériel de l'armée de terre, l'ingénieur général de 2e classe Jacques Valenty ; directeur de l'intendance de la IVe région militaire (Bordeaux), l'intendant général de 2e classe André Brunié ; commandant et directeur du matériel de la Ve région militaire (Lyon), le général de brigade Jacques Faugeras ; adjoint au directeur de l'intendance de la Ve région militaire, l'intendant général de 2e classe Joseph d'Aspe ; adjoint au général commandant la 9e division d'infanterie de marine, le général de brigade Louis Forest ; haut fonctionnaire de défense au ministère de l'agriculture, l'intendant général de première classe Jean Albert.

ANCIENS COMBATTANTS

UNE MISE AU POINT DE M. MAURICE PLANTIER secrétaire d'État

M. Maurice Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants, avait bien prévu d'assister au congrès de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, à Montpellier le 15 octobre. Le C.E.S.S.N.A. qu'il devait emprunter n'a pas été autorisé à décoller en raison d'un brouillard persistant, telle est la seule raison de son absence.

A sa demande, M. François Delmas, secrétaire d'État, l'a suppléé pour représenter le gouvernement. M. Plantier se réserve d'inviter le bureau de la Fédération à le rencontrer pour connaître exactement la teneur des propos qui l'ont indûment mis en cause. (*le Monde* du 17 octobre).

Les Pays-Bas lient l'achat de treize Breguet-Atlantic à une participation de la France au projet d'avion F-29

Lors des conversations qu'il sont eues, mardi 17 octobre, à Paris, avec MM. Yvon Bourges et Joël Le Theule, respectivement ministre de la défense et ministre des transports, le ministre néerlandais de l'économie et le secrétaire d'État néerlandais à la défense ont lié l'achat éventuel, par les Pays-Bas, de treize avions de surveillance maritime Breguet-Atlantic à une décision favorable de la France de participer à la conception de l'avion F-29 de Fokker.

On sait que les Pays-Bas ont mis en concurrence la société américaine Lockheed, qui fabrique l'Orion, et le groupe Dassault-Breguet, qui construit le Breguet-Atlantic ANG (nouvelle génération), pour la livraison de treize avions de patrouille maritime à l'aéronavale néerlandaise. Selon La Haye, l'Orion serait moins cher à l'achat et plus rapidement livré que le Breguet-Atlantic ANG, ce qui suppose que la marine française, équipée de Breguet-Atlantic de la première génération, loue quelques appareils à l'aéronavale néerlandaise en attendant que les Pays-Bas commandent ferme l'avion.

Les négociateurs néerlandais ont proposé à leurs interlocuteurs français une « discussion globale » qui mêle les problèmes civils et militaires de l'aéronautique.

Ainsi, les Pays-Bas seraient prêts à prendre une participation de 4 à 6 % dans l'Airbus A-310 pour être définitivement associés au programme de moyen-courrier biréacteur européen. De surcroît, les Néerlandais demandent que la France s'engage à dépenser la valeur de 150 millions de florins (environ 315 millions de francs) dans la conception en commun, avec Fokker, d'un court-courrier biréacteur de moins de cent places, le F-29, qui est, du reste, le concurrent d'un projet britannique, le HS-146, en cours de lancement.

Enfin, les Pays-Bas considèrent que l'éventuelle location de quelques Breguet-Atlantic à la marine française — en attendant la livraison des avions de la nouvelle génération vers 1985 — serait une solution onéreuse. On parle de 70 millions de florins par an (environ 147 millions de francs).

Les Français, avant de se prononcer définitivement sur les demandes néerlandaises, ont fait valoir qu'ils souhaitaient mieux connaître le dossier industriel et les études de marché propres au F-29, ainsi que les développements futurs de ce modèle, envisagés par Fokker. Ils ont suggéré à leurs interlocuteurs de La Haye de prendre des contacts avec la Société nationale industrielle aéro-spatiale (SNIAS) et le consortium de commercialisation de l'Airbus.

Il apparaît, d'autre part, qu'en contrepartie de l'achat de treize Breguet-Atlantic ANG par les Pays-Bas, la France est prête à acquérir une dizaine de biturbopropulseurs F-27 que construit la société néerlandaise Fokker pour l'observation de la zone maritime économique. Les ministres des deux pays ont prévu de se revoir, les Pays-Bas souhaitant une décision avant le 1er décembre.

RAPATRIÉS

LE « RECOURS » ET LA LOI D'INDEMNISATION

Les dirigeants du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) ont eu, mercredi après-midi 18 octobre, à l'Assemblée nationale, un échange de vues consacré à l'application de la loi d'indemnisation avec les membres du bureau de l'intergroupe parlementaire constitué, sous la présidence de M. Maurice Arreckx, U.D.F., député du Var, afin d'étudier les problèmes des rapatriés.

A l'issue de cette réunion, MM. Goinard, Laquière, Forzy et Roseau ont *« pris acte de la volonté, manifestée par l'ensemble des membres de l'inter-groupe, de rechercher activement, par la voie législative, les moyens d'améliorer la loi d'indemnisation (cessibilité et protection des titres, révision des barèmes, accélération de l'application des dispositions prises, etc.) »*

Le Recours souhaite également, *« au plan moral, une amnistie définitive et complète, des dispositions efficaces en faveur des Français musulmans et au plan matériel des mesures rapides afin d'assurer la sécurité des trente mille familles de réinstallés »*.

ÉDUCATION

LA DEUXIÈME ÉTAPE DE LA RÉFORME HABY

Le conseil de l'enseignement repousse les projets d'horaires et de programmes de quatrième et de troisième

La quasi-totalité des projets d'arrêtés fixant les nouveaux programmes et horaires des classes de quatrième et de troisième, en application de la réforme de l'enseignement, ont été repoussés par le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.), réuni mardi 17 octobre. Seuls deux textes sur dix-sept ont été adoptés : ils concernent les programmes de mathématiques et d'espagnol. Le C.E.G.T. est un organisme consultatif, et le ministère de l'éducation peut passer outre à ses avis. Les nouveaux horaires et programmes doivent entrer en vigueur à la rentrée de septembre 1979 en quatrième et l'année suivante en troisième.

En juin dernier, le C.E.G.T. avait refusé d'examiner les projets d'arrêtés (*le Monde* du 24 juin). Les représentants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) avaient fait adopter un vœu réclamant notamment qu'un bilan de l'application de la réforme soit établi pour la sixième avant de l'étendre aux autres classes et qu'une concertation ait lieu au sein du C.E.G.T. sur les nouveaux programmes, les horaires et les normes d'effectifs. Le rapporteur, M. Marc Rancurel, directeur des collèges, avait écarté l'idée du « bilan » mais accepté de continuer la concertation. Elle a eu lieu en dehors du C.E.G.T., dans des groupes de travail réunis au ministère.

Cette concertation a débloqué la situation pour deux projets de textes : les programmes de mathématiques et ceux d'espagnol. Le conseil les a adoptés. Ainsi, pour l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.), qui a joué un rôle prépondérant dans l'amélioration du projet, les nouveaux programmes ont subi des retouches appréciables : ils permettent un enseignement à base d'activités ; ils ne se fondent plus sur une « axiomatique » globale ; la coupure avec les notions acquises en sixième et en cinquième est effacée. Ils n'en comportent pas moins nombre d'imperfections. M. Henri Bareil, secrétaire général adjoint de l'A.P.M.E.P., les juge très classiques, trop lourds, ne favorisant pas un enseignement personnalisé et ne prenant pas en compte les comportements les démarches de raisonnement de l'élève. Pour l'Association, une expérimentation des programmes serait nécessaire avant leur généralisation.

A l'exception des deux disciplines précitées, les critiques portées par l'ensemble des syndicats d'enseignants et les Fédérations de parents d'élèves Cornec et Giraudeau sont sévères. Elles ont conduit leurs représentants à repousser les textes en rassemblant jusqu'à 34 voix contre eux. Les 27 favorables provenaient des représentants de l'administration, de l'enseignement privé et de la Fédération Lagarde. Les opposants reprochent à ces projets de programmes leur « encyclopédisme » et l'absence d'interdisciplinarité.

L'Association française des enseignants de français (AFEF) juge les nouveaux programmes « *inacceptables et irréalistes* ». La nouveauté de la rédaction « *consiste uniquement à emprunter à la linguistique un grand nombre de termes qui peuvent faire illusion à certains enseignants et aux parents (...), les instructions officielles prennent le parti de rendre encore plus moribond pour la majorité des élèves un enseignement qui devrait au contraire se renouveler complètement pour atteindre l'objectif essentiel : former une génération de lecteurs* ». Enfin, toujours selon l'AFEF, on demande aux enseignants de transmettre une culture en l'appuyant sur des œuvres « *qui ne epuvent qu'être étrangères aux adolescents de notre époque* ».

Autre sujet d'opposition : les horaires et l'organisation des classes de quatrième. La réforme prévoit qu'après le cycle d'observation (sixième et cinquième), les élèves parcourront en quatrième et en troisième le cycle d'orientation pendant lequel ils recevront un enseignement commun, assorti d'options pour tester leurs goûts et leurs aptitudes. Or dans le système présenté par le ministère pour la quatrième, l'élève sortant de cinquième subira déjà une orientation : il ne sera pas dirigé obligatoirement vers une quatrième à options, mais pourra l'être vers l'une des quatre autres voies : classe de préparation à un C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle) en trois ans ; classe préprofessionnelle de niveau (C.P.P.N.) ou classe préparatoire à l'apprentissage (C.P.A.) qui conduira vers l'apprentissage dans la vie active ; redoublement (sur avis du conseil de classe avec possibilité d'appel pour les parents) ; classe avec option « technologique lourde » de neuf heures hebdomadaires en enseignement alterné entre le collège et l'entreprise dont la création a été annoncée au C.E.G.T. Les quatrièmes « *aménagées* » qui permettaient aux élèves en difficulté de rester dans le système scolaire seraient supprimées dès la rentrée prochaine. Ainsi, fait remarquer la Fédération Cornec, le projet du ministère met-il à mal la notion de « collège unique » et le cycle d'orientation (quatrième et troisième) ne fera-t-il que confirmer la direction prise au cours ou à l'issue du cycle d'observation (sixième et cinquième).

Le ministère de l'éducation publiera-t-il très prochainement les textes d'arrêtés repoussés par le C.E.G.T. ? Deux raisons l'y autorisent : le droit (le C.E.G.T. n'a qu'un rôle consultatif) et l'urgence du calendrier (les éditeurs de manuels scolaires ne disposent déjà plus que de six mois pour rédiger et fabriquer leurs ouvrages). Est-ce suffisant pour ne tenir aucun compte de l'opposition unanime des représentants des enseignants ?

CHARLES VIAL.

LES HORAIRES

Voici les projets d'horaires hebdomadaires pour les futures classes de quatrième et de troisième. (Le premier chiffre indique les nouveaux horaires ; le second, les horaires actuels.)

● ENSEIGNEMENT COMMUN :

Français : 5 h. (5) ;
Mathématiques : 4 h. (4) ;

Première langue vivante : 3 h. (3)

Histoire, géographie, économie, éducation civique : 3 h. (3) ;

Sciences expérimentales : 3 h. (sciences naturelles 1 h.) ;

Education artistique : 2 h. (actuellement éducation musicale : 1 h. et dessin : 1 h.) ;

Education manuelle et technique : 1 h. 30 (actuellement technologie : 2 h. et travaux manuels : 1 h.) ;

Education physique et sportive : 3 h. (5).

TOTAL : 24 h. 30 au lieu de 26 heures.

● OPTIONS :

Chaque élève devra en choisir au moins une et pourra en choisir deux.

Première langue vivante renforcée : 2 h. ;

Deuxième langue vivante : 3 h. ;

Latin ou grec : 3 h. ;

Technologie : 3 h. (technique du bâtiment, de transformation des matériaux, services en collectivités).

TOTAL : 2 heures, 5 heures ou 6 heures.

DOUZE SYNDICATS APPELLENT A L'« ACTION » POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Douze syndicats (huit de la Fédération de l'éducation nationale, quatre de la C.G.T.) de l'enseignement supérieur, de la recherche et des bibliothèques appellent à une journée d'action nationale le 14 novembre pour protester contre « *l'austérité budgétaire* », le « *détournement du service public au profit des intérêts privés* » et la « *mise en cause de la sécurité de l'emploi* ». Cette journée sera essentiellement marquée par une manifestation, à 14 h 30, à Paris, devant le centre universitaire Jussieu et des rassemblements en province.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) n'appelle pas ses adhérents à se joindre à cette action. En revanche, trois syndicats de la recherche affiliés à la C.F.D.T. y participeront.

Cette action fera suite à la grève prévue dans les universités du 6 au 11 novembre, à l'appel du SGEN et du SNE-Sup (Syndicat national de l'enseignement supérieur, FEN) pour la défense des assistants et des vacataires.

● *A l'Ecole supérieure de commerce de Paris*, des élèves occupent l'école depuis le mardi 17 octobre et interdisent l'entrée aux enseignants et aux personnels administratifs. Une grève, suivie par 61 % des étudiants selon l'association des élèves, a été déclenchée après la résolution du jury de passage de maintenir sa décision concernant un cas litigieux (*le Monde* du 6 octobre). Les élèves de l'E.S.C.P. s'étaient mis en grève le 2 octobre pour protester contre le redoublement de neuf d'entre eux.

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Des syndicats d'enseignants veulent maintenir la « pression » jusqu'au milieu du mois de novembre

Manifestations, grèves et occupations de locaux continuent dans l'enseignement secondaire. Le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) a lancé un ordre de grève nationale pour ce 19 octobre. Les autres syndicats d'enseignants affiliés à la FEN, à la C.F.D.T. et à la C.G.T. « maintiennent la pression » par des actions tournantes dans les académies (1) jusqu'au 20 octobre. Le bureau national du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) prévoit une « semaine nationale d'action » du 6 au 14 novembre et demande à la Fédération de l'éducation nationale d'organiser avant le 15 novembre un « arrêt national de travail ». Rappelons que le projet de budget de l'éducation pour 1979 sera discuté à l'Assemblée nationale le 13 novembre.

Au Havre, des lycéens ont manifesté mardi et mercredi dans les rues de la ville. En Seine-Saint-Denis, cinq lycées sont occupés par leurs élèves (2).

Dans l'enseignement primaire, on observe aussi quelques mouvements de grève, notamment dans l'Eure-et-Loir, ce jeudi 19 octobre. A Trappes (Yvelines), le maire, M. Bernard Hugo, sénateur communiste, fait chaque jour la classe à des enfants de maternelle sans institutrice.

(1) Bordeaux, Corse, Limoges, Poitiers et Rennes le 19 ; Lille, Montpellier, Nantes et Nice le 20.

(2) Eugène-Delacroix à Drancy, Paul-Eluard à Saint-Denis, Le Corbusier à Aubervilliers, Jean-Jaurès à Montreuil et lycée de Noisy-le-Sec.

La « relance » du sport à l'école

LE R.P.R. JUGE « INADMISSIBLE ET SCANDALEUX » LE PLAN DE M. SOISSON

Le plan de relance du sport à l'école de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, est « *inadmisible et scandaleux* », a déclaré mercredi 18 octobre M. Guy Drut, champion olympique du 110 mètres haies, au nom du conseil national des sports du R.P.R. M. Lucien NeuWirth, député R.P.R. de la Loire, qui est membre de ce conseil, a indiqué qu'il interrogerait le gouvernement sur ce pronblème à l'Assemblée nationale.

Ce plan de relance du sport scolaire arrive trop tardivement pour être appliqué, il a recours aux heures supplémentaires, que condamne par ailleurs le gouvernement, il procède à un redéploiement de six cents postes, ce qui dégarnit d'importants secteurs, il ne prévoit acune création de postes alors que trois mille étudiants vont sortir des écoles d'éducation physique, il réduit les horaires ASSU, touchant ainsi le secteur le plus vivant du sport français, a déclaré en substance Guy Drut. « *Si ce plan est maintenu, il faudrait quinze ans pour redresser la barre. Ces mesures vont achever le sport en France* », a ajouté l'ancien champion olympique, précisant que les 60 millions de francs débloqués pour le paiement des heures supplémentaires auraieint été suffisants pour créer huit cents postes en année pleine.

LES ÉTUDIANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE SERONT-ILS DES CHOMEURS ? demandent les directeurs et présidents d'U.E.R.

Les huit mille étudiants actuellement inscrits dans les U.E.R.E.P.S. (unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive) deviendront-ils des chômeurs ? C'est la question qu'ont posée les présidents et directeurs d'U.E.R., réunis récemment à Paris.

Le président de la conférence des directeurs d'U.E.R.E.P.S., M. Hubert Noël, a dénoncé l'« *inconsistance de la politique menée depuis une vingtaine d'années* » en ce qui concerne l'enseignement supérieur de l'éducation physique. Ainsi, alors que M. Soisson était secrétaire d'État aux universités, on a créé un DEUG d'éducation physique, puis une licence.

Aujourd'hui, le ministre des universités, Mme Saunier-Seïté, refuse l'habilitation de la maîtrise d'E.P.S., ce qui ferme la recherche de troisième cycle, au moment même où M. Soisson veut constituer un « bataillon olympique » pour « gagner » aux jeux de Moscou.

Les deux mille étudiants qui abordent maintenant leur quatrième année d'études sont, pour la plupart, engagés dans une voie sans issue, car seuls ceux qui passeront le CAPEPS (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) seront assurés d'avoir un poste. Or le nombre de postes ouverts au concours diminue chaque année, et le « plan de relance » de M. Soisson ne prévoit pas d'embauche importante de professeurs.

● *A Rennes, Strasbourg, Lyon et Grenoble*, des étudiants en éducation physique ont occupé, mardi ou mercredi, les directions régionales de la jeunesse et des sports pour protester contre le plan Soisson.

Cinquième semaine d'agitation au lycée de Montreuil (Seine-Saint-Denis)

« Maintenant, c'est nous les ministres ! »

« *Vous entrez ou vous sortez une fois pour toutes. Ici, c'est le comité de grève* », dit un lycéen en refermant la porte au nez de grévistes « promeneurs ». Assis sur le parquet, une vingtaine d'élèves se concertent dans une atmosphère enfumée. Sur une table, des récipients pleins de reliefs de repas, des cendriers débordant de mégots, une bouteille de champagne vide, une housse de guitare. Sur un autre meuble, un duvet roulé et une lampe-torche. Le « comité de grève » a, pour un temps, élu domicile... dans le bureau du censeur.

Au « service recette », d'autres lycéens « occupent ». L'un s'efforce de rédiger un tract sur une machine à écrire. L'autre se carre simplement dans un fauteuil et déclare : « *Maintenant, c'est nous les ministres !* » Tous ne sont pas d'accord. « *Vous occupez, c'est entendu, mais ne touchez pas aux machines* », observe un lycéen inquiet de la tournure des événements. L'assistante sociale tente de persuader les « occupants » qu'ils ne doivent pas toucher aux dossiers, « *sinon les boursiers ne seront plus payés* ». Les lycéens comprennent, mais ils ne peuvent pas « *surveiller tout le monde* ». Ils promettent de soumettre le cas à l'« AG », l'assemblée générale qui se réunit depuis lundi au réfectoire...

Le lycée Jean-Jaurès de Montreuil (Seine-Saint-Denis) entre dans son deuxième mois de troubles. A la rentrée, le 15 septembre, les enseignants s'étaient mis en grève, car il manquait des professeurs et les classes étaient surchargées. « *Nous avons été reçus trois fois au rectorat sans rien obtenir* », explique Mme Hubert, déléguée du SNES (Syndicat national des enseignements secondaires). Le 2 octobre, néanmoins, l'intersyndicale des enseignants, en accord avec les parents d'élèves, a décidé de suspendre la grève. Les professeurs ne peuvent pas indéfiniment faire le sacrifice de leur salaire.

Faire quelque chose

Le lundi suivant 9 octobre, le proviseur fait sa rentrée. Victime d'une crise cardiaque pendant l'été, M. Le Dorner était en congé de maladie. On peut penser que le lycée va retrouver un rythme à peu près normal, malgré le flottement qui persiste dans les emplois du temps (notamment à cause de l'éducation physique). Survient la grande manifestation du 13 octobre : dès le soir, les lycéens décident de « *faire quelque chose, puisque les profs n'ont rien obtenu* ».

Assemblée générale le lundi 16 octobre. Les lycéens décident d'occuper l'établissement. On installe des barricades de chaises dans les couloirs pour bloquer les cours. On occupe les bureaux du proviseur — qui se retranche au standard, — du censeur et de tous les « administratifs ». Les A.G. succèdent aux A.G. Des cours ont lieu « *avec ceux qui veulent* », c'est-à-dire surtout les terminales, « *qui ont peur du bac* ».

Un lycée en état de flottement général, pour une poignée de lycéens décidés qui réclament... des postes et des crédits.

ROGER CANS.

● *Deux délégations de la C.G.T. et de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France)* conduites respectivement par MM. Georges Séguy et Jean-Luc Mano se sont rencontrées mardi 17 octobre. Elles « *ont constaté que travailleurs et étudiants étaient en butte à la même politique gouvernementale d'austérité, de redéploiement et d'autoritarisme. (...) Cette politique porte un coup au potentiel universitaire du pays, engendre un gâchis considérable, dont un des aspects essentiels est le rejet de l'immense majorité des enfants de travailleurs de l'accès aux universités* ». Les deux délégations invitent leurs organisations à se rencontrer à tous les niveaux.

● *Formation continue : incidents à Grenoble.* — Les formateurs de formation continue de trois établissements scolaires de Grenoble et de Vizille qui occupaient le lundi 16 octobre le siège de leur GRETA (groupement d'établissements) ont été expulsés par la police. Depuis deux ans, ces formateurs demandent l'indexation de leurs salaires sur ceux de la fonction publique, conformément aux dispositions d'une circulaire de juin 1978. Ils protestent aussi contre la réduction des cycles de formation destinés aux immigrés. — *(Corresp.)*

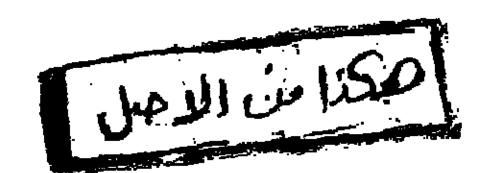
Pour protester contre la censure d'une émission

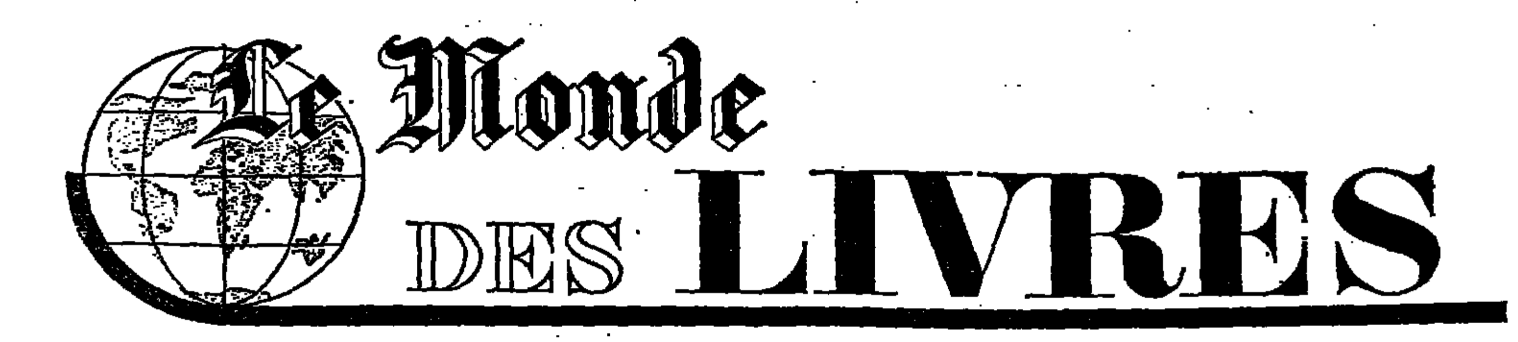
GRÈVE A LA TÉLÉVISION SCOLAIRE

L'intersyndicale FEN, C.G.T., C.F.D.T. du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) appelle les personnels pédagogiques et techniques de la télévision scolaire à faire grève, ce jeudi 19 octobre. Les syndicats protestent contre la décision de M. Gilbert Léoutre, nouveau directeur général du C.N.D.P., de refuser la diffusion, ce jeudi, par TF 1, d'un film intitulé *Etre animateur*, au cours de l'émission de télévision scolaire « Les Vingt-Quatre Jeudis ».

Ce film, diffusé dans la série « Informations pour l'orientation », commence par l'interview de quatre animateurs, dont deux étudiants, invités à expliquer leur conception de ce métier. L'un d'eux, à l'époque en formation, explique qu'il s'agit pour lui de faire prendre conscience du fait politique au sens le plus large du terme. M. Léoutre a jugé, selon l'auteur du film, que cette séquence, « *présentant un jeune animateur à cheveux longs, parlant sur fond d'affiches syndicales* », était une provocation, et en a demandé la modification.

Le producteur et le réalisateur s'y sont refusés. Ceux-ci font observer, en outre, que ce film a déjà été diffusé à plusieurs reprises sur l'antenne, sans que les prédécesseurs de M. Léoutre s'y soient opposés. Le nouveau directeur général, qui se considère comme responsable de tout ce qui passe à l'antenne, a décidé « *dans l'intérêt du C.N.D.P.* », de lutter contre ce qu'il appelle la « *fausse objectivité* ».





La quête d'un fils de Job

● *Le troisième volet d'une « autobiographie » hallucinée.*

DEUX romans, *Ludo* (1974) *les Plumes du coq* (1975), ont permis à Conrad Detrez de prendre place dans les premiers rangs du jeune orchestre romanesque contemporain. Ses fictions s'enracinent dans l'humus gris de son enfance, de ses expériences d'homme. Grâce à lui, et à quelques autres écrivains belges — pour la plupart originaires du pays de Liège ou liés à cette région, — une nouvelle géographie se dessine sous nos regards. Une géographie douce-amère, grise, mélancolique, pluvieuse, dominée par des villes tapies sur elles-mêmes, aux gens muets.

Conrad Detrez, qui a beaucoup rêvé, voyagé, aimé, souffert, ne parvient plus à s'arracher à ce cocon terreux, terrifiant et paisible. L'auteur-narrateur de *l'Herbe à brûler*, nous ramène donc, comme dans ses deux précédents livres, à cette enfance placée sous la protection d'une mère à la tendresse maladroite, dure à l'ouvrage, folle de plantes dont elle encombre la maison familiale. Quant au père, il a levé l'ancre pour quelque aventure africaine.

L'inévitable pensionnat catholique guette le garçon. Là, Léopoldus, le Congolais, sera son intercesseur dans l'initiation à l'amour. Mais la bouche fardée d'Alphonsine ne peut éteindre le feu mystique d'un adolescent qui veut se vouer à Dieu. Envoyé dans un séminaire de Louvain, il va y rencontrer son premier Brésilien, Rodrigo, cependant que se déchaîne la « guerre des écoles », précédant la « guerre des langues ». Bagarres, manifestations orageuses au bord de la Dyle sombre, contre-manifestations : tout un climat historique-quotidien est ici étonnamment restitué.

A travers Rodrigo, qui retourne à la vie laïque, le narrateur découvrira les turpitudes d'une Eglise déchirée par des querelles aussi ridicules qu'obscures, et les réalités d'un tiers-monde condamné à la violence, à la famine, à l'horreur... Il décide de devenir missionnaire au Brésil, en dehors des structures établies. Il s'embarque. Commence alors pour lui une baroque et sauvage épopée, au cours inexorable, qui le mène de l'évangélisation à la participation à la révolution armée.

Là encore, il y aura des médiateurs, des médiatrices : d'abord Fernando, le nègre de Rio, le « Carioca » superbe qui va faire naître chez le narrateur une passion amoureuse absolue. Fernando anime les « jeunes travailleurs chrétiens » dressés contre le communisme athée. Sa ferveur pourtant irrite la classe possédante. Il entraîne le narrateur dans les ivresses d'un carnaval exacerbé où ce dernier se livre à une sorte de fureur érotique qui aggrave son conflit entre la chair et l'esprit. Puis viendront d'autres figures de femme : Maura, la psychanalyste ; Sonia, la lycéenne...

Dans la tradition picaresque

Entre-temps, le narrateur est entré dans l'*Organisation*. Lui, le poète, l'amoureux de Saint-Jean-de-la-Croix, étudie la « *plate-forme* » du leader du groupe, puzzle de phrases empruntées à Marx, Lénine, Mao, Castro, Guevara. C'est le temps des illusions lyriques, le temps où des jeunes gens prophétisent l'inévitable victoire des masses dirigées par l'avant-garde « pure et dure ».

Après un séjour en Uruguay, le narrateur rentre au Brésil pour y être arrêté et torturé. Jugé, expulsé, il arrive à Paris pour vivre, en compagnie d'amis exilés, une faune sympathique campant dans un hôtel du quartier Latin, les événements de mai 68, où il retrouve les échos de son esprit, de son corps, de son cœur mystiques. Mais il sait dorénavant que « *Dieu est mort* », « *la révolution broyeuse des hommes qui la font* », l'« *amour impossible* ». La tête embrumée par le souvenir de Sonia, le narrateur, qui n'est plus rien qu'une « *herbe à brûler* », retrouve la maison familiale, les plantes familières, la vieille odeur du bois, les portes disjointes... Il lui reste l'amitié avec toutes ces choses humbles. Il peut redire les mots de Job :

« *En bas ses racines se dessèchent*
En haut se flétrit sa ramure
Son souvenir disparaît du pays
Son nom s'efface dans la contrée. »

L'Herbe à brûler est un roman de l'initiation à l'âge d'homme. Conrad Detrez se rattache à la tradition picaresque hispano-flamande. Il y a dans son livre des lueurs d'auberges espagnoles triviales et des éclats de frasques de farces, à la Till l'Espiègle. Lyrique, visionnaire, pamphlétaire, accroché à la terre d'Eros et au ciel des anges, à la lumière des Tropiques et aux ombres de la Hesbaye, caressant le plumage bariolé des vocables, il émeut et fait trembler le lecteur.

ANDRÉ LAUDE.

★ L'HERBE A BRULER, de Conrad Detrez. Calmann-Lévy, 232 p., 41 F.

Le ventre a ses raisons...

● *L'angoisse et le plaisir de manger, selon Marie-Louise Audiberti.*

ON dira : c'est la faute au complexe d'Œdipe, ou à la glande thyroïde, ou au stress quotidien. On incriminera le métabolisme ou l'éducation. On proposera la gymnastique ou l'analyse. Mais on n'empêchera pas Adèle de manger, ni d'engraisser, ni d'en souffrir, ni de récidiver pour chasser la mélancolie. Pourquoi cette fringale ? A cause du père disparu trop tôt ? D'une enfance trop douce qui barre l'horizon ? Du manque de consistance des amants de passage ? Ou, au contraire, à cause de l'épaisseur du mari et du fils, dont l'innocence ignore jusqu'à la tentation ? Adèle s'interroge, ne cesse de s'interroger et bat sa coulpe, la bouche pleine.

Elle éprouve, entre les repas, un sentiment d'inexistence qui la pousse vers le premier camembert venu dans l'espoir de devenir « *plus concrète* ». En vain, attend-elle de l'amour qu'il la comble, de l'érotisme qu'il l'apaise, sa sexualité ne rêve que gibelotte et miroton. L'extase, c'est à la cuisine qu'elle la trouve, pas au lit... sauf si le compagnon a la délicatesse de déposer au chevet un plateau bien garni.

Sous prétexte de « faire le point », mais cédant plutôt aux exigences de son estomac, Adèle s'enfuit à Nice, chez un séducteur aux tempes blanches qui prépare comme personne « *la salade du corsaire : maïs, bœuf mariné, parmesan émincé, huile d'olive, et du mesclum, mélange de laitue et de roquette, pour couronner le tout* ». Dans le train qui la mène au festin, elle se ronge les sangs, faute de mieux, en mesurant la gravité de son mal. Mais dès l'arrivée, une odeur d'anchoïade l'envoûte. Le nez au vent, elle gagne le domicile de l'amant nourricier qui va la gâter, la gaver, tout le temps qu'elle voudra. Toute la vie peut-être ?

Non ! Adèle découvre un jour qu'elle remplace une petite fille, morte jadis, dont le fantôme lui coupe l'appétit. Délivrée, elle reprend le chemin du foyer conjugal. Son jeûne la grise. Elle se voit déjà réduite « *au noyau d'elle-même, au diamant* ». Elle maigrit à tire d'aile, se transforme en acrobate, en amazone, en ballerine, à la barbe de ses compagnons de voyage « *assis dans leur ventre* ». A l'approche de Paris, l'un d'eux lui propose de « *croûter ensemble* », ce soir près de la gare. C'est plus fort qu'elle, elle accepte, et la voici dans un restaurant grec, mastiquant sans plaisir un gratin de moussaka. Son manque d'entrain l'inquiète. « *N'y a-t-il donc rien entre la nausée et le désir ?* », se demande-t-elle. Dans ce cas, puisse la tentation renaître. En trois bouchées, c'est chose faite et de l'estomac d'Adèle monte un hymne de gratitude : « *A moi le fruité, le moelleux, le sang des bêtes, la chair de la chair, les fruits du sol et de la passion, et, pour l'heure, la cuisine du chef.* »



★ *Dessin de Zoran* OBLIC.

Cette jubilation, le lecteur la partage. Marie-Louise Audiberti a hérité de son père, le poète Jacques Audiberti, un langage bouqueté, croustilleux, généreux, presque trop riche. Qu'elle célèbre le sucre, « *péché enrubanné du monde occidental* », le hachis aux quatre épices ou la purée de bécasse au gingembre, elle nous communique sa ferveur de cordon bleu. Mais au sortir de table, elle nous révèle l'envers de la médaille, le scrupule, le remords, l'angoisse. « *Si l'on mange, c'est de peur de s'évanouir, de se désintégrer, de diminuer, d'être diminué. Mais se gonfler, c'est aussi se perdre...* » De l'euphorie au désespoir, elle saisit toutes les faces du séduisant péché de gourmandise.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA DENT D'ADELE, de Marie-Louise Audiberti. Grasset, 216 pages, 38 F.

La droite introuvable et omniprésente

● *Une enquête sans conclusion d'Harris et Sédouy et la réflexion d'un professeur cultivé, Guy Rossi-Landi.*

DURANT la dernière campagne électorale, André Harris et Alain de Sédouy remarquèrent dans presque tous les partis des Français étrangement semblables les uns aux autres par le costume, les mœurs, les façons de vivre. Dans l'univers industriel où l'« homogénéisation » générale réduit peu à peu les différences visibles, la vieille séparation manichéenne entre droite et gauche peut-elle encore simplement exister ?

Selon la technique mise au point avec talent dans leur inoubliable documentaire sur l'occupation, *le Chagrin et la Pitié*, les deux journalistes s'efforcent quand même d'en détecter la persistance, au cours d'entretiens avec une trentaine de témoins, célèbres ou obscurs : Jacques Benoist-Méchin, ancien ministre des affaires étrangères de Vichy ; Jeannette Vermeersch, longtemps compagne de Maurice Thorez et parlementaire communiste ; un prêtre-ouvrier du Havre ; Jules Moch, ministre de l'intérieur socialiste au temps de la guerre froide ; Françoise Gaspard, élue maire de Dreux sur une liste d'union de la gauche ; des étudiants soixante-huitards ; le directeur de *Minute*, Jean Boizeau, son collaborateur François Brigneau, etc.

A l'inverse de l'illusion produite par le titre de l'ouvrage, l'enquête dépasse largement les frontières du monde conservateur. Elle concerne aussi bien les socialistes et les communistes, sans malheureusement préciser si, à travers leurs réponses, elle recherche des attitudes ou des réflexes d'ordinaire attribués à la droite. Plusieurs pages le suggèrent. En bonne méthode, il eût fallu définir préalablement quelques critères indiscutés, avec leurs principales caractéristiques. Mais à partir de quelles références opérer ? Familiers de l'histoire contemporaine, les auteurs n'entretiennent pas des rapports aussi intimes avec les philosophes ou les historiens qualifiés de réactionnaires. Vers 1825, le vicomte de Bonald annonçait devant la Chambre des pairs un monde où « *tout se réduit pour l'homme en société à produire pour consommer et à consommer pour produire* », une « *société tout entière..., divisée en deux classes, de producteurs et de consommateurs* ». Nos contemporains vivent parfaitement ou non sans connaître cette prose ni les attaques de *Rivarol* contre le capitalisme. Cette ignorance n'empêche personne de prendre le métro ni de partir en vacances. Elle n'aide pas non plus à traiter certains sujets avec toute la compétence convenable.

∴

Celle d'André Harris et d'Alain de Sédouy ne leur a pas interdit de recueillir des entretiens parfois médiocres, le plus souvent bourrés d'intelligence. Pour le meilleur et pour le pire, la droite se résume à leurs yeux, dans ses actes et dans ses paroles, à une « *conception élitiste du monde* », au « *mépris* » de la « *masse* », à l'« *exaltation du père* », à « *un amour sourcilleux de la terre française* », au désespoir devant la dissolution des mœurs. Leurs schémas ne manquent pas d'exactitude. La réalité vécue qu'ils recherchent avec tant d'obstination contient heureusement plus de nuances.

GILBERT COMTE.

(*Lire la suite page 20.*)

« Les hommes naissent tous le même jour » de Max Gallo

« L'avenir est en retard », de Gérard Guégan

Piétailles

QUAND il y a la guerre, on les voit faire la dernière bise à la fiancée, calot sur l'oreille, ou crier : « *A Berlin* », avec la gaieté gauche que donne la mort assurée, et on ne retient de leur sacrifice que des noms sur un monument de village, verdis par le coq en bronze qui les coiffe, et les chiures de pigeons. En temps de paix, ils croisent sagement les bras sur les photos d'école, non loin du futur grand homme marqué d'une croix, puis ils sombrent dans l'anonymat des ateliers et des bureaux ; tout au plus une caméra invisible se moque-t-elle parfois du manque de méfiance où les maintient leur conscience de n'être personne ; et si d'aventure la télévision, lasse de fayoter, les montre en foule dans la rue ou au stade, on les voit agiter naïvement leurs mouchoirs, des fois que pépé et mémé regardent le poste, des fois que l'histoire, enfin, s'occupe d'eux...

Peine perdue ! La plupart des historiens ignorent les *biffins de l'humanité en marche.* Il est plus facile et pimpant de raconter les maréchaux que la chair à canon, les rois que les éboueurs des occasions perdues, les statistiques que les destins ordinaires. Seuls quelques lyriques ou méticuleux, hier Michelet, maintenant Manceron et Le Roy Ladurie, sauvent de l'oubli le petit peuple dont joies et peines composent pourtant la vraie légende des siècles.

Depuis que le roman existe, toute une catégorie de romanciers rêvent de combler par l'imagination les négligences des spécialistes en réinventant les plaisirs et les jours de la piétaille. Le besoin de telles réparations se fait d'autant plus sentir aujourd'hui que la classe dirigeante n'a jamais autant confisqué l'attention avec ses états d'âme et ses souvenirs. Peut-être est-ce à titre d'anti... Mémoires que paraissent cet automne, en si grand nombre qu'on dirait une tendance durable, des accumulations de mini-biographies plus ou moins fouillées (*la Vie mode d'emploi*, de Perec), ou laconiques (*la Rue des boutiques obscures*, de Modiano), mais toutes consacrées résolument à des anonymes.

MAX Gallo participe à ce vaste quadrillage imaginaire des sans-grade. Conjuguant une rare connaissance de l'histoire et un goût intarissable des histoires, il a enchanté des millions de lecteurs avec sa trilogie de *la Baie des Anges*, où la chronique de Nice depuis 1880 s'entremêlait à celle d'une famille d'émigrés italiens.

Avec *Les hommes naissent tous le même jour,* Gallo évoque de nouveau les grands événements du siècle, vécus cette fois à travers sept existences, qui ont commencé aux quatre

par Bertrand Poirot-Delpech

coins du globe le même 1er janvier 1900, et se croisent ensuite à certaines dates-repères, 1905, 1917, 1923, 1934, 1937. Un second tome à paraître au printemps prochain les prolongera jusqu'à nos jours.

L'un des sept « jumeaux » est américain, marin, puis reporter-romancier. Un autre, chinois, prend part à la révolution. Un Allemand s'engage dans le nazisme, un Français devient haut fonctionnaire. Le hasard et parfois l'amour les font côtoyer une Russe de Pétersbourg en révolte, une pianiste polonaise installée à Paris et une Mexicaine épouse d'un diplomate américain.

LEUR carte de visite montre assez que ces contemporains n'appartiennent pas vraiment au prolétariat de l'histoire ni aux « fantassins de la boue » auxquels pense le héros français en 1917. Tous font partie du monde privilégié des responsables et des artistes qui conduit les événements, s'y illustre, laisse des noms sur son passage, éventuellement à des petites rues, qui a déjà traversé beaucoup de romans, de Hemingway, de Malraux, de Giraudoux, et qui, à tout le moins, pourrait écrire sans le secours d'aucun scribe une aventure dont il se sent le sujet...

De ce fait, le récit ne prend jamais le caractère inédit et sacré que revêtait l'hommage aux humiliés de *la Baie des Anges.* Les liens de parenté entre les héros rendaient la précédente saga plus naturelle et attachante. Certaines rencontres, ici, paraissent fabriquées pour les besoins de l'enchevêtrement artificiel d'où est née l'idée du livre. En fait de « *roman de génération* », on est loin de la réussite des *Poneys sauvages,* de Michel Déon.

Les procédés de simultanéité repris de Dos Passos et de Sartre ne suffisent pas à renouveler une technique très traditionnelle et appliquée en bon élève, comme par routine. Il ne manque pas un bouleau à la campagne russe ni un mendiant au parvis de La Paz. Les « notes de Mozart » ne peuvent être que « poignantes et vives », l'aube : « pourpre et or », « violette » la lumière du crépuscule, et « nostalgique » le calme de l'île Saint-Louis. Comme le reproche un personnage à l'écrivain américain du livre, et contrairement à *la Baie des Anges,* cela sent l'encre plus que le « sang ». C'est le risque des romans écrits manifestement à grandes enjambées que l'inspiration impérieuse y glisse au savoir-faire passe-partout.

Mais la piétaille reste à l'honneur, par rapport aux chefs tant décrits, et on demeure ébloui par l'érudition, l'art consommé de suture histoire et histoires, et la frénésie que met l'auteur à creuser dans les mots et la mémoire, selon une belle formule du livre, son « sillon rouge ».

(*Lire la suite page 29.*)

la vie littéraire

Lydia Tchoukovskaya et Oscar Castro nouveaux membres associés du Pen Club Français

L'écrivain soviétique Lydia Tchoukovskaya et l'auteur-acteur chilien Oscar Castro ont été élus membres associés du Pen Club français.

Lydia Tchoukovskaya, âgée aujourd'hui de soixante-dix ans, a joué un rôle marquant dans la littérature soviétique. Elle a été exclue de l'Union des écrivains de l'URSS en 1974 pour avoir signé un appel en faveur de l'amnistie des prisonniers politiques, puis pris la défense d'Alexandre Soljenitsyne. Deux de ses ouvrages ont paru en français, *la Plongée* (Calmann-Lévy, 1974), une étude psychologique de la société soviétique, et *la Maison déserte*, une évocation de la répression stalinienne (Calmann-Lévy, 1975).

Agé de trente et un ans, diplômé de l'université catholique de Santiago, Oscar Castro a fondé à l'âge de vingt et un ans, en 1968, le théâtre *Aleph*. Il est arrêté en 1974 à Santiago avec sa troupe. Il passera deux ans en prison. Pendant sa détention, il anime une troupe composée de prisonniers, adapte Saint-Exupéry, monte Brecht, crée *Casimiro Penalleta, prisonnier politique*, qu'il présentera en 1977 au Théâtre Mouffetard. Il séjourne actuellement en France où il a demandé l'asile politique.

Mario Vargas Llosa à Beaubourg

L'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, président international des PEN Clubs, a fait, le 16 octobre, au Centre Georges-Pompidou, une conférence sur le thème de « L'écrivain latino-américain aujourd'hui ». Il s'agissait, en fait, pour le romancier de cerner la notion d'« engagement » chez l'écrivain dans un continent où *« la littérature a pris la relève d'autres disciplines et activités comme moyen de recherche et d'étude de la réalité et comme instrument d'agitation sociale »*. Après avoir expliqué les raisons de cet état de choses, Mario Vargas Llosa en a souligné les contradictions : la reproduction de la réalité n'est pas une garantie de valeur artistique : *« La littérature ne démontre pas, elle montre, chez elle les idées sont moins importantes que les obsessions et les intuitions... »* Elle est la contradiction vivante, systématique, inévitable de tout ce qui existe. L'exemple du romancier péruvien Arguedas, qui s'est débattu toute sa vie entre l'exigence intérieure de sa création et l'exigence extérieure, la pression psychologique et morale que le contexte politique et social exerçaient sur lui (ce qui le conduisit au suicide en 1969), apparaît à Vargas Llosa comme le déchirement poussé à son extrémité de tout écrivain latino-américain d'aujourd'hui. — F. W.

Nietzsche compositeur

Dans ses *Considérations d'un apolitique*, Thomas Mann écrivait : « Schopenhauer, Wagner et Nietzsche furent littérateurs et musiciens, mais musiciens surtout. » Nietzsche, musicien ? Oui, et, depuis peu, ses compositions sont accessibles. En effet, les œuvres achevées et les fragments qu'il a laissés ont été réunis par Curt Paul Janz, dans un volume intitulé : *Der Musikalische Nachlass* (éd. Bärenreiter, Bâle).

En outre, trois mélodies : *Nachspiel*, *Wie sich Rebenranken schwingen* et *Verwelkt* ont été enregistrées par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, et Aribert Reimann au piano (Emi 1c065-02 774).

Enfin, les nietzschéens n'apprendront pas sans déplaisir que le premier volume de la monumentale biographie de l'auteur de *Zarathoustra*, rédigée par Curt Paul Janz — elle comptera trois volumes d'environ mille pages chacun, — vient de paraître aux éditions Carl Hanser à Munich. — R. J.

Les cartes postales de Perec

Georges Perec, l'auteur de *La vie. Mode d'emploi*, a écrit deux cent quarante-trois cartes postales de vacances, qui dépeignent l'oisiveté sur le mode humoristique. Les « cartes » de Perec sont publiées dans le n° 8 du *Fou parle*, dont la couverture reproduit un *Don Quichotte* dessiné par Kerleroux. Au même sommaire, particulièrement riche : une flânerie de Jacques-Pierre Amette, une réponse de Marcel Moreau à Topor : « Cent bonnes raisons pour ne pas me suicider tout de suite », un poème inédit de Sylvia Plath : *Daddy*, et un choix de textes de Raoul Rose, dit Raoul Camuro, poète d'origine martiniquaise, marqué par le long séjour qu'il fit en Amérique latine, et par les amitiés qu'il noua chez les Indiens :

« Les yeux de mon espèce ont pour tout [butin
La haine de leurs yeux
Une machette à la main.
J'ai prostitué mes doigts dans un bénitier
J'ai prostitué mes doigts dans un isoloir.
Ta prison est là tout au bout de mon chemin,
J'y passerai demain
Avec les gueux de mon espèce,
Une machette à la main. »

Raoul Camuro est mort en février 1978, laissant de nombreux poèmes inédits, qui témoignent, par leur lyrisme âpre et tourmenté, sur la révolte et le désespoir. (*Le Fou parle*, 19, rue Cassette, 75006 Paris. 10 F.)

vient de paraître

Romans

FRISON-ROCHE : *Djebel Amour*. — L'histoire romancée d'Aurélie Picard, fille de gendarme, qui fut la première Française au Sahara et devint la princesse Tidjania. (Flammarion, 415 p., 55 F.)

GUYETTE LYR : *l'Herbe des fous*. — Une romance amoureuse au village où pousse la mauvaise herbe au milieu des simples. (Mercure de France, 194 p., 48 F.)

NICOLE-LISE BERNHEIM, MIREILLE CARDOT : *Personne ne m'aime*. — Un roman de féminisme-fiction. (Editions des Autres, 172 p., 36 F.)

Récit

CHARLOTTE CROZET : *Voie privée*. — Une femme de quarante ans entreprend un subtil voyage au bout de soi-même. (Gallimard, 185 p., 32 F.)

Lettres étrangères

CLARICE LISPECTOR : *la Passion selon G.H.* — Par une romancière brésilienne disparue en décembre 1977, auteur du *Bâtisseur de ruines* traduit chez Gallimard en 1970.

Traduit par Claude Farny et préfacé par Clélia Pisa. (Editions des Femmes, 200 p., 34 F.)

ANAIS NIN : *les Cités intérieures*. — Le cycle romanesque qui comprend deux inédits en français et complète l'itinéraire intérieur de l'auteur du *Journal*. Préface de Jean Fanchette. Traduit de l'anglais par Anne Metzger et Elizabeth Janvier. (Stock, 670 p., 75 F.)

ERIC AMBLER : *les Trafiquants d'armes*. — Le premier livre qu'écrivit Ambler en arrivant aux Etats-Unis en 1958. Traduit de l'anglais par Gabriel et Brigitte Veraldi. Précédé d'un entretien inédit avec l'auteur. (Les Humanoïdes associés, 235 p., 42 F.)

Témoignage

FRANÇOISE GIROUD : *Ce que je crois*. — Les confidences de l'auteur de *Si je mens...* (Grasset, 132 p., 32 F.)

MICHEL DROIT : *les Clartés du jour*. — Un témoignage inédit sur le général de Gaulle et les nombreuses personnalités que M. Droit a rencontrées au cours des années 1963 à 1965. (Plon, 285 p., 45 F.)

ARMAND ZAHNER : *Cap sur Antarès*. — La longue lutte d'un aveugle pour retrouver une vie normale. (Ed. SOS, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, 246 p., 40 F.)

Autobiographie

AGATHA CHRISTIE MALLOWAN : *Dis-moi comment tu vis*. Dans cette chronique achevée en 1944, la romancière raconte ses aventures en Syrie où elle accompagne son époux, l'archéologue Mallowan. Trad. de l'anglais par Thérèse Lauriol. (Stock, 302 p., 48 F.)

ABEL CLARTE : *Je m'en souviendrai de cette planète*. — Tome I - 1904-1939. Les souvenirs d'un professeur, de la naissance en Vivarais à la deuxième guerre mondiale. (Editions du Vivarais, 269 p., 50 F.). B.P. 51-07103 - Annonay Cedex.

Sciences fiction

YVES et ADA REMY : *la Maison du cygne*. — Des enfants aux pouvoirs surhumains en un lieu appelé El Golem, aux confins du désert mauritanien. (Robert Laffont, 254 p., 38 F.)

Document

ELSA ASSIDON : *Sahara occidental*. — Sous-titrée *Un enjeu pour le nord-ouest africain*, cette étude analyse la stratégie impérialiste dans la région et la lutte des Sahraouis. (Maspero, 160 p., 35 F.)

BENJAMIN LEGRAND : *le Bronx*. — La vie dans le ghetto portoricain de New-York. (Ed. J.-C. Simoën, 290 p., 49 F.)

Religion

ALAIN BESANÇON : *la Confusion des langues*. — « La crise idéologique de l'Eglise » vue par un historien. (Calmann-Lévy, 167 p., 42 F.)

Politique-fiction

PHILIPPE DE COMMINES : *la Révolution de 1980*. — La nuit du 19 mai 1980, « au cours de laquelle V. Giscard d'Estaing fête le sixième anniversaire de son élection, prélude à un bouleversement politique. (J. Lanzmann / Seghers éditeurs, 262 p., 39 F.)

Psychanalyse

JEAN GILLIBERT : *l'Œdipe maniaque*. — Un recueil d'études d'un psychanalyste épris de philosophie, de littérature et de théâtre. (Ed. Payot, coll. « Science de l'homme », 319 p., 80 F.)

Philosophie

JURGEN HABERMAS : *Raison et légitimité*. — Une critique du « capitalisme avancé ». Trad. de l'allemand par J. Lacoste. (Editions Payot, 212 p., 50 F.)

Essai

MARINA YAGUELLO : *les Mots et les Femmes*. — L'image de la femme, telle que la renvoie le miroir du langage (Ed. Payot, 193 p., 53 F.)

Histoire

RENÉ TAVENEAUX et collaborateurs : *Histoire de Nancy*. — Des origines à 1978. (Privat, 506 p., 148 F.)

JOSEPH SIMON : *Pétain, mon prisonnier*. — Six ans de captivité du maréchal racontés par son geôlier. (Plon, 430 p., 55 F.)

AMIRAL AUPHAN : *l'Honneur de servir*. — Les mémoires d'un fidèle du maréchal Pétain. (France-Empire, 590 p., 68 F.)

JEAN TULARD : *la Vie quotidienne des Français sous Napoléon*. — Les villes et campagnes de France entre Austerlitz et Waterloo. (Hachette, 319 p., 42 F.)

ROY MEDVEDEV : *la Révolution d'Octobre*. — Les interrogations d'un historien soviétique, qui se réclame du socialisme, sur les erreurs des bolcheviks au cours de la Révolution. (Maspero, 242 p., 40 F.)

JEAN RABAUT : *Histoire des féminismes français*. — Des femmes gauloises à nos jours. (Stock, 423 p., 55 F.)

en poche

L'allure de Valéry

C'EST surprenant de relire Valéry. Car on ne relit pas. On lit autrement. Le temps nous a séparés de nos lectures anciennes, a transformé nos regards. Ce qu'on croyait être un esprit un peu hautain, lointain même, sinon désincarné, devient un flâneur attentif aux événements de l'existence, qui prend seulement la distance nécessaire, et garde une distraction suffisante pour considérer ce qu'il éprouve d'un œil avide, mais désintéressé. Tout ce qu'il écrit, dans *Variété*, adopte cette allure aiguë et souveraine, qui révèle un rapace de la pensée.

S'il se promène dans une ville, voici comme il se représente la foule : une réunion vertigineuse de *« personnes particulières ; chacune capitale pour soi, nulle ou négligeable au regard de presque toutes les autres, et toutes ensemble donnant vaguement à chacune l'impression d'un cimetière en marche, ou d'un défilé de fantômes, car le flux des physionomies, la sensation moyenne du bruit des propos et des bottes, l'écoulement égal des dissemblances mêmes, nous imposent l'idée de la somme indistincte de tant de distinctes destinées... »*

∴

Sentiments jumeaux du narcissisme, la haine et l'amour de nous-mêmes se disputent la possession de notre esprit. Ils s'emparent alternativement de nos pensées. Une jeune fille confiait : *« Les moments où je m'aime sont si rares que j'en profite. Je ne me gêne pas pour me regarder dans la glace. »* Et Valéry fait cet aveu, dans *Monsieur Teste* : *« Je me suis rarement perdu de vue ; je me suis détesté, je me suis adoré ; puis, nous avons vieilli ensemble. »* On ne saurait dire avec plus de finesse comment on finit par se tolérer.

FRANÇOIS BOTT.

★ VARIETE 1 ET 2, de Paul Valéry. Gallimard, coll. « Idées », 315 pages. 10,60 F.

★ MONSIEUR TESTE, de Paul Valéry. Gallimard, coll. « L'imaginaire », 141 pages, 12 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *le Paysan perverti* (en 2 vol.), *le Ménage parisien* et *Ingénue Saxancour*, de Restif de La Bretonne (10/18. Editions établies et annotées par Daniel Baruch), *Ecrits gastronomiques*, de Grimod de La Reynière (10/18. Texte établi et présenté par Jean-Claude Bonnet), *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*, d'Alphonse Daudet, présentées par Jacques-Henry Bornecque (Presses-Pocket), *la Main gauche*, nouvelles de Guy de Maupassant (Garnier-Flammarion. Chronologie et introduction par Roger Bismut), les romans de Jacques Perret : *les Biffins de Gonesse* (Folio), de Romain Gary : *Au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable* (Folio), et dans le domaine étranger : *l'Ennui*, d'Alberto Moravia (Le Livre de Poche), *la Paix des profondeurs*, d'Aldous Huxley (Folio. Préface de Gabriel Veraldi), *les Enfants du jazz*, nouvelles de Scott Fitzgerald (Folio).

en bref

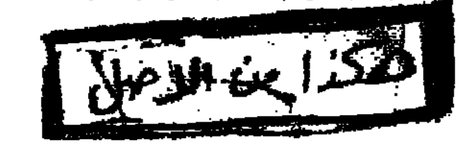
● **UN COLLOQUE SUR LE THEME « ROMANTISME ET RELIGION, théologie des théologiens et théologie des écrivains »**, aura lieu à la faculté des lettres de Metz, les 20, 21 et 22 octobre. Parmi les nombreuses communications proposées, on relève, en particulier, celles concernant le romantisme et la déchristianisation de l'Europe ; l'Evangile éternel et ses répercussions sur la philosophie de l'histoire au dix-neuvième siècle (G. Sand, Michelet, Renan) ; Ballanche et Lamennais ; un substitut théologique : la nature dans « Jocelyn » ; l'usage du vocabulaire et des notions théologiques chez Baudelaire ; théologie et poétique : le prêtre dans les romans de Barbey d'Aurevilly, etc. (rens. : M. Michel Baude, 10, quai Richepanse, 57000 Metz ; tél. : (87) 30-05-02.

● **LES PIGISTES DE L'EDITION** sont conviés à une réunion pour exposer leurs problèmes le 25 octobre, à 19 h., au 46, rue de Vaugirard, à l'initiative de la C.F.D.T. et de non syndiqués.

● **JEROME PEIGNOT**, qui vient de publier un essai « Du Calligramme » (Le Chêne, 128 p., 55 F), animera une rencontre à la Bibliothèque publique d'information du centre Georges Pompidou, le 26 octobre à 18 h. 30, sur le thème : « Les Calligrammes : écriture amoureuse ou écriture sacrée ? ». Michel Butor participera au débat. Les calligrammes feront l'objet d'une exposition dans les mêmes lieux, à partir du 28 octobre.

● **LA SOCIETE DES AMIS D'HONORE DE BALZAC** organise un voyage au pays du « Lys dans la vallée » le 28 octobre à l'occasion du vingtième anniversaire de la Fondation Métadier au château de Saché (Rens. : M. Thierry Bodin, 45, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006, Paris).

D'autre part, « L'Année balzacienne 1978 », qui réunit et recense chaque année les articles, études et manifestations diverses consacrés à Balzac et à son œuvre, vient de paraître aux éditions Garnier (344 p., 115 F.)



صكذا من الاجل

romans

Guy Croussy : un romancier de l'ambition

• Entre la volonté de la réussite et la vocation du bonheur.

DANS l'œuvre de Guy Croussy, déjà fournie et régulière, *la Concession de la providence* apparaîtra sans doute comme un livre-palier, un livre-charnière. L'auteur se repose de l'effort créatif que représenta *le Loup-Cervier*, paru il y a deux ans. Il n'en abandonne pas la veine. Il s'y attarde. Il explore de nouvelles galeries secondaires. Il précise son propos. Mais, en même temps, déjà il amorce ce qui sera peut-être son prochain élan, son futur parcours.

Le Loup-Cervier, on s'en souvient, contait l'histoire d'un homme jeune, ambitieux qui, dans une grande entreprise industrielle du Nord, se hisse au plus haut niveau de la hiérarchie, par instinct plus que par brigue ou intrigue, mais qui, parvenu à cet état, renonce et retourne à ses origines plébéiennes et paysannes.

La Concession de la providence reprend ce thème en l'élargissant, en l'approfondissant. Le héros est cette fois un enfant de Polonais qui a gravi, lui aussi, tous les échelons de la connaissance et de la responsabilité jusqu'à, sans le vouloir expressément, piétiner au passage moins doués ou plus essoufflés que lui. Mais la crise, le phénomène de rejet ne viendront pas de lui. Ils seront le fait d'un autre enfant, le fils naturel d'une femme avec laquelle il vit et qui, sur le point d'entrer dans l'engrenage des hautes études, renâclera et s'enfuira pour vivre sa vie.

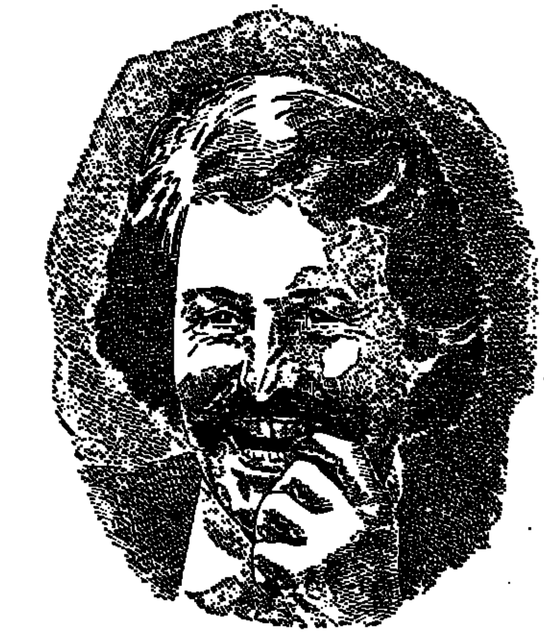
Tout se passe comme si Guy Croussy, entre les deux romans, s'était mis à douter que le même homme puisse être à la fois loup et cerf, qu'un cerf puisse devenir loup ou que, devenu loup, il puisse redevenir cerf. Ce qui était, en effet, le point faible de son précédent roman.

Rend-il pour autant ici tout à fait crédible la volte-face de la fin ? Elle intervient d'une manière trop brutale, trop imprévisible.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été préparée. Le couple avec lequel vit l'enfant : une mère qui a, elle aussi, un poste de fonction et l'homme qui l'aide à élever son fils, ce couple est sympathique, chaleureux, clairvoyant. Il vit du système, dans le système, mais il n'en est pas complice. Il en est le produit, mais il le juge. Et c'est parce qu'il le juge, parce qu'il le maîtrise, que l'homme en particulier progresse. Peut-être eût-il été moins généreux ce couple que la dérobade du fils eût été plus plausible, alors que c'est cette générosité même, ou cette humanité, qui la suscite.

Guy Croussy est un romancier qui ne craint pas la contradiction. Contradiction entre le désir de réussite et la soif de bonheur. Contradiction entre l'ambition de la ville et la nostalgie de la campagne. Contradiction entre les hommes qui justifient l'entreprise et l'entreprise qui les dévore. Nul mieux que lui ne sait décrire ce piétinement, cet affairement des foules du Nord, sans cesse en mouvement, mobilisées par quelque occupation, qu'elles soient de travail ou de loisir, et dont l'inquiétude intérieure, le désarroi secret ne transparaissent que par l'imprévu d'une réplique, l'inattendu d'un geste, pour éclater parfois, dans une décision imprévisible.

Avec ces plages de bonheur, de repos actif que sont une partie de pêche ou de chasse, dans l'affût d'une nuit transie ou d'un matin frileux, sur l'étendue d'un étang fantomatique, et dont Guy Croussy fait, à chaque fois, un morceau d'anthologie.



★ *Dessin de JULEM.*

Le roman est lent. Il a le cours tranquille et puissant, coupé d'écluses, d'un de ces canaux du Nord qui relient entre eux deux fleuves aux eaux plus tourmentées.

Peut-être, dans l'avenir — et c'est ce que semble indiquer la dernière partie du livre, avec ses références à une « Epiphanie des signes », à laquelle il travaille, — peut-être Guy Croussy se consacrera-t-il totalement à la peinture, déjà annoncée dans ses précédents livres, de cette nouvelle race de dinosaures que sont les cadres supérieurs des grandes entreprises industrielles modernes, bardés de théorie, fulgurants de perspectives, ruisselants de certitudes. Il en a les moyens : le talent, la carrure, l'expérience, le mordant.

Il succéderait ainsi, comme romancier de l'ambition et de la cruauté — la cruauté née de la volonté de puissance, — à Simenon, cet autre écrivain du Nord.

PAUL MORELLE.

★ LA CONCESSION DE LA PROVIDENCE, de Guy Croussy. Julliard, 300 pages, 39 F.

Une « économique-fiction » désopilante

L'ALOÈS ferox prospère en Côte des Tapirs. Ce pays se situe dans les parages des Pays sages de Pividal, pas très loin du territoire de l'*Imprécateur*, de Pilhes. C'est donc de la fiction à un niveau estimable.

Florence Vidal, spécialiste de la méthodologie de la recherche, qu'elle enseigne à l'ENA, est une économiste chevronnée. Question multinationales et micmacs de marketing, elle en connaît un rayon.

Soit donc un Etat africain, la Côte des Tapirs, riche en loubarite, ce minerai qui a la propriété de contenir à peu près tous les métaux stratégiques. Son chef, Evariste-Séko Wassaboulou, frappé de « bokassite », se fait couronner empereur. Puis, touché par un rêve écologiste, il convoque dans sa capitale, Kanossa, les ambassadeurs occidentaux pour leur annoncer qu'il nationalise les mines tapiriennes.

A partir de là, le récit va se développer comme une molécule chimique en folie. Avec autant d'imagination que de méthode, Florence Vidal va inventer et exploiter une multitude de situations désopilantes. Le naphte va affluer dans le sous-sol de la Côte des Tapirs, creusé par les trusts voraces. Le pays, qui devait être saigné à blanc, se retrouve plus riche que jamais. De plus, il dispose d'une denrée stratégique rarissime : le temps. Wassaboulou tient donc à sa merci le monde occidental, et Florence Vidal nous entraîne dans un Monopoly planétaire. Ce qui ne l'empêche pas de garder le sens de la formule cocasse. Ainsi, un P.-D.G. dira, pour exprimer sa passion à une consœur :

« Vous avez l'insolente beauté d'un compte d'exploitation bénéficiaire. » Et pour la prouver : *« Il étreignit Mary avec une flamme aussi ardente que celle du méthane. »*

La situation de l'empire tapirien connaîtra des hauts et des bas, au pied de la lettre, puisque son territoire, d'abord soulevé par une nappe de pétrole, s'affaissera ensuite. Mais Florence Vidal, elle, sait rester constamment à la hauteur de son propos. Elle nous prouve que l'on peut parler plaisamment de choses graves. Il lui suffit de pousser à bout la logique féroce de notre monde pour aboutir en pleine absurdité joyeuse. Son talent fait paraître aisé cet exercice de haute voltige.

CLAUDE COURCHAY.

★ ALOES FEROX. Ed. Rupture, 237 p., 39 F.

PARIS, VILLE TÉNÉBREUSE ?

QUEL journaliste n'a pas rêvé de donner un coup de pouce au destin, d'infléchir l'événement et de lui attribuer ainsi une signification différente, mais ô combien plus poétique ? Une revanche à prendre, en quelque sorte, sur l'ordre du monde, fragile, certes, monotone néanmoins, et si peu fou, quoi qu'on en pense.

Au nom de l' « actualité fiction », Bernard Chapuis nous conte, dans *Terminus Paris*, les pérégrinations d'un journaliste dans un Paris en proie à de mystérieux faits divers : une grève de chrysanthèmes (ils refusent de pousser), l'effondrement du pont de Bir-Hakeim (une rame de métro inconnue disparaît dans la Seine et M. Chirac plonge au secours de ses administrés), l'incendie d'un grand magasin (tel celui du Bazar de la Charité) ; le transfert étrange des sépultures célèbres du Père-Lachaise à l'Esplanade des Invalides (y compris, grâce à une confusion céleste, la tombe de Baden Powell). On peut aussi relever un hold-up à la Bibliothèque nationale — oh ! — une panne d'électricité qui enferme la ville lumière dans la nuit, etc.

Dans ces événements extraordinaires, la population voit la main de puissances ténébreuses. Bernard Chapuis se garde d'entraîner le lecteur sur un autre chemin et ne donne libre cours qu'à sa fantaisie.

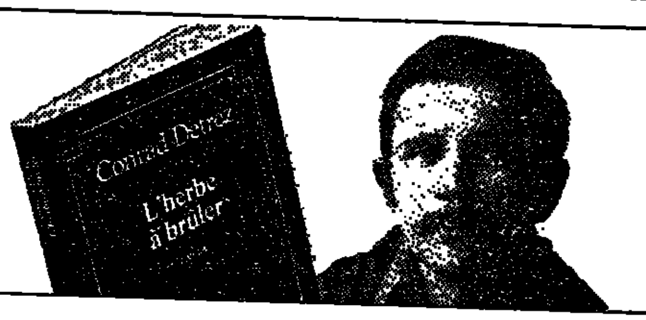
Florilège

Du côté des références, citons Boris Vian et Jean Cocteau (pour les motards de la mort notamment) et Bernard Chapuis. Ce dernier n'est pas toujours le pire. A part ce type de jeux de mots qui secouent les salles de rédaction, comme de nommer F. Rigo un médecin légiste, Bernard Chapuis livre d'intéressantes variations journalistiques, tel ce florilège de titres après une disparition de cadavres en série : *le Parisien libéré* : On nous vole nos morts ; *France-Soir* : Les ambulances de la mort rôdent sur le périphérique ; *l'Aurore* : Un chef d'orchestre clandestin derrière le mystère de la Toussaint ; *le Figaro* : Une nouvelle forme de terrorisme ; *le Quotidien de Paris* : Cadavres exquis ; *Libération* : L'underground fait peur ; *l'Humanité* : Le pouvoir fait le mort ; enfin, un « grand quotidien national du soir » : Le ministre du commerce et de l'artisanat a reçu une délégation syndicale du commerce funéraire...

Bernard Chapuis a filé une bluette sans prétention, mais l'absence d'explication, rationnelle ou non, des événements qu'il relate laisse au lecteur l'impression désagréable d'être un honnête homme payé en... faux billets. Alors, ce *Terminus Paris* : juste un départ ?

BERNARD ALLIOT.

★ TERMINUS PARIS, de Bernard Chapuis, Ed. les Formes du secret, 192 p., 35 F.



PIÉTAILLES

(Suite de la page 17.)

GERARD Guégan, lui aussi, travaille à compléter et à compenser l'histoire des vedettes en témoignant sur la base qu'elle exclut, et en particulier les marginaux, les « irréguliers » qui ont « la rage au cœur » — deux de ses titres de romans.

La collection « Un jour futur » où il poursuit aujourd'hui cette manifestation d'un certain « refoulé social » ne paraît pas convenir tout à fait. Il ne s'agit pas de « prémonitions sur l'avenir », comme il est dit des ouvrages qu'elle abrite, mais plutôt d'un tableau des mœurs actuelles à l'aide de faits divers approfondis.

par Bertrand Poirot-Delpech

En journaliste-romancier, Guégan a choisi durant la première quinzaine de février dernier, à raison d'un par jour, un de ces mini-drames que la presse relate en quelques lignes ou ignore, alors que les arrière-plans et les arrière-pensées en font les symptômes d'une société, les signes d'un temps.

Peu importe, à la limite, que le prof de philo qui ouvre cette série plutôt noire tombe en fin de récit sous les balles d'un détraqué, que deux gosses amoureux se suicident ou *non près de Cassis, que tel écrivain communiste hanté par* Hemingway soit assommé par un colleur d'affiches, que tel travesti soit braqué par un prêtre, qu'un étudiant marseillais pousse ou *non l'antisémitisme aussi loin qu'on nous le dit*, que les viols d'après bal aient bien lieu ou pas.

Ce qui compte, c'est le brassage de gestes quotidiens, de phrases en l'air, de coupures de presse et de réflexions secrètes qui constituent, à un moment donné, dans un pays donné, le courant de conscience d'un individu donné.

CE courant change selon les régions, les milieux, l'âge, la fantaisie, de chacun. Avec une adaptation et une souplesse exceptionnelles chez un écrivain de tempérament et même d'humeur, Guégan passe de l'argot de banlieue parisienne au maniérisme de grand bourgeois marseillais, et du constat de police au monologue intérieur le plus littéraire.

Impossible, cependant, de ne pas sentir, d'une mini-tranche de vie à l'autre, l'unicité du regard qui les observe, avec une subjectivité assumée, revendiquée. Ainsi s'affirment certaines obsessions : les choses et les usages qui disparaissent, la faillite des vieux classements politiques, la place due aux situationnistes, la tendresse pour l'Amérique et la vie comme elle passe...

Certains détails sont-ils de son cru ? On le jurerait. Il le nie. La belle affaire ! Quand un véritable écrivain arrange la réalité, c'est encore une façon de témoigner. Comme disait Vian, dont Guégan partage le goût pour le jazz des années 40 et une rapidité drolatique du style, ce qu'on imagine est aussi vrai que le vrai.

Pour peu qu'on retrouve, avec Cendrars, les mots de tous les jours, et c'est le cas, l'encre authentifie tout ce qu'elle touche.

★ **LES HOMMES NAISSENT TOUS LE MEME JOUR**, de Max Gallo, R. Laffont, 344 pages, 49 F.

★ **L'AVENIR EST EN RETARD**, de Gérard Guégan, Albin Michel, 222 pages, 35 F.

société

La droite introuvable

(Suite de la page 17.)

Véhémentes, péremptoires, Jeannette Vermeersch et Françoise Gaspard démontrent admirablement comment la paille des mots cache le grain des choses. A la question, « *la droite, c'était quoi ?* », la première répond : « *Le capitalisme, l'argent.* » Le nouveau maire de Dreux, élu en 1977, appartient à une génération plus égocentrique. Quand ses visiteurs lui demandent qui est de droite dans sa ville, elle tranche sans l'ombre d'une hésitation : « *Tous ceux qui ne m'aiment pas !* » Cela fait beaucoup de monde, à en juger par la profusion des coupables. Les communistes au premier chef, qualifiés à l'occasion d'« *êtres primaires, barbares dans leurs raisonnements* » ; les camarades du P.S., ensuite : « *En 1974, au moment de la campagne présidentielle, à la tour Montparnasse, c'était le règne de la misogynie et de l'arrivisme* » ; les dames proches de F. Mitterrand, par trop « *nanas* » au gré de leur sœur, et soupçonnables « *comme Edith Cresson* » de garder jalousement pour elles un pouvoir dont elles ne rétrocèdent rien aux autres personnes du sexe.

L'accusation d'appartenir à la droite recouperait-elle, dans certains cas, de purs et simples règlements de comptes ? Même sans pratique assidue des bons auteurs, voilà une hypothèse de travail avec laquelle il faudra désormais compter !

La société fragile

Collaborateur de l'*Action française* jusqu'aux alentours de 1941, rallié par Aragon au parti communiste par l'itinéraire de la Résistance, emprunté depuis le même point de départ par Althusser et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Claude Roy projette sur ce chaos de passions confuses et d'ignorances encyclopédiques le rayon d'une pensée honnête. C'est si rare ! Même s'il qualifie à la hâte de « *jappements dérisoires* » les cris de Maurras contre le monde bourgeois, les pages où il décèle « *un nœud dogmatique de contradictions fabuleuses* » dans l'œuvre du vieux lion de Martigues, discernent « *quatre ou cinq Maurras* », différents, antagonistes dont on ne « *lit jamais à la fois qu'un ou deux* ». Ces pages resteront parmi les plus intelligentes, les plus équitables, jamais lues sur le prophète royaliste.

Claude Roy touche le fond commun des multiples questions posées par les deux enquêteurs lorsqu'il dit : « *La droite pense que la société, la civilisation sont fragiles, qu'il faut les soutenir, les conserver, et que c'est avec le moins de mouvement possible qu'on soutient, conserve une société...* » Nous voilà donc aux antipodes des changements prônés par M. Giscard d'Estaing depuis 1974. Aucun homme de droite véritable ne renierait pourtant la définition. Elle ne suppose pas le « mépris » de la « masse », entrevu par Harris et Sédouy, mais un amour profond des hommes. Un amour sans doute angoissé, paralysant, mais parfois préférable aux meurtrières utopies de quelques révolutions à la mode depuis 1917...

Ami fidèle de Robert Brasillach, et pour cette raison irréductiblement hostile à Claude Roy, François Brigneau confirme néanmoins les remarques de celui-ci, quand il proclame son attachement personnel à une « *France agricole, familiale, artisanale* », son horreur du monde industriel, « *des villes* », « *du mécanisme* ». Ses deux interlocuteurs avouent volontiers qu'une telle tradition épuise « *rapidement* » ses « *charmes* » auprès d'eux, et ils retournent sans regrets vers les « *rivages* » plus « *familiers* » de la gauche. C'est dommage. Quand elle ne dégénère pas en complicité, la connivence facilite certaines explorations. Jeannette Vermeersch, François Brigneau, Jules Moch, Françoise Gaspard, Pierre Baton et Alain de Benoist en tête, les entretiens qu'Harris et Sédouy réunissent, présentent un intérêt certain, et dans ces cinq cas-là absolument exceptionnel.

Vue de gauche

Avec un esprit moins anecdotique, M. Guy Rossi-Landi offre un ouvrage très complémentaire du premier. Pour commencer, il étudie les classiques depuis 1789. Utile précaution ! Sa connaissance de leurs œuvres limite les dégâts, même si elle ne l'empêche pas de prendre André Gide pour un communiste, de supposer l'antisémitisme de Drumont postérieur à son élection comme député d'Alger, quand il la précéda d'au moins douze ans, ni d'oublier Louis Blanc dans une un page importante sur le socialisme. Passons sur ces broutilles. L'édition française en publie désormais journellement de pires sur de plus graves sujets.

Professeur, homme de gauche, bon spécialiste d'histoire contemporaine, l'auteur dissimule rarement des sympathies involontaires pour le camp adverse, et s'efforce d'ébranler les lourdes certitudes, la paresse intellectuelle de ses propres amis. Son livre étincelant et spirituel, dans les cent premières pages, devrait y réussir. Trouvera-t-il son public ? Critique amer de l'égalitarisme démocratique, champion nuancé d'un ordre aristocratique, et l'un des très rares écrivains de droite pourvus d'une respectable culture marxiste, Alain de Benoist n'y croit guère. « *Qui lit les livres d'idées ?* » demande-t-il lors de son entretien avec Harris et Sédouy. « *Nous sommes dans une société où on ne lit pas. Si Marx publiait* le Capital, *il se produirait chez Pivot, et on passerait à autre chose.* »

GILBERT COMTE.

★ **QUI N'EST PAS DE DROITE ?** d'André Harris et d'Alain de Sédouy. Le Seuil, 392 p., 49 F.

★ **LE CHASSE-CROISE**, de Guy Rossi-Landi, la droite et la gauche en France de 1789 à nos jours, essai. J.-C. Lattès, 200 p., 45 F.

Deux philosophes et le pouvoir

● ***Un concept à la mode.***

IL est des modes qui passent, il en est d'autres qui durent : celle du « pouvoir », par exemple, se porte de mieux en mieux. Et comme le concept de pouvoir est tellement général qu'on peut lui faire dire à peu près n'importe quoi, les philosophes ne se privent pas d'émettre, à son propos, les théories les plus contradictoires. Particulièrement significatif, de ce point de vue, est le fossé qui sépare deux chercheurs comme Jean Baechler et François Laruelle.

Partant de l'idée que les discours actuels sur le pouvoir sont des plus embrouillés, Baechler a décidé d'y introduire de l'ordre. Il nous propose donc, dans la lignée de Max Weber, de distinguer trois « types purs » de pouvoir : la puissance fondée sur la force, l'autorité fondée sur le prestige et la direction fondée sur la compétence. Mais ces trois types ne sont pas sur le même plan : lorsque le pouvoir tend à devenir absolu, c'est toujours la puissance, donc la force, qui l'emporte. Comment freiner cette accélération ? En divisant le pouvoir ou en lui opposant divers obstacles...

Evidemment, une telle conclusion demeure plutôt abstraite. Au reste, l'analyse elle-même semble étrangement décalée par rapport au réel. Sans doute Jean Baechler sait-il bien que ses types purs n'existent pas plus que les corps purs de la chimie et sont seulement des modèles idéaux : mais comment peut-on, aujourd'hui, espérer faire de la politique une science sur le modèle de la chimie ? Il semble que sa passion de la clarté ait entraîné Baechler à sous-estimer le poids du contingent, de la coutume et de l'irrationnel dans le jeu politique — bref, son irréductible confusion. Cette réserve une fois faite, *le Pouvoir pur* est un traité limpide et bien écrit, dans une langue qui rappelle Montesquieu.

Tout autre est le présupposé de François Laruelle. Pour celui-ci, le pouvoir est fluctuant, flou, fractionnel. S'en tenir à l'analyse des apparences politiques, cela reviendrait à se laisser enfermer dans une idéologie, que celle-ci soit bourgeoise ou marxiste. Pour y échapper, il faut donc remonter « *au-delà du principe de pouvoir* », afin d'en découvrir la généalogie. On s'aperçoit alors que le pouvoir est inséparable d'un « pouvoir penser », et que sa production est aussi celle d'un sens. Or il n'y a que deux sens, donc deux interprétations : celle du discours dominant (lequel inclut aussi bien Marx que ses modernes détracteurs) et le discours minoritaire. Le premier conduisant nécessairement, selon Laruelle, à la fascisation, il faut choisir le second, celui de la résistance.

Bien sûr, on ne peut pas dire, en refermant le livre, sur quelles solutions concrètes débouche une telle analyse ; de même que l'on ne peut pas vraiment résumer cette dernière en quelques lignes, tant le chemin que suit François Laruelle depuis *Machines textuelles* est un chemin ardu. Peu accessible au grand public, son œuvre se construit pierre à pierre, dans le silence et l'isolement : mais elle a la solidité des grands systèmes philosophiques, au sens noble du terme. Pour y entrer, il faut avoir beaucoup pratiqué Kant et Deleuze... et s'armer de patience. Peut-être, à ceux qui réunissent ces conditions, le « matérialisme politique » de François Laruelle apparaîtra-t-il comme une façon originale d'échapper aux impasses dans lesquelles le discours révolutionnaire semble s'être enfermé.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **LE POUVOIR PUR**, de Jean Baechler, Ed. Calmann-Lévy, 280 p., 55 F.

★ **AU-DELA DU PRINCIPE DE POUVOIR**, de François Laruelle, Ed. Payot, coll. « Traces », 314 p., 78 F.

histoire

Le mystère Eva Braun

● ***Comment peut-on aimer un monstre ?***

PEU après la défaite du III[e] Reich, Albert Speer prophétisait : « *Pour tous les historiens Eva Braun sera une déception, et pour les amateurs de la petite histoire également* ». Jacques de Launay et Jean-Michel Charlier entraînent donc le lecteur à la poursuite d'une certaine héroïne à la silhouette fugace.

Hitler rencontra sa future compagne en 1929, à Munich, dans le magasin du photographe nazi Hoffmann, où elle travaillait comme vendeuse. Non sans quelques orages, une profonde et loyale sympathie amoureuse rapprocha la petite Bavaroise, directe, simple, sans ambition, du tribun prêt à prendre le pouvoir. Autour de lui, bien évidemment, des dames plus illustres déployaient leurs charmes : Lehn Riefenstahl, la cinéaste ; Gretl Slezak, la mondaine ; peut-être Winifred Wagner, l'impératrice de Bayreuth... A leur éclat, le futur dictateur préféra les dix-sept printemps candides et modestes découverts chez Hoffmann.

Comment peut-on aimer un monstre ? Car elle l'aima ! Cette question seule justifierait la biographie d'une femme passée comme une ombre à travers une immense tragédie. Les auteurs s'attardent peu sur ce mystère fascinant. D'ailleurs, dès la page 47, ils désespèrent du modèle, s'avouent « *devant une femme apathique... Peu d'élan, pas d'originalité... Peu émotive, peu active, elle aime vivre dans un cercle restreint, se crée vite des habitudes. Elle est discrète, fermée, peu communicative. Elle est faite pour des tâches d'exécution, et, peu intellectuelle, trouve son bonheur dans le cadre familial et professionnel* ».

Les dames du III[e] Reich

A l'heure du péril suprême, cependant, elle rejoignit la chancellerie sous les bombes, révéla une âme ferme, de la gentillesse et de la vaillance dans les pires épreuves. Encore un bon sujet d'enquête ! Les auteurs n'y prêtent pas plus d'attention qu'au précédent, et continuent leur morne ravaudage avec des pièces rapportées : les amours de Goebbels, les mœurs de Goering, les intrigues de Bormann, les calculs tortueux de Himmler.

Dans l'épouvantable galerie de leurs maîtres et seigneurs, les dames du III[e] Reich apportent parfois un rayon de lumière. A l'exemple de Magda Goebbels, digne, honnête, elles abusèrent bien rarement de la fortune ou du pouvoir. Ilse Braun, l'aînée d'Eva, essaya jusqu'à la fin de sauver des juifs, avec Emmy Goering. Sa sœur se réservait les catholiques persécutés. En 1945, les alliés ne respectèrent pas les survivantes sans quelque raison.

La vieille fable misogyne sur « les femmes pires que les hommes » s'effondre dans ce cas-là. Celles-ci furent bien meilleures. Et de loin !

Sans le vouloir jamais, le livre tire ainsi son intérêt principal des thèmes secondaires qu'il développe en marge du sujet principal. Inévitablement, Hitler en occupe le centre. Comme dans d'autres ouvrages, il apparaît, une fois de plus, en privé, très différent de son personnage public. Enjoué, prévenant, drôle avec ses proches, il les charme par d'étonnantes délicatesses, une simplicité sans rapport avec l'idolâtrie officielle. Il aime les bêtes, les enfants, se plaît dans la société des petites gens, des artistes, prend chaque jour familialement le thé avec ses secrétaires. Parfois, Jacques de Launay et Jean-Michel Charlier cèdent aussi à une vague séduction, sans se souvenir qu'en d'autres époques le Prince des ténèbres s'appelait précisément le Séducteur.

Ainsi apprenons-nous que, à partir de 1936, « *Hitler procède systématiquement à la révision pacifique de toutes les clauses du traité de Versailles* » ; il « *fait, sur le plan économique et social, beaucoup plus pour l'ouvrier que Léon Blum en France avec son Front populaire* ». Enfin, son amour « *envers les enfants rend d'autant plus inexplicables les sévices dont furent l'objet les enfants qui furent internés dans les camps de concentration. En était-il informé* » ?

L'invasion de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de Dantzig, ne passait pas plus, jusqu'à ce jour, pour des modèles de pacifisme qu'une politique tranquillement fondée sur l'extermination de peuples entiers ne semblait garantir la protection des familles. Trente-trois ans après la chute du III[e] Reich, des historiens peuvent légitimement souhaiter rompre avec les haines, les passions de 1945. Encore convient-il de ne pas prendre son ignorance ou ses complaisances pour de l'impartialité.

G. C.

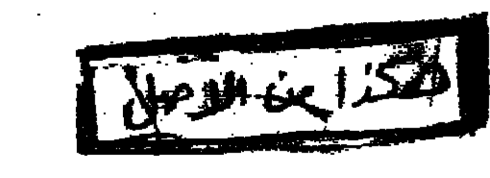
★ **EVA HITLER NEE BRAUN**, de Jean-Michel Charlier et Jacques de Launay, la Table Ronde, 270 p., 45 F.

CORRESPONDANCE

Les trois lettres de Daladier

Suite au feuilleton du 13 octobre dans lequel B. Poirot-Delpech évoquait le mot de trois lettres prêté par Sartre à Daladier au retour de Munich, le D[r] René Izac nous écrit pour authentifier le propos, et le compléter très utilement :

« J'ai bien connu l'aide de camp qui accompagnait Daladier à Munich. Il m'a assuré que l'exclamation était historique. Lorsque le président du conseil vit, par les hublots, la foule qui avait envahi Le Bourget, il devint vert, pensant qu'il s'agissait de communistes ou de nationalistes venus lui faire un mauvais parti. Moteurs arrêtés, il comprit que ce n'était pas des huées, mais des acclamations qui montaient vers lui et, avant de descendre de l'échelle, il se retourna et dit à son aide de camp, qui se trouvait derrière lui, à le toucher : « Les pauvres cons ! S'ils savaient ce qu'ils applaudissent !... »



controverse

LAMENNAIS ENTRE DEUX FEUX

Dans la crise actuelle de l'Eglise, la figure de Lamennais resurgit. Eclairée au même moment par deux écrivains bien différents d'esprit et de style. Breton fraternel, Xavier Grall dresse une stèle à l'auteur de *Paroles d'un croyant*. Henri Guillemin nous offre un choix de textes qu'il assortit d'une préface pleine de réserves envers Lamennais. Chacun des deux portraitistes s'exprime ici sur l'image que l'autre donne.

La « stèle » de Xavier Grall

● Est-il réellement le juste ici célébré ?

UN beau livre fervent, plein de cris et de fièvre.

Honnête aussi, car Xavier Grall ne nous dissimule ni le peu d'estime littéraire qu'il porte aux *Paroles d'un croyant*, ni le triste aspect du Lamennais de la fin, âme *« ternie »*. De la partialité, en même temps, du chauvinisme breton, car il est difficile de nous faire croire que Lamennais, en 1854, *« crève misérablement d'avoir trop cherché la pauvreté »* ; le goût du dévouement, au vrai, n'a jamais été son fort. Mais peu importe ! L'élan, noble ici, efface tout, et l'ouvrage demeure puissant et salubre. On ne saurait reprocher à Grall, ni trouver abusive, l'image qu'il nous donne et de la cour romaine sous Grégoire XVI, et de l'*« exploitation de l'homme par l'homme »*, inimaginable aujourd'hui, et qui fut littéralement monstrueuse, telle qu'elle fonctionnait en France sous Louis-Philippe (et bien au-delà).

L'odieuse condamnation de Rome

La condamnation de Lamennais par Rome est *« politique »* à fond, et même avec une perfection exemplaire. Le scandale y est absolu. Cet acte d'Eglise n'a rien de religieux. Pas l'ombre d'une infidélité dogmatique ni dans *l'Avenir* ni dans les *Paroles d'un croyant* ; la théologie la plus vétilleuse n'y pourrait trouver aucune blessure faite à la foi. Mais Grégoire XVI est un chef d'Etat, un prince temporel, il appartient au syndicat des maîtres qui font bloc contre les peuples asservis, et c'est Metternich qui commande à Rome à la place de Jésus-Christ. Le plus beau — je veux dire le plus immonde — a été, en juin 1832, le coup de matraque asséné par le pape aux évêques polonais : ils ont osé se révolter contre l'occupant russe et les persécutions anti-catholiques. Abominable, dit le pape, car le tsar est le souverain en Pologne et doit être, en tant que tel, obéi parce que *« tout pouvoir vient de Dieu »* (excepté, jadis, celui de la Convention).

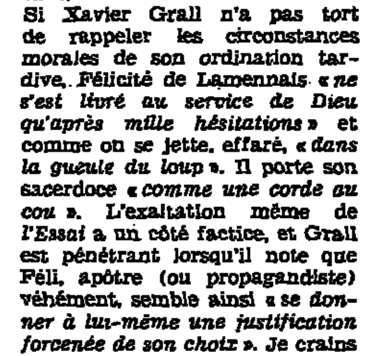
J'aime que Xavier Grall observe : *« Pour rejeter comme impie l'œuvre de Lamennais (...), il ne se trouverait guère, dans le corps épiscopal »*, que le seul *« antiquaire d'Ecône »*, ce *« bénisseur de reîtres »*. Excellente, son évocation du *« carnaval sacré »* organisé par la Restauration style Charles X. Sous l'*« appareil clérical »* et la *« bigoterie d'Etat »* (largement du reste, hypocrite), le trône était *« le siège de l'imposture »* et l'autel, son complice, devenait le symbole du plus haïssable *« désordre établi »*. Chateaubriand avouera bientôt à la duchesse de Berry qu'il souhaiterait peu, assurément, voir son fils, Henri V, rentré à Paris *« précédé d'Orémus, entre des chantres et des Cosaques »*, *« lances baissées, goupillons levés »*. Lamennais aura certes des raisons de vomir la politique « romaine ».

C'est vrai, le Lamennais des *Paroles* paraît — je dis bien paraît — plus « chrétien » que le rhéteur de *l'Essai*. Mais je comprends mal qu'indigné par les comportements de Rome, Lamennais ait rompu, pour autant, avec toute vie sacerdotale. Si Xavier Grall n'a pas tort de rappeler les circonstances morales de son ordination tardive, Félicité de Lamennais *« ne s'est livré au service de Dieu qu'après mille hésitations »* et comme on se jette, effaré, *« dans la gueule du loup »*. Il porte son sacerdoce *« comme une corde au cou »*. L'exaltation même de *l'Essai* a un côté factice, et Grall est pénétrant lorsqu'il note que Féli, apôtre (ou propagandiste) véhément, semble ainsi *« se donner à lui-même une justification forcenée de son choix »*. Je crains que l'odieuse condamnation romaine ne lui ait offert le prétexte d'une évasion libératrice.

Un être opaque, Lamennais. Nous ignorons à peu près tout de ses années d'adolescence, et Grall s'avance beaucoup en affirmant que Féli n'avait *« jamais touché une femme »*. Est-il réellement le juste ici célébré ? Je ne sais pas. Je doute. Qu'il ait pressenti Teilhard, je ne le crois guère, et que les pages de son *Esquisse d'une philosophie* consacrées à l'esthétique soient *« admirables »*, là, carrément, non. Mais ce qu'il y a de certain, à son sujet, d'incontestable, Xavier Grall le dit avec exactitude : *« Tout est tragique dans cette vie. »* Et cette « stèle » qu'il a dressée à la mémoire de Lamennais, sachons la saluer tête nue.

HENRI GUILLEMIN.

★ STELE POUR LAMENNAIS, de Xavier Grall. Editions Libres/Hallier, 128 p., 29 F.



L'« exécution » d'Henri Guillemin

● Comment condamner à ce point celui qu'on donne à lire ?

NOUS connaissons Henri Guillemin. Nous savons qu'il déterre les morts avec plaisir. Seize pages lui suffisent pour exécuter Monsieur Féli ! Et où ? Je vous le donne en mille : dans une préface à un choix de textes du même Lamennais. Curieuse entreprise que de condamner férocement un homme tout en offrant ses écrits à la curiosité du public.

Avec cette phrase coupante et sèche qui emprunte à Voltaire — si ce n'est à Féli ! — Henri Guillemin affirme, en vrac et tout de go, que notre Malouin fut polisson et débile, mauvais écrivain et homme d'argent, que sa stratégie a été de défendre fanatiquement la propriété, qu'il a été toute sa vie fasciné par Judas et, pour finir, que son plus grand péché a été celui d'imposture. O cher Satan, quelle recrue pour votre enfer...

Passons sur les polissonneries de Lamennais. De deux quatrains assez lestes, il n'y aura que Guillemin pour se scandaliser que son auteur ait pu entrer dans les ordres après les avoir écrits. Le reproche de débilité est évidemment plus sérieux. A l'examen, il s'effondre. Les textes sont là qui ont séduit les Renan et les Bernanos qui n'étaient tout de même pas des imbéciles ! Je crois, tout au contraire, que notre « fier Breton » fut l'une des intelligences les plus perspicaces de son temps, que son journal *l'Avenir* contient des analyses prophétiques sur les rapports de l'homme et du pouvoir, que *l'Esquisse d'une philosophie*, ne serait-ce que par ses pages sur l'esthétique, est loin d'être cette « compilation bavarde et gélatineuse » qu'a voulu voir Henri Guillemin.

L'argent et la foi

Il est faux de prétendre que Lamennais aimait l'argent. Sa carrière est la plus douloureuse et la moins vénale qui soit. Bien des biographes affirment qu'il lui aurait suffi de faire un geste pour qu'il reçût le chapeau de cardinal, avec, sous le bonnet, les bénéfices y afférents. Metternich, que gênait considérablement ce dissident fougueux, qui a tout fait pour le circonvenir et l'abaisser, Metternich lui-même avec tous ses agents à ses basques, et tout l'or dans la poche, avait une idée plus haute et plus exacte de Féli : il n'a pas voulu acheter cette âme. La vérité est que Lamennais a usé sa fortune dans les périlleux combats pour la justice, qu'il fut traîné devant les tribunaux par un pouvoir qui voulait le mettre financièrement et moralement à genoux, qu'il n'a jamais touché tout le pactole qu'eût dû lui rapporter le fabuleux succès de *Paroles d'un croyant*.

Notre inquisiteur affirme que Lamennais ne fut, au fond, qu'un intraitable défenseur de la propriété. O cortèges ouvriers du Père-Lachaise, vous enterriez un affreux bourgeois ! Il est exact que Féli ne fut pas communiste. Le terme venait de naître, Marx n'avait encore rien publié. Il n'en reste pas moins que Lamennais fut authentiquement un homme de gauche par sa passion de la liberté et de la démocratie, que cette propriété, dont il ne condamnait pas le principe, il la voulait partagée avec ceux qui n'avaient rien, qu'il s'est élevé avec violence contre toutes les formes d'exploitation de l'homme par l'homme, qu'il s'est battu pour les nations minoritaires à une époque où les princes en disposaient à leur guise, qu'il a réclamé la décentralisation du pouvoir dans une France fortement jacobine. La vérité est qu'il est moins de 89 que de mai 68. Là se trouve le caractère pour ainsi dire visionnaire de son action. Ce n'est pas un économiste, c'est un voyant. Ce n'est pas un idéologue, c'est un chrétien.

Reste l'article majeur de l'excommunication. Guillemin écrit : *« Plus j'ai étudié le cas de Lamennais, plus s'est affermie ma conviction : Lamennais n'a jamais, pour de bon, eu la foi »*. Mais alors, qu'est-ce donc que la foi d'un chrétien ? N'est-ce pas croire que de voir dans tout être outragé par le fric ou par l'histoire le frère de Jésus-Christ ? N'est-ce pas croire que d'allier au nom de Dieu celui de la liberté ? Et comment Féli aurait-il pu mentir avec une telle obstination, lui que l'athéisme, socialiste ou autre, aurait bien voulu compter dans ses rangs, lui que l'on disait si incertain ?

Croyance sinueuse et parfois déconcertante, certes. Mais les formes de la foi sont-elles fixes, établies une fois pour toutes ? Je sais que cet homme qui semblait avoir amassé dans ses soutanes vertes toute la pluie, toute la mélancolie du monde a célébré sa première messe avec angoisse. Je devine que ce prêtre a connu les doutes les plus atroces mais j'ose affirmer que plus il allait son chemin, plus il croyait, qu'il n'a jamais tant douté qu'au temps de sa jeunesse et qu'il ne fut jamais plus près de la vérité évangélique que lorsqu'il adorait le Christ, vieil homme, abandonné de tous, dans le silence de sa prison, ou lorsqu'il gravait sur son pupitre de député à la Constituante le verbe « aimer ». Tout le christianisme est dans ce mot. Tout Lamennais est là.

XAVIER GRALL.

★ LAMENNAIS. DE L'ABSOLUTISME A LA LIBERTE. Textes présentés par Henri Guillemin. Ramsay, 258 p., 59 F.

lettres étrangères

Le paradoxe de Nabokov

L'ANNEE dernière mourait, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans un palace désuet et somptueux, à Montreux, Vladimir Nabokov. L'œuvre qu'il laisse, labyrinthe aux parois tapissées de miroirs-sorcières, puzzle géant où chaque dessin, derrière les brisures fines, en cache un autre, ne cesse de nous faire découvrir, à chaque nouvelle traduction, le même écrivain. Mais sous un éclairage différent. Aujourd'hui, la surprise est de taille, malgré les « spots » aveuglants.

Brisure à Senestre (« senestre » dit à la fois « gauche » et « sinistre ») roman-facétie, sottie, pied de nez envoyé au visage ensanglanté d'une histoire toute récente, dépasse de loin les intentions de Nabokov. Ses écrits ludiques qui font tournoyer l'image, le langage, le situent en marge de l'histoire. Et d'ailleurs, il déclare dans la préface n'éprouver aucun intérêt pour l'allégorie, encore moins pour la « dimension sociale » et pour le « futur de l'humanité ». Allons donc !

Brisure à Senestre, premier livre que Nabokov écrit en 1946, six ans après son installation aux Etats-Unis, reprend, en les amplifiant, les thèmes et les personnages de *l'Extermination des tyrans* (1). Il donne à réfléchir sur les relations entre l'intellectuel et l'Etat, il pose le problème de l'écrivain partagé entre l'écriture et l'événement, entre l'esthétique et l'éthique dans ce monde, et ce monde est le nôtre, le monde d'aujourd'hui. Nous voilà donc loin du Nabokov, esthète érudit, préoccupé beaucoup plus par les jeunes filles en fleur, par les diaphanes papillons que par le grouillement répugnant de certains tyranneaux.

Le temps des otages

Avec ce roman, nous y sommes. Dans un pays imaginaire, la fiction égalitariste, propagée par le parti niveliste, devient idéologie d'Etat. Deux personnages s'y affrontent, le dictateur stupide et borné Paduk, dit le Crapaud, et son ancien camarade de lycée, le savant Krug, devenu philosophe de grande renommée. L'enjeu du conflit est l'âme même de Krug, qui doit donner sa caution à l'ordre absurde instauré par le cancre Paduk. Aucune pression exercée sur l'homme de culture ne s'avère efficace, ni la fermeture de l'université où il enseigne, ni l'arrestation, la subversion ou le meurtre de ses anciens camarades, encore moins les menaces personnelles et directes. Après le temps du mépris, le temps des otages... Nabokov raconte, prophétiquement, avec une insoutenable minutie, comment l'unique enfant du veuf Krug est enlevé par les sbires de Paduk. Comment il est torturé. Comment Krug accepte, pour sauver son fils, de donner son âme au Crapaud, de proclamer sa foi dans le paradisiaque univers niveliste. Et, enfin, comment le savant devient fou en apprenant la mort, « par négligence administrative », du garçon.

La littérature moderne foisonne d'allégories et d'anticipations, qui sont autant de mises en garde contre les pièges posés par dame Utopie. Cependant, devant l'inflation des textes ennuyeux, sous-produits des épigones malchanceux d'un Platonov, d'un Kafka, d'un Boulgakov, le lecteur esquisse souvent un mouvement de recul. Il ne faut donc pas lire *Brisure à Senestre* comme un roman à thèse, bien qu'il le soit, malgré lui. Il ne faut surtout pas considérer Nabokov comme un nouveau chevalier à la triste figure dans le combat éternel contre la tyrannie entêtée, éternelle. Ce roman, très beau, très poignant, est aussi un éblouissant feu d'artifice littéraire, brillant mais non artificiel, fait de jeux de mots, de mots de feu, de subtiles anagrammes et de stupéfiantes charades sur le registre de deux ou trois langues différentes, le tout, cette fois-ci, bien rendu par la traduction.

Rarement le rôle démiurge de l'écrivain, opposé à la bêtise figée des grenouilles, n'a été rendu avec autant d'intelligence, de générosité, de force.

Le roman finit au moment où Nabokov, terrifié par l'horreur générée par son propre texte (le massacre d'un enfant), décide d'en arrêter la macabre démarche. Pouce, on ne joue plus ! Il n'y a jamais eu de parti niveliste, ni de Paduk-Crapaud, encore moins de sombres policiers d'opérette qui tuent les moins de treize ans.

Malgré l'habileté de la pirouette finale, une peur diffuse demeure, comme un goût amer dans la bouche.

EDGAR REICHMANN.

★ BRISURE A SENESTRE, de Vladimir Nabokov. Roman traduit de l'américain par Gérard-Henri Durand. Julliard, 268 pages, 42 F.

(1) Julliard, 1977, pour la traduction française. Voir « le Monde des livres », 1er avril 1977.

Ernst Augustin et la folie

● *Un roman d'apprentissage.*

OU s'arrête la lucidité ? Où commence la folie ? Une question qui, d'Erasme à Michel Foucault, n'a pas fini de soulever les passions.

Médecin, l'écrivain allemand Ernst Augustin (auteur de trois précédents romans : *la Tête, le Bain, Mamma*, traduits chez Gallimard) a eu, en tant que spécialiste de la neurologie et de la psychiatrie, amplement l'occasion de se pencher, professionnellement, sur les schizophrènes. Le point de vue personnel qu'il nous livre dans son nouveau roman *Evelyne, ou le voyage autour de la folie*, ne manquera pas, soyons-en assurés, de raviver les controverses.

Le livre se présente sous la forme d'une séance de thérapie, longue de deux cent vingt pages, et opérée par un psychiatre fort peu orthodoxe (le narrateur) sur la personne d'une mystérieuse patiente à l'élégance de femme fatale, dont nous apprenons, à la fin du récit, qu'il a fini par l'épouser : *« C'est le minimum d'investissement à faire à mon avis »*, confie l'auteur avec ironie, en guise de post-scriptum.

En même temps qu'un corps-à-corps avec la maladie, le roman constitue une plongée dans la propre histoire du narrateur, dans la peau duquel il est facile, lorsqu'on connaît tant soit peu sa biographie, de reconnaître Ernst Augustin, lui-même.

Dans la tradition bien germanique du roman d'apprentissage, celui-ci nous entraîne, à un train d'enfer, des déserts brûlants de l'Afghanistan aux jungles indiennes, en passant par les hôpitaux de Berlin-Est et de Munich, à travers une succession de mésaventures qui constituent autant d'étapes d'une initiation, ou plus exactement, d'une anti-initiation spirituelle.

Dans un village indien, où il s'efforce de parvenir à l'« unicité », sous la direction d'un énigmatique yogi, le narrateur nous raconte comment il finit par s'enfuir, dégrisé, sur la pointe des pieds, après avoir surpris son maître en train de forniquer dans une fort vilaine position. Au cours d'une autre scène, gigantesque de drôlerie, en même temps que de cruauté, nous le voyons participer à un pèlerinage vers un temple de la sagesse, en compagnie d'un obèse, véhiculé péniblement par deux misérables coolies sous-alimentés. Arrivé au but, l'obèse refusant, sans raison, de régler à ses porteurs le prix, pourtant patiemment marchandé, de la course, une discussion s'élève entre notre narrateur et l'exploiteur, conclue de façon péremptoire par un « saint » qui médite au fond du temple. « C'était un initié. »

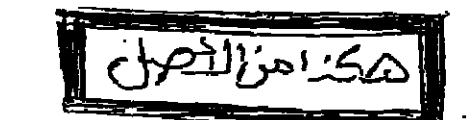
Ayant fini par découvrir, au cours d'une dernière expérience mystique, survenue sur le quai d'une petite gare de l'Inde du Sud, que la schizophrénie n'est rien d'autre que la peur d'exister, il se met en devoir d'expliquer, à l'indignation du corps médical allemand, sa nouvelle méthode, consistant, au lieu de tenir au patient le discours de la médecine, à lui parler son propre langage.

Avec son foisonnement de digressions (histoires de brigands en Afghanistan, de fakirs en Inde... descriptions hallucinatoires de séances d'électrochocs), de considérations en tous genres (réflexions sur la sainteté, sur les avantages respectifs des divers traitements psychiatriques...), ce roman à tiroirs s'inspire, sans aucun doute, de la technique du récit oriental.

Ernst Augustin aura-t-il réussi à faire partager au lecteur ses conceptions thérapeutiques ? Ce n'est pas certain. Celui-ci aura passé, en tout cas, en compagnie de ce roman, au demeurant fort bien traduit, quelques excellents moments.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ EVELYNE OU LE VOYAGE AUTOUR DE LA FOLIE, d'Ernst Augustin. Traduit de l'allemand par Luc de Goustine. Gallimard, collection « Du monde entier », 220 p., 45 F.



afrique

L'usage de l'indépendance

● ***Des écrivains anglophones répondent.***

« Africains non instruits, [unissez-vous !
Vous n'avez à perdre
Que vos chaînes,
Vous avez l'Afrique à [gagner. »

LE cri de colère du poète ougandais Okot p'Bitek n'est que le reflet d'une sincère amertume, une voix lucide qui lie la génération de l'indépendance aux chantres de l'ère post-coloniale. Qu'a fait l'Afrique noire de ses indépendances ? La réponse du poète est sans nuances : « *La caractéristique la plus frappante et la plus effrayante des gouvernements africains est la suivante : ce sont tous, sans exception, des dictatures qui pratiquent des discriminations assez brutales pour rendre fade l'apartheid sud-africain.* » L'auteur des classiques « chants » de Lawino et d'Ocol, obsédé par le déracinement de l'Africain, en a tiré une « prière » :

« Si je croyais en Dieu, je lui [adresserais la prière suivante :
O. Dieu ! protège l'Afrique
De nos nouveaux maîtres ;
Donne-leur l'humilité,
Ouvre leurs yeux
Pour qu'ils puissent voir
Que le progrès matériel
n'est pas le progrès spirituel.
Seigneur, ouvre les oreilles des [maîtres africains
Pour qu'ils puissent apprécier
La musique du tambour
Et la poésie de leurs mères (1). »

Mais l'Afrique contemporaine ne croit plus en Dieu. Des « *sociétés où l'homme mange l'homme* », telle est la trame de l'œuvre de Ngugi Wa Thiong'o un Kikouyou, le grand romancier de la nouvelle génération. Ngugi, au secret depuis le 31 décembre 1977, s'est interrogé, sans illusions, sur un présent à ses yeux sans avenir. « *Fleurs de plastique, larmes de plastique* », écrit-il à propos des funérailles insensées des propriétaires de Mercedes-Benz, les puissants de l'ère post-coloniale. Pourrons-nous « *jamais capter un respect naturel pour la mort à une époque où l'argent est plus important que la vie ?* », dit-il de cette « charade », la vie (2).

Le public francophone ignore trop souvent l'image de la période post-coloniale offerte par les écrivains de l'Afrique noire, dite anglophone. Cette littérature, qui s'enrichit chaque jour, souligne à quel point l'intellectuel est peu dupe de l'histoire qui se fait, ou ne se fait pas, sous son regard aigu : « *On présente comme démocratie africaine ce qui, dans tous les cas, est une dictature, et l'on attend de la culture blanche qu'elle admette qu'il en est ainsi. Et ce qui est de toute évidence un processus actif de sous-développement ou un pseudo-développement est décrit comme le développement. Et, de nouveau, le monde blanc est invité à admettre que c'est du développement, mais, naturellement, un « développement africain »*, explique, de son côté, un philosophe kényan, Henry Odéra (3).

William Ochieng', universitaire kényan, s'inquiète de cette fabrique que constitue la ville, construction étrangère aux hautes terres de l'Afrique noire : « *Je connais des universitaires qui, depuis trois ans, n'ont pas mis leurs cours à jour, car ils n'ont pas le temps de lire de nouvelles publications ; je connais plusieurs parlementaires qui n'ont pas ouvert un seul livre ces six dernières années ; un autre député remplit son deuxième mandat, mais n'a pas encore lu la Constitution du Kenya* », écrit-il. Cette fois, comment ne pas invoquer le *Qui suis-je ?* (4) de Njabulo S. Ndebele, poète noir sud-africain ?

Pour les témoins de la brutalité post-coloniale — ou de l'apartheid, dans le cas sud-africain, — la « négritude est la littérature de la faiblesse », selon le mot de Taban Lo Liyong, figure solitaire et controversée des années 60. Avec Ngugi — « *La négritude est née en Europe* », écrit ce dernier, — il n'est pas le seul à croire que, « *dans un âge de guerres immorales et de peu de patriotisme, dans un âge d'égoïsme, il n'est pas de mesure, de forme acceptée, il n'est rien de rigueur, l'art compris* ». Et d'en conclure : « *Voilà pourquoi la négritude est disqualifiée* (5). »

Pour la violence

Ezekiel Mphahlele, auteur noir d'Afrique du Sud, dénonce de son côté la « *romantisation* » de l'Afrique par « *la poésie inspirée par la négritude* » : « *Je me sens insulté quand certains impliquent que l'Afrique n'est pas également un continent violent. Je suis un violent, et j'en suis fier parce que c'est souvent un état d'esprit humain et sain ; un beau jour, je vais piller, violer, brûler ; je vais couper la gorge de quelqu'un ; je vais renverser un gouvernement ; je vais opprimer mon propre peuple ; je vais chasser les gros hommes noirs et les détruire ; je vais devenir un capitaliste, et malheur à tous ceux qui croiseront mon chemin ; je vais fonder une Eglise dissidente — cela rapporte du fric ; je vais attaquer la bourgeoisie noire pendant que je cultive un jardin, élève des chiens et des perroquets, pendant que j'écoute de la musique classique et de jazz ; oui, je vais organiser une grève. Ignorez-vous que, parfois, je tue au rythme des tambours et tranche les nerfs d'un enfant pour le guérir de sa paralysie ?... Ce n'est qu'une dramatisation de ce que l'Afrique peut faire et est en train de faire. Le portrait de l'Afrique comporte tout cela et d'autres choses encore. Et la négritude prétend que l'image ne comprend pas toutes ces choses et les laisse de côté* (6). » Taban avait déjà dit de l'Africain qu'il ne peut être qu'un rebelle, à l'exception du Libérien. La décennie de l'indépendance n'y change rien.

A ceux qui l'oublieraient, faut-il rappeler la réduction insensée de la société noire telle que l'avait décrite, voilà vingt ans, Chinua Achebe, le célèbre romancier nigérian ? Dans *Things Fall Apart*, dans cette vie d'Okonkwo faite de force, de violence, de principes, face à un environnement qui se désintègre au contact du Blanc, Achebe décrit l'absurde qui produira le temps présent. C'est l'époque où Georges Balandier comprend que « *les périodes d'effacement semblent ne devoir être que des périodes de transition, durant lesquelles l'Afrique se « reprend » et cherche à se refaire (7)* ». Un processus toujours en train et qui ne saurait aboutir si l'on n'entend pas ces voix qui ont la force des larmes, ces reflets d'un monde différent, loin de l'idée que nous nous en faisons.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) In *Africa's Cultural Revolution*, Nairobi, McMillan, 1973. *The Songs of Lawino & Ocol*, E.A.P.H., Nairobi, 1972, introduction de G. A. Heron et illustrations de Frank Horley.

(2) Cf. l'admirable *Petals of Blood*, Heinemann, Nairobi, 1977. Ngugi, étudiant attentif de Joseph Conrad, a consacré deux romans au combat pour l'indépendance, *Weep not Child* (1964) et *A Grain of Wheat* (1967).

(3) Cité par Paulin Houtondji in *la Philosophie africaine*, Paris, Maspéro, 1972.

(4) Cité par Florence Vaillant in *Poètes noirs de l'Afrique du Sud*, Paris, Présence africaine, 1976.

(5) In *The Last Word*, E.A.P.H., Nairobi, 1969.

(6) Cité par Taban Lo Liyong, *op. cit.*

(7) In *Afrique ambiguë*, Paris, Plon, 1957.

La vraie nature d'Idi Amin Dada

DANS trois ouvrages parus au cours des derniers mois, Pierre Merle, David Glen et Henry Kyemba, un Français, un Anglais et un Ougandais, tracent, chacun à leur manière, un portrait du maréchal Idi Amin Dada.

Dans le petit pamphlet qu'il consacre à l'Ubu noir de Kampala, Pierre Merle ne raconte rien qui n'ait déjà été répété maintes fois. Ce recensement de pantalonnades meurtrières suscite plus l'ennui que l'intérêt, parce qu'il ne constitue qu'un digest malhabile, sans doute trop hâtivement rédigé.

Les bouffonneries présidentielles menacent précisément de faire passer au second plan les exactions sanglantes d'un homme dont la paranoïa plonge tout un peuple dans la terreur. Et c'est moins sur le côté volontairement théâtral du dictateur ougandais que sur les conséquences terribles de ses phantasmes qu'insistent David Glen et Henry Kyemba.

Pour l'ancien fonctionnaire britannique qui resta longtemps en poste en Ouganda et qui se cache sous le pseudonyme de David Glen, il existe un certain parallélisme de destin entre le maréchal Idi Amin Dada et Hitler ou Staline, mais, à la différence de ces deux derniers, le bourreau de l'Ouganda a ramené son pays plusieurs centaines d'années en arrière.

Pour Glen, en tout cas, le côté clownesque de l'homme qui a confisqué le pouvoir en janvier 1970 au président Milton Obote ne présente pas grand intérêt. C'est le caractère concret du génocide dont l'ancienne colonie-modèle de l'Afrique orientale anglaise est aujourd'hui le théâtre qui, souligne-t-il à plusieurs reprises, concerne chacun d'entre nous.

Ancien ministre de la santé du gouvernement ougandais, aujourd'hui en exil en Grande-Bretagne, Henry Kyemba partage les vues de David Glen sur au moins deux points : la nécessité de mettre un terme à l'indifférence profonde dont témoigne l'opinion internationale, celle de présenter en pleine lumière la vraie nature du psychopathe qui « *règne* » à Kampala : ce dernier est moins un pitre sanglant qu'un manipulateur-né. — Ph. D.

★ **AMIN DADA, de Pierre Merle, collection « Nos grands hommes », Régine Deforges, 126 pages, 16 F.**

★ **AMIN DADA, le cancer de l'Afrique, de David Glen, Presses de la Cité, 257 p., 40 F.**

★ **L'ÉTAT SANGUINAIRE SOUS LE REGIME D'AMIN DADA, de Henry Kyemba, Stanke, 285 p., 42 F.**

« Les Noirs de la diaspora »

HISTORIEN guinéen, Ibrahima Baba Kake promène ici le lecteur à travers quelques-uns des innombrables sentiers de la « *petite histoire* » : le mythe de la malédiction des fils de Cham, l'homme de Grimaldi et les origines de l'espèce humaine, les prétoriens noirs des Pharaons les nègres de compagnie du *Siècle des Lumières*.

Suivent la traite atlantique et ses drames, l'introduction en Europe des premiers Noirs (« *à dater du règne de Henri IV*, note l'auteur, *les arrivées de Noirs se multiplient en France* »), le sort des esclaves noirs des Amériques, l'implantation des Noirs au Maghreb et en Egypte. Puis, Ibrahima Baba Kake décrit la situation actuelle des Noirs de la diaspora et ne passe sous silence ni la condition des travailleurs africains immigrés, ni celle des exilés politiques (parmi lesquels se range l'auteur lui-même), ni l'éclosion hors d'Afrique de formes spécifiques de la culture nègre, de la musique de jazz à la littérature, de l'exaltation de la négritude à celle du panafricanisme. Occasion saisie pour rappeler que le flot des nationalismes africains, qui est à l'origine de l'indépendance des anciens territoriaux coloniaux, prend curieusement source au sein de la diaspora noire des Amériques. — Ph. D.

★ **LES NOIRS DE LA DIASPORA, d'Ibrahima Baba Kake, Editions du Lion, B.P. 754, Libreville, Gabon, 190 p., 35 F, diffusé par A.B.C., 9, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.**

Un pamphlet apocalyptique

● ***Jean Ziegler veut délivrer l'Afrique du néo-colonialisme.***

LONG et parfois didactique pour un pamphlet, ce dernier ouvrage de Jean Ziegler en possède le manichéisme. Comme dans *la Contre-Révolution en Afrique* qu'il publia il y a quinze ans, l'auteur part d'abord en guerre contre les sociétés multinationales et leur action maléfique. N'est-ce point raisonner un peu sommairement que de faire table rase de certaines réalités politiques, qui ne sont d'ailleurs pas toujours spécifiquement africaines, pour ne rendre compte des maux dont souffre le continent noir qu'en les imputant aux interventions étrangères ?

N'est-ce pas cultiver un certain angélisme que de concevoir la stratégie de pillage économique du tiers-monde comme le monopole exclusif de l'Ocident ? Que de dénoncer l'immixtion des Etats-Unis et de la France dans les affaires africaines en minimisant celle de l'Union soviétique et en indiquant simplement que celle de Cuba « *procède d'un héritage social et politique particulier* » ?

Combatif, Jean Ziegler pourfend avec allégresse « *les dictatures militaires* » et « *les bourgeoisies compradores* », « *les oligarchies* » française et suisse, la C.I.A. et l'Intelligence Service, « *la stratégie impérialiste du mouvement ouvrier allemand* », « *le viol colonial* » des cultures. Il paraphrase avec sérénité un commentateur politique français pour lequel « *l'Afrique est un océan de despotisme* ». Il exalte sans sourciller « *l'Afrique berceau de l'humanité* », « *réceptacle d'immenses richesses* », plaide haut et fort pour « *l'édification d'une société plus humaine* », se veut le frère d'armes du Che, zélateur de son idéologie révolutionnaire.

Constamment, Jean Ziegler étend ses commentaires aux dimensions du tiers-monde, passant de l'Afrique à l'Asie et à l'Amérique, surtout au Nordeste brésilien, dont il a étudié la diaspora noire. Ces références extra-africaines permanentes font de l'auteur un analyste tricontinental plus qu'un simple africaniste. Bon connaisseur de l'Afrique centrale, notamment du Zaïre avant l'accession du général Mobutu au pouvoir à Kinshasa, il n'a visité que quelques Etats sud-sahariens et y a effectué des séjours relativement brefs.

C'est moins en sociologue et en pédagogue que témoigne ici Jean Ziegler qu'en militant socialiste et en pourfendeur de toutes les formes de néo-impérialisme réelles ou supposées. Comme il l'indique très clairement : « *Ce livre veut être une arme pour la lutte de classe. Il n'est ni un nouveau traité de sociologie africaine ni une monographie d'anthropologie culturelle.* » Porte-parole du « *quart état planétaire, celui des pauvres et des mendiants de ce monde* », il tente de s'opposer aux effets corrosifs de l'argent, déjà cloués au pilori dans *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*.

Comme René Dumont...

Comment rester en tout cas indifférent à la générosité d'un homme qui semble surtout soucieux d'interpeller ses contemporains, de les choquer pour les contraindre à prendre en compte les souffrances de leurs frères rejetés dans les ténèbres du monde du sous-développement ? « *Lorsque le mineur chilien est torturé, que son enfant meurt de faim, c'est moi, en tant qu'être humain, qui suis atteint* », écrit Jean Ziegler, qui, après avoir tenté d'émouvoir, essaie d'inquiéter, en évoquant notamment la menace de « *guerre civile planétaire* ».

Il y a pourtant, dans cette manière de présenter les phénomènes politiques africains, une vision apocalyptique qui rappelle celle de l'agronome René Dumont essayant de rendre compte de l'évolution économique du monde noir. Et, chez Ziegler comme chez Dumont, c'est ce regard pessimiste sur le Vieux-Continent qui semble pour l'instant encore bien excessif. Ce qui se passe en Uruguay et en Argentine, au Cambodge et au Vietnam, au Liban et en Iran, en Union soviétique et en Irlande, indique que Jean Ziegler est dans l'erreur lorsqu'il affirme : « *C'est en Afrique que la situation est probablement la plus grave aujourd'hui.* »

PHILIPPE DECRAENE.

★ **MAIN BASSE SUR L'AFRIQUE, de Jean Ziegler, 384 p., 49 F.**

IL Y A TROIS MOIS DISPARAISSAIT UN DC-3

LA DERNIÈRE MISSION DU F-BIEE

Ce n'est qu'un fait divers : le 28 juillet dernier, un DC-3 immatriculé F-BIEE, parti de Catane (Sicile), a « disparu » au large de l'Italie. C'est tout (1). Pourtant, les faits et gestes des protagonistes de ce vol, les transactions autour du DC-3 durant le mois de juillet et les demi-confidences faites *sur* la mission de ces hommes *laissent* songeur.

Les protagonistes. Il y avait à bord du DC-3, à coup sûr, trois personnes : M. Michel Winter, quarante-huit ans, alias Michel Bonouvrier, mercenaire et agent de marketing ; M. Roland Raucoules, quarante-trois ans, pilote chevronné et grand baroudeur devant l'éternel, et M. Philippe Toutu, vingt-huit ans, pilote professionnel.

Les transactions. Elles mettent en avant un quatrième personnage, M. Pierre Teyssèdre, trente-cinq ans, pilote professionnel d'un avion-taxi basé à Rodez (Aveyron), vendeur de piscines malchanceux, homme à *tout* faire de Michel Bonouvrier. Entendu par la police de l'air et des frontières le 31 août, M. Teyssèdre semble bien n'avoir pas exposé tout ce qu'il savait.

***Les demi-confidences, enfin.* Elles débouchent parfois sur des informations. Ainsi le DC-3 voguait-il vers le Tchad. Mission : « liquider » Hissène Habré...**

***Tout est dit ? Pas tout à fait.* Il reste encore à découvrir les commanditaires de ce « coup » : anciens activistes O.A.S., ex-marginaux des services secrets, hommes d'affaires discrets ou autres quidams.**

La première information concernant l'affaire du DC-3 disparu remonte au mois de juin dernier. M. Roland Raucoules, quarante-trois ans, pilote professionnel de l'Union aéronautique régionale, prospecte alors, selon une note de la police de l'air et des frontières, le marché des avions d'occasion. Ce pilote recherche un appareil de type DC-6 ou DC-4. Prudent, voire méfiant, il confie à des proches, sans plus de détails, être sur *« un gros coup »*.

Roland Raucoules — certes fixé à Rodez depuis plusieurs années et salarié d'une compagnie aérienne — n'est *en effet pas un* novice en matière d'aventure. Pilote expérimenté, il a, au début des années 60, sous le pseudonyme de « Sébastopol », tenu sa place au sein de l'O.A.S. Sergent de réserve, il avait, le 18 février 1962, en compagnie de Marcel Hoerner, lieutenant de réserve, pénétré dans l'espace aérien marocain et mitraillé d'abondance le camp F.L.N. Ben-M'Idi, P.C. de la *wilaya* 5, installé dans le périmètre de la région d'Oujda *(le Monde* du 11 août 1962). Réfugié en Espagne après ce raid meurtrier, emprisonné puis expulsé à la fin du mois de mai 1963, Raucoules se fixera un temps au Nicaragua. On le retrouve par la suite au service de M. Omar Bongo, pré*sident du Gabon, dont il sera* durant deux ou trois ans pilote privé et membre de la garde présidentielle. On le *revoit* plus tard au Biafra.

Perte de mémoire

Bref, Roland Raucoules est une figure. Il est connu et connaît bien le *milieu* aéronautique. Pourtant, sa prospection d'un avion d'occasion restera vaine. C'est pourquoi l'un de ses bons amis de Rodez, M. Pierre Teyssèdre, le relaie début juillet avec un crédit de 500 000 F. Agé de trente-cinq ans, pilote occasionnel de M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., M. Teyssèdre est *« un coutumier de l'achat-revente d'appareils »*. Ecartant un vieux DC-3 de 280 000 F stationné au Bourget, il en trouve assez vite un autre, sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac, faisant l'affaire de son camarade et du principal intéressé, un mystérieux Michel Bonouvrier, commanditaire du *« gros coup »*.

L'appareil est un DC-3 acheté il y a quatre ans à la compagnie Air Gabon par M. Robert Boname, P.-D.G. de General Air Service, à Nice. Arrivé de Libreville au mois de novembre 1974, le DC-3, après deux ans passés dans les hangars, a été confié aux bons soins d'Hemet-Aviation, filiale d'Uni-Air, dont M. Jean-Baptiste Doumeng est l'un des principaux actionnaires. Là, le DC-3 est doté de moteurs standards américains Pratt and Withney P.W. 1830-92 et de nouvelles hélices ; l'ensemble de la cellule est revu. L'avion est en parfait état de marche et a été soumis à ce qu'on appelle une *« grande visite »*, c'est-à-dire à un contrôle complet du bureau

Un accord sur l'achat de l'avion intervient le 19 juillet, à Nice, entre M. Boname et M. Teyssèdre, « assisté » de MM. Bonouvrier et Raucoules. M. Robert Boname, qui possède en propre le DC-3, le vend à sa société le 20 juillet. Le même *jour*, il reçoit le certificat de navigabilité n° 23.093 de l'appareil et sa nouvelle immatriculation : « Fox Bravo India Echo Echo » (F-BIEE). *Le* lendemain, 21 juillet, M. Teyssèdre achète le DC-3 pour 474 000 francs payés en liquide sorti tout droit d'une mallette.

L'énigmatique M. Bonouvrier est toujours présent. M. Teyssèdre le présente à M. Boname comme un associé avec qui il va *« faire de l'exploitation commerciale vers la Thaïlande »*. Curieux personnage que M. Bonouvrier ! Ni l'identité ni l'adresse (aéroport Paris-Le Bourget) qu'il a déclinées ne sont exactes. Qu'importe ! M. Teyssèdre, fidèle courtier, signe l'acte de vente à sa place. Au reste, la police de l'air et des frontières de Toulouse, qui entend parler de cette transaction, constatera très vite la fraude au cours d'une vérification de routine, mais sans réagir à temps...

Le temps suffisant pour que Michel Bonouvrier s'envole pour Catane (Sicile), via Palerme. Le temps nécessaire à M. Teyssèdre — entendu par la police de l'air et des frontières le 31 août — pour découvrir, grâce à une photographie d'identité présentée par les enquêteurs, que M. Bonouvrier n'est autre que M. Michel-Paul-*Marie Winter, né le 8 août 1930*, marié, père de deux enfants, résidant à Paris.

M. Winter ? C'est l'énigme, pour l'heure... Depuis 1970, sa vie professionnelle demeure en effet mystérieuse. Huit années qui équivalent, pour ses proches, à une perte de mémoire subite ! Reste le côté cour. M. Winter a fait ses premières armes au 7e Régiment de parachutistes coloniaux, en Indochine. Il ira par la suite en Algérie, au début des années 60, où il résidera deux ans. Les événements d'Algérie l'*« écœurent »* et il rallie alors l'O.A.S. Son engagement lui vaut d'être noté comme activiste par les Renseignements généraux. Ses proches le décrivent en fait comme *« un patriote, un aventurier qui conservera le goût du risque »*. M. Michel Winter, qui aime passionnément l'Afrique et qui la connaît fort bien, fera ainsi jusqu'au mois de novembre 1969 sur le continent africain de nombreux séjours de quatre à six mois, notamment au Gabon. Il semble qu'il travaille dans ce pays tout à fait officiellement, comme instructeur, au titre de la coopération. M. Winter fera également un détour par le Biafra.

Les années 70 marquent toutefois, apparemment, un tournant dans cette carrière. Agent de marketing (sans bureau) pour le compte de sociétés étrangères, ses activités deviennent pour le moins occultes.

Précisément, après une période d'inactivité, M. Winter prépare, durant les mois de juin et juillet derniers, un voyage dont la durée sera de *« quatre ou cinq jours, une semaine au maximum »*. Il a contacté Roland Raucoules, vieil ami et compagnon d'armes de l'O.A.S., du Gabon et du Biafra. On connaît la suite : l'achat cash, le 21 juillet, du F.-B.I.E.E. ; l'assurance de l'appareil auprès du cabinet Bussac, de Narbonne, courtier de la Mutuelle d'assurances aériennes ; l'engagement de M. Philippe Toutu, vingt-huit ans, pilote professionnel à l'Union aéronautique régionale de Rodez, comme copilote.

Ce sont là les derniers préparatifs concernant la mission dont M. Winter, à son niveau, est responsable. Le 25 juillet, M. Teyssèdre vient le chercher en Provence pour le conduire à l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Les deux hommes y retrouvent Raucoules et Toutu. Pierre Teyssèdre a retenu quatre chambres à l'hôtel Frantel. Prévu pour durer une journée, le séjour se prolongera en fait jusqu'au 27 juillet.

Maldonne ?

Depuis plusieurs *jours*, naturellement, Michel Winter a racheté à Pierre Teyssèdre le DC-3 pour la somme de 500 000 F. Pourtant, Pierre Teyssèdre omettra de signaler la transaction à la direction générale de l'aviation civile. De même, curieusement, il acceptera d'assurer l'avion à son nom.

Ces irrégularités ne sont toutefois que des broutilles *en* regard de ce qui se prépare. Le 27 juillet au matin, en effet, MM. Winter, Raucoules, chef pilote, et Toutu, copilote, entament la première étape de leur mission. A bord du DC-3, ils n'ont, semble-t-il, embarqué que dix bidons de 200 litres vides et une « pompe magique », qui permet d'assurer en vol le transvasement du carburant dans les réservoirs de l'avion. Mais les employés d'Air Total qui font le plein de l'appareil refusent d'accéder à une demande de surcharge de carburant. Le DC-3 décolle pourtant pour Palerme en V.F.R. (vol à vue) à 9 h. 56. Un train d'atterrissage bloqué l'oblige cependant à se reposer. L'ennui mécanique est réparé. Toutefois, contre toute habitude, ni l'aviation civile ni la police de l'air et des frontières ne se manifestent pour s'inquiéter de cet incident. A 12 h. 47, le DC-3 décolle à nouveau et, comme prévu, se pose à Palerme entre 17 et 18 heures. Raucoules fait le plein chez Esso et reformule une *demande* de surcharge de carburant. Nouveau refus.

Par hasard, l'avion de M. Jean-Paul Lacour, directeur d'Air Pêche (2), est garé à côté du DC-3. Raucoules, qui le connaît bien, dit bonjour. Il justifie de manière évasive sa présence en Sicile aux commandes d'un DC-3 en déclarant que lui et ses collègues *« font de l'entraînement »*. Il semble bien, dès ce moment, que deux hommes sont venus renforcer la petite équipe de Michel Winter.

Le lendemain 28 juillet, le DC-3 se pose à Catane. Face au refus renouvelé du fournisseur de carburant de remplir les dix bidons vides, Raucoules prend 400 litres d'essence pour remplir au maximum ses réservoirs et dépose un plan de vol pour Brindisi en indiquant Mendola comme aéroport de dégagement. Mais sept minutes après avoir quitté la piste de Catane, le contact radio avec la tour de contrôle est brutalement interrompu sans qu'aucun signal ou appel au secours n'ait été donné. L'avion disparaît.

Le DC-3, contrairement à son plan de vol, se dirige alors vers la côte africaine, plus précisément vers le Tchad, dans la région du Tibesti, ce que lui permet son autonomie de vol. La mission du DC-3 — commanditée par la Libye — vise à « liquider » M. Hissène Habré, ancien rebelle toubou et geôlier de Mme Françoise Claustre, rallié au régime du général Malloum au mois de janvier 1978 (*le Monde* du 7 février 1978). Précisément, nous sommes à la fin du mois de juillet. Un mois plus tard, le 29 août, M. Habré sera nommé premier *ministre* du Tchad.

M. Michel Winter, patriote, amoureux d'une certaine Afrique, et *qui* connaissait ces informations, les a-t-il ressenties comme autant d'humiliations ? Peut-être. Fut-il alors *manipulé*, croyant travailler, même indirectement, pour les services français ? Pour*quoi* pas.

Toujours est-il que, le 28 juillet dernier, le DC-3 piloté par Roland Raucoules se pose quelque part dans le nord du Tchad. Apparemment, l'équipe de Michel Winter est arrivée sans encombre à l'endroit fixé par les commanditaires. Mais un rendez-vous avait-il été pris ? N'y a-t-il pas eu « maldonne », voire quiproquo entre les « arrivants » et les éventuels « hôtes » ? Autant de questions sans réponse. Reste le poids d'un fait : nul ne peut actuellement prétendre pénétrer dans le Tibesti et y vaquer à ses occupations sans bénéficier d'un accord de M. Goukouni Oueddei, chef rebelle toubou. Voilà une certitude. Dès lors — que la mission ait une vocation « punitive » ou para-diplomatique, — il importait que Michel Winter excipât de sa bonne foi. Dans le cas contraire, on le sait, le Tibesti est une « bonne » prison.

LAURENT GREILSAMER.

(1) *Le Monde* des 30 et 31 août, des 1er, 2, 3, 4, 14 et 26 septembre et du 6 octobre.

(2) Compagnie aérienne dont la vocation est la détection des bancs de poissons pour le compte des flottes thonières françaises et italiennes.

ENQUÊTE

JUSTICE

UN HANDICAPÉ TORTURÉ DANS LE VAR

Par jeu

De notre envoyé spécial

Bargemon (Var). — Dans leur montagne, les voyous s'ennuyaient. Des jours et des jours — avec pour seule compagnie les coups des tirs d'artillerie du camp militaire de Canjuers tout proche — à vivre, à travailler parfois, dans cet hôtel-restaurant isolé sur le haut plateau de Bigue-de-Montferrat à 30 kilomètres au nord de Draguignan. Des heures à attendre le client au comptoir du bar des Collines, une construction basse le long de la route de Comps, en bordure d'un maquis de chênes. Des heures mortes entre un terrain vague et des dépendances en béton qui laissaient tout loisir de s'inventer un destin de caïd, de se prendre pour des héros du gangstérisme.

Alain Leca (vingt-six ans), Maurice Boni (vingt et un ans), Jean-Luc Vermieux (vingt et un ans) et Yannick Sitoni (dix-neuf ans) n'étaient pas à la mesure de leurs rêves : petits truands en herbe ils étaient chargés — par qui ? — de « protéger » le bar et sa gérante officielle, Sophie Bonnard (vingt-cinq ans), mère de deux enfants. Ce décor devait rendre leur situation plus médiocre encore.

Alors, pour oublier une cause sans gloire, par désœuvrement, ils s'en sont pris à leur employé Yannick Jan, vingt et un ans, un enfant de l'Assistance publique (nos dernières éditions). Par sauvagerie, ils ont menacé, battu, blessé, pendant deux mois, ce garçon chétif et mentalement handicapé, qu'ils obligeaient à rester dans la cuisine. Par jeu, ils l'ont un jour enterré jusqu'au cou dans le jardin pendant une heure. Pour parfaire leur entraînement au tir, ils l'on attaché à un arbre et, longuement, ils ont visé autour de son corps avec un colt 11/43 et une carabine 22 long rifle. « Ils le faisaient seulement pour rire », a expliqué Yannick.

La peur, cette fois, pousse le garçon à s'enfuir. Il se cache pendant deux jours et demi sur le plateau. Les gendarmes de la brigade de Bargemon le trouvent, errant et affamé. L'aventure qu'il leur conte — avec réticence, car il se croit toujours recherché par la bande — tient du cauchemar.

Engagé le 31 juillet à Draguignan par Alain Leca — avec promesse d'être « nourri, blanchi, pour 1 000 F par mois », — il est très rapidement victime de sévices. La bande ne le lâche pas une minute : coups de poing pour une vaisselle imparfaite, coup de couteau pour une assiette cassée, hurlements pour un tablier taché... On organise aussi des séances d'un jeu spécial : Boni et Vermieux aiment à procéder à l'« inspection en gants blancs » : si une trace de poussière marque le tissu on frappe. « J'ai trouvé », crie inévitablement Boni, et on frappe Yannick. Les autres accourent pour profiter du spectacle.

L'Ouest américain

Une heure trop creuse ? La salle du bar trop longtemps vide ? On va à la cuisine jouer les tortionnaires. Pas toujours très sauvagement : aux gendarmes, Yannick raconte qu'il n'était pas battu chaque jour.

Lorsque les gendarmes sont venus arrêter la bande, le 17 octobre, ils ont facilement retrouvé l'arbre qui avait servi à la séance de tir. Trente traces d'impact étaient encore visibles. Sous le lit de Sylvie Bonnard, ils ont découvert la carabine. Dans d'autres pièces, le colt, une balle engagée dans le canon, deux autres pistolets, un fusil de chasse, six nunchaku et plusieurs poignards.

Ce Bar des Collines, à demi-moribond, était pourtant promis à un grand destin : en 1972, l'armée s'installe sur les milliers d'hectares de Canjuers, un « promoteur » prévoyant fait construire cet hôtel de dix chambres en bordure de la zone militaire, afin d'y développer un « commerce » propre à ce genre de voisinage. Mais des autorités militaires et civiles s'y opposent. Après vente, la gérance de l'établissement échut à Sophie Bonnard.

Malgré un emprunt de 250 000 francs, malgré « le verre de whisky à 25 francs », les affaires marchaient mal au Bar des Collines, dans ce coin désert à 5 kilomètres de Bargemon. Faute d'entretien, l'endroit se mit à ressembler de plus en plus à ces motels isolés de l'Ouest américain, à l'accueil souvent rébarbatif. Orphelin, garçon trop faible, exilé — il avait quitté Briançon pour venir chercher du travail dans la région, — Yannick Jan était la victime idéale de cette bande de « perdants », décidés à se venger du sort à travers lui.

PHILIPPE BOGGIO.

L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON

Premières plaidoiries en faveur de l'architecte, M. Michel Keyte, mercredi 18 octobre, en appel devant la vingtième chambre, qui examine à son tour les dramatiques circonstances de l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron (le Monde du 14 et des 15-16 octobre). Mᵉ Sur a affirmé que son premier client avait scrupuleusement accompli sa tâche et son devoir. Incriminer les faux plafonds serait une erreur, a-t-il soutenu, car ce n'est pas par cette voie que les gaz brûlants et la fumée étouffante étaient passés, mais par les portes intérieures, dont le brasier avait fait éclater les glaces.

Pour Mᵉ Roux, M. Keyte avait pris toutes les précautions nécessaires. Mais, a-t-il rappelé, en cette fin de journée, des élèves d'un cours extérieur de musique se trouvaient groupés dans les lieux alors qu'aucune autorisation n'avait été donnée ; à cette heure relativement tardive les consignes de sécurité n'avaient hélas pas été respectées.

● *La 3ᵉ chambre de la cour d'appel de Montpellier a confirmé, mardi 17 octobre, le jugement rendu dans l'affaire Astre* par le tribunal de Béziers (le Monde du 10 août). Les trois principaux inculpés du krach de l'entreprise Astre et compagnie, MM. Georges Mas, Robert Astre et André Mas, avaient été arrêtés à l'audience, condamnés respectivement à quatre, trois et deux ans d'emprisonnement ferme assortis, pour les deux premiers, de fortes amendes.

LE PROCÈS DU PRIX BRIDE-ABATTUE

Le grand tournant et le pot-au-feu

Troisième audience, mercredi 18 octobre, devant la treizième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris du procès des cinquante-quatre prévenus (jockeys, joueurs et prévenus) soupçonnés d'avoir pris part à quelque titre au truquage du tiercé du prix Bride-Abattue, le 9 décembre 1973 (« le Monde » des 18 et 19 octobre 1978). Cette audience, comme les cinq audiences à venir, a été consacrée à l'audition des jockeys. Il ne semble pour le moment devoir y être question que des comparses de l'opération.

Roland Kleparski en a assez de cette histoire. Il veut qu'on lui restitue sa licence et pouvoir de nouveau monter. L'enveloppe acceptée pour entrer dans les plans de ceux qui voulaient « *arranger la course* » a été, pour lui, « *le grand tournant de ma vie* ». Pour quelques-uns de ses confrères, on a cru comprendre que le procédé n'avait rien que de très ordinaire, qu'ils étaient « affranchis » depuis longtemps. Vous n'êtes pas défendus, défendez-vous tous seuls. Tel était l'argument de « Robert ». « *Je ne voulais pas marcher dans son histoire. Il a dit que quand on était accidenté personne n'était là pour nous défendre...* », dit Kleparski.

Comment ne pas comprendre « Robert » quand on navigue de champ de courses en hôpital. Passer son temps à se briser les os pour un peu de gloriole et d'argent vite envolé, on s'en lasse. Kleparski a d'abord refusé, puis est tombé dans le piège. « *Ils donnaient l'argent ; on ne savait plus où se retourner.* » Après venait le temps des avertissements (toujours « de la part » de Robert Laouira) : « *Tâche de filer droit, car les gars qui m'emploient ne sont pas des rigolos.* »

Les uns tombaient dans le grand tournant, les autres avaient changé de route depuis longtemps. Jean-Pierre Philipperon avait bien l'air d'appartenir au second groupe. On l'a vu pendant l'audience du mercredi 18 octobre empêtré dans une histoire de relations compliquées et fructueuses avec un épicier carambouilleur. Philipperon profitait de la carambouille de l'épicier. L'épicier profitait des tuyaux de Philipperon. Un certain 9 décembre 1973, jour d'un certain prix Bride-Abattue, les tuyaux étaient en or : 200 000 francs de gain pour l'épicier, qui en rétrocède aussitôt la moitié au jockey.

C'est l'autre école : jockeys un peu joueurs, un peu tricheurs, un peu combinards, proches de la petite truanderie. Les plus faciles à tenir en main pour un coup de grande envergure, comme devait l'être ce tiercé-là, si Philipperon, et quelques autres n'avaient pas « jacté ». Ainsi s'exprime l'épicier, au cours d'une conversation téléphonique enregistrée par la police, dont le président a donné lecture. L'épicier s'inquiète, l'affaire est éventée : « *On va être assis sur un drôle de pot-au-feu.* » Mais où sont donc passés les « grosses légumes » ? Quelle tristesse de voir la question demeurer perpétuellement sans réponse... — M. K.

● *Par peur d'une opération, un garçonnet se tue à Colmar.* — Pris de panique à l'idée de subir une opération chirurgicale, un garçon âgé de huit ans s'est tué lundi soir 16 octobre à Colmar (Haut-Rhin) en enjambant une fenêtre du troisième étage de la clinique Sainte-Thérèse. Une information judiciaire a été ouverte afin de déterminer avec précision les circonstances du décès.

● *Responsable du placement à l'associatio Terre des hommes France,* Mme Denise Colin a été placée sous contrôle judiciaire, lundi 16 octobre, par le magistrat chargé, à Charleville-Mézières, d'instruire l'affaire Branco — famille à laquelle deux enfants sud-coréens ont été retirés par Terre des hommes France (*le Monde* du 7 septembre). Il est interdit à Mme Colin d'exercer toute fonction sociale au sein de son organisation. Si elle contrevenait à cette ordonnance, elle pourait être placée sous mandat de dépôt. Mme Colin et Terre des hommes France ont confirmé qu'ils ne rendraient pas les enfants à la famille Branco, par laquelle il leur « *semble évident qu'ils étaient battus* ».

LES « SACRIFIÉS DU MARAIS » DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL

La Régie immobilière de la Ville de Paris (R.I.V.P.) ayant été chargée de rénover des immeubles vétustes du quartier du Marais, en particulier rue Charlemagne et rue des Jardins-Saint-Paul, des difficultés surgirent avec les locataires expulsés et un comité se créa pour défendre leurs intérêts. Certains reprirent d'autorité possession des lieux et il en résulta un retard de cinq mois dans les travaux de restauration (*le Monde* du 7 septembre 197). La R.I.V.P. en demandait, mercredi 18 octobre, une réparation pécuniaire de 615 000 F devant la première chambre supplémentaire du tribunal civil de Paris, que présidait M. Jean Métayer-Mathieu.

« *Cette affaire*, plaide Mᵉ Fauchon, avocat de la R.I.V.P., *a pris* tout de suite une *fâcheuse tournure politique et démagogique. Des articles, des tracts, se sont apitoyés sur les* « sacrifiés du Marais ». *Un comité, dit de défense, exhortait les intéressés à rentrer dans les lieux. On leur a fait jouer le rôle paraît-il amusant, de squatter, mais cette attitude allait constituer un obstacle à l'exécution des travaux, d'où un préjudice matériel qu'on ne saurait discuter.* »

Mᵉˢ Nicole Prevost-Bobillot et Hélène Masse rétorquaient que le relogement des expulsés posait bien des problèmes sur le plan humain, car se voir obligé de payer un loyer de 950 F par mois pour un studio rénové n'était pas à la portée de tout le monde, notamment des chômeurs. Dans les troisième et quatrième arrondissements, ont-elles affirmé, cinq mille familles se sont fait inscrire pour demander un toit décent. Or il y a sept mille logements vides dans ce secteur. »

Elles ont évoqué l'« *état de nécessité, le droit au logement qui devrait passer avant le droit de propriété* ».

Jugement dans cinq semaines.

POLICE

Libéralités et manque de tact

Estimant qu'il « clarifiait [*ainsi*] le problème » *et* « éliminait toute équivoque », *M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil du commandement de la révolution irakienne, a annoncé, le 17 octobre, à Bagdad, que la police irakienne avait décidé d'indemniser la famille de l'inspecteur de police Jacques Capela, tué le 31 juillet dernier lors d'une fusillade devant l'ambassade de ce pays à Paris (*le Monde *du 19 octobre).* « Pour panser certaines blessures », *a-t-il cru bon d'ajouter.*

Il faut croire que ces blessures ont du mal à se cicatriser, car le représentant du gouvernement irakien a été éconduit dernièrement du ministère de l'intérieur où il avait eu la « délicatesse » d'apporter un « attaché-case » empli de 200 000 dinars (277 000 F). Il ne semble pas avoir rencontré un accueil plus chaleureux auprès de l'avocat de la famille de M. Capela.

Cette démarche a, en revanche, suscité la colère dans les rangs policiers où les « affronts » subis dans l'affaire de la rue du Général-Appert commençaient tout juste à s'oublier. « La cote du flic est décidément bien basse », *ironise-t-on au vu du chiffre. Mais on s'indigne surtout de voir que par cette « prime à la mort », le gouvernement irakien cherche à remercier Paris de son empressement à expulser les « diplomates » mis en cause dans l'échange de coups de feu. Ce que réclament les policiers français, c'est la justice et non de l'argent.*

Ils risquent, là encore, d'être déçus. Les trois tireurs appréhendés ne sont apparemment pas les auteurs des coups de feu qui ont tué M. Capela et blessé gravement un de ses collègues, M. Roland Segeard. Lors de leur arrestation, dans la rue, ils étaient porteurs d'armes de calibres 9 mm et 11,43 mm. Les deux policiers ont été touchés par des projectiles de 7,65 mm, tirés, de surcroît, de haut en bas, c'est-à-dire des étages supérieurs de l'ambassade et non de la rue.

De toute façon, même si une responsabilité irakienne était formellement établie, la procédure à l'égard de Bagdad — en l'absence d'une convention judiciaire entre la France et l'Irak — se révélerait longue et aléatoire. L'instruction achevée, le gouvernement français devrait, par l'intermédiaire du Quai d'Orsay, dénoncer les faits et les charges à l'Irak qui déciderait, en toute souveraineté, de l'opportunité de poursuites. — J. Sn.

Déçu par la concertation avec l'administration

Le principal syndicat des inspecteurs va demander le retour au droit de grève

Le syndicat national autonome des policiers en civil vient de lancer, auprès de ses onze mille adhérents, un référendum pour connaître l'opinion des inspecteurs sur une réforme éventuelle de la loi de 1948, qui énonce, entre autres, l'interdiction du droit de grève aux policiers (1). Le S.N.A.P.C. estime en effet que son action revendicative se trouve dans une impasse du fait de l'attitude de l'administration : la concertation, à laquelle les syndicats se sont prêtés en toute sincérité n'a, notamment au cours des derniers mois, apporté que des déconvenues.

Il y eut d'abord la réception à l'Elysée, boudée par le président de la République, alors que les délégués venaient parler du thème de la sécurité, qu'ils croyaient d'intérêt national. Ensuite vinrent des frictions sévères au sein du comité technique paritaire, appelé à se prononcer sur des « réformettes » à l'utilité contestable — voire aux arrière-pensées inquiétantes — alors que la police a besoin, selon ceux qui la composent, d'une remise en ordre globale pour s'adapter à ses véritables priorités. Enfin, la préparation du budget a fourni un troisième motif d'irritation en ne laissant aucune place aux propositions syndicales, notamment en ce qui concerne les réajustements de carrière et les crédits de fonctionnement.

Face à une administration qui « ne joue pas le jeu », les responsables du S.N.A.P.C. s'estiment incapables de lutter avec le seul arsenal revendicatif restreint que leur laisse la loi de 1948, qui place les policiers en « catégorie spéciale » de la fonction publique. D'où leur volonté de reconquérir l'intégralité des « droits des travailleurs ». Les résultats du référendum ne seront connus que vers la fin du mois, mais les premières réponses font apparaître une nette majorité en faveur de l'abrogation de la loi de 1948. Si cette tendance se confirme, le S.N.A.P.C. entreprendra, dès novembre, des démarches auprès des parlementaires dans le but d'obtenir une modification des textes.

(1) A la libération, les policiers disposaient du droit de grève. Les C.R.S. se le virent retirer en mars 1948, après des incidents à Marseille, et le reste de la police six mois plus tard (loi du 29 septembre 1948).

FAITS DIVERS

Six cent douze morts le 27 mars 1977

UNE INITIATIVE MALHEUREUSE DU COMMANDANT DE BORD EXPLIQUE LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE TENERIFE

Le décollage, sans autorisation, du Boeing 747 de la compagnie hollandaise KLM a été la cause de la plus grande catastrophe de l'histoire de l'aviation survenue à Tenerife (Canaries), le 27 mars 1977, dans laquelle six cent douze personnes ont trouvé la mort, révèle un rapport officiel du ministère espagnol des transports.

L'appareil néerlandais était entré en collision sur une piste de l'aéroport avec un autre Jumbo appartenant à la compagnie américaine Pan Am. Selon les conclusions du rapport technique rédigé par la commission de recherches espagnol, le commandant de l'avion hollandais qui était pourtant considéré comme l'un des meilleurs pilotes de l'aviation civile néerlandaise, n'a pas obéi au message de la tour de contrôle qui lui ordonnait de ne pas décoller.

Pour expliquer cette « *désobéissance* », le ministère espagnol des transports envisage en particulier une trop grande « *tension nerveuse* » du commandant de bord, les difficultés météorologiques, les transmissions-radio, « *manquant de clarté* », ainsi que l'« *inadéquation* » du langage utilisé dans les communications. Il souligne, en outre, que le copilote néerlandais était un « *débutant* » et que l'aéroport Los Rodeos était encombré de façon inhabituelle. Il faudra attendre les conclusions des rapports américains et hollandais pour établir, sur la foi des « boîtes noires » les responsabilités précises. Dès à présent, les experts néerlandais contestent les conclusions du rapport espagnol, qui après avoir été traduit de l'espagnol en néerlandais sera comparé avec les résultats des recherches néerlandaises. — *(A.F.P.)*

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1. - Tablx mbles. Obj. d'art 18ᵉ et 19ᵉ. Tablx anc.
S. 2. - Biblioth. d'un amateur Almanachs du 17ᵉ au 19ᵉ.
S. 4. - Tableaux. Bibliothèque.
S. 8. - Tablx anc. Obj. d'art.
S. 14. - Antiques.

SPORTS

FOOTBALL

Les Lorrains et les Alsaciens préservent leurs chances dans la compétition européenne

Les deux clubs français encore engagés dans la compétition européenne se sont bien comportés, mercredi soir 18 octobre. A Genève, en Coupe des vainqueurs de coupe, l'A.S. Nancy-Lorraine n'a été battue que 2 à 1 par le Servette, ce score étant susceptible d'être renversé au match retour le 1er novembre prochain sur leur terrain. En Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), le Racing de Strasbourg l'a emporté 2 à 0 sur l'Hibernian d'Edimbourg au stade de la Meinau. Les Strasbourgeois ont ainsi pris un avantage qui les met en situation favorable pour le match retour.

SAINT-ÉTIENNE : un exemple pour Strasbourg

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Confronté à la Coupe d'Europe, le Racing-Club de Strasbourg rappelle décidément beaucoup l'Association sportive de Saint-Etienne. Aucun éclat de rire, aucune manifestation de joie, ne résonnait dans les vestiaires des Alsaciens après leur succès sur les Hibernians d'Edimbourg en match aller des seizièmes de finale de la Coupe de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.). Douché, rhabillé, chacun rangeait calmement ses affaires avec la satisfaction du devoir accompli.

Comme son homologue stéphanois Robert Herbin, l'entraîneur strasbourgeois Gilbert Gress, pressé de questions, faisait abstraction de ses sentiments pour analyser la situation froidement, presque mathématiquement.

« *Quelle importance que je sois optimiste ou très optimiste,* fait-il remarquer, *l'important c'est le score : 2-0, c'est un très bon score. L'essentiel était de ne pas encaisser de but. (...) Pour ce qui est du match retour, tout ce dont je suis sûr c'est que si nous marquons un but, les Ecossais devront en obtenir quatre pour nous éliminer.* »

S'il récuse les modèles, Gilbert Gress reconnaît que dans le domaine de la préparation des grands matches les Stéphanois ont montré la voie. Aucun détail n'avait été négligé pour mettre toutes les chances de succès du côté des Strasbourgeois. Ainsi, pour bénéficier du soutien d'un maximum de spectateurs, l'entraîneur et les joueurs avaient obtenu de leurs dirigeants que le match soit seulement retransmis en différé à la télévision. Trois appels au micro avant le coup d'envoi invitaient d'ailleurs le public à manifester sa présence, dans des termes à peine moins patriotiques que certains entendus par le passé à Geoffroy-Guichard : « *Ce soir nous sommes trente mille et ce n'est pas trop face à la bande des Ecossais. Alors, à fond les cœurs et les crécelles... Les Ecossais doivent trembler sur le terrain. Tout cela, bien sûr, dans la sportivité et la bonne humeur...* »

Dans l'hôtel où ils étaient rassemblés vingt-quatre heures avant la rencontre, les Strasbourgeois n'avaient pas oublié leur magnétoscope pour voir le film du dernier match des Hibernians à Motherwelle, afin de se familiariser avec le style de jeu des adversaires respectifs. De cette vision ils avaient conclu que la meilleure tactique pour gêner les Hibernians était celle utilisée par les Stéphanois contre d'autres Ecossais et de découvrir leurs force d'une pression constante voici trois ans, en huitièmes de finale de la Coupe européenne des clubs champions.

Pour lutter contre ces footballeurs athlétiques, généreux dans leur course mais peu inventifs, qui tirent généralement leur sur le but adverse, les Strasbourgeois avaient prévu de brouiller le jeu en remontant systématiquement le terrain sur les dégagements du gardien écossais, les coups francs ou bien certains ballons lancés en profondeur, afin de piéger le plus souvent possible leurs adversaires en position de hors-jeu.

Bref, les Strasbourgeois avaient presque tout envisagé dans les moindres détails. Tout, sauf que les Ecossais se montreraient aussi avares de leurs efforts et refuseraient le combat pour se cantonner devant leur but et gagner du temps. Faute de disposer de véritables ailiers de débordement les Alsaciens n'ont jamais été à l'aise face à une défense très renforcée. La rencontre avec les Hibernians, où ils dominèrent sans se créer les occasions de but en rapport, allait en apporter une nouvelle confirmation. Bons dans le travail d'approche, en terrain il est vrai peu garni, ils ont le plus souvent échoué au moment d'accomplir la dernière passe au beau milieu d'une forêt de jambes.

Si l'avantage de deux buts est mérité compte tenu de cette domination, force est de constater que leur réalisation a été assez heureuse. Le premier but, réussi à la 20e minute par Albert Gemmrich après un tir de Tanter repoussé par le gardien de but, fut en effet consécutif à une faute d'attention d'un défenseur, laissant glisser sous son pied un ballon qu'il avait tout le temps de contrôler. Quant au penalty transformé par Francis Piasecki après une heure de jeu, on ne peut s'empêcher de penser que Albert Gemmrich a bien joué le coup en se laissant tomber sur une faute apparemment bien anodine.

Deux buts c'était aussi l'avantage acquis laborieusement à la 89e minute par les Stéphanois en match aller face aux Glasgow Rangers. Cela ne les avait pourtant pas empêchés de s'imposer 2 à 1 quinze jours plus tard en Ecosse, où ils avaient réussi une de leurs meilleures prestations européennes. C'est encore cet exemple stéphanois qui autorise les Strasbourgeois, souvent à l'aise sur terrain adverse grâce à leur jeu de contre-attaque, à aborder sans trop de crainte leur déplacement du 1er novembre à Edimbourg.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS (huitièmes de finale)

*Austria Vienne (Aut.) b. Lillestroem (Norv.)	4-1
Nottingham Forest (Ang.) b. *A.E.K. Athènes (Grèce)	2-1
*Brno (Tch.) et Wisla Cracovie (Pol.)	2-2
Cologne (R.F.A.) b. *Lokomotiv Sofia (Bulg.)	1-0
*Dynamo Kiev (U.R.S.S.) et Malmoe F.C. (Suède)	0-0
*Glasgow Rangers (Ecosse) et P.S.V. Eindhoven (P.-B.)	0-0
*Bohemians (Eire) et Dynamo Dresde (R.D.A.)	0-0
*Real Madrid (Esp.) b. Grasshoppers (Suisse)	3-1

COUPE DES COUPES (huitièmes de finale)

*Anderlecht (Belg.) b. Barcelone (Esp.)	3-0
*Dusseldorf (R.F.A.) b. Aberdeen (Ecosse)	3-0
*Ostrava (Tch.) b. Shamrock Rovers (Eire)	3-0
*Servette Genève (Suisse) b. Nancy (Fr.)	2-1
*Ipswich (Ang.) b. S.W. Innsbruck (Aut.)	1-0
*Magdebourg (R.D.A.) b. Ferencvaros (Hongrie)	1-0
*Rijeka (Youg.) et Beveren (Belg.)	0-0
*Inter Milan (It.) b. Bodoe Glimt (Norvège)	5-0

COUPE DE L'U.E.F.A. (seizièmes de finale)

*Manchester City (Ang.) b. Standard (Belg.)	4-0
*Honved Budapest (Hongrie) b. Timisoara (Roum.)	4-0
*Hertha Berlin (R.F.A.) b. Dynamo Tbilissi (U.R.S.S.)	2-0
Esbjerg (Dan.) b. *Palloseura (Finlande)	2-0
*Strasbourg (Fr.) b. Hibernian (Ecosse)	2-0
*Arges Pitesti (Roum.) b. Valence (Esp.)	2-1
*Hadjuk Split (Youg.) b. Arsenal (Ang.)	2-1
*Torpedo Moscou (U.R.S.S.) b. V.F.B. Stuttgart (R.F.A.)	2-1
*Everton (Ang.) b. Dukla Prague (Tch.)	2-1
*Ajax Amsterdam (P.-B.) b. Lausanne (Suisse)	1-0
Etoile rouge (Youg.) b. *Gijon (Esp.)	1-0
*Iéna (R.D.A.) et M.S.V. Duisbourg (R.F.A.)	0-0
*Benfica (Portugal) et Moenchengladbach (R.F.A.)	0-0
West Bromwich (Ang.) b. *Braga (Port.)	2-0

Le résultat du match Vestmannaeyjar (Islande)-Wroclaw (Pologne) n'est pas encore parvenu et le match Levski Sofia (Bulgarie) - Milan A.C. (Italie) est joué ce jeudi.

ÉCHECS

Après le championnat du monde

Karpov et Kortchnoï s'expliquent

De notre envoyé spécial

Baguio. — « *Ils m'ont rendu la vie terrible.* » Victor Kortchnoï, vaincu par son ex-compatriote, le Soviétique Anatoly Karpov, après quatre-vingt-treize jours d'un match épuisant, le plus long jamais discuté, ne décolère pas. Ils ? Karpov lui-même, bien sûr, le « chien de garde » Baturinsky, et tous les membres de la délégation soviétique. Les organisateurs philippins, enfin, que Kortchnoï accuse de partialité, et même de duplicité. Et pourquoi pas le ciel qui se mit à cracher la foudre au moment même où débutait la partie fatidique ? Avant de regagner la Suisse, son pays de résidence, le transfuge a déversé sa bile tous azimuts : « *J'ai refusé de signer la feuille de partie en signe de protestation contre la manière dont s'est déroulé le match... Karpov a gardé son titre, mais c'est un titre en papier. Il ne peut être considéré comme le champion du monde légitime... Les organisateurs ont tout fait pour qu'il reste champion et que je ne le devienne pas. Ils ont donné carte blanche à mon adversaire, pour me briser les nerfs.* »

C'est aussi l'avis d'un de ses secondants, le G.M.I. anglais Keene, qui fait remarquer que, pour cette partie cruciale, le très controversé « docteur » Wladimir Zukhar — psychologue selon les Soviétiques, mais hypnotiseur d'après Kortchnoï — est venu s'asseoir au quatrième rang, alors que Baturinsky, le chef de la délégation soviétique, et lui avaient signé un *gentleman agreement* pour qu'il s'asseoit au dernier rang. Or, les organisateurs n'ont pas bronché, alors qu'ils ont refusé la présence au Convention Center de Baguio des yogis américains du groupe Ananda-Marga, réclamés par Kortchnoï, pour « *restaurer la paix dans son esprit* ».

Plus lucide peut-être Michaël Stean, autre secondant de Kortchnoï, affirme que le challenger ne peut s'en prendre qu'à lui-même : « *Il joua une variante qu'il n'avait jamais analysée, et fit au milieu de la partie les plus mauvais coups que nous ayons vus.* »

Le cas Zukhar reste par ailleurs mystérieux. Le *Daily Express*, quotidien (conservateur) de Manille, parle même d'un « *lourd nuage de doute* » suspendu sur la tête du champion.

Mais peut-on vraiment troubler à distance un cerveau humain ? Ou bien est-ce Kortchnoï qui devient paranoïaque ? Est-il aussi persécuté qu'il le dit ? Ne voit-il pas partout des agents du K.G.B. ? Je lui ai posé brutalement la question.

« *J'ai l'habitude de perdre,* m'a-t-il répondu. *En trente ans de carrière, j'ai perdu beaucoup de parties. Mais cette fois c'est différent. J'ai dû faire face à la puissance d'un Etat dont la politique est d'écraser l'individualité...* »

Karpov ? « *Il ne s'intéresse pas vraiment aux échecs. C'est un robot. Il n'a pas un talent extraordinaire, mais il rassemble tous les talents d'U.R.S.S. qui sont à son service...* »

Dans le camp soviétique régnait au contraire une jubilation intense. On avait vu la mort de si près ! Le champion du monde, flanqué de la rondouillarde éminence du Kremlin, le colonel Victor Baturinsky, du président de la Fédération soviétique des échecs, le cosmonaute Vitaly Sebastianov, du G.M.I. Youri Balachov, a expliqué aux journalistes présents à Baguio ses sentiments dans la dernière partie : « *J'ai compris que j'étais gagnant vers le trentième coup en regardant le grand échiquier mural. Alors je me suis dit à moi-même : vas-y doucement, ne te presse pas... J'ai souvent dans ce match joué trop vite alors que j'avais l'avantage.* »

Karpov a admis qu'il avait joué passivement dans les premières parties et qu'il y avait eu trop d'erreurs commises de part et d'autre. « *Par Kortchnoï surtout, mais, moi aussi,* dit-il, *j'ai manqué des coups gagnants dans les vingt-deuxième et vingt-cinquième parties, et une autre qui m'assurait la nullité dans la trente et unième* ». Selon lui, ses meilleures parties ont été la huitième, la vingt-septième et la trente-deuxième.

« Tolya » Karpov, qui portait un costume bleu pétrole et une cravate noire, a rendu hommage à son adversaire en tant que joueur d'échecs : « *Il est très bon* », mais s'en est pris aussitôt à l'homme : « *M. Kortchnoï a dès le début multiplié les incidents. Il n'a eu aucun respect pour moi. De ce fait, le match a été très cruel. Je suis déçu par le score, mais, sans la tension, il eût été différent* ». Et il ajoute : « *J'avais beaucoup à perdre, mais pas mon adversaire* ».

Comme je rapportais cette dernière phrase à Victor Kortchnoï, celui-ci resta pensif quelques secondes, puis explosa : « *Il n'avait rien à perdre ? Et le Goulag alors ?* »

La devise de la Fédération internationale des échecs est : « *Gens una sumus* ».

PATRICK SÉRY.

LES CHAMPIONS DU MONDE

Wilhelm Steinitz inventa le titre « champion du monde » par analogie avec divers autres sports. Il fut aussi le premier à le porter, en 1866, et il détient *toujours le record de durée.*

Voici la liste des champions du monde :

W. Steinitz (Autriche), 1866-1894.

E. Lasker (Allemagne), 1894-1921.

J.R. Capablanca (Cuba), 1921-1927.

A. Alekhine (né à Moscou, naturalisé Français en 1927), 1927-1935.

M. Euwe (Hollande), 1935-1937.

A. Alekhine, 1937-1946 (mort d'Alekhine en 1946, titre vacant entre 1946 et 1948).

M. Botvinnik (U.R.S.S.), 1948-1957.

V. Smyslov (U.R.S.S.), 1957-1958.

M. Botvinnik, 1958-1960.

M. Tal (U.R.S.S.), 1960-1961.

M. Botvinnik, 1961-1963.

T. Petrossian (U.R.S.S.), 1963-1969.

B. Spassky (U.R.S.S.), 1969-1972.

R. Fischer (E.-U.), 1972-1975.

A. Karpov (U.R.S.S.), 1975.

CARNET

Naissances

— M. Patrick LUTGÉ et Mme, née Elisabeth Bordas, partagent avec Frédérick la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 12 octobre 1978.
93, résidence Elysée II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— M. REMONT-NGUYEN Quoc-Hung et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,

Yann Quoc-Thuy,

le 17 octobre 1978 au château du Belvédère, 92100 Boulogne-sur-Seine.

— Jacques et Marie SORIA, née Manauthon, et Juliette, sont heureux d'annoncer la naissance de

Angèle,

le 9 octobre 1978.
14, avenue Pasteur,
93100 Montreuil.

Mariages

— M. et Mme Denis Jacqmin,
M. et Mme René Royer,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Odile JACQMIN
et
Pierre-Richard ROYER,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
promotion 1971,

qui sera célébré le samedi 28 octobre 1978, à 12 heures, en l'église Saint-Lubin à Suèvres (Loir-et-Cher).
143, rue Houdan, 92330 Sceaux.
Les Forges-Suèvres, 41500 Mer.
12, rue Dupont-des-Loges,
75007 Paris.

Décès

— M. et Mme Gilbert Cousin,
M. et Mme Michel Cousin,
M. et Mme Jacques Cousin,
M. et Mme Dominique David,
M. Xavier Cousin,
M. et Mme Guillaume Beau,
MM. Etienne, Jérôme, Benoît et Laurent Cousin,
Mlles Florence, Graziella et Delphine Cousin,
M. Théophile Cousin,
MM. Antoine et Edouard Cousin,
Mlles Béatrice, Marie-Paule et Elisabeth Cousin,
Grégoire et Thomas David,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul COUSIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 18 octobre 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu à Nancy en l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre, le vendredi 20 octobre, à 13 h. 45.

— M. Jean-François Dubourg,
MM. Laurent et Frédéric Dubourg,
Mlle Pascale Dubourg,
Mme Jacques Champigneulle,
M. et Mme Dominique Champigneulle et leurs filles,
M. et Mme Frank Marvaldi et leurs fils,
M. et Mme Jacques Renard et leur fille,
M. et Mme Georges Chedin et leur fils,
M. et Mme Yves Dubourg et leurs enfants,
Mme Catherine Dubourg-Bernard,
Les familles Dubourg, Champigneulle, Debrix, Hoog, Ader et Fromanger,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean-François DUBOURG,
née Claude Champigneulle,

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur et tante, survenu le 18 octobre 1978.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le samedi 21 octobre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, avenue Pasteur,
92210 Saint-Cloud.

— Mme veuve Jacques Ghanem,
Mme et M. Yvan Saada et leurs enfants,
Mme et docteur Guy Zerhat et leurs enfants,
Mme et M. Gérard Serfati,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GHANEM,

leur bien-aimé époux, père et grand-père, survenu à Tunis, à quatre-vingt-trois ans, le 17 octobre 1978.
33, avenue Habib-Tameur, Tunis.

— Mme HUÉ Jean, Paul, née Curé Nicole, sa fille Corinne et toute leur famille ont la douleur de faire part du décès de leur époux, papa et parent,

Jean Paul,

survenu accidentellement le 14 octobre 1978.

— Mme Pierre Isoré,
M. et Mme Daniel Bénazéra et leur fils,
M. et Mme Jean-Pierre Isoré et leurs enfants,
Le docteur et Mme Vincent Richard Bloch et leurs enfants,
M. Jean Lefaure,
M. et Mme Arnould Canler et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Henri Canler et leurs enfants,
M. et Mme André Lequet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ISORÉ,
agrégé de l'Université,

ancien fonctionnaire international, leur époux, père, grand-père, beau-frère, parrain et cousin, survenu le 11 octobre 1978, à Ferney-Voltaire à l'âge de soixante-douze ans.

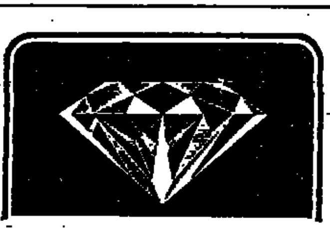
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 octobre, à 15 heures, en l'église de Ferney-Voltaire.
15, chemin des Bossons,
F 01 Ferney-Voltaire.

— Les familles Montandon et Maynard, ainsi que leurs amis les plus proches, ont la douleur de faire part du décès de

M. Olivier de MONTANDON,

survenu le 12 octobre 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Mme Olivier de Montandon,
119, rue de Montreuil, 75001 Paris.
Mme veuve Jean-Marc de Montandon, 15, rue Philippe,
92 Neuilly-sur-Seine.



— Benodet, Paris.
Son épouse, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TROBOÉ,

survenu dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à l'église de Benodet, le jeudi 19 octobre, à 10 heures.

La famille remercie les personnes qui prieront pour lui.

Elle ne recevra ni visites ni condoléances.

— M. et Mme André Barbier-Vincent,
M. et Mme Pierre Vincent et leurs enfants,
M. Martial Lavergne-Barbier et ses enfants et petits-enfants,
Mme Rémy Dard-Barbier et ses enfants et petits-enfants,
Mme Alice Barbier,
M. et Mme Roger Barbier et leur fils,
Les familles Vincent, Douez, Defosse, Barbier et Fournier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe VINCENT,
commandeur
de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
ancien membre
du Conseil économique et social,
ancien député,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu à Paris, le 17 octobre 1978, et prient de bien vouloir assister aux obsèques civiles qui auront lieu le vendredi 20 octobre 1978.

Réunion à 10 h. 30 à l'entrée du cimetière de Vaugirard, 320, rue Lecourbe, à Paris.

Inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni discours.
Métro Lourmel.
Autobus 49.
10, avenue du Maine, Paris (15e).
Azur Eden,
2, chemin de la Tousque,
Le Cannet.

[Né le 12 juillet 1896 à Desvres (Pas-de-Calais), avocat à la cour d'appel de Paris, conseiller général de son département d'origine de 1924 à 1948, Adolphe Vincent avait été député du Pas-de-Calais, de 1936 à 1940, membre du groupe des républicains de gauche et des radicaux indépendants. Il avait notamment, pendant cette période, assuré les fonctions de rapporteur général de la commission de la France d'outre-mer et accompli plusieurs missions officielles ou d'information à l'étranger. Il avait également appartenu à plusieurs cabinets ministériels. Membre de section du Conseil économique et social (1967-1968), il présidait depuis 1947 la Fédération nationale des brûlés civils et militaires, ainsi que, depuis 1955, l'association des Amis de Sainte-Beuve.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Pour le quinzième anniversaire du décès de

l'amiral Jean DECOUX,
ancien gouverneur général
de l'Indochine 1940-1945,
grand officier
de la Légion d'honneur.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Mme Jean STOETZEL,
et à la mémoire de son fils,
Antoine STOETZEL,

une messe sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde, chapelle de la Sainte-Vierge, Paris (7e), le vendredi 27 octobre, à 18 heures.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mercredi 25 octobre 1978, à 19 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 1, place Gerbert, Paris (15e), à l'intention de

M. Henry CHASSIN,
administrateur général
des services centraux de la marine
(C.R.),

rappelé à Dieu le 20 juillet 1978.

Communications diverses

— Exposition au Palais du Luxembourg. — Dans les locaux du groupe de l'Union centriste se tient une exposition sur « L'affiche politique au vingtième siècle ». Une journée « portes ouvertes » est organisée à cette occasion le samedi 21 octobre, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Entrée au Sénat par le 15, rue de Vaugirard, Paris (6e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, vendredi 20 octobre, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Daniel Paquette : « Organologie de la Grèce archaïque et classique ».

— Université de Bordeaux-III, mardi 24 octobre, à 14 heures, salle des Actes, M. Jean-Pierre Leguay : « Les villes bretonnes à la fin du Moyen Age ».

— Université de Paris-VIII, bâtiment D, salle D. 108, mardi 24 octobre, à 16 h. 30, M. Adnré Gunder Frank : « Histoire de l'accumulation mondiale ».

— Université de Paris-V, jeudi 26 octobre, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Georges Noizet : « De la perception à la compréhension du langage. Contribution à un modèle psycholinguistique du locuteur ».

— Université de Paris-V, jeudi 26 octobre, à 14 h. 30, amphithéâtre E.-Durkheim, M. François Mariet : « Les idées pédagogiques de M. Mac Luhan. Analyse critique et étude de leur diffusion dans le milieu enseignant français ».

Le Monde

culture

LE JOUR — DU THÉÂTRE

Nature et littérature.

La Comédie-Française met ses soirées littéraires à l'heure de l'écologie, tout en célébrant le bi-centenaire de Voltaire. Trois spectacles, traitant de la nature et réunis sous le titre Il faut cultiver notre jardin, *seront donnés en cours d'année. Le premier, réalisé par Bernard Dhéran, s'appelle* Voltaire, homme d'aujourd'hui. *D'abord l'homme d'argent, le philosophe, l'apôtre de la tolérance, en deuxième partie une adaptation de* Candide *et, en final, la reconstitution du couronnement de Voltaire. Quatre soirées sont données les 6, 7, 8 et 9 novembre à 20 h. 30. Renseignements et location : 296-10-24, poste 312.*

Spectacle en chambre

Pierre et Jacqueline Ascaride, le frère et la sœur, tentent une expérience — coproduite par la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis et les centres d'action culturelle de Cergy-Pontoise, Yerres, Montbéliard. Ils ont adapté des nouvelles d'Italo Calvino et vont les présenter à domicile chez des familles sollicitées par une équipe d'animation et prêtes à les recevoir. Théâtre de salon ? C'est un risque à courir, mais qui débouchera forcément sur un contact avec les spectateurs tout à fait nouveau, pour Pierre, qui vient de la Salamandre, et pour Jacqueline, qui fait ses casses au Conservatoire.

Les rendez-vous angevins.

Pour la seconde année, Henri Ronse sera, en 1979, le maître d'œuvre du Festival d'Anjou financé par le département de Maine-et-Loire et la ville d'Angers avec la participation de la caisse des monuments historiques. Cette décision adoptée le 16 octobre par le comité du festival ne donne qu'à demi satisfaction au fondateur du Théâtre oblique : celui-ci, qui avait annoncé son intention de faire du rendez-vous angevin de juillet une manière de « Bayreuth de la tragédie française », estimait, en effet, qu'un contrat à long terme portant sur cinq ans au moins lui était indispensable pour affirmer l'identité de la manifestation.

Il semble qu'Henri Ronse n'ait pas été suivi par la municipalité de gauche et le maire socialiste de la ville, M. Jean Monnier. A la mairie d'Angers, on a examiné les chiffres — Rodogune, Bajazet *et* Athalie *ont fait au total deux mille quatre cents entrées payantes pour neuf représentations, soit moins de deux cent soixante-dix spectateurs par soirée en moyenne, — et l'on estime que le public potentiel local est insuffisant pour permettre à l'Anjou de s'offrir un festival de la tragédie française. On affirme aussi le désir de mieux insérer le festival dans le tissu culturel local, fût-ce au prix du sacrifice d'une partie de son prestige national, et de renforcer la rigueur de son organisation.*

Dans cette perspective, la municipalité d'Angers souhaite que la direction artistique de la manifestation soit désormais confiée chaque année à un responsable nouveau, choisi parmi les « créateurs » les plus éminents dans les différentes disciplines artistiques. Le département aura à se prononcer, et Henri Ronse devra défendre sa chance, parmi beaucoup d'autres créateurs, pour obtenir de nouveau carte blanche en 1980. — (Corresp.)

Acteurs et ethnologies.

Le comité exécutif de la FIA (Fédération internationale des acteurs), qui a tenu sa session annuelle à Reykjavik, a mis au point un avant-projet de charte qui sera soumis à l'approbation du prochain congrès en octobre 1979 à Budapest. Les revendications des acteurs ne sont pas uniquement économiques. Ils se considèrent comme des créateurs et demandent un droit de contrôle sur l'utilisation qui peut être faite de leurs prestations. Ils s'inquiètent du développement des nouveaux modes de transmission et de reproduction, des diffusions massives qui menacent de nombreuses cultures nationales. La situation est catastrophique de ce point de vue en Amérique latine, et le comité a voté une motion de soutien aux artistes australiens qui éprouvent les plus grandes difficultés à soutenir la concurrence des productions anglaise et américaine. — (Corresp.)

Théâtre

« IL FAIT BEAU JOUR ET NUIT » de Françoise Sagan

Soleil des montagnes le jour, ampoules électriques la nuit : il fait beau jour et nuit dans une riche clinique psychiatrique, en Suisse.

Zelda, héritière d'une lignée d'industriels, a été internée par sa famille dans cette clinique, avec la complicité du médecin-chef, parce qu'elle avait des fantaisies.

Sur le point de mourir, d'un cancer peut-être, ce vilain médecin la libère, et lui avoue dans une lettre qu'elle *n'a jamais* été malade. Rentrée chez elle, à Paris, Zelda se vengera.

Que l'on accorde ou non une réelle dimension aux pièces et aux romans de Françoise Sagan, on éprouve d'habitude pour elle d'assez bons sentiments : elle a agi librement, avec sincérité, brûlant sa vie par les deux bouts, écrivant des choses en tout cas pas vulgaires. On serait bien contents de voir, à cette nouvelle pièce, *Il fait beau jour et nuit*, des qualités.

Non, c'est faible, ça ne dit pas grand-chose, ça coule entre les doigts, il n'en reste rien.

Mais pourquoi, aussi, avoir monté cette œuvre avec si peu d'ambition ? *Le* décor est vilain, les costumes presque tous hideux, la mise en scène vadrouille à la dérive, les acteurs *n'ont* pas de présence et, de toute manière, il est clair qu'il leur a manqué cinq à six semaines de répétitions, au moins. Rarement soirée de théâtre fut aussi bâclée, miteuse. Françoise Sagan méritait mieux que ça, même par pure nostalgie.

L'interprète-vedette, Anna Karina, n'est pas bien, elle a beaucoup de mal à prononcer le texte, elle ne sait pas bouger ; en fait, elle ne sait pas jouer, elle le sent, elle en souffre, on en souffre avec elle, tout cela n'est pas gai.

Rien n'est plus désagréable à écrire qu'un tel compte rendu. D'autant plus qu'il n'y a, dans cette pièce, rien de méchant, rien de bas. Devant un tel spectacle, l'assistance est gênée, comme on l'est devant un pauvre qui parle seul dans la rue.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45.

MORT DU COMÉDIEN MAXIME FABERT

Maxime Fabert, acteur et auteur dramatique, vient de mourir. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Né à Paris en 1899, il fait ses débuts avec Georges Pitoëff et Louis Jouvet. En cinquante ans de carrière, il interprète les « doux farfelus » du boulevard et du répertoire classique.

Il écrit quelques comédies à succès, en particulier *Une jeune fille rêvait*. Il fonde un petit théâtre, la Comédie Wagram, où Barrillet, Grédy, Guillaume Hanoteau et Jean Marsan font leurs débuts.]

Variétés

Guy Béart à l'Olympia

C'est un fait exceptionnel dans la chanson : le temps joue pour Guy Béart. L'époque qu'il vit et qu'il absorbe a fini par lui ressembler un peu, et ses chansons seules et nues, sans mise en scène ni clinquant, qui sont de *« notre monde en litige, de notre monde en miettes »*, qui peuvent être chantées par tout le monde et sont reprises naturellement par le public de l'Olympia, se « folklorisent » presque aussitôt écrites, échappent à leur auteur, deviennent parfois anonymes, comme toute chanson populaire, entrent dans le patrimoine français.

Homme de rencontre qui a appris à sentir, à penser simple, vrai, naturel, qui dit ce qu'il a perçu vers l'intérieur de lui-même ou sur son époque dans des chansons qui ont mûri sans hâte, dans des mots de tous les jours passionnés, inspirés par des choses vues ou vécues, qui ont fait rire et pleurer, dans un langage sans une violence verbale et qui apporte une information à chaque vers, presque à chaque mot, Guy Béart, multiple et complexe, qui a utilisé bien des masques, montrant ainsi qu'il savait manier superbement l'ironie, Guy Béart démontre avec gentillesse et simplicité que la chanson c'est tout ce qui est la vie, ce qui fait la vie.

Parolier et poète aimant la solitude et la foule, habile et pudique, distant et accessible, raffiné et sensible, en demi-teintes, en demi-sourires et grave, pathétique, Béart, de la voix neutre qui se veut celle d'un anonyme de notre siècle, chante sans emphase, sans artifice, les couleurs du monde, le soleil levant et la rose des vents, *« l'espérance qui carambole les tombes du temps »* et les yeux *« couleur d'arc-en-ciel d'un enfant où il y a des larmes de sel »*, des hommes disparus parce qu'un jour ils ont osé dire non, un témoin qui a dit la vérité et qui a été exécuté, le monde qui s'enivre de discours, la danse des neutrons et les jours de liesse et de misère, de réjouissance et de solitude. La voix qui chante doux, mais exprime parfois des choses dures, parle encore de l'extrême fragilité du temps, de la mort par inadvertance, d'une femme *« noyée à demi par la nuit »* et qui s'en va mourir à l'Hôtel-Dieu, d'histoires sans histoires et de bureaucratie.

Soutenu par une inspiration sans cesse renouvelée — deux chansons de Béart ne se ressemblent pas, — auteur de textes quelquefois prémonitoires (*le Grand Chambardement*), souvent en avance sur la sensibilité à la mode, le regard lucide et libre, grave, tendre et pamphlétaire, désinvolte, ironique et charmeur, Guy Béart offre une diversité de thèmes qu'on ne rencontre que rarement chez un auteur-compositeur de chansons, une humanité qu'une étonnante pudeur ne peut plus masquer et qui émeut, bouleverse.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

Pierre et Marc Jolivet

Comédiens, chanteurs, danseurs, tempéraments comiques exceptionnels, Pierre et Marc Jolivet ont pris du poids, du métier comme on dit, tout en préservant leur spontanéité, leur disponibilité d'esprit. Ils ont senti le besoin d'évoluer et le font, le prouvent, à l'Olympia, où ils sont à l'affiche du programme de Marie-Paule Belle. La séquence impartie aux Jolivet dure à peine plus d'une demi-heure, mais cela suffit largement pour que le potentiel comique qu'ils portent en eux bouscule tout dans une série de sketches, d'apartés, de gags et de chansons.

Accompagnés par des musiciens complices de leur comique et eux-même gagmen à l'occasion, Pierre et Marc Jolivet sont des personnages de comédie musicale, qui ont une liberté de ton, qui jouent sur une large gamme de sentiments, entrent naturellement dans la diversion et la folie galopante. Visuels, souples et vifs, les Jolivet ont encore développé leur technique, mieux travaillé leurs gestes, leur dynamique, mieux équilibré leurs multiples possibilités, de la parodie du psychodrame au ballet-flash des aveugles ou au sketche consacré au chômage.

CL. F.

★ Olympia, 21 h.

Rock

Black Sabbath et Van Halen

D'un côté Black Sabbath, les vétérans, dix ans de combat mené à bien, un « hard rock » violent et métallique qui valu au groupe plusieurs disques d'or de part et d'autre de l'Atlantique ; on les dit intraitables. De l'autre, Van Hallen, les challangers, deux ans d'existence, un seul album enregistré qui atteint les premières places des « charts » internationaux en quelques semaines ; ils ont la réputation de voler la vedette au groupe dont ils assurent la première partie.

Originaires de Birmingham (Angleterre), les musiciens de Black Sabbath, qui résident aujourd'hui aux Etats-Unis, ont été les pionniers — avec les groupes Deep Purple et Status Quo — d'un style très populaire qui n'a pas changé avec le temps.

La formule employée est toujours la même : noyer la musique dans un flot de décibels, aligner des solos de guitare trépidants sur une rythmique lourde et aveugle ; c'est ce à quoi chaque année de nouveaux groupes s'essaient. Originaires des Pays-Bas, les musiciens de Van Halen, qui habitent Los Angeles, ont appris la leçon et reprennent à leur compte les dominantes musicales du hard-rock.

ALAIN WAIS.

★ Jeudi 19 octobre, à 20 h., à l'Hippodrome de Paris.

Musique

L'Opéra de Hambourg a trois cents ans

(Suite de la première page.)

L'influence française s'est rapidement fait sentir sur les bords de l'Alster : *le Sicilien*, de Molière, fournit en 1679 un livret à Franck, comme l'*Alceste*, de Quinault, en 1680, et l'on représente deux œuvres de Lully, *Acis et Galatée* et *Achille et Polyxène* en 1686-1687, peu après leur création. Les musiciens célèbres affluent à Hambourg : Haendel avec *Almira* et *Néron* dès 1705, Telemann en 1721 qui composera vingt opéras, ce qui est peu de chose à côté d'un compositeur-maison comme Reinhard Kaiser avec ses soixante-quinze œuvres. Et ce ne sont pas des œuvrettes : elles durent de quatre à six heures comportent parfois cinq actes et cinquante-neuf airs ! L'amour immodéré des Hambourgeois pour leur Opéra a donc des attaches lointaines, et l'on ne s'étonne plus que le théâtre actuel doive donner pour l'assouvir quelque deux cent soixante-seize représentations par an.

La tradition des œuvres nouvelles s'est également perpétuée : elles sont d'ailleurs une nécessité pour maintenir vivant un tel répertoire, qui comporte chaque année de trente-cinq à cinquante productions différentes. La dernière en date est *le Grand Macabre*, de Gyorgy Ligeti, un opéra truculent tiré de Gheldenrode, dont le monde absurde côtoie ceux de Jarry et de Ionesco, et qui a été créé triomphalement à Stockholm en avril dernier. Déjà, on l'annonce à Sarrebrück, Bologne, Londres, Nuremberg, et à Paris où M. Bernard Lefort l'a programmé pour mars 1981.

Ligeti avait composé, il y a plus de quinze ans, une manière de petit chef-d'œuvre avec ses *Aventures et Nouvelles Aventures*, action dramatique sans paroles audibles et sans sujet précis, une musique théâtrale « pure », laissant au metteur en scène ou aux acteurs le soin d'y couler une histoire. Il y a cette fois un solide livret, mais l'œuvre n'en reste pas moins ouverte, susceptible de significations différentes, et l'on ne sait pas très bien finalement quelle est l'interprétation de Ligeti. La grande ombre de la Mort domine un opéra qui n'est que bouffonnerie. Mais est-ce bien la Mort ?

L'action se passe dans un univers de conte que Ligeti situe *« au pays de Breughel »*, où règne une sorte de Père Ubu débonnaire, retombé en enfance, et une police secrète inefficace. Aux yeux d'un ivrogne invétéré apparaît « le Grand Macabre », image classique de la Mort, avec sa faux, son sablier et sa trompette ; il annonce que le soir même à minuit il réduira le monde en poussière. Au même moment, un astronome, battu comme plâtre par sa virago de femme, prédit qu'une comète va entrer en collision avec la Terre à minuit.

Au terme de mille péripéties grotesques et souvent inutiles, le Grand Macabre arrive chez le prince débile ; on le fait boire copieusement ; minuit passe et rien ne se produit. Seul le Grand Macabre meurt et on l'enterre gaiement. Si c'était vraiment la Mort, n'est-ce pas que la Terre est passée dans la vie éternelle, comme le croient l'ivrogne et l'astronome ? Ou bien le Grand Macabre n'était-il qu'un imposteur, un jongleur impudent? Et l'œuvre s'achève par une exaltation de l'amour sensuel incarné par deux amoureux ingénus.

L'ivrogne au paradis

Ligeti a voulu tenir la balance égale entre les interprétations de ce livret ambigu : « *Tout a une double signification. J'ai mêlé le grotesque et le terrible. La gaieté n'est pas univoque et c'est aussi une manière de participation. En riant, on se sent aussi engagé émotionnellement.* » Pourtant, il s'est laissé emporter par la bouffonnerie : ses ouvertures des première et troisième scènes, l'une pour trompes d'auto, l'autre pour sonnettes d'entracte, le disent assez, ainsi que la déclamation atonale, grotesque de ses personnages et l'orchestre pointilliste dur et narquois qui les accompagne.

Certes, la musique se construit de plus en plus au fur et à mesure de l'action, et la passacaille rigoureuse autant qu'ironique, qui annonce l'entrée de la Mort au troisième tableau a de l'allure, comme la symphonie qui soutient la beuverie. Et lorsque l'ivrogne et l'astronome montent au paradis, on retrouve la poésie lumineuse, suspendue, de Ligeti. Mais ce sont là de trop rares moments dans une partition sèche et « pop'art », de l'aveu même de l'auteur qui a incrusté sa musique de nombreuses allusions à la « tradition classique et romantique », à vrai dire peu audibles.

La représentation de Hambourg a sans doute accusé à l'excès le caractère ubuesque de l'œuvre ; il y avait, semble-t-il, plus de poésie et d'étrangeté vraie à Stockholm, au pays d'Ingmar Bergman. Le metteur en scène Gilbert Deflo et le décorateur Ekkehard Grübler, cette fois, ont entièrement axé leur travail sur le monde du cirque, décors et costumes poussés à la caricature. Et ce monde d'augustes assez vulgaires était bien incapable d'admettre une interprétation tragique, même si cette mise en scène truculente, dans un rythme endiablé, ne manque pas de qualités et d'invention, servie en outre par une troupe éblouissante et, au pupitre, un excellent chef anglais, Elgar Howarth.

A *Staatstheater*, l' « anti-opéra » génial que Kagel avait créé ici, à la demande de Rolf Liebermann, il y a sept ans, pour « démonter » et dynamiter un genre qui paraissait irrévocablement révolu, Ligeti a voulu opposer un « anti-anti-opéra » qui marque, sinon un retour à la normale, du moins un début de « reconstruction » du même genre auquel il souhaitait donner un « nouveau contenu ». Il semble n'y avoir que partiellement réussi, plus enfoncé qu'il ne le croyait dans l'abstraction et dans l'absurde des années d'après guerre.

JACQUES LONCHAMPT.



ARTS ET SPECTACLES

Danse

« La Dame de pique », de Roland Petit

La Dame de pique, jeteuse de sorts, hantise des « flambeurs », à commencer par Pouchkine, son romancier — tué en duel, — a fait une nouvelle victime : Roland Petit. Comment ce Parisien, ce Latin, Méditerranéen d'adoption, par essence d'humeur légère, s'est-il laissé entraîner dans les ténèbres slaves où l'enfer du jeu ne dépose que des cendres froides ? La méprise, je le crains, vient de son principal interprète, Mikhaïl Barychnikov.

Seul Russe d'une troupe à 100 % française — les vaillants Ballets de Marseille, — celui-ci a eu le premier l'idée de vouloir transformer en ballet l'universellement célèbre « Dame de pique ». Aucun chorégraphe de son pays ne s'était risqué dans l'aventure, pas même Marius Petipa, Marseillais de souche celui-là, en dépit de son séjour d'un demi-siècle au Théâtre Marie des tsars. Barychnikov, sorti des rangs de ce même théâtre (en religion soviétique, le Kirov), aujourd'hui danseur étoile du New York City Ballet, star de cinéma faisant courir les foules (le Théâtre des Champs-Elysées joue à bureaux fermés jusqu'au 29 octobre), a eu cette ambition. Et Roland Petit, qui professe toujours de la coquetterie pour la dernière vedette mirobolante à la mode, ne lui a pas résisté. Avec générosité, il a accepté de signer et de contresigner la chorégraphie de cette « Dame de pique » dansée.

Le produit déçoit autant ses admirateurs que les amoureux de la littérature et de la musique russes.

**

La première faute a été de suivre davantage la nouvelle de Pouchkine (écrite en 1834) que l'opéra de Tchaïkovski (composé en 1890). La passion du jeu, froide comme du cristal chez Pouchkine, fut justement humanisée pour la scène par Tchaïkovski, qui y a greffé une tendre intrigue amoureuse. Le ballet cérébral, en effet, ne saurait disperser les émotions du ballet sentimental. A part « la Table verte », de Kurt Joos, et « Jeu de cartes », de Janine Charrat, le tapis vert n'a jamais inspiré le moindre chef-d'œuvre. En tout cas, si l'on voulait absolument sublimer le jeu proprement dit, il fallait au moins visualiser le mystère des trois cartes maîtresses qui constitue le nœud de l'action. Or je défie le spectateur « lambda » d'y avoir compris goutte.

La deuxième faute est une erreur de distribution. Je ne parle pas seulement du premier rôle masculin : Barychnikov, superbe danseur, capable de détentes de tigre, n'est à aucun moment le héros pétrifié dont le regard noir reflète l'arrêt muet de la mort. Je veux parler du personnage féminin numéro un : la comtesse octogénaire Anna Fedotovna, qui passe pour connaître le moyen infaillible de gagner aux cartes, vénus moscovite de l'ancienne cour de Versailles et Dame de pique réincarnée. Ce rôle-pivot a été confié à Jacqueline Rayet, hier encore danseuse étoile de l'Opéra, dont la démarche mécanique mais toujours gracieuse, la beauté à peine altérée par un masque plâtré, ne figurent en rien le spectre de la figurant en rien le spectre de la vieillesse, la ruine tragique à laquelle s'oppose la jeunesse avide d'Hermann.

**

J'en arrive ainsi à ma plus grande déconvenue. Peu de drames ont présenté sur des planches d'opéra présenté sur des planches d'Opéra un coup de théâtre aussi violent que la scène où la comtesse, surprise dans son intimité et menacée d'un pistolet par son tortionnaire, meurt de frayeur sans révéler la formule magique des trois cartes. Or nulle dramaturgie ne ressort ici de ce tableau saisissant qu'on a corsé à tort en transformant Hermann en étrangleur — ce qui est tout de même un peu fort de café.

Pourtant, quelle musique ! Le bourdonnement initial, semblable à un essaim de frelons, le thème fatal des cartes en écho à la vieille ariette de Grétry fredonnée par la momie, l'irrésistible montée instrumentale suivant pas à pas Hermann jusqu'au dénouement qui épouvantait Tchaïkovski en personne : trouvez-moi un environnement sonore pareil... Elle a une telle puissance d'évocation, cette partition, que les mauvais traitements dont elle est accablée (la pastorale de « la Bergère sincère » dansée sur un pas de deux hors de situation, toute l'ariette de la comtesse chantée en voix « off ») ne parviennent pas à en diminuer l'intensité.

L'adaptation pour le ballet, voire la profanation d'une illustre œuvre lyrique, Roland Petit s'en était d'ailleurs éperdument moqué quand il avait créé sa « Carmen » il y a trente ans. Ce qui comptait seul, ce qui avait emporté l'adhésion du public et finalement celle des fervents de Bizet, c'était que le mimodrame dansé s'affirmait comme un chef-d'œuvre.

Malheureusement, la chorégraphie de « la Dame de pique » n'est pas celle de « Carmen ». Comparé au fameux pas de deux érotique de don José (un Roland Petit dominateur) et de la Carmencita (une Zizi Jeanmaire inoubliable, coiffée à la chien), l'adage d'Hermann et de Lisa (Evelyne Desutter, gentillette et de jolie ligne) paraît transparent : déboulés, ronds de jambes, dégagés, et l'on recommence. Aucune variation de bravoure réellement bien dessinée pour les solistes ; une pantomime gestuelle stéréotypée pour les ensembles qu'agitent d'une manière ataxique des parties de cache-tampon à la manière de Joss ou des enroulements de manchettes dans le style archaïque de Lifar. Seule innovation : une tempête de vociférations autour de la table de ponte, bien que l'on se demande ce que viennent faire des femmes dans des cercles d'officiers ou des tripots : des courtisanes, passe encore, mais de pures jeunes filles de l'aristocratie !...

Le décorateur, de son côté, n'a rien fait pour créer l'ambiance. Avec la luxuriance des uniformes et des habits de cour, le faste des salles de bal illuminées de flambeaux, il avait la partie belle. Au lieu de cela, André Beaurepaire, négligeant la perspective de la Néva, a planté un rideau de fond où des cartes s'écroulent dans un désordre minéral. Quant aux costumes, à l'exception des coiffes pyramidales, couleur de scarabée, des caméristes de la comtesse et de la perruque à flammes blanches de celle-ci, ils se concentrent sur le petit casaquin blanchâtre d'Hermann et le caraco délavé de Lisa.

La première représentation de « la Dame de pique », mardi 17 octobre, a été accueillie par des mouvements divers au tableau final. Curieusement, les sifflets, épargnant Jacques Bazire qui dirigeait l'excellent Orchestre de l'Ile-de-France, étaient destinés à Roland Petit. Celui-ci, « supersapé », fit front avec une belle élégance. Après tout, depuis 1945, il a régné en maître sur cette scène des Champs-Elysées où l'entourèrent Boris Kochno, Christian Bérard, Jean Babilée, la fine fleur des ballets de Paris.

« ... Le jeu, comme on dit, n'en vaut pas les chandelles », non, vraiment pas.

OLIVIER MERLIN.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30. Relâche jeudi 19 et mardi 24 octobre.

LES GRANDS PRIX DE LA VILLE DE PARIS

La Ville de Paris a décerné, mercredi 18 octobre, ses Grands Prix annuels. Les sept lauréats recevront chacun une somme de 10 000 francs.

● ARTS : M. Erik Desmazières

Le grand prix des arts a été décerné au graveur Erik Desmazières.

[Né en 1948 à Rabat, il a commencé par suivre les cours de l'Institut d'études politiques de Paris. Son diplôme obtenu en 1971, il n'a pas tardé à se consacrer à la gravure. Dès 1973, il participait à des expositions collectives de gravures et de dessins dans des galeries parisiennes, puis au Salon de la jeune gravure, et, enfin, l'an dernier, au Salon de Mai, où on a pu voir le petit monde fantasmagorique d'une jeune imagination dont la tradition, dans le dessin français, remonte à Gustave Doré.]

● LETTRES : M. Gilbert Cesbron

Le grand prix littéraire de la Ville de Paris a été attribué à M. Gilbert Cesbron.

[Né à Paris, en 1913, Gilbert Cesbron a fait ses études au lycée Condorcet, puis à l'Ecole des sciences politiques. En 1935, il devint l'adjoint du directeur de production du Poste Parisien. Après guerre, il entra à Radio-Luxembourg, y remplissant les fonctions de directeur des programmes. En 1972, il devenait secrétaire général du Secours catholique.

Ecrivain marqué par sa foi, mais désireux de participer aux combats du siècle, Gilbert Cesbron a publié plus de quarante volumes : des poèmes, des pièces de théâtre, des essais, des nouvelles, un journal, et surtout des romans — *Les saints vont en enfer* (1952), *Chiens perdus sans collier* (1954), *Une abeille contre la vitre* (1964), *C'est Mozart qu'on assassine* (1966), — qui l'ont fait connaître d'un large public. Citons aussi *les Innocents de Paris* (1944), *Notre prison est un royaume* (1948), *Mais moi je vous aimais* (1977). « *Gilbert Cesbron est accordé au monde tel qu'il est*, écrivait François Mauriac. *Il ne se voile pas la face, il ne la détourne pas non plus ; ce « tout est grâce » que j'aurai toute ma vie répété les yeux fermés, il le répète aussi, mais les yeux ouverts, sans jamais céder au dégoût et débordant visiblement d'amour pour ses créatures.* »]

● MUSIQUE : M. Jacques Charpentier

Le grand prix de musique est attribué à M. Jacques Charpentier.

[Né à Paris en 1933, Jacques Charpentier a senti très tôt les signes de sa vocation musicale : à douze ans, il compose une rhapsodie espagnole. Un long séjour en Inde lui apporte la révélation de la musique karnatique, qui lui inspirera notamment une série d'études pour le piano. Entré en 1954 dans la classe d'esthétique et de philosophie de la musique d'Olivier Messiaen, c'est encore à la musique de l'Inde qu'il consacrera sa thèse soutenue en 1956 : elle sera suivie en 1958 d'un prix de composition, auquel viendra s'ajouter plus tard le prix de la Fondation Koussewitzky.

Nommé inspecteur principal de la musique en 1956, il est actuellement inspecteur général au secrétariat d'Etat à la culture. Il n'en continue pas moins à consacrer le meilleur de son temps à la composition : d'une production assez abondante — symphonies, concertos, musique de chambre, livre d'orgue — se dégage une inspiration personnelle qui sait allier la puissance de l'orchestration et la force des idées à un goût pour les sonorités raffinées et les amples courbes mélodiques.

Jacques Charpentier a également fondé à Ajaccio le Festival des Milleil, qu'il anime lui-même chaque année.]

● SCIENCES : M. Félix Trombe

Le grand prix scientifique a été attribué à M. Félix Trombe, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), directeur du laboratoire de l'énergie solaire d'Odeillo (Pyrénées-Orientales).

[Né le 19 mars 1906 à Nogent-sur-Marne, ingénieur de l'Institut de chimie de Paris, M. Félix Trombe entra en 1936 au C.N.R.S. où il prit, en 1945, la direction du laboratoire Georges-Urbain, consacré à l'étude des terres rares. Cette étude nécessitant de très hautes températures, il fit construire un premier four solaire à Meudon, puis un second à Mont-Louis. Nommé en 1947 directeur de recherche, il consacre depuis lors la majeure partie de ses activités à l'énergie solaire, dirigeant la construction du grand four d'Odeillo. Plus récemment, il a mis au point des maisons solaires.]

● TECHNIQUE : M. Jean-Claude Simon

Le grand prix technique a été attribué à M. Jean-Claude Simon, professeur à l'Institut de programmation de l'université Paris-VI.

[Né le 10 septembre 1923 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Jean-Claude Simon, après avoir travaillé de 1949 à 1967 à la société Thomson-C.S.F., est depuis 1967 professeur à l'université Paris-VI. Il est aussi maître de conférences à l'Ecole polytechnique et conseiller scientifique du Centre d'études nucléaires de Saclay, de l'Institut de recherches en informatique et automatique (IRIA), et de Thomson-C.S.F.

Informaticien de réputation internationale, M. Simon s'est notamment illustré par ses travaux sur la « reconnaissance des formes », la théorie des langues et les lois de formation des signaux vocaux.]

● PRIX GÉRARD-PHILIPE : M. Fabrice Eberhard

Le prix Gérard-Philipe revient à M. Fabrice Eberhard.

[Agé de vingt-sept ans, Fabrice Eberhard s'est fait connaître en jouant *Gotcha*, mis en scène par Grinwald au Théâtre Marie-Stuart en 1977. Il interprète actuellement le rôle d'Edouard dans *les Aiguilleurs* au Théâtre de l'Œuvre.

C'est en 1975 que Fabrice Eberhard est entré au Conservatoire après des études à l'Ecole de la rue Blanche. Elève de Maurice Jacquemont et également de Jean-Paul Roussillon, il a tenu le rôle d'Alceste dans *le Misanthrope* et présenté également au Conservatoire un conte de sa propre création, *l'Extraordinaire Aventure de Seresta Benebide et Jérôme l'Homéopathe*. Fabrice Eberhard, qui, dès 1972, s'était essayé au café-théâtre, a aussi été vu en 1974 au Festival d'Avignon, ainsi qu'au T.N.P. Il a participé à une dramatique télévisée et, tout récemment, a tourné pour le cinéma.]

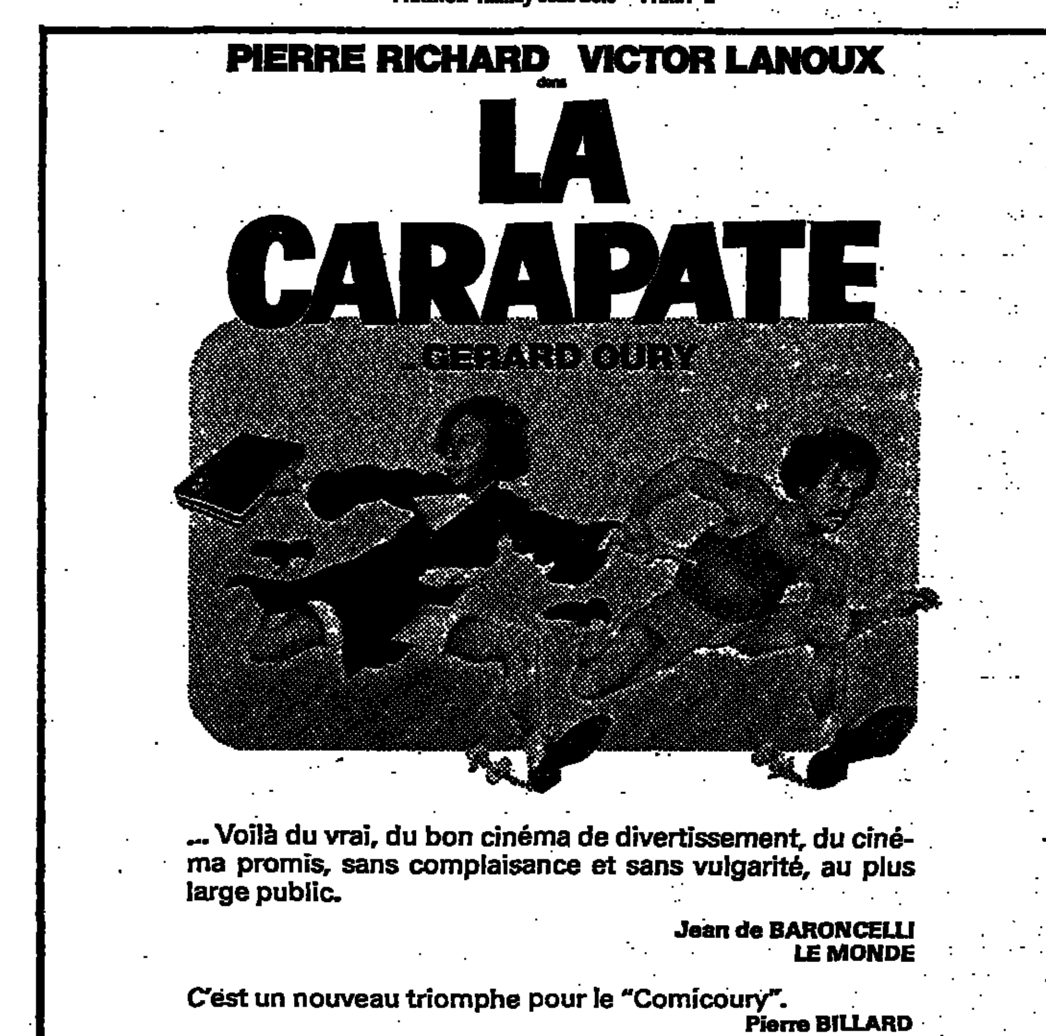
● PRIX « SOLA CABIATI » : M. Héron de Villefosse

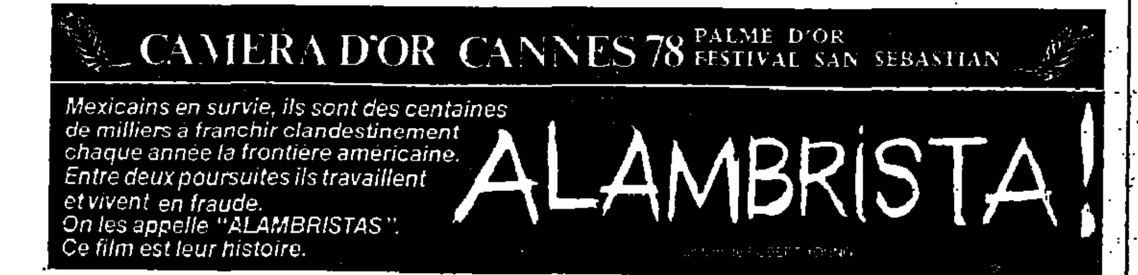
Le prix « Sola Cabiati », attribué à l'auteur d'un ouvrage historique, roman ou étude, a été décerné à M. René Héron de Villefosse.

[M. René Héron de Villefosse est né le 17 mai 1903 à Paris. Ancien élève de l'Ecole des chartes, licencié ès lettres et archiviste paléographe, membre de la commission du Vieux Paris, conservateur en chef honoraire des musées de la Ville de Paris, il a été aussi professeur à l'Ecole du Louvre.

Il fut successivement attaché au cabinet des estampes et au Petit Palais, conservateur de ce dernier musée, puis du musée Cognacq-Jay, du château de Sceaux et de la collection Albert Kahn à Boulogne.

Pour la seconde fois, la capitale honore l'un de ses historiens les plus fidèles, puisque M. Héron de Villefosse avait déjà obtenu le grand prix littéraire du Conseil général de la Seine en 1957. La plupart de ses nombreux ouvrages ont été consacrés, en effet, à l'histoire — et à la petite histoire — de Paris, parmi lesquels on retiendra *Construction de Paris*, *Bourgeois de Paris*, *Dames de Paris*, *Prés et bois parisiens*, *Couronnes de Paris*, *Histoire de Paris*, *Trésors méconnus de Paris*, *les Graves Heures de la Commune*, et aussi une *Histoire et géographie gourmandes de Paris*, où l'auteur s'est attaché à étudier la gastronomie parisienne depuis les tavernes du Moyen Age jusqu'aux restaurants contemporains.]









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Coppélia.
Chaillot, Foyer, 20 h. 30 : Prélude à un déjeuner sur l'herbe.
Odéon, 20 h. 30 : Travesties.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar ; 21 h. 30 : la Star des oublis.
TEP, 20 h. : les Maîtres fous ; le Cher disparu (films).
Centre Pompidou, 18 h. 30 : Enseigner l'histoire ; 19 h. : Architectures paysannes ; 20 h. 30 : Oskar Schlemmer, ballet triadique.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Rinaldi.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Quoi ?

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Roger Marino.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia. — Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé ; 22 h. : la Femme au bout des doigts.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : Appel enregistré.
Centre d'art et d'artisanat, 20 h. 30 : Défense d'avoir les nuages au-dessus de la tête.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Clôture. — La Resserre, 21 h. : l'Epreuve.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Il fait beau jour et nuit.
Epicerie-Théâtre, 21 h. : Français, encore un effort...
Essaïon, 18 h. 30 : les Miettes ; 20 h 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Picasso, connais pas.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. 15 : la Musica.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Zadig. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 30 : Dieu.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 ; 22 h. : Histoires belges.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h 30 : Tête de méduse.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Renaissance, 21 h : Sylvie Joly.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : la Ville.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : le Golem.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(278-10-00)

EXPOSITION

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 18 h. : Ma, espace-temps au Japon.

THEATRE

Espace Cardin, 20 h. 30 : Rodogune.
Athénée, salle L.-Jouvet, 20 h. 30 : Don Juan.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, salle J.-M.-Serreau, 20 h. 30 : la Table. — Grande salle, 20 h. 30 : Remagen.

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Cérémonie shomyo, chant liturgique bouddhique.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : M. Barychnikov et le Ballet de Marseille R. Petit (la Dame de pique).

La danse

Palais des arts, 18 h. 30 : Parcours cosmogonie.
Cité internationale, 21 h. : les Ballets modernes de Paris.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : J. Garcimore ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. : Soli-loques.

Jeudi 19 octobre

Café de la Gare, 20 h. 15 : le Bonbon magique ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Coupe-Chou, 18 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 19 h. : Pas un navire à l'horizon ; 20 h. 30 : Djamel Allam ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. 30 : le Miroir de Molly ; 21 h. 30 : Du dac au dac.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : C. Jacquin ; 23 h. : D. Levallet.
Nouveau Chic parisien, 23 h. : J.-F. Amouroux.
Le Petit Casino, 21 h. : Douby ; 22 h. 30 : Eclimont et Dodane.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 21 h. 30 : les Lettres de Van Gogh.
Le Sélénite, 20 h. 30 : Un vieux Peter Pan ; 22 h. : les Voyageurs de carton.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. 15 : Io, Nabucco.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : la Goutte ; 21 h. 30 : l'Eau en poudre ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : M. Bouvet et M. Rousseau, piano (Ravel, Debussy, Fauré, Bizet) ; 21 h. : A. Devorsine, harpe (Nadermann, Bach, Debussy, Fauré, Haendel, Glinka, Britten).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Brahms, Schubert).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France (Beethoven, Mendelssohn).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Groupe des sept (Schoenberg, Puccini, Bartok, Prokofiev, Hindemith, Pettersson).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Vogel, baryton, et C. Dalpres, piano (Wolf, Strauss).
Salle Gaveau, 21 h. : H. von Kotschubey, soprano, et B. Billeter, piano (Beethoven, Brahms, Fauré, de Falla, Honegger).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Jessye Norman, soprano, et D. Baldwin, piano (Schumann, Duparc, negro spirituals).
Théâtre d'Edgar, 18 h. 30 : B. Mallet, chant, et M.-P. Siguret, piano (Duparc, Fauré, Debussy, Ravel).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.
Dix-Heures, 22 h. : J. Rigaud, B. Dimey, les Belges et Corbier.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doritz Septet.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Rock in Rebelles ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. : Mannick.
Mûrisserie de bananes, 23 h. : J. Querlier, D. Levallet et E. Villardel.
Pavillon de Paris, 20 h. : Van Halen, Black Sabbath.
Rose-Bonbon, 23 h. : Star Shooter.
Stadium, 21 h. : M. Edelin, D. Barbier et J. Querlier.
Salle Pleyel, 19 h. 30 et 22 h. 30 : Ray Charles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : Intercontinental Free Dance Orchestra.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Antoine Tome ; 22 h. 30 : Kahil El Zabar et The Ethnic Heritage.

En banlieue

Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête plurial.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : J.M.B. Free Trio.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Ballets K. Washner.
Evry, Agora, 21 h. : Trio classique de Paris.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 20 h. 30 : J.-P. Sèvres.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Albert Marcœur.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi, Corelli, Haendel).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Dixième Symphonie, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 20 h. 30 : Panorama du cinéma suisse : la Paloma, de D. Schmid (en sa présence) ; 22 h. 30, Hommage à R. Hollenstein : Je Ka Mi ou Ton bonheur est de ce monde.
Beaubourg, 15 h. et 17 h., Cinéma et théâtre (15 h. : Comme tu me veux, de G. Fitzmaurice ; 17 h. : le Trône de sang, d'A. Kurosawa) ; 19 h. et 21 h., Films allemands, 1912-1932 (19 h. : l'Etudiant de Prague, de S. Rye ; 21 h. : les Yeux de la momie, d'E. Lubitsch).

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CARAPATE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHANSON DE ROLAND (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40), La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE CONVOI (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DESPAIR (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DOSSIER 51 (Fr.), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier, (387-35-43).
DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Berlitz 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
FEDORA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
FIST (A. v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; F.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-24-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE JEU DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUDITH THERPAUVE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
LACHE-MOI LES JARRETELLES (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mardi).
POUR UNE POIGNEE DE CACAHUETES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

Les films nouveaux

LA FEMME GAUCHERE, film allemand de Peter Handke (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ALAMBRISTA, film américain de Robert Young (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action Christine, 6e (325-85-78), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'AMOUR EN QUESTION, film français d'André Cayatte : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GENERAL, NOUS VOILA, film français de Jacques Besnard : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), George-V, 8e (225-41-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON, film américain de Don Chaffey (v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-F. Laguionie.
L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P. Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 13 h. 15.

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TEMOIN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le temps d'après

C'est quoi la vieillesse ? C'est comment ? Ça fait honte, ça fait mal, et, d'abord, ça vous prend quand ? Le jour de la ménopause, de la retraite, à quarante-cinq ans pour Mme X..., à soixante ans pour Mme Y... ? Voilà, en gros, les questions que va poser Juliette Boisriveaud, rédactrice en chef de Cosmopolitan, édition française : elle aura « Carte blanche », le vendredi 20 octobre sur FR 3. Comme si elle ne le savait pas. Comme si, à partir d'un certain âge, on n'avait aucune idée de ce que c'était qu'un âge certain. Comme si l'image de la jeunesse et de la beauté couchée sur papier glacé, dans les magazines féminins, ne commençait pas — demandez aux maquilleuses, aux photographes et surtout aux cover-girls — à s'altérer dès la trentaine. Comme si l'âge qu'on a n'était pas celui qu'on vous donne, qu'on vous colle, étiquette marquée d'un chiffre, premier, deuxième, troisième, quatrième, et dont on s'apercevrait à peine. Comme si on ne le voyait s'inscrire dans le regard des autres.

Toutes les femmes interrogées, au cours de ce reportage, vous le diront : il n'y a pas d'âge pour la vieillesse, ce n'est pas une réalité, c'est une idée, à peine concrétisée par un peu de fatigue ici, par une maladie là. Autrement rien, on se sent comme avant. Alors le temps d'après — c'est le titre de l'émission, — après le départ des enfants, la mort du mari, le plein temps d'un travail valorisant, c'est difficile, oui, très, parce qu'on se sent isolée, inutile, sous-employée. Et qu'il faut un énorme effort de volonté pour ne pas se laisser aller, pour trouver d'autres sources de chaleur, d'intérêt.

Quand elle s'est vue obligée de quitter son bureau, ses malades, ses copines, cette ancienne infirmière — vous verrez, elle est charmante, le visage rose et lisse sous ses cheveux blancs — s'est sentie complètement déboussolée. Il a fallu la soigner à son tour — dépression nerveuse. Cette ancienne fleuriste, en revanche, une rigolarde rondeur, rassemblant en bouquets — elle est peintre à présent — ses souvenirs de jeunesse et d'amour, déclarera se sentir très bien dans sa peau. Mieux sûrement, à quatre-vingt-trois ans, que cette banlieusarde qui pourrait être sa fille et qui traîne, entre les quatre murs d'une H.L.M., un ennui, un trop-plein d'énergie soigneusement époussetés, dissimulés : mieux vaut faire envie que pitié.

Mieux vaut surtout avoir un hobby, à l'exemple de cette corpulente septuagénaire, fondatrice d'un « fan club », David Bowie, que ses jeunes adhérents appellent affectueusement par son prénom. Mieux vaut enfin, si l'on a cette chance — tout le monde n'est pas professeur de danse à l'Opéra — ne pas décrocher, ne pas dételer. Pourquoi cesser de répondre à l'appel d'une vocation artistique, si rien ne vous y oblige ?

Conclusion ? Elle s'impose au bout d'une heure d'antenne : la retraite à la carte et à la commande, quand on veut, si on veut. Choisir à tout âge, à tout moment, voilà le maître-mot d'une vie heureuse.

★ « Carte blanche à Juliette Boisriveaud », vendredi 20 octobre, FR 3, 20 h. 30.

LES SYNDICATS C.G.T. ET C.F.D.T. APPELLENT A UNE GRÈVE GÉNÉRALE LE MARDI 24 OCTOBRE

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la radio-télévision appellent l'ensemble des travailleurs de toutes les sociétés de radio-télévision à une grève générale, mardi 24 octobre, de 0 à 24 heures. Les syndicats « *dénoncent la responsabilité des pouvoirs publics qui, après avoir démantelé l'O.R.T.F., ont créé une crise très grave à la Société française de production* ». Ils considèrent que « *l'ensemble des travailleurs de la radio-télévision est concerné par la situation créée à la S.F.P. et par la menace qui pèse sur le service public dans son ensemble* ».

D'autre part, à Clermont-Ferrand, un préavis de grève a été déposé par les syndicats de journalistes S.N.J. et F.O. et de techniciens C.F.D.T. et C.G.T. de FR 3-Auvergne pour le 24 octobre. Ils protestent contre la « censure » d'une interview de Serge Moati et Maurice Biraud relative aux difficultés de la S.F.P. Serge Moati, qui a dû interrompre le tournage de *Mont-Oriol*, affirmait dans cette interview qu'on était en train de « *saborder la S.F.P. comme on avait sabordé l'O.R.T.F. et qu'on livrait la production de la télévision française aux intérêts privés en américanisant les chaînes* ».

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 20 OCTOBRE

— *M. Pierre Mauroy*, député du Nord et maire de Lille, membre du secrétariat national du P.S., est interrogé en direct de Lille, sur France-Inter, à 13 h.

JEUDI 19 OCTOBRE

La grève de la S.F.P., ce jeudi, ne devrait entraîner aucun changement dans les programmes de la soirée sur les trois chaînes.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : Allegra (dernier épisode), d'après le roman de F. Mallet-Joris ; adaptation F. Verny, réal. M. Wyn.

Allegra meurt pour que vivent les autres, dans la joie et l'oubli.



21 h. 30, Magazine : L'événement.

(Dossier sur le pape, document sur le retour de Kohoest et reportage sur l'ascension de l'Everest.)

22 h. 30, Ciné-première : Remo Forlani.
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Il était un musicien... Robert Schumann.

A travers un moment tragique de la vie du compositeur, une introduction à sa musique.

21 h., FILM : LA ROUTE DE SALINA, de G. Lautner (1969), avec M. Farmer, R. Walker Junior, R. Hayworth, Ed Begley, B. Pecheur, D. Sachs.

Dans un coin perdu du Mexique, l'étrange aventure d'un garçon que deux femmes (la mère et la fille) à moitié folles, prennent au piège de leurs phantasmes.

Un suspense psychologique à l'américaine avec sentiments incestueux et atmosphère tragique. Mise en scène un peu tape-à-l'œil.



22 h. 35, Spécial Buts.
22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film... un auteur) : LA PARTY, de B. Edwards (1968), avec P. Sellers, C. Longet, J.E. McKinley, F. McKenzie, S. Franken, M. Champion.

A Hollywood, un acteur de second plan (originaire de l'Inde) est invité par erreur à une « party » donnée par un grand producteur. Il provoque des catastrophes.

Un comique satirique qui fait penser à celui de Jacques Tati. Mais le film part à la dérive dans le déploiement des effets techniques.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Hôtel Bellevue », de O. von Horvath. Adaptation R. Saurel. Réalisation G. Godebert. Avec J.-M. Fertey, D. Ivernel, R. Murzeau, J.-M. Bory, J. Topart, J. Magre, C. Laborde, B. Veron (rediffusion) ; 23 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du grand auditorium... Cycle symphonique : « Egmont, musique de scène » (Beethoven) ; « la Nuit de Walpurgis » (Mendelssohn), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France. Direction M. Andreae. Avec C. Wirz, M. Hill ; 23 h., Ouvert la nuit : Paris-Berlin ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 20 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Télévision scolaire.

17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les Coucous, de G. Grosso et M. Modo, mise en scène : M. Roux. Avec G. Grosso, M. Modo, A. Thorent, R. Cadoret, etc.

Un coucou est un oiseau qui vient s'installer dans le nid des autres...

22 h. 25, Les grands pas classiques (La Belle au Bois dormant).

Anthologie des plus grands pas de deux exécutés par des danseurs de l'Opéra de Paris. Ici l'acte III de la Belle au bois dormant *de Tchaïkovski, sur une chorégraphie de Petipa avec Noëlla Pontois et Cyril Atanassoff.*

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Typhelle et Tourteron ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : La chasse aux hommes ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Roger Planchon ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Adamo) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (Hélène).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (De droite ou de gauche).

Avec MM. A. de Benoist (Vu de droite) ; *A. Harris et A. Sédouy* (Qui n'est pas de droite ?) ; *L. Sfez* (l'Enfer et le Paradis) ; *P. Laurent* (Le P.C.F. comme il est) ; *G. Rossilandi* (le Chassé-croisé).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : LE SILENCE, d'I. Bergman (1962), avec I. Thulin, G. Lindblom, J. Lindstrom, H. Jahnberg, B. Malmsten (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).

L'atroce solitude et le désespoir de deux sœurs, échouées dans un hôtel d'une ville inconnue, d'un pays dont elles ne parlent pas la langue.

Descente aux enfers, exploration du monde des femmes abandonnées à elles-mêmes et chez lesquelles ce qui fait la vie ne peut plus s'épanouir. Noire et superbe tragédie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 50, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Mouvement fédéraliste européen ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Carte blanche à Juliette Boisriveaud (La saison des poires ne dure qu'un temps).

Trois femmes à la rencontre d'autres femmes : elles ont plus de soixante ans, elles ont été mères, épouses ; libérées de leurs responsabilités (de leur soumission ?), elles repartent pour une nouvelle vie.

21 h. 30, La France musicale : Musique en Alsace.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Ecrivain fantôme », de J.-L. Benoziglio ; 14 h. 47, Un homme, une ville : R. Barthes sur les traces de M. Proust ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Le grand livre des aventures de Bretagne : le Graal ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : analyse et théorie des systèmes ;

20 h., Italo Calvino ou les mécaniques du charme (deuxième partie) ; 21 h. 30, Musique de chambre : Trio Lengyel, M. Dosse (piano) et le Quatuor Margand ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le romantisme.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Musique en plume : Fucik, Glazounov, Liadov, Sokolov ; 14 h. 35, Concerto : Kokkonen ; 15 h., Musique France : Magnard, Siret, Duvernoy, Chausson, Vidal ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; à 17 h., Musica britannica ; 18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Trois Pièces pour orchestre » (Berg), « Symphonie n° 9 en ré mineur » (Bruckner), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. H. Zender ; 22 h. 15, Des notes sur la guitare ; 23 h., Paris-Berlin ; 1 h., Douces musiques.



PRESSE

Au « Parisien libéré »

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONVOQUÉES LE 14 DÉCEMBRE

Au *Parisien libéré*, le conseil d'administration, réuni mercredi 18 octobre, sous la présidence de M. André Fosset, ancien ministre, P.-D.G. du groupe de presse, a fixé au 14 décembre la réunion des prochaines assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

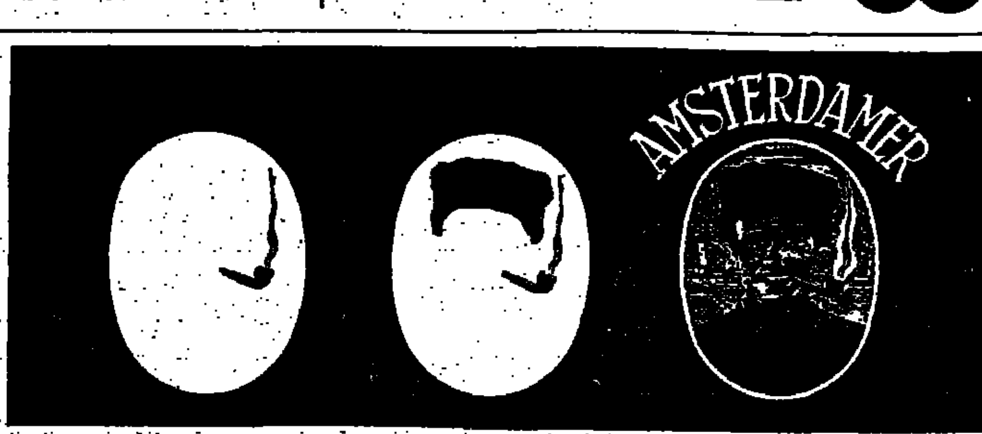
Ces assemblées, précise-t-on, seront appelées à approuver les comptes de la société pour l'exercice 1977 et à ratifier, en tant que de besoin, les décisions prises par les assemblées générales des 30 septembre 1977 et 4 juillet 1978, ainsi que celles des conseils d'administration qui se sont déroulés depuis. Le conseil a, par ailleurs, déclare un communiqué, « *une fois de plus constaté que les porteurs des actions de la société, qui sont toutes nominatives, en sont bien, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944, les véritables propriétaires.*

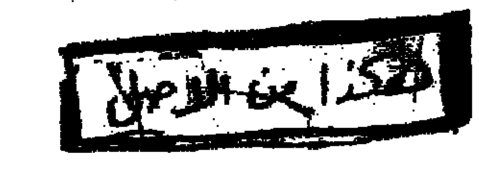
» *Toute allégation tendant à accréditer l'existence d'une situation différente ou susceptible de mettre en doute l'indépendance du* Parisien libéré, *ajoute le communiqué, serait dénuée de tout fondement.* »

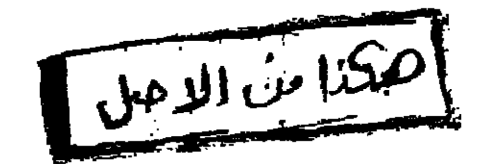
Rappelons que Mlle Francine Amaury, fille de l'ancien P.-D.G. du *Parisien libéré*, a assigné devant le tribunal de commerce de Paris les membres du conseil d'administration du journal en nullité de leurs délibérations. L'affaire viendra devant le tribunal le lundi 23 octobre.

● *M. Albert Leclercq*, journaliste à *Nord Eclair* et administrateur de la Caisse de retraite des entreprises de presse (CREP), a été élu mardi 17 octobre, président de la Caisse nationale de prévoyance et de retraite des cadres de la presse. Succédant à M. Jean Hamon, il est le premier journaliste de la presse de province à accéder à la présidence de la Caisse nationale de prévoyance et de retraite des cadres de la presse, qui groupe actuellement près de vingt-huit mille cotisants, allocataires-cadres et journalistes, et gère environ quatre-vingt-cinq mille dossiers.

M. Jean Hamon devient vice-président du bureau de la caisse, le secrétaire général étant M. Raymond Vincent. L'assemblée générale a élu M. Désiré Goddyn, président du Syndicat de la presse parisienne, à la présidence honoraire de la caisse, et l'a chargé de tous les problèmes de patrimoine immobilier.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

ENSEMBLE DE SOCIÉTÉS DE GESTION IMMOBILIÈRE

recherche (pour PARIS)

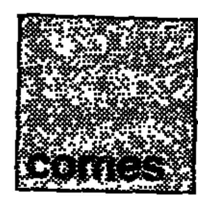
CHEF COMPTABLE

Il devra :

— Sous l'autorité directe du Président, avec une équipe de 8 personnes et en collaboration avec l'informatique, prendre en main toute la comptabilité des Sociétés qui gérant en tout environ 10.000 logements.
— Etablir 15 bilans annuels.
— Fournir régulièrement tous les éléments de gestion nécessaires aux diverses activités des Sociétés.

Il aura :

— Une formation générale de base de niveau supérieur.
— Une bonne formation comptable (DECS ou BP).
— Une solide expérience concrète en tant que Chef de service comptable (5 ans environ).
— Le sens des relations et de la collaboration avec les autres responsables de services.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 Paris (sous référence 2.269.)

Discrétion et réponse assurées.

---

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique.

Aptes à négocier et à conclure des contrats importants dans le cadre d'une large délégation de responsabilités.

Diplômés d'une grande école.

Rémunération stimulante liée aux résultats.

Période de formation assurée.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à, Mlle Fournier, TRANSAC SA 25, av. de la Grande-Armée 75116 PARIS.

L'emploi des Jeunes — *L'emploi des Femmes*

La réalité statistique rejoint-elle l'analyse psychologique ?

S'il est vrai que trop peu d'emplois leur sont offerts, combien refusent pour des raisons subjectives les activités qui présentent les meilleures garanties objectives ?

	Profil objectif de l'emploi	Analyse des causes subjectives de rejet
Activité	• Vente de produits financiers. • Formation des vendeurs. • Management des vendeurs.	• Refus de l'affrontement. • Fixisme de la structure mentale. • Conformisme de l'éducation. • Laxisme du caractère. Scepticisme latent.
Moyens	• Formation longue, rémunérée et permanente. • Encadrement compétent. • Rémunérations confortables.	• Crainte de l'engagement personnel. • Négativisme permanent. Équilibre précaire. • Prétentions exagérées. Ambitions insuffisantes.
Débouchés	• Choix de l'orientation. Promotions rapides à l'intérieur du choix. • Cadres et Cadres supérieurs des Services extérieurs.	• Contact humain difficile. • Inaptitude à l'enthousiasme. • Jugement subordonné aux rumeurs.

Il faut une infinie patience pour attendre toujours ce qui n'arrive jamais (Pierre DAC)

Mais, VOUS, n'attendez pas si vous avez au moins le niveau du Bac et 23 ans : envoyez 1re lettre à : PUBLI-BANS, réf. MA 1238, 13 Bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra *(Rappelez la référence. Merci).*

Nous offrons une expérience enrichissante à un

INGÉNIEUR

libre de tout engagement, possédant une pratique industrielle, pour assurer la Direction Pédagogique d'un stage de formation à

L'ÉCONOMIE ET A LA GESTION DES ÉNERGIES

dans le cadre du Pacte National pour l'emploi.
Ce stage regroupe 24 jeunes ingénieurs, dure 6 mois, prépare à la fonction de responsable à l'économie d'énergie et est fondé sur des travaux pratiques et personnels.
Le Directeur Pédagogique dirigera, animera et organisera la formation, dans la perspective d'un emploi dans l'industrie.
Une solide connaissance pratique et technique est indispensable, sans pour cela une spécialisation antérieure dans l'économie d'énergie (expérience en mécanique, électrique, thermique appréciée).
Le contrat à durée limitée (7 mois) suspend les éventuelles allocations de demandeurs d'emploi (inclus ASA) qui se trouvent prorogées d'autant à l'issue du contrat.
Le niveau de rémunération du Directeur Pédagogique sera fixé en fonction de celui précédemment acquis.

Nous adresser C.V. et lettre manuscrite dès que possible, GROUPE LOUVECIENNES, 135, bd Pereire, 75017 Paris, ou nous téléphoner en demandant MM. CADIOT ou GOLDSCHMIDT au 622-22-87 ou au 766-30-03.

SOCIETE JAZ
Département JAZ industrie électromécanique Zone la Défense, recherche

AT 2 ÉLECTRONIQUE

Trois à cinq ans expérience pour mesure, mise au point labo
Anglais lu.
Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à M. RENAUD, 4, rue de Courrières, 92000 Nanterre

---

THEATRE PARISIEN
recherche

UN CHEF MACHINISTE

Sérieuses références exigées:
Répondre avec C.V. sous n° 8.113 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e, qui transmettra.

E.D.F. - G.D.F.
46, bd Saint-Antoine, 78150 Le Chesnay, recherche
UN AGENT TECHNIQUE
Diplôme D.U.T. Electronique ou automatisme.
Env. C.V. à l'adresse ci-dessus.

Organisme de formation propose DEUX POSTES DE
FORMATEUR
contrats à durée déterminée, maximum 6 mois.
Formation de formateur, connaissance de l'entreprise, de préfér. bâtim.- Travx publics.
Expér. de chantiers à l'étrang., de préfér. en pays arabe.
Téléphoner au 293-43-00.

Cherchons
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
licencié en droit
30 ans envir. pour petite société productions musicales et cinématographiques.
Rémunération en fonction de la compétence.
S'adress. PLATE-FORME 2000, 20-22, rue Ballu, 75009 PARIS.
T. pr r.-vs 18 à 20 h., 285-83-00.

LA CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE L'ILE-DE-FRANCE recherche
COMPTABLES
Titulaires du BAC G. 2
Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.

Recherchons
ANIMATEURS EN COMPTABILITÉ GESTION
Ecr. sous réf. 6.374 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

RECHERCHONS J. H. POUR
POSTE CCIAL SÉDENTAIRE
passionné de voile bne connais. en électroniq., de navig., dynamisme exigé pour s'intégrer au sein de l'équipe commerciale du 1er fabricant français de matériel électronique de navigation.
Envoyer C.V à M.C.P., 42, galerie Vivienne 75002 Paris.

Aveugle ch. étudiante, 2 matins par semaine pour petit secrétariat. Qualités requises : Régularité - Odre - Discrétion. Tél. 548-98-37 (sauf hres repas).

FONTENAY-LE-FLEURY (Yvelines) - 15.000 habitants recrute d'urgence par mutation ou sur titres
BIBLIOTHECAIRE 2 catégorie C.A.F.B. + licence
DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
Adresser candidature et C.V., à M. LE MAIRE 78330 Fontenay-le-Fleury

---

IMPORTANTE SOCIETE recherche
7 FORTES PERSONNALITÉS
nous vous proposons après une formation intensive un poste de
DÉLÉGUÉ CONSEIL
auprès des dirigeants des P.M.E.
Il faut :
— Avoir une excellente culture générale ;
— Etre apte à négocier au plus haut niveau.
Ceux-ci devront-être capables de devenir nos
FUTURS RESPONSABLES
Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 19 et 20 octobre à M. CLERC au 886-11-27 pour rendez-vous ou envoyez C.V. à Zenith Pub., 36, avenue Hoche 75008 PARIS sous référence 394.

Importante société internationale d'étude de marchés recherche
CADRE
pour assister sur le plan organisation et méthode l'un de ses directeurs, dans la gestion d'un important département.
Formation demandée :
Organisation et informatique.
Connaissance de l'anglais écrit et parlé.
Sens du contact humain.
Pourrait convenir à ingénieur.
Env. C.V., photo et prét. à : A.C. NIELSEN COMPANY Direction du personnel (n° 2) Bureau des 3 Fontaines 95000 CERGY.

JEUNES DIPLOMÉS
votre carrière commence par la VENTE
— Nous vous offrons un travail passionnant dans une JEUNE SOCIETE en expansion.
— Son créneau : les économies d'énergie av un produit unique
Envoyer lettre, C V + photo Société ENER-ECO 18, rue d'Arras, 92000 Nanterre

---



emplois régionaux

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
(5, rue de la Cloche - 17021 LA ROCHELLE CEDEX)
RECRUTE POUR SON SERVICE « Relations Publiques »

PROFIL :
- Technicien - Maquettiste (pour brochures, maquettes en volume et photos);
- Bonne formation dans les techniques audio-visuelles ;
- Dynamique - créatif - contact facile.

MISSION :
- Mise en forme des documents produits par la D.D.E. pour l'extérieur ;
- Responsable des publications dans la presse ;
- Préparation des foires-expositions et des expositions publiques auxquelles participe la D.D.E.

CONDITIONS de recrutement : salaire brut minimum 2 960 F.
Candidatures avec C.V. à adresser au Service du Personnel.

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Diplômé E.N.S.I. avec spécialisation *Electricité et Régulation*

Possédant quelques années d'expérience en entretien ou travaux dans l'industrie lourde de Process.

Le poste offert est un poste de responsabilité dans un important service de maintenance.

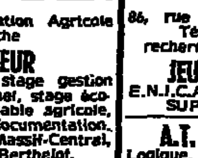
La résidence se situe dans une grande ville universitaire à 120 km de Paris.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae et photo sous le n° 83.712 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

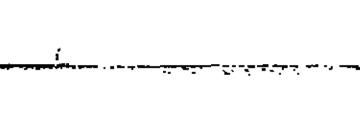
STE D'EXPERTISE COMPT. région Haute-Normandie, rech. : collaborateur ayt 2-3 a. d'expérience dans cabinet comptable. Ecr. n° 8.277, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PROFESSEUR D'ESPAGNOL pour école privée province, possible grouper emploi du temps sur 2 jours. Tél. : (1) 368-99-23.

Institut de Formation Agricole recherche
FORMATEUR
Chargé d'animer stage gestion format. professionnel, stage économie par responsable agricole, gestion centre de documentation.
Ecr. IFOCAP, Massif-Central, 63, boulevard Berthelot, 63000 Clermont-Ferrand.



THOMSON-CSF
recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL

Débutant ou quelques années d'expérience pour étude logiciel sur mini-calculateurs.

Formation E.S.E. - I.S.E.N. I.S.E.P. ou équivalent.
Disponible rapidement.

Env. C.V., sous le n° 83.905 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEILS
recherche pour mission
FRANCE et/ou AFRIQUE DU NORD

CONSULTANTS

ayant quelques années d'expérience en :
— Sélection, recrutement, gestion du personnel, formation ;
— Organisation et structures des collectivités locales, municipalités, syndicats communaux, etc. ;
— Ordonnancement et gestion de production ;
— Comptabilités, contrôle de gestion ;
— Gestion des achats et des stocks ;
— Organisation commerciale ;
— Informatique (projet, gestion, audit).
Position de vacataire possible.

Adr. C.V. manuscrit, prétentions et disponibilité à n° 8.274, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS.

Le ministère de l'éducation recrute
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(A.M. ou SIMILAIRE)
expér. domaine machine-outil.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs, dem. une doc. gratuite sur la revue
FRANCE-ANIMATION
(83) B.P. 402 09 PARIS.

UN INGÉNIEUR-ÉLECTROTECHNICIEN
expérience électrotechnique et électronique appliquée.
Sur poste contractuel technique 2e catégorie.
Début de carrière envir. 5.000 F
Reclassem. suivant ancienneté.
Adresser candidature : Bureau préparation technique achats, 61, av. du Président-Wilson, 94230 CACHAN.

IMPORTANTE MAISON
ÉDITION
recherche
JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ
pour assurer cellule de rédaction de textes historiques, vulgarisation scientifique et faits divers.
Envoyer curric. vitae détaillé et prétent. à ORBIS-MP, 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

ATESMA
86, rue Michel-Ange, Paris-16e.
Tél. : 743-12-24 et +,
recherche pour déplacements
JEUNES INGÉNIEURS
E.N.I.C.A. - ENSMA - A.M.
SUP. AERO ETACA.

A.T. ÉLECTRONICIENS
Logique, service maintenance.
FREEMAN. 285-53-53.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RÉGION SUD-OUEST DE PARIS
recherche

Ingénieurs Logiciel de Développement

- Formation grande école.
- Apportant 2 à 3 ans d'expérience acquise en mettant en œuvre les méthodes modernes de développement de logiciel, ou débutants ayant suivi une formation à l'informatique, ils se verront confier le développement complet d'une partie des programmes d'exploitation d'un central téléphonique.
- Connaissances en téléphonie appréciées.

Ingénieurs Logiciel de Support

- Formation grande école (ou maîtrise d'informatique).
- Débutants ayant suivi une formation à l'informatique ou expérimentés apportant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans le développement d'outils, ils se verront confier le support d'outils de base tout en participant à la réalisation d'un système de gestion du logiciel.

Analystes Programmeurs

- Formation DUT informatique.
- Débutants ou possédant 1 à 3 années d'expérience de réalisation de logiciel en langage évolué.

Env. curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous réf. 83.457, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

secrétaires

Le Directeur Général d'une Entreprise de Tourisme à caractère associatif recherche URGENT

SECRÉTAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE

— 32 ans minimum ;
— bonne culture générale ;
— excellente présentation ;
— habituée contacts haut niveau ;
— autorité ;
— dynamisme ;
— grande disponiblité d'esprit et d'horaire ;
— sténo-dactylo ;
— salaire selon capacité (régime cadre) ;
— expérience dans le tourisme serait l'idéal (non indispensable).

Le poste est à pourvoir assez vite.

Env. lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée, O. P. F. (n° 2055), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

STE BOBIGNY (93) recherche SECRETAIRE (sténodactylo) min. 5 ans expér. secrétariat. Connaissance bâtiment souhaitée sans des responsabilités. 5 x 8 h. 30 x 13 + 5e semaine + nombreux avantages sociaux. Poste stable. Tél. pour R.-Vs : 830-23-32 (sauf samedi).

Stés de serv. en informatique PARIS-10e recherche
SECRÉTAIRE CCIALE Bac G
Anglais souhaité, bonne présent. Tél. : 205-38-71.

demandes d'emploi

CADRE, 38 a., Autodidacte (non figé), directeur éts sociaux sanitaires, ch. reconversion Paris, banl. Sud. Activités marginales acceptées si rémun. plancher 108.000 F. Accessible après mise au courant ou formation. Tél. 942-72-91, soirs et dimanche.

J. F., 23 ANS. DEB DIPLOMEE DE RELATIONS PUBLIQUES, RELATIONS PRESSE, RELATIONS INTERNES ANGLAIS, ESPAGNOL. Etudierait toutes propositions. Tél. 544-26-12, H. B.

Jne fme, 27 a., 3 a. expér. presse, édition, publicité, notions angl., espag., rech. poste secrét.-assistante av. responsab. chez éditeur, publiciste ou dans les journaux. Tél. 755-66-51, le matin

Secrétaire confirmée, 31 ans, 10 ans pratique. Bilingue angl. Connaissance allemand. Discrète Ordonnée. Capable initiatives. Recherche poste haut niveau. Salaire en rapport. Téléphone : 905-11-73.

Ingénieur électrique. 30 a. de langue anglaise, très bne connaiss. français, allemand cherche emploi dans société internationale, dans la région dijonnaise. Ecr. ss n° 768.297 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 30 a., Maîtrise scienc. éco. option gestion Fi, 5 a. d'exper., étudierait toute proposition banques ou établissem. financiers. Ecr. à 6.923 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PROJETEUR-URBANISTE D.E.J.U.A.T. 13 ans d'expérience cherche place dans organisme d'aménagement départements : 13 - 30 - 34 - 33 - 40. Jacques ARNAUD, EPAREB, 13741 VITROLLES. Tél. : (16) 42-89-93-05. Télex 401436.

Fme, Yougoslave, sérieuse, ch. à faire ménage chez particulier. Libre de 9-17 h, 4 jrs par sem. Ecr. n° 6.932, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE DIRECTION
Maîtrise lettre et CELSA, 10 a. expér. rédact., attachée Presse, trad. angl., allemand, russe), connaiss. milieu admin., ind., R.P. ht niveau, Cce internat., sans resp. initiat., apt. rédact., goût contacts humains, cherche POSTE INTERESSANT, préférence Edition, Presse, R.P. et org. officiels. Ecr. n° 204, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AUDIT (31 ans)
2 ans 1/2 exp. en audit interne, lic. Sc. Eco, DECS en prépar., stages bancaire et informatique recherche poste
AUDIT - GESTION
préférence région parisienne Ecr. n° T 08840 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J'OFFRE
38 ans de connaissance et expérience édition, presse, 20 ans de direction technico-commerciale dans société d'édition, 10 ans de direction revue professionnelle + présentation et cont. à qui rech. collaborat. efic. plein temps ou temps partiel. Ecrire M.Y.C., 18, rue Amélie, Paris (7e), qui transmettra.

B.T.S. - F.M.
22 ans - Libéré obligations militaires, ch. situation, de préférence ORSAY ou LIGNE DE SCEAUX ou PARIS. TEL. : 012-19-74

Avocat (Solicitor) anglais, 43 a., lic. ès lettr. de l'univ. d'Oxford, dip. en franç. de l'inst. de linguistes anglais spéc. en affaires cciales et en prop. immobilier., ch. poste en France. Cressley, Croft House, Netherton, Huddersfield, Yorkshire, Angleterre.

JOURNALISTE PROF. chronique, billet, recension de livres, report., interviews, initié au secré. de réd., conn. à la perfect. une des princip. langues de l'Europe de l'Est, 41 ans, marié, 2 enfants, étudierait tte proposition presse et édition. Ecr. n° 195 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jeune Américaine, 28 a., exp. secrétar. de direct., bilingue et traduction, rech. sit. de respons. et d'initiative en France. Parf. bil. angl.-franç. Bnes connaiss. allem., espag., ital. Et. tte prop. Ecr. F. Miller, B.P. 103, plateau Saulière, ALGER, ALGERIE.

capitaux ou proposit. com.

Société de Services Siège Paris recherche ASSOCIE (E) ACTIF, minimum 32 ans. Formation juridique. Disposant 100.000 à 150.000 F. Ecrire GAP, 16, place Vendôme, Paris (1er), qui transmettra.

CAPITAUX DISPONIBLES S/GARANTIE HYPOTHECAIRE TAUX 8,50 %. E.F.I.C. - Tél. 500-37-22, 15, rue Le Sueur, 75116 Paris.

formation profession.

FORMATION JEUNES de 18 à 26 ans, gratuite et rémunérée (75 % du SMIC). Durée 6 mois à partir du 30 octobre. Niveau BAC ou études supérieures :
— Responsables en matière d'économie d'énergie ;
— Chef de produit dans l'édition et la libraire.
Téléphone. G.D.L. : 622-22-87, 135, bd Pereire. — 75017 Paris.

cours et leçons

Prof. (langue matern. anglais), dipl. univers., donn. cours angl., ts nivx. Téléphone : 387-58-18.

travaux à façon

PEINTRES LA PIECE A PARTIR DE 400 F H.T. DEVIS GRATUIT - 844-54-60

travail à domicile

Demande

DACTYLO s/IBM boules. Travail rapide et impecc. Manuscrits longs ou autres. ZIM 948-01-39.

occasions

EN SOLDE - *Moquette* et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock. Tél. : 589-86-75.

animaux

Inauguration vendredi, samedi, vente de chiots sélectionnés, LA DOGUERIE, 34, avenue de Villiers, Paris-17e. Téléphone : 924-06-26.

(Trente minutes de Paris autoroute du Sud.)
A vendre par particulier chiots SPRINGER-SPANIEL nés le 14 juin 1978. Pedigree, tatoués, vaccinés. Chasse et compagnie très douce. M. CLAIR, 438-12-18.

perdu-trouvé

Prière aux personnes ayant ramassé le 13-10, à 22 heures, de rue des Boulets, valise noire contenant des effets féminins et des bijoux de famille, de prendre contact : Mme GALTIER, Téléphone : 261-53-56 (heures bureau) RECOMPENSE ASSUREE

M. EMILE SAAD perdu PASSEPORT n° 3828. Téléph. : 274-08-84

autos-vente

– de 5 C.V.

Part. vd Renault 4 F 6, janv. 78 23.000 km, galerie, attelage, essuie-glace arrière, feu recul et A. B. arrière. Prix 16.500 F à débattre. Tél. 607-37-14, H. B. ou 927-54-32, après 19 heures.

5 à 7 C.V.

Collab. Renault vd R 12 TL, 6 mois, métal. Px. 23.000 F. 5.000 km. T. 609-19-19, ap. 16 h. 30

box-parking

18e - PRÈS BARBÈS
BOXES A VENDRE
Sous-sol imm. récent, sortie piétons par ascenseurs.
DE 1 A 50 BOXES
RENTABILITE ASSUREE
PRIX INTERESSANT.
723-38-48.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

158, RUE DE RIVOLI, vue exceptionnelle, duplex (entrée, 2, rue de l'Oratoire) 215 m2, 9 p., asc., sur place vendredi 20 oct. de 10 heures à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

2e arrdt.

MARAIS DANS IMMEUBLE RENOVE 2 pièces tout confort - 266-67-06.

3e arrdt.

INVESTISSEURS Sté vd rénovés STUDIOS tt conft, refaits neuf. Location et gestion assurées - Crédit 80 % possible 256-26-01 - 256-02-64

RUE QUIMCAMPOIX Immeuble rénové, asc., BEAU DUPLEX AVEC TERRASSE : 465.000 F. Téléphone : 522-95-20.

9e arrdt.

9e av. Trudaine bel imm. bourg. splend. 2-3 p. à moderniser. Px et plact. except. T. 878-41-65.

PARIS 9e, calme assuré. beau 3 pièces comprenant : ent., salle à manger, cuisine, 3 ch., salle de bains, chauffage central individuel, cave, immeuble correct, sur cour, bonne exposition, très clair, Visites souhaitées : le 19 de 10 à 19 h., escalier C 3e étage droite, 62, rue de Clichy.

3, RUE TURGOT grand 3 pièces cuis., ent., w.-c., bains, dressing, état impeccable, chauff. central, ascenseur, 400 000 F. Vis. jeudi, vendredi 14 heures à 17 heures.

9e 5 pièces, 140 m2, plein soleil, sur verdure. Tél. 963-30-48

11e arrdt.

PARMENTIER. Imm. p. de t., gd 5-6 p., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., ch. de serv., cave : 700 000 F. Téléphone : 288-07-53.

appartements vente

TROCADERO 5 pces, 113 m2 1er étage sur rue et cour. Imm. pierre de t. 610.000 F — (924-92-45

AV. FOCH CHARMANT 2 PIECES 62 m2 environ. Imm. standing. TELEPH. 550.000 F. — 704-88-18.

DES APPARTS SUPERBES : UN STUDIO, UN 5 P., UN 6 P. VENEZ VOIR 3, RUE MARBEAU A partir de 7.800 F le M2. Visite sur place, le lundi. CEVIM - 359-95-01

17e arrdt.

Me ROME Immeuble pierre de taille 2 pièces, tout confort, cuisine équipée, bains, 5e étage. 195.000 F. - ALM. 13-72.

PLAINE MONCEAU Appt de grande classe, 230 m2, très belle réception, salle à manger, 2 chambres, 2 bains, chbre service, garage. 578-88-11.

92 Hauts-de-Seine

V. LEVALLOIS, pte Champerret chbre 1er étg., eau chaude et froide, soleil, ravalement très récent et cabanon pr 2 vélomot. Prix à débattre. Tél. 733-10-32.

92-HAUTS-DE-SEINE Me Marcel-Sembat, vd appt, rare, 70 m2, 305.000 F. 605-69-32.

NEUILLY, studio, cuis., s. bs, 100 m2, parfait état. Prix : 300.000 F F. Tél. : 265-60-35.

NEUILLY Face au bois Promoteur - Constructeur vend un nouveau programme 70, bd Maurice-Barrès Vue exceptionnelle sur bois Boulogne - APPTS 126 et 156 m2 Tél. OGT 522-86-86

Boulevard de la SAUSSAYE NEUILLY-SUR-SEINE Dans immeuble gd standg. très calme sur verdure. Reste quelques APPARTS 110 et 115 m2 vendus directement par promoteur constructeur. O.G.T. - 522-86-86.

4e arrdt.

MARAIS Très bel immeuble pierre de taille 17e siècle, charmant petit 2 pièces, confort. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09 (bureau) ; 775-95-63 (domicile)

VRAI MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES, rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 PIECES en DUPLEX. Du mardi au samedi, 14 à 17 h., ou tél., hres bureau : 359-30-85.

M A R A I S Pptaire vd studio cft, pr. métro. Px 110 000 F. T. 073-70-71 le mat.

SUR VOIE PIETONNE très belle restauration. grand séjour, chambre, salle de bains. Prix 550 000 F. RAIMCO, 85, rue de la Verrerie, 4e. Tél. 278-77-07.

5e arrdt.

CENSIER-DAUBENTON 2 p., charme, caractère, 4e ét. A AMENAGER. Tél. : 325-75-42.

17, RUE DU VAL-DE-GRACE. Vrai stud. tt cft, tél., px 190 000. Ce jr 17 h. 30-19 h. ou 322-69-18.

5, RUE FREDERIC-SAUTON 2 PIECES et 4-5 PIECES. Visite les jeudis et vendredis 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.

JDIN des PLANTES-POLIVEAU Imm. stdg 3 p., living double, 40 m2 + 1 chbre s/cour-jdin, placards, ét. neuf, calme, soleil. EL. : 535-86-37.

6e arrdt.

47, RUE BONAPARTE Pptaire vend GRAND SEJOUR, 2 CHBRES, dressing, salle de bains, w.-c., cuisine sur belle cour ravalée, calme. Me voir VENDREDI 14 h 30-17 heures.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 4 p. 100 m2, balcon. plein soleil. TEL. : 705-31-13.

3, rue du SABOT, duplex 70 m2 aménagé avec charme. S/place vendredi 15-19 h ou 329-85-06.

RENNES SAINT-SULPICE 5 pces, bains, 120 m2, 3e étage, tt confort, chbre serv. MICHEL & REYL - 265-90-05

SAINT-SULPICE (près) SUPERBE APPT 200 m2 6 P., 4e étage. Asc. Standing. PLEIN SOLEIL - 280-26-23

5, RUE SUGER PLACE ST-ANDRE-DES-ARTS Immeuble caractère ravalé DUPLEX 170 M2 + chbre serv., état impeccable 2.100.000 F. Parking possible à proximité. Vis. vendredi, 13 h à 16 h 30.

RASPAIL PRES APPT 450 m2 MAGNIFIQUE JARDIN PRIVÉ 800 m2 FRANK ARTHUR - 766-01-69

ECOLE-MILITAIRE. Imm neuf, 4e ét sur balcon, grand séjour, 2 chambres - Tél. : 705-24-10

8e arrdt.

MONCEAU somptueux 6 pièces 180 m2 PARFAIT ETAT 1 200 000 F. T. 555-06-64.

5, RUE LARRIBE Pierre de T 1900 VRAI 4 pces parf. ét., gde cuis. aménagée, 115 m2, 3e ét. 680 000 F s/place vendredi 14 à 18 h. ou 622-54-80.

13e arrdt.

PRES PLACE ITALIE Imm. restauré, coquet 2 p., cft, pl. soleil. Px 145.000. 322-69-18.

GOBELINS - ARAGO Petit studio caractère, tt cft, 120.000 F - 589-04-60

14e arrdt.

ALESIA/DIDOT - ODE. 42-70. Séj. + 2 chb., 2 bains, calme, petite terrasse sur jardin.

DENFERT Très joli 2 pièces, cuis. équipée américaine, belle salle de bains, plein soleil. Impecc. 225.000 F. - 322-73-46.

SARRETTE 4e étage Asc. Bel immeuble pierre de taille 4 P. + service, tout confort. 575.000 F. - 589-49-34.

CŒUR MONTPARNASSE 2-3 PIECES conft, très bon état. 220.000 F. - 322-69-18.

PETITE MAISON sur JARDIN Séj., 2 ch., loggia, clair, calme, 400.000 F à débattre - 387-82-21.

BOULEVARD PEREIRE. Imm. P. de taille, 5e étage sud, asc. APPT 100 m2, tout conft, parfait état, chbre serv. Px 770.000 F. Cabin. GAILLAGUET. 435-92-95.

ETOILE Coquet 2 PIECES Confort - 35 m2 Etat impeccable. Clair. Soleil. 6e étage gauche - 7, rue de l'ETOILE - Visite sur place vendredi 20 après-midi, 14-16 h. SEGECO - 522-43-20

18e arrdt.

RUE DU SQUARE CARPEAUX GRAND STUDIO - Tt confort Prix 168.000 F. — 229-44-61.

MONTMARTRE RARE, bel imm. rénové, 2 P., tout confort, calme, soleil, sur jardin. — Visite vendredi et samedi, de 12 à 18 heures, au : 6, RUE MAURICE-UTRILLO, ou Téléphonez au : 359-01-49.

NEUILLY - S/BOIS RECEPTION + 4 CHAMBRES 2 sanitaires - 210 m2 A 8.000 F le m2 - Balcons Park. Rdez-vous 577-96-85 (Mme ROLLAIN)

SAINT-CLOUD Dans parc de 2 hectares, immeuble pierre de taille. LUXUEUX 5 PIECES 130 m2 + balcon 16 m2, jamais habité, salon, salle à manger, 3 chb., s. de bains, s. de douches, 2 w.-c., entrée de service. Sur place tous les jours, 132, boulevard de la République de 11 à 13 h. et de 14 à 19 h.

BOULOGNE PARC DES PRINCES STUDIO récent sur jardin. Parking. 180.000 F. - 578-25-51.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE - Standing, pierre de T., récent, vue imprenable. 2 p. en duplex, 60 m2, tt conft + dble terrasse 60 m2, 350.000 F. Le propriétaire : Samedi 10 h.-18 h., dimanche 9 h. à 13 h. - Voir gardien, 41, quai Winston-Churchill.

DANS PAVILLON S/KREMLIN 3 P., cuis., bains, w.-c., chauff. cent., 180.000 F - 535-56-92.

15e arrdt.

Près Montparnasse, 90 m2, imp. Soleil, Imm. mod. Px 780.000 F. Tél. 320-02-76, à partir de 17 h.

16e arrdt.

PARIS 16e Rue Cortambert Particulier vend splendide duplex 6e-7e, 145 m2 plus terrasse 40 m2 et balcons. Living avec loggia, 2 chambres, salle bains, cuisine office équipés. Tél. : 870-81-61, 10 h. à 15 h.

16e - ETOILE 140 m2, 5 pièces, cuis., bains, 4e étage, ascenseur, balcon, chambre service. 567-22-88.

IENA Vue exceptionnelle sur jardin Superbe duplex 300 m2 - Sud 325-66-66

TROCADERO Exceptionnel 4 PIECES Impeccable - Parking Prix intéressant - 266-16-65

AUTEUIL Très beau 3 pièces, parfait état. Urgent. 9 h. 14 h. ou après 19 h. au 783-06-77

78 - Yvelines

VELIZY. Propr. vd appt 90 m2, dble living, 2 chb., 2 s. bains, cave et garage fermés. Prix 380.000 F. Tél. : 946-43-71.

VERSAILLES R.D. Prop. vd appt 90 m2, livg, 2 ch., tt cft, remis neuf, imm. réc., cave, parking, proche gare - 450.000 F - Tél. : 533-29-88.

LE PECQ (R.E.R.). Part. vend appt 84 m2, 3 étg., asc., tél., cave, parkg, cuis. et s. de bs entièr. équip., dressing et pend. install., moquette, excell. état, proche C.E.S. et commerces, 310.000 F+11.000 F C.F. Tél. 233-61-51, poste 259, H. BUR., ou 090-64-13 après 19 h. 30.

VERSAILLES - Boul. REINE, 4 pièces, grand standg, récent, 4e étage, 92 m2 + balcons, 570.000 F - 951-76-42.

PRES VERSAILLES Fontenay-le-Fleury - 5-6 pièces 112 m2, terrasse Px exception. : 350.000 F 460-31-22

FONTENAY-LE-FLEURY 23e Montparnasse Studio 35 m2 envir Kitchenette, salle d'eau. Prix : 130.000 F - 460-34-53

95 - Val-d'Oise

95 - SAINT-LEU-LA-FORET A voir appt F3, tt cft, tél. + cave, séchoir, parkg, ds résid. calme, verdure, près centre comm. Ecoles : matern., prim. et C.E.S. 10 mn. gare et 25 mn. gare du Nord. Px 170.000 F + 8.000 F C.F. Tél. le soir après 19 heures : 413-43-81.

Province

VAL THORENS 2.800 M. AU-DESSUS de COURCHEVEL Ski tte l'année, résid. de classe 5 APP. NFS, STUDIOS, duplex APPTS 2-3 pces+TERRASSES, APPTS 2-3 pces+TERRASSES, étage élevé, vue imprenable, prestations luxe, disponibles immédiatement. Tél. : 743-13-84.

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) Studios 4 personnes, 2-3 pces. Avec 31.000 F cpt + crédit ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

EN PROVENCE à rénover, ds hôtel particulier 18e siècle, classé, appt de 85 m2 + tr. gd grenier aménageable. Prix 150.000 F, av. 30.000 F cpt. Tél., jeudi, Catry : (91) 54-92-93, jours suivants : (90) 57-47-95.

appartem. achat

Agence bien placée NEUILLY rech. toutes surfaces ancien ou récent - Tél. : 722-83-40.

Pour loger enfants, médecin rech., libre avant avril, appt ancien, même étage élevé sans asc. Px raisonnable. GOSLIN, 33, rue Singer, Paris. 520-13-57.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHETE COMPTANT appts 30 à 70 m2, bon stdg, 5e, 6e, 14e, 15e, 16e. Tél. : 747-10-87.

appartements occupés

XIe - FAUBOURG-DU-TEMPLE Dans imm. entièrement restauré 2 P., 37 m2, cuisine, bains, w.-c. refait neuf, loué bail 6 a., 750 F par mois + charges Investissem. qualité, 140.000 F. 227-22-62.

constructions neuves

DUPLEX 2 pièces avec jardin Renseignements sur place, 52, rue Mademoiselle, tous les jours de 11 à 18 h. 30 C.I.M.E. - 588-52-52

LES TERRASSES DE NEUILLY Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS. Visite de notre appt décoré ts les jours 10-12 h. et 14-18 h. 30 117, BD BINEAU ou renseignements : 624-39-49.

locations non meublées Offre

Paris

BARBET-DE-JOUY, grand standing, 370 m2, 9 Pièces principales, 10.000 F charges compr. Téléphone : 705-24-10.

Importante Société loue SANS COMMISSION Immeuble récent, tout confort, PARIS XIXe 15-17, rue Henri-Ribière, face Me Place des Fêtes : studio, 38 m2, loyer 823/851 F, charges 197 F, parking 132 F.

Région parisienne

Plein centre de RAMBOUILLET A louer : appt type F4 tt cft, tél. Libre au 1-11, 1 450 F TTC, 483-03-15.

NEUILLY Neuf, jamais habité Gd 2 pièces tt cft + terrasses, parking sous-sol, 2.650 F + ch. 5 pièces, 2 bains, box, téléph., 4.300 F + charges. Visite vendredi de 14 h à 18 h : 124, BOUL. BINEAU

GARCHES dans résidence, piscine, tennis, PARTICULIER LOUE très beau 5 Pièces, 125 m2, luxueusement décoré. Reprise importante justifiée. Téléphone : (722-93-89 (bureau), et : 970-40-76 (privé, le soir).

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 3 p. tt cft, tél., centre. Ecr. no 6 931, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 4 000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Jeune fonctionnair. ch. chambre ds appt ou studio, 700 F maxi. M. ROLAND : 526-68-60.

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés à Paris. Rech du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

BANQUE EUROPEENNE rech. 4 à 6 P. standing pour P.-D. G. 555-84-23, ou soir : 705-52-89

PARIS PROMO Spécialiste location 2 mois et +. Rech. APPTS gd standing et luxe pour importante clientèle. - 325-28-77.

locations ventes

CAPITAL 135, r. du Mont-Cenis, Paris-18e, STUDIOS 30 OU 34 M2. 1.230 à 1.500 F MENSUELS. Pas d'indemnités d'immobilisat., seulem. 2 mois de dépôt garant. RECUPER. INTEGRALE DES LOYERS. S/pl., ts les jrs, sauf dim., 14 h. à 18 h. 30. 254-13-48.

immeubles

Europe, 54, rue Amsterdam (8e), ach., urgence, immeuble occupé Loi 1948 avec 1 appt libre, Paris ou banlieue. - 224-02-86.

VENTE AUX ENCHERES 18e, rue Stephenson, sur 800 m2, ensemble 62 logements, 4 bout. Revenu : 270.000 F. Crédit possible par C.F.F. Me M. DALLOT - 770-92-66.

EGLISE DE BOULOGNE Petit imm. s/cour, 6 logts dont 3 libres, à rénover - 266-67-86.

Près gare JUVISY. Vds petit immeuble 2 étg. + rez-de-ch., garages, jardin, b. état général. 1 logem. libre. 942-43-13 ap. 13 h.

hôtels-partic.

NEUILLY SAINT-JAMES Parfait état Charmant hôtel 8 P. 4 bains. Belle terrasse aménagée MICHEL et REYL -265-90-85.

VERSAILLES SITE PROTEGE Très bel H.P. 2 étages, plancher 350 m2 + dépendances, élégant, charme, jardin 1.200 m2 grands arbres - PASTEYER 266-85-84 LE MATIN.

fonds de commerce

Cède fonds de GARAGE-HOTEL Centre de Paris, sur grande artère, 2 800 m2, 175 places + magasin d'exposition + petit logement, 2 postes d'essence libres de contrat, station-service. Loyer annuel : 116.000 F. Prix à débattre. — URGENT. Téléphone : 307-96-88.

TOULOUSE Ouverture Centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré. Ecr. Sté Windsor, 4, place Occitane. - TOULOUSE. Téléphone : (16-61) 21-18-20.

A créer : PRESSING dans la banlieue Nord. Px intéressant. Téléphone : 720-00-57.

BOULANGERIE FROIDE à créer dans centre commercial Paris, bon potentiel. - 720-08-57.

CHARCUTERIE - TRAITEUR à créer dans centre commercial, bon potentiel. Tél. : 720-08-57.

SUPERETTE 270 m2 + 270 m2 réserve, état nf. 18,000 p. jour. 720-00-57.

A SAISIR 4 POINTS DE VENTE de POISSONNERIE PRETS A FONCTIONNER agencem. récent, poss. de créd.-bail ou de location, conditions de reprise très intéressantes. Téléphone : 783-77-70, poste 476.

locaux commerciaux

RAMBOUILLET Locat commercial de 290 m2, plein centre, hall public 80 m2 + 4 bureaux + pièce de 32 m2 + dégagements, dépendances, sous-sol 35 m2, à louer 72.000 F annuellement + reprise bail (éventuell. à vdre par pptaire). Ecr. no T 007.473 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SAINT-DENIS (93) PRES AUTOROUTE DU NORD Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2, possibilités 4.900 m2. ACCES GROS PORTEUR. Ecr. no 6.105, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

1 à 20 BURX. Tous quartiers Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

DOMICILIAT. COMMERCIALE R.C., R.M., à partir de 85 F mensuel. Téléphone : 238-11-40.

Boutiques

Belle boutiq. à louer av. prem. étage (110 m2 envir.), tous commerces avec ou sans pas-de-pte, plein centre Marais, 37, rue du Poitou. - Libre immédiatement. S'adresser : M. WEILL, Tél. : 508-16-15 et 236-27-59.

Murs boutique 90 m2 + sous-sol direct, excellent locataire, bon rapport. Téléphone : 633-38-94.

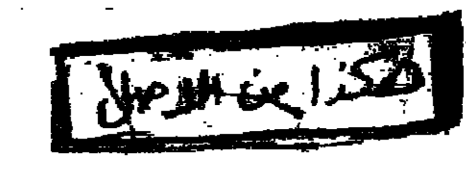
Cse santé, vds bail cab.-boutiq., quart. Latin, emplac. 1er ordre, pr commerce, priorité à esthét., parfum. px rev., instal. gratuite. Tél., de 16 à 17 h. : 033-62-69.

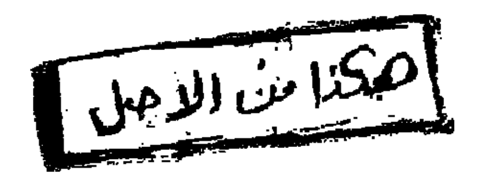
Part. rech. ACHAT ou LOC. pr comm. luxe bout. + 1er étage, en tout env. 220 m2. 7e, 8e, 16e arrdts. Faire offre détaillée à Mme Louis, 33, av. Montaigne-8e.

Murs boutique 90 m2 + sous-sol direct, excellent locataire, bon rapport - 633-38-94.

Immobilier (information)

Immobilier (information)





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27.00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6.00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

pavillons

TOURNAN-EN-BRIE 5' gare. Mais. F4 s/850 m2 jardin, gd liv., cheminée, cuis., s. de bns, 2 ch. à l'étage, penderie, gd ss-sol aménagé, chauffage fuel, tt cft. Px 370 000 F. Mr COBENO notaire à Tournan. T. 407-00-37.

Urgt ST-AVERTIN, 10' TOURS quartier tranquille, maison 6 P. (140 m2), jard., grenier, gar., tout confort. 300.000 F. (+ 30.000 reprise sur 12 ans) sans frais. Ecr. n° 6.033 HAVAS, 37047 TOURS CEDEX.

77-COMBS-la-Ville. P. à P., sur 740 m2 jardin clos, pavillon 75 s/s-sol. hall., cuis. éq., séj. dble, av. chem. 4 ch., 2 wc., 2 bs, école commerçants, 5' gare. 670.000 F frais not. réduits. Tél. 060-87-47.

PALAISEAU 5' R.E.R. Gd pavillon trad. 123 m2 hab. + s/sol comp. Tt cft. 595.000 F. 010-15-88, soir.

Particulier vend à Orsay pavillon 5 pièces + dépendances, beau jardin. Prix : 550.000 F. Tél. 010-42-88.

LIMITE CHATOU-LE VESINET récent, réception, 3 chb., grenier aménageable, garage, jardin, 580.000 F - Tél. : 027-57-40.

SUCY-EN-BRIE
Prox. RER. Magnifique pavill. pierre de taille 1965 réf. neuf **6/7 P** 2 bains. grand sous-sol, gar. Prix 490.000 F. - 283-92-44.

CHOISY-LE-ROI
Très gd pav. 7 P. Tout confort. Bon état. Chff. central neuf, balcons, jardin., gar. 2 places. S'adr. jusqu'au 20 octobre, de 9 h. à 18 h. : 65, r. Mirabeau, 94600 CHOISY-LE-ROI, ou tél. : 257-03-03.

villas

LE VESINET Centre 2' R.E.R. Commerces - Villa MANSARD parf. état, gd séjour, 5 chbres, 4 bains. Agce Mairie, 976-52-52.

ORLEANS pr. Neuville-aux-Bois, 90 km Paris, 20 km nord Orléans 15 km gare les Aubrais, ds bel. ppté, tr. b. villa constr. 76, chf. électr., 200 m2 hab. 4 ch., cuis., s. de bns, bur. av chem., séj. 60 m2 av. chem., poutres appar., nombr. placards et rang., dép. attenant 80 m2 gar., terr. à la dem. 1 500 à 2 500 m2. P. à p. T. Paris (1) 705-79-61 19-21 h. et sam. 9-12 h. Px élevé justif.

NANTERRE
10 mn Etoile, R.E.R., belle maison style Mansard sur + de 1.000 m2 de terrain, 10 Pces, gar. indépendant. 870.000 F. 772-56-60.

20 min. de la DEFENSE
Très belle villa récente de style **9 PCES** luxueusement décorées S/1.800 m2 magn. parc 1.400.000 F - Tél. : 417-02-10

LE THILLAY 5 min. ROISSY 15 min. PARIS Villa neuve 6 PCES s/1.000 m2 PRIX : 700.000 F Tél. : 989-46-58 ou 985-58-47

LE VESINET Résidentiel 5' R.E.R. Villa style Belle Epoque, 80 m2 réception, 8 chambres. Parc 2.200 m2. EXCEPTIONNEL IMMOB. OUEST - 976-18-18

LA CELLE-SAINT-CLOUD
MAISON MODERNE près gare, récept. 60 m2, 4 ch., 2 bains, lingerie, garage, cft, jardin. PRIX : 800'000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. TEL : 976-05-90.

CANNES. Résidentiel, superbe mas 6 pièces + gardien, parc 2.500 m², piscine, vue panoramique baie et Esterel. Prix : 2.300.000 F B.F.C.C., 122, rue d'Antibes, CANNES. (93) 99-04-13.

PARC SAINT-MAUR. Villa récente 5-6 pces, tt confit, gar., terrain 560 m², téléphone. Urgt, 870.000 F - 347-26-81.

VERSAILLES 4 km, construction récente sur 803 m², jardin bordure forêt, comprenant : triple séjour, cheminée, 3 chb., 2 s. de bains, 2 w.-c., cellier, garage 2 voitures. Prix 650.000 F - I.N. 045-29-09.

CENTRE CORSE, cause départ, vds VILLA GD CONFORT 5 P., sous-sol, garage, jardin. Ecr. à T 08.880 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°

A 500 mètres du R.E.R. de **ST-GERMAIN**
Pet. demeure DIRECTOIRE en triplex, intérieur chaleureux : tomettes, poutr. Domine PARIS Très original, d'un goût exquis. RHODES Le Vésinet, 976-33-84.

ERMONT CERNAY Coquette villa récente, hall, séjour, 3 ch., cuis., 2 s. de bains, 2 garages. Jardin 500 m2 510.000 F, avec 120.000 F cpt. PLAÇOR - 989-60-60

LE VESINET Résidentiel Calme, 800 m RER Charmante VILLA parfait état Séj., 3 ch., s. bains + grenier aménage, cuisine équipée, tout confort, garage et jardin. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

MARSEILLE
Quartier : ROUCAS - BLANC Part. vend magnifique VILLA gd standing, très luxueusement aménagée. Vue sur mer. Parc 1.800 m2. - Piscine chauffée. Sacrifiée cause départ. - Prix : 1.800.000 F. Tél. : (91) 54-19-22.

VAUCRESSON
CALME - VERDURE AGREABLE VILLA s/900 m2. Séj 40 m2, 4 chbres, 2 bains Parf. état. Agence de la Mairie. 976-52-52

viagers

9e résid. bel appt angle 200 m2, 1er ét., asc., 8 p. + 2 ch. et 2 caves. profess., 200 000 F cpt + rente sur 1 tête : 74 ans. Ecr. n° 8 165, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Libre 15e beau 2 p., bel imm. Cpt + 1 505 F/mens. F. CRUZ, 8, rue La Boétie T. 266-19-00.

CHANTILLY propriété 5 pièces tout cft, piscine, parc 3 700 m2. Occupé homme 80 ans 330 000 F. + 5 000 rente LODEL 700-00-99

Vendez rapidement Conseil, Expertise. Indexation gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, T. 355-61-58.

maisons de campagne

LA BANNE D'ORDANCHE (63) MURAT LE QUAIRE, 4 km La BOURBOULE, rég. en expans. Part. vd mais. nve 1.200 alt., tt élec., compr., séj., kit., 2 ch., s. bns, w.-c. Prox. pistes ski. Idéal plac. Px 155 000 F. T. 590-03-64 le matin sauf mardi et vendredi.

ARDECHE mérid. - Dans cité touristique. Maison à restaurer. vue, soleil, rivière 60 000 F. TEL. : (91) 73-07-55.

Touraine, près Azay-le-Rideau, maison caractère, 2 chambres, confort, garage, caravane, cave troglodyte, jardins, bois. Jeux enfants. 350.000 F. Tél. : 43-33-45.

ST-JEAN-DE-MONT
(Merlin OCEAN) 200 mètres de la plage, particulier maison individuelle 2 pièces tout confort + jardin privatif (200 m2) + parkg. 125 000 F. T. 645-00-17.

CLERMONT-EN-ARG. (55)
2 h. de Paris par A4, villa récente, tt cft, gde ter., vue sup., terr. 1.400 m², 320.000 F à déb. Tél. 16 (29) 80-48-28.

20 km LA BAULE
A 8 km d'une petite plage Part. vd 250.000 F mais. rurale rénovée, indépend., pierres ressorties, s/1.200 m2, comportant 2 habit. pl.-pied, av. s. d'eau compl. ds chacune. 1) 66 m2, 2) 25 m2. Tél. 755-94-50 l'après-midi ou s/place du 28/10 ou 1/11 Landieul à HERBIGNAC.

HAUTE-PROVENCE
Ds village typique, belle ruine à rest., soubassements voûtes, terrasse. 150 m2 vue imprenab. E.E. Tél. Egoût à brancher/pl. 85.000 F. Tél. Catry Marseille, jeudi (91) 54-92-93, autr. jours (91) 65-15-87 heures de repas.

SEVRES - Sur les hauteurs TERRAINS de 760 à 3.500 m2. Secteur résidentiel. TELEPH : 522-38-28

A vendre terrains à bâtir RUEIL, 850m², fac. 16, 425.000. CRETEIL, 500 m², 220.000 F. GIF-s-YVETTE, 1.000m², 270.000. Tél. : 584-05-98, 05-99.

propriétés propriétés propriétés

GARD
Limite de la provence TRES BELLE PROPRIETE 7,20 ha dont vignes A.O.C. et cerisiers en métayage (rapport 30 000 F par an)

MAS grand caractère tout confort, piscine. Renseignements projection films couleurs : CLAUDE ACHARD TEL. : 637-14-56 624-76-97.

LA FERTE-ALAIS, très belle PROPTE sur 2.000 m2 de terr. 400 m. construits env. + MAIS. de GARDIEN et dépend. Libre de suite. 1.000.000 F. 331-80-28.

Vends Bâtiment de Ferme 200 km de PARIS, 40 km NORD TOURS - 4 pièces, s. de bains, w.-c. Ecuries. Etables. Granges. Garage. Sur 6,50 ha Prairie et bois. Prix : 500.000 F. - Téléphon. le soir après 20 h. au (54) 82-82-35.

PONT-AUDEMER
Gentilhommière XVIIIe siècle, vastes dépendances, maison gardiens 4 ha parc bordé par la Risle, étang poissonneux - privé, parfait état. 567-22 88.

Banl. BORDEAUX vd ds parc boisé 12.000 m2, mais. style chartr., const. 71, 5 ch., Gd séj. Sal., bur., hal, 3 s. bns., 2 w.-c., gde cuis., gar. 4 voitures, mais. domestique. 800.000 F. Tél. (16-56) 21-45-58.

50 km TOULOUSE. Vds Urgent, 25 ha. + habitation 8 P à rénover + bâtiment, eau, élect. Px 350.000 F comptant. Tél heures repas : 16 (68) 50-69-54.

PERIGORD. Part. vd caractère tt conft, situation exceptionnelle, TRUFFIERE, exploitation, 5 ha. 560.000 F justif. T (53) 81-32-98.

CHEVREUSE
Très belle maison du 17e siècle, sur 1.400 m2 de terrain, avec de très beaux arbres, clos de murs. Entrée, salon, 2 s. à m., cuis., 5 chbres, bureau, s. de bains, s. d'eau, 2 wc, dép. 1.100.000 F. Téléphone 050-03-36 ou 958-25-05.

YONNE
JOLIE PROPRIETE SECOND EMPIRE avec dépendance aménagée sur 5 hectares bordure ruisseau beaux arbres. Renseignements : 16 (86) 45-41-28.

FORÊT D'OTHE
2.500 m2 terrain clos bordé ruisseau, propriété bon état, entrée, vaste séj., salon, 4 chb., cuis., w.-c., s. jeux, grenier aménag., cave, grange, écurie. Prix 220.000 avec 44.000 F. **AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle, SENS : 16-86-65-09-03 Paris : 274-24-45

25 km PARIS par A. 4 ou N. 19 Part. vd PROPR. DE CARACT. 7.000 m2 clos, parc centenaire, pisc., chauf. Hab. 7 ch., 2 bns, 3 s. d'eau, s. réception 56 m2, s. à m., cuis. et annex., 2 gar., nombr. dépend. Prix justifié. Tél. : 002-21-17 tous les jours à partir de 19 heures.

GISORS près. MAISON pl.-pied Ent., séj., cuis., 3 ch., bs, ch. Parft état. Jdin pelouse bx arbres 1.800 m2. Px 280.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS TEL. 16 (32) 55-06-28

71-SAONE-ET-LOIRE. A vendre BELLE PROPRIETE ANCIEN. Très bon état de gros-œuvre, implantée sur un coteau, au milieu des vignes. Env. 15 pces. Conft à installer. Petit parc clos. PRENOT-VANIER, 10, pl. Gén.-de-Gaulle. 71100 CHALON-sur-SAONE. Tél. (85) 48-49-66.

NORMANDIE
CŒUR DU PAYS D'AUGE 5/2,5 ha MAISON NORMANDE beaucoup de caractère, salle 45 m2, 4 ch., s. de bns, s. de jeux, dépendance pr chevaux. Prix à débattre. 16-31-32-72-06.

VAR - 7 km BANDOL. Part. vd ppriété s/terrain 2.200 m² arboré, villa neuve (3 ans), compr. gd séj. av. chem., pout. apparentes, 4 chb., 3 bains, cuis. équ., gar., piscine chauff. 12X5, 1.100.000 F Ec. n° T 08.805 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

SOLOGNE
A VENDRE
Terrains, Territoires, de 1 à 100 ha. avec ou sans étang et bord rivières, dont certains constructibles également. Fermette à restaurer. Tél. matin 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

fermettes

AU CŒUR DE L'ALLIER
A vendre s/8.200 m2 terrain arborisé, magnif. fermette entièrem. rénovée, 5 P. + grenier aménag., cuis. équip., chemin., pout. appar., dépend. E., él., tél.

PRIX : 250.000 F
Possib. crédit 80 % PROGECO 3 - B.P. 159, 90, av. du Gal-de-Gaulle, 03105 MONTLUÇON Cedex Tél. (16-70) 28-30-30. FERME LE LUNDI.

CHEVREUSE Vds cause urgence très belle FERMETTE 17e sur 1.400 m2 terrain arborisé, rivière privée. 285 m2 habit. 14 P. Charme et caractère. TRES BELLE AFF. PRIX EXCEPTIONNEL Pour visiter voir 950-14-68

maisons individuelles

PETITE MAISON sur JARDIN Séj., 2 ch., loggia, clair, calme, 400.000 F à débattre - 387-82-21

STE BOBIGNY (93) recherche SECRETAIRE (sténodactylo), minim. 5 ans expér. secrétariat, connaissance bâtiment souhaitée, sens des responsabilités. 5 X 8 h. 30 X 13 + 5e semaine + nombreux avantages sociaux. Poste stable. Téléphone pour R.-V. : 830-23-32 (sauf samedi).

terrains terrains

Vous êtes propriétaire ou peut-être vos amis ou vos parents le sont-ils d'un

TERRAIN A BATIR
Quelle que soit sa surface, il nous intéresse et nous le

PAIERONS COMPTANT
S'il ne vous appartient pas, nous saurons vous remercier de nous l'avoir présenté. Téléphone : 361-15-19, ou écrivez à :

PRÊT A BATIR
38, rue du Capitaine - Ferber, PARIS-XXe.

UNIQUE vallée de Chevreuse, clairière boisée, 7 500 m2, 3 km RER, E., El., tél. perm. const., 160 m2. T. 933-61-40, 359-89-15.

A VENDRE terrains à bâtir : RUEIL, 850 m2, fac. 16, 425 000. CRETEIL, 500 m2, 220 000 F. GIF-s/YVETTE 1 000 m2 270 000. Tél. : 584-05-98 et 584-05-99.

Pptaire vd terrain 900 m2, façade 19 m., exposé Est-Ouest. Vue. Calme. Près gare St-Michel-sur-Orge. PRIX 270.000 F. 016-47-44.

VOSGES. Part vd à part. terr. plat 2.400 m2 viabil. 23 F le m. 10' de Gérardmer. 10' col de la Schlucht. Ecr. Grand, 3, val Durand, 78580 MAULE.

châteaux

A VENDRE - TOURAINE uniquement de Part. à Part. :

PETIT CHATEAU 14e s.
11 Pièces dont 4 encore à restaurer, 11 cheminées XIVe siècle, salle de bains, w.-c., dépendances aménagées, eau, électricité, téléphone, 8 hectares bois, jardins, verger. Prix demandé : 1.750.000 francs. S'adresser à l'étude, Téléphone : (16-47) 05-22-63.

chalets

LA FECLAZ 20 km CHAMBERY 1.300 m. Part. vend chalet séj. 5 ch. tt cft. 3.600 m2 B. exp. 550.000 F - (80) 65-19-41.

domaines

SOLOGNE
Pté chasse 75 ha environ 1/2 bois, 1/2 terres, friches, 2 étangs. Possibilité construire.

Ppté de chasse 165 ha environ bois, terres, ferme libre, maison garde. Possib. étang. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-82-92.

84-VAUCLUSE. A vendre BEAU DOMAINE VITICOLE de 27 ha., 10 ha. en rapport. Belle maison de maîtres, neuve, de style provençal. Piscine, maison de gardien, garages, bureaux, chais. PRENOT-VANIER, 10, pl. Gén.-de-Gaulle, 71100 CHALON-sur-SAONE. Tél. (85) 48-49-66.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et Ventes par Adjudication

VENTE s/sais. imm. au Pal. de Just. d'Evry, rue des Mazières, le mardi 31 octobre 1978, à 14 h.

UN TERRAIN
sis à
PLESSIS-TRÉVISE (Val-de-M.)
Rond-Point du Val-Roger, n° 4, cadastré section AB n° 193, Rond-Point Val-Roger, n° 4, pr 8 a 84 ca.
MISE A PRIX : 10.000 F
Consignation préalable indispens. pour enchérir par chèque certifié ou en espèces. - Renseignements : Mes TEUXILLO et AKOUN, avoc. assoc. à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis. Tél. 496-30-26/14-18.

VENTE s/licit. au Pal. de Just. à Nanterre, mercr. 8 nov. 1978, 14 h., EN UN LOT

TERR. 3.520 m2, Cne de Monteaux (Loir-et-Cher)
Hameau de la Janverie Lieudit « La Ménarderie », avec construct. en mauv. état. Verger.
Libre de Location et d'Occup.
M. à P. : 80.000 F
S'ad. à Me Desaubliaux, av. pours., 62, r. Fg-Poissonnière, Paris-10e. (824-68-95); Me A. Rials, av. Paris-9e, 11, cité Ch.-Godon; s/lx pr vis.

Cabinet de Mes PIERRE PIQUEMAL et ALAIN HUMMEL, avocats à 64100 BAYONNE, 12, rue Thiers, tél. (59) 25-03-82
Vente sur saisie au Tribunal de Grande Instance à BAYONNE, le lundi 13 NOVEMBRE 1978, à 14 heures

VILLA LIBRE A ANGLET (64)
DOMAINE DE CHIBERTA angle des avenues des Dunes et du Vallon
BORDURE ET FACE OCÉAN
Compr. : Salons, salles de séjour, bureau, 4 chambres avec salle de bains, dépendances, terrasses, tout conf., tél., conciergerie de 3 pièces principales et salle de bains, 2 gar., piscine de 16 x 9, jardin d'agrément de 5.061 m2
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
Seuls les avocats au barreau de BAYONNE peuvent pousser les enchères. Consignation pour enchérir obligatoire et préalable à la vente.
Pour renseignements s'adresser :
— Au Cabinet de Mes PIQUEMAL et HUMMEL, avocats vendeurs, 12, rue Thiers à 64100 BAYONNE, tél. (59) 25-03-82 ;
— Ou à tout autre avocat au Barreau de BAYONNE ;
— Visites assurées sur les lieux par Me UGALDE, huissier à BAYONNE, les 14, 28 et 31 octobre, et 4 novembre 1978, de 10 heures à 12 heures.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Créteil, le JEUDI 26 OCTOBRE 1978, à 9 h. 30 - EN SEPT LOTS

Dans un immeuble au PERREUX-SUR-MARNE (Val-de-Marne)
23 - 23 bis, RUE DE LA STATION

1er lot UN APPART. 3 pièces au rez-de-ch. avec terrasse et jardin privé, cave et 2 parkings (sous-sol et extér.) MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

2e lot UN APPART. 2 pièces au rez-de-ch. avec terrasse et jardin privé, cave et 2 parkings (sous-sol et extér.). MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

3e lot UN APPART. 4 pièces au rez-de-ch. avec terrasse et jardin privé, cave et 2 parkings (sous-sol et extér.) MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

4e lot UN APPART. de 2 pièces au 2e étage avec loggia, une cave et un parking au sous-sol MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

5e lot UN APPART. de 3 pièces avec loggia au 2e étage, 3 parkings (deux au sous-sol et un à l'extérieur) MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

6e lot UN APPART. de 4 pièces au 4e étage avec loggia et terrasse privée, 3 parkings (1 sous-sol 2 à l'extér.) MISE A PRIX : 300.000 FRANCS

7e lot UN APPARTEMENT terrasse privée - 3 parkings (un au sous-terrasse prive - 3 parkings (un au sous-sol et deux à l'extérieur) - MISE A PRIX : 300 000 FRANCS

TOTAL DES MISES A PRIX : 1.300.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS. tél 924-14-13 ; et sur place pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Créteil, le jeudi 2 novembre 1978, à 9 h. 30

PROPRIÉTÉ Bât. A, sous-sol : garage ; rez-de-ch. : 2 STUDIOS, séjour, chambre, cuisine, w.c. l'un, salle de bains l'autre, débarras : 1er étage, 2 STUDIOS, séjour, cuisine, s. de bains, w.-c. ; 2e étage, 2 STUDIOS même distrib. ; Bât. B, 3 caves ; Bât. C, 2 caves ; Bât. D, rez-de-ch. : 1 STUDIO, chambre, cuisine, salle de bains et w.c.
VILLEJUIF (94) - 92, RUE AMBROISE-CROIZAT et 27, quai Voltaire
M. à P. : 250.000 F - S'ad. Me ABADIE avocat à Paris (7e), 17 rue de l'Université. 261-22-18.

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A VERSAILLES, LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 1978, à 10 heures
EN UN LOT : Une

BELLE PROPRIÉTÉ style Normand
AVEC TERRASSE DE 220 m2 ET VUE SUR LA SEINE
TERRAIN DE 3.200 m2
Compr. : 6 pièces, 2 salles de bains, 2 wc, cuisine, grand sous-sol, combles située à
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE (Yvelines)
Région de Mantes-la-Jolie - Chemin rural de Vétheuil à la Villeneuve
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
Mise à Prix : 540.000 F
S'adr. à Me J. DEVEAU, avocat, 5, av. de la République à Mantes-la-Jolie, tél. 477-00-68, rédacteur du cahier des charges ; Me Judith DAO-SYNAVE, avocat, 71, rue de la Paroisse à Versailles ; au greffe du Tribunal de Grande Instance à Versailles ; pour visiter tél. à l'Etude de Mes MONTIER et LASTENNET, notaires assoc. à LIMAY (477-01-32), dépositaires des clés.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le LUNDI 6 NOV. 1978, à 14 h., sur conversion de saisie immobilière en vente ordinaire

DE LA NUE PROPRIÉTÉ EN DEUX LOTS
DANS UN IMMEUBLE SIS A PARIS (7e)
QUAI ANATOLE FRANCE Nos 27, 27 bis et 29
PREMIER LOT
D'UN APPARTEMENT Bâtiment A, portant le N° 27 du quai ANATOLE-FRANCE
au 4e étage à droite de l'escal., compren. : dégagement, grand vestibule d'entrée à la suite, avec balcons en façade, 4 pièces, salle de bains, dégagements et lingerie contig., couloir de circulation desservant 2 pièces sur cour, 2 salles de bains, w.-c., débarras et placards à droite sur cour, dégagement, 2 pièces sur cour, cuisine, lavabo, 2 w.-c., lingerie avec placards, office avec placards et débarras avec sortie de service ; au 6e ét. : 1 ch. n° 25 ; au 7e ét. : chambre n° 48 ; s/sol, caves nos 31 et 27.
DEUXIEME LOT
Au 7e étage 3 CHAMBRES et 1 DÉBARRAS portant les nos 47, 49, 51 et 58.
MISES A PRIX : 1er LOT 750.000 F - 2e LOT : 50.000 F
S'adresser pour tous renseignements à : Me Bernard MALINVAUD, avocat à Paris (7e), 19 av. Rapp, tél. 555-86-37 ; Me François CONSTENSOUX, avocat à Paris (17e), 114-116, av. de Wagram, tél. 622-56-22 ; Me GOURDAIN, syndic à Paris (5e), 174, bd Saint-Germain ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, et sur les lieux pour visiter.

AUJOURD'HUI

Transports

UNE CLASSE AFFAIRES DANS LES AVIONS D'AIR FRANCE

Les passagers d'Air France qui payent plein tarif économique sur la ligne Paris-New-York ne voyageront plus côte à côte avec les passagers qui bénéficient de barèmes spéciaux. A partir du 1er novembre prochain, dans les Boeing-747, une zone spéciale équipée de cent trente-six sièges leur sera réservée entre la première classe et la classe économique. En outre, un « service différencié » leur sera offert : ouvertures aux escales de banques d'enregistrement spéciales pour éviter l'attente en cas d'affluence, présentation d'apéritifs, d'alcools et de liqueurs avant et après les repas, mise à la disposition gratuite de boissons, des écouteurs et de divers gadgets : chansons, masques de sommeil...

Les prestations offertes en première classe et en classe économique ne seront pas modifiées. L'expérience de cette « classe affaires » devrait être étendue au début de l'année prochaine sur l'ensemble du réseau Amérique du Nord et Amérique Centrale. Il y a deux ans déjà, Air France avait introduit sur la ligne Paris-New-York, puis sur la ligne Paris-Mexico, une formule de ce genre, mais ils ne bénéficiaient pas alors d'un service amélioré.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427. PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
225 F	435 F	645 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-10-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-10-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 octobre à 0 heure et le vendredi 20 octobre à 24 heures :

Une zone de hautes pressions persistera du proche océan à l'Europe centrale, tandis qu'un courant de perturbations circulera du nord de l'Atlantique à la Scandinavie et qu'un autre système perturbé évoluera lentement sur la Méditerranée occidentale.

Vendredi 20 octobre, le temps restera médiocre en Corse : pluies intermittentes et quelques orages, vents assez fort, de secteur nord-est.

De la Provence au Languedoc et au Roussillon, malgré des nuages assez nombreux, les pluies cesseront, et l'on notera une amélioration par rapport aux jours précédents. Les vents, de nord à nord-est, seront modérés dans l'intérieur, assez forts en mer.

Sur le reste de la France, la matinée sera fraîche, et il y aura des brouillards du Centre à la frontière belge et à l'Alsace. Dans la journée, le temps sera ensoleillé, avec seulement des nuages passagers, et les températures maximales s'élèveront ; les nuages deviendront, toutefois, plus nombreux au voisinage de la Manche et de la mer du Nord. Les vents, modérés, de secteur ouest, de la Bretagne à la Flandre, seront faibles ailleurs.

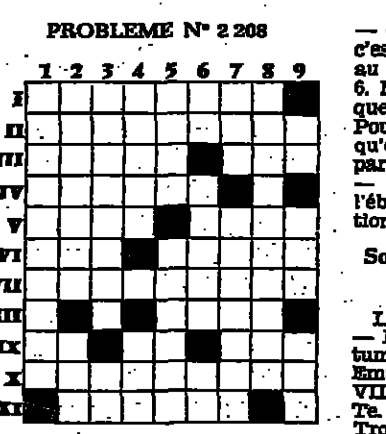
Jeudi 19 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,3 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 octobre; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 20 et 14 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 13 et 2 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 12 et 4 ; Grenoble, 10 et 8 ; Lille, 14 et 2 ; Lyon, 9 et 6 ; Marseille, 15 et 10 ; Nancy, 12 et 0 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 17 et 13 ; Paris-Le Bourget, 14 et 2 ; Pau, 8 et 6 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 15 et 1 ; Strasbourg, 11 et 2 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 10 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 10 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 22 et 16 ; Berlin, 10 et 3 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 13 et 3 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 13 et 8 ; Genève, 9 et 8 ; Lisbonne, 22 et 10 ; Londres, 14 et 9 ; Madrid, 14 et 6 ; Moscou, 8 et 1 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 17 et 12 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 10 et 1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 208



HORIZONTALEMENT

I. Peut rajeunir une vieille cocotte. — II. Qui ne fait donc rien. — III. Auteur d'un célèbre roman ; Saint-pierre. — IV. Ville bien connue de ceux qui font la foire. — V. Qui fait penser à un feu ; Fait du propre. — VI. Attacha ; Moins solide quand il est maigre. — VII. Sans foncer. — VIII. Importante, chez le lion. — IX. Doivent être respectés ; Symbole ; Démonstratif. — X. Où l'on peut voir beaucoup de barbes. — XI. Petites constructions.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à celui qui ne prend pas assez soin de ses pieds. — 2. Force ; Barbu. — 3. Endroit où l'on peut attendre ceux qui doivent payer ; Pris. — 4. Arrêt dangereux ; Intérieur, c'est la conscience. — 5. Amène au million ; Prépare la pièce. — 6. Met au courant (épelé) ; Presque un père pour les musulmans ; Pour lier. — 7. S'échappe dès qu'on ouvre le bec ; Peuvent finir par constituer une bonne somme. — 8. Qui peuvent amener à l'ébullition. — 9. Pronom ; Direction ; Gros pour du bœuf.

Solution du problème n° 2 207

Horizontalement

I. Aromates. — II. Parements. — III. Pie ; Es ; Io. — IV. Adiantum. — V. Relu ; Abus. — VI. Emule. — VII. Eventé ; An. — VIII. Mi ; Anons. — IX. Esprit ; Te. — X. Néron ; Dés. — XI. Troc ; Dos.

Verticalement

1. Appariement. — 2. Raide ; Viser. — 3. Oreille ; Pro. — 4. Me ; Au ; Roc. — 5. Amen ; Etain. — 6. Testament. — 7. En ; Ubu ; Do. — 8. Stimulantes. — 9. S.O. ; Sensés.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 19 octobre 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 11 mai 1953 portant réorganisation du conseil général des mines.

Visites et conférences

VENDREDI 20 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Val-de-Grâce ».

15 h., rue Fays, à Saint-Mandé, Mme Pennec : « Les tombes célèbres du cimetière de Saint-Mandé ».

15 h., entrée du musée, place du Trocadéro, Mme Puchal : « L'art de la mer au Musée de la marine ».

15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Saint-Girons : « L'hôtel Jacquemart restauré » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, avenue de la Porte-d'Auteuil : « Exposition annuelle des chrysanthèmes » (L'Art pour tous).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 22, rue Tourlaque : « Rencontre et dialogue avec un sculpteur de renom » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., entrée du pavillon de Flore : « Exposition la donation Picasso » (Paris et son histoire).

18 h., Grand Palais, entrée de l'exposition : « Exposition Le Nain » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 15, musée de Cluny : « Mobilier et objets de la vie quotidienne au Moyen Age » (ARCUS).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Claude Blosseville : « Racisme et ségrégation » (L'Homme et la Connaissance).

20 h., 4, rue de la Bienfaisance, M. Jean-Claude Denis : « Communiquer à Paris, aujourd'hui » (entrée libre).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Les pouvoirs dynamiques de la pensée » (Loge unie des théosophes).

loterie nationale — Liste Officielle

Zodiaque d'Octobre

TIRAGE DU 18 OCTOBRE 1978

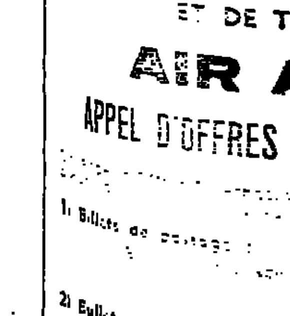
lots à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Tous les billets entiers terminés par	9	gagnent	140 F
Tous les billets entiers terminés par	793	gagnent	7 000 F
Tous les billets entiers terminés par	8 997	gagnent	35 000 F
et avec le signe	Lion		250 000 F
Tous les billets entiers terminés par	05 680	gagnent	300 000 F
et avec le signe	Lion		3 000 000 F

prochain tirage
Tranche des Orchidées
le 25 Octobre
à Millau (Aveyron)

LOTO tirage n° 42 — 10 16 24 27 35 41 — numero complémentaire 5

prochain tirage le 25 Octobre 1978 validation jusqu'au 24 Octobre après-midi



Le Monde

régions

Bourgogne

— TÉMOIGNAGE —

Comment meurt une petite ville ?

Le conseil des ministres vient de prendre plusieurs dispositions en faveur des entreprises en difficulté. Il était temps. M. Francis Bladou, conseiller général (radical de gauche) du plus petit canton de l'Yonne, celui de Saint-Florentin-Vérigny, explique dans le témoignage ci-dessous que la disparition des petites entreprises qui en font la richesse se traduit par la mort d'une petite ville... comme les autres.

Au moment de la crise, la ville de Saint-Florentin comptait environ 7 200 habitants. Sa zone industrielle, fort prospère, était composée d'environ 24 entreprises plus ou moins florissantes et dont les effectifs allaient de 30 à 200 salariés, soit un total de 2 400 salariés. Tout cela avait été crée en plusieurs décennies, la décentralisation avait joué à plein. Nous avions vu s'installer, au cours des dix dernières années, des entreprises comme Alusuisse, Boxal, Sicil, Galvacentre...

Notre cité, située le long de la ligne Paris, Lyon, Marseille et du canal de Bourgogne, est traversée par l'axe national 5 Paris-Genève ainsi que par la R.N. 77 Troyes-Nevers. Tout semblait réuni pour que Saint-Florentin et ses environs soient témoins d'une expansion, certes mesurée, mais inéluctable. Les cinq communes du canton offraient à ses futurs habitants des lotissements viabilisés ; le chef-lieu de canton était équipé en collège, gymnase, piscine, logements collectifs, etc. ; le commerce local était florissant : les petits entrepreneurs profitaient de l'apport massif de population. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Pourtant, une pareille expansion était, au dire de personnes averties, rendue fragile par les faits suivants. A part Alusuisse, multinationale fort connue, les autres sociétés étaient des entreprises familiales, dont certaines installées depuis plus d'un demi-siècle. Il apparaissait à quiconque que quelques-unes n'avaient pas su prendre le tournant décisif pour devenir compétitives en cas de concurrence acharnée, et de ce fait devenaient très fragiles sur le marché industriel. De plus, d'autres n'avaient pas hésité à employer une main-d'œuvre étrangère très importante constituée pour la plupart de Marocains et de Portugais. De ce fait, Saint-Florentin pouvait se targuer d'héberger près de 2 000 migrants sur 7 000 habitants.

1973 survint. Durant trois ans, le potentiel économique ne subit aucune altération. Arriva l'hiver 1976 - 1977. Boxal Aérosols, filiale du groupe Alusuisse, employant une centaine de travailleurs, cessa sa fabrication à Saint-Florentin, sous prétexte que la campagne menée par les écologistes contre les aérosols lui avait été fatale. Cette entreprise se replia à Beaurepaire, dans l'Isère, et s'efforça de reclasser à Saint-Florentin même ou aux environs 50 salariés, le reste s'expatriant ou s'inscrivant comme demandeurs d'emploi. Galvacentre, employant 125 salariés, ferma ses portes au printemps 1977, victime d'une gestion des plus curieuses et d'une incompréhension du patronat vis-à-vis des travailleurs migrants, Marocains pour la plupart, qui ne comprenaient pas les impératifs du « capitalisme dit moderne ». De plus, une petite fabrique de skis occupant 37 personnes cessa aussi ses activités. Ces trois fermetures, qui intéressaient environ 235 salariés, soit 10 % de la main-d'œuvre florentinoise, passèrent pratiquement inaperçues de la population, car la main-d'œuvre intéressée n'était pas originaire de l'Yonne. Les choses se gâtèrent lorsque l'une des plus vieilles entreprises de Saint-Florentin, Boucheron, Soilly frères, chaudronnerie industrielle employant 117 salariés et détenant 43 % du marché national dans sa spécialité, se vit contrainte de fermer ses portes après un an de règlement judiciaire. Le fait que la plupart des travailleurs de cette entreprise soient de vieux Florentois et, de plus, bien souvent, semi-ruraux mobilisa la population.

Comment une si vieille entreprise familiale en était-elle arrivée là ? La plupart de mes concitoyens comprirent alors que 120 chômeurs de plus allaient faire baisser l'activité économique de la ville. Notre taux de demandeurs d'emploi passa alors à 12 %, soit le double de la moyenne nationale.

Les élus de la commune, le conseiller général en tête, ne purent obtenir de la préfecture les raisons pour lesquelles le CODEFI refusait son aide à cette entreprise, qui paraissait viable. Les représentants du gouvernement déclaraient ne vouloir en rien s'immiscer dans cette affaire, la seule raison donnée étant la politique libérale des responsables.

Plètre excuse, quand on pense aux milliards alloués aux maîtres de forges. Comment peut-on admettre que ces 43 % du marché national fabriqués par cette entreprise soient fournis, demain peut-être, par des concurrents étrangers ? Comment peut-on admettre que 117 travailleurs perdent, dans la plus parfaite indifférence des pouvoirs publics, leur outil de travail ? Comment peut-on admettre, sans rage au cœur, qu'une petite ville soit en train de mourir ?

On parle de Boussac, d'Usinor, mais jamais des petites et moyennes entreprises, qui, pourtant, représentent une grande partie de notre pouvoir économique. Veut-on voir, en France, uniquement des multinationales ? N'avons-nous pas assez d'énergie pour nous opposer au démantèlement industriel de nos régions ?

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

72 000 hectares « en réserve » sur la frontière italienne

Mercantour, le parc mal aimé

Du 28 août au 7 octobre, une enquête publique a été organisée dans vingt-neuf communes des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence (« le Monde » du 19 août). Il s'agissait de consulter les populations sur le projet de création d'un parc national allongeant ses 72 000 hectares le long de la frontière italienne. C'est une idée vieille de vingt ans, déjà cinq fois remise sur le métier et que le gouvernement se décide enfin à réaliser.

De notre envoyé spécial

Nice. — Les difficultés pour le Mercantour sont nées des projets de stations de sports d'hiver qui intéressent plusieurs régions du futur parc. Aussi, pour la première fois dans l'histoire des parcs nationaux, le tracé de l'administration réserve-t-il deux enclaves autour de Sestrières et de Mollières qui ne feront réellement partie du parc que si, dans les dix ans, aucune station n'y est édifiée.

Cette concession exceptionnelle n'a pas suffi à désarmer les oppositions. Sur les vingt-neuf communes concernées, vingt-six se sont prononcées contre le projet. Les fédérations locales du parti communiste et du parti socialiste, les représentants des agriculteurs et ceux des chasseurs en ont fait autant. Les routes, les murets de pierre sèche, les affiches placardées dans les villages crient « *non au parc* ». Sur le registre ouvert à la mairie de Valdeblore (450 habitants en hiver, 4 000 en été) on a relevé 172 non contre 29 oui.

Les municipalités à leur tour allument des contre-feux. Les édiles de Valdeblore et leurs voisins de Saint-Martin-Vésubie, par exemple, viennent d'organiser un voyage de presse pour montrer sur le terrain la « calamité » que représente le parc.

Dans la salle du conseil de Saint-Martin-Vésubie, M. Henri Verdeil, conseiller général (sans étiquette) du canton ouvre les hostilités. « *Le gouvernement*, dit-il, *veut redonner du pouvoir aux collectivités locales. Ici, il fait le contraire. Sur les territoires englobés dans le parc les élus sont privés de leur autorité* » « *Notre montagne*, renchérit M. Charles de Coqueray, maire de Saint-Martin, *n'a pas besoin de nouvelles protections. Nous avons créé ici voici trente ans une réserve nationale de chasse de plusieurs milliers d'hectares. Nous n'avons pas de leçon à recevoir des écologistes.* »

Le représentant des chasseurs nourrit le réquisitoire : « *Le parc*, affirme-t-il, *va amputer notre territoire de chasse, mettre son nez dans nos affaires en zone périphérique et, en laissant proliférer les chamois, abâtardir notre gibier.* » Il est appuyé par le porte-parole des agriculteurs : « *Nos troupeaux pourront-ils encore librement pacager ? Et, quand nous voudrons réparer nos granges, on nous fera des tracasseries.* » Il n'est jusqu'aux guides de haute montagne qui ne redoutent « *la concurrence déloyale des gardes du parc qui promèneront gratuitement nos clients* ».

Comme les Corses ?

Enfin, voici l'argument massue avancé au nom de tous par M. Louis Lambert, maire de Valdeblore : « *Dans la zone provisoire, située autour de Mollières*, explique-t-il, *le projet nous laisse dix ans pour réaliser notre station Azur 2000. C'est une duperie. Depuis des années, tous les promoteurs se sont découragés, car l'hypothèque du parc pesait sur ce secteur. A présent, ils seront encore plus méfiants. Or cette station est seule capable de maintenir les jeunes au pays. Puisque l'administration nous interdit pratiquement le recours aux capitaux privés, elle doit nous aider à réaliser notre projet. Sinon, nous refusons le parc.* »

Autour de cette affaire cruciale, les esprits s'échauffent. Si le parc se fait « *contre eux* » certains élus menacent de démissionner en bloc, d'autres parlent de barrer les routes de la vallée, un montagnard s'écrie même : « *A Paris on ne comprend que ceux qui emploient la force. Faisons comme les Corses, sortons les fusils.* »

Tout à leur colère, ils oublient de mentionner la lettre du ministre de l'environnement et du cadre de vie qui était jointe au dossier d'enquête. M. Michel d'Ornano y rappelle que les limites du parc ont été tracées de manière à permettre le développement des stations déjà créées comme Isola 2000 et Auron, et la construction de stations nouvelles comme Caramagne et Azur 2000. Pour les autorisations, le ministre promet que « *l'on tiendra compte de la situation difficile des cantons du haut pays niçois* ». Ces projets de stations suscitent d'ailleurs la désapprobation des associations. Le Club alpin français, l'association Jeunes et Nature, la Fédération nationale des sociétés de protection de la nature, l'union régionale Vie et Nature ont dit oui au parc mais non à ces zones provisoires, où l'on craint de voir se multiplier les remonte-pentes.

Bref, le projet du Mercantour mécontente tout le monde. Même s'il est mené à bien au nom de l'intérêt général — ce qui est souhaitable, — il risque de rester une belle occasion manquée. Jusqu'à aujourd'hui, les zones périphériques des parcs, pourtant prévues par la loi, sont restées lettre morte. Ici, en proposant un contrat de développement aux communes concernées, les pouvoirs publics pouvaient enfin leur donner une réalité. Ce contrat assorti d'aides spéciales aurait constitué une œuvre de justice.

Après tout, quand un particulier est exproprié, on l'indemnise. Mais quand une commune voit une fraction de son territoire passer sous la coupe de l'administration ou supporter un équipement d'« intérêt national », on ne lui offre aucune compensation. Il y a là quelque chose de choquant. C'est ce que veulent dire à leur manière, excessive, maladroite, les montagnards du Mercantour.

MARC AMBROISE-RENDU.

Pays de la Loire

Le projet de centrale nucléaire au Pellerin

DEUX CONSEILS MUNICIPAUX DÉMISSIONNENT

(De notre correspondant.)

Nantes. — Les maires et les conseillers municipaux des communes du Pellerin et de Cheix-en-Retz (Loire-Atlantique) ont démissionné, mardi 17 octobre, après avoir appris que le Conseil d'État venait de donner un avis favorable au projet d'installation d'une centrale nucléaire d'E.D.F. sur le territoire de la première de ces communes.

L'existence de ce projet (quatre tranches de 1 300 megawatts à établir sur 280 hectares situés sur la rive gauche de la Loire à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Nantes) avait été connue le 1er septembre 1976. Le ministre de l'industrie et de la recherche avait alors autorisé E.D.F. à déposer son dossier en vue de déclaration d'utilité publique. Depuis deux ans les manifestations d'opposition s'étaient multipliées.

En donnant leur démission les municipalités du Pellerin (trois mille treize habitants) et de Cheix-en-Retz (trois cent vingt-six habitants) ont voulu signifier le sentiment d'impuissance dans laquelle les mettait l'avis favorable donné par le Conseil d'État.

« *Sans qu'il s'agisse d'un geste d'abandon*, a déclaré M. Vilaine, maire du Pellerin, *nous n'avions pas d'autre choix que nous soumettre ou nous démettre. Or les électeurs m'avaient assigné une mission de défense de leur terre, non la gestion d'un immense chantier de béton.* »

Le dernier acte administratif du conseil municipal du Pellerin a été de jumeler la commune et celle de Cheix à Plogoff (Finistère) choisi par le conseil régional de Bretagne pour site d'une autre centrale nucléaire.

● *Pontoise, dans le Val-d'Oise*, a été déclarée ville verte par l'Agence nationale des espaces verts, que préside M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique). Avec ses 21 mètres carrés d'espace vert par habitant, Pontoise dépasse de loin les normes souhaitées qui sont de 10 mètres carrés en moyenne par habitant. — *(Corresp.)*

P.T.T.

Les postiers F.O. demandent aux usagers de les aider à sauver le service public

La fédération Force ouvrière des P.T.T. a appelé les agents des postes et des télécommunications à cesser le travail, le mercredi 25 octobre, pour protester contre les insuffisances du budget prévu en 1979 pour les P.T.T.

Pour expliquer cette grève, M. Claude Pitous, secrétaire général de F.O.-P.T.T., vient d'adresser aux différentes associations d'usagers de ce service public, la lettre suivante :

« Vous n'ignorez pas les difficultés rencontrées à l'heure actuelle dans les P.T.T. Les usagers subissent de graves préjudices en raison du mauvais fonctionnement de cet important service public. Le courrier — lettres et paquets — est acheminé irrégulièrement, le service des guichets est gravement perturbé du fait de l'insuffisance des moyens humains. Les tournées de distribution ne sont pas toujours assurées. La qualité des prestations fournies ne cesse de se détériorer. Le service des renseignements téléphoniques laisse à désirer par manque d'effectifs, et à cause de mauvaises conditions de travail des personnels. Les délais de raccordement du téléphone restent trop importants.

» Le personnel ressent, au premier chef, les effets de cette dégradation du service public auquel il est profondément attaché. Pour tenter d'améliorer les choses et défendre ses intérêts, il est cependant trop souvent contraint à recourir à la grève. Vous avez pu observer ces dernières semaines la multiplication des arrêts de travail. Cet état de fait regrettable ne devrait pas durer.

» La fédération Force ouvrière mène depuis plusieurs mois une active campagne de contacts avec les pouvoirs publics, afin d'obtenir les moyens — notamment en effectifs — de nature à permettre aux P.T.T. de retrouver un fonctionnement normal. Malheureusement nos efforts sont restés vains jusqu'ici.

» Ce mépris maintenu par le gouvernement à l'égard de nos demandes les plus légitimes vient de nous contraindre à décider une grève nationale, au plan de l'ensembel de la profession, pour le 25 octobre. Elle aura pour conséquence de paralyser, une fois de plus, la totalité des services des P.T.T.

» Cependant, nous voudrions, alors qu'il est encore temps — le budget des P.T.T. sera examiné par l'Assemblée nationale le 14 novembre, — vous demander de bien vouloir étudier avec nous, dans le cadre d'une rencontre à fixer à brève échéance avec votre association, les possibilités qui nous permettraient de lever les difficultés actuelles et d'éviter au pays le préjudice économique de nouveaux arrêts de travail. »

● *Grève dans l'informatique des télécommunications.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. appellent les cent vingt agents du centre de calcul et d'informatique (S.C.I.T.) de Fleury-les-Aubrais (Loiret) à cesser le travail, le jeudi 19 octobre. Ils dénoncent les sanctions infligées à deux membres du personnel pour des fautes professionnelles alors que, selon eux, l'absence de formation et le manque d'effectifs sont les vraies causes du mauvais fonctionnement du S.C.I.T.

Le Monde

économie

SOCIAL

Dans la sidérurgie, la grève du 17 octobre a été marquée par de nombreux incidents

NOUVELLE « JOURNÉE D'ACTION » LE 19

Les dirigeants des fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. de la métallurgie, qui avaient l'intention de se rendre en délégation ce jeudi 19 octobre à l'hôtel Matignon, à l'occasion de la nouvelle « journée d'action » organisée par les syndicats dans la sidérurgie, n'y seront pas reçus. Le cabinet du premier ministre a en effet indiqué, mercredi soir, que M. Raymond Barre a demandé à M. André Giraud, ministre de l'industrie, de faire recevoir cette délégation par un de ses proches collaborateurs.

A Gandrange (Moselle), où une grève a été observée, mercredi 18 octobre, par 21 % à 25 % des onze mille salariés, le travail a repris ce jeudi matin. En revanche, la moitié des quatre cents ouvriers du train à laminoir de Rombas observent toujours l'arrêt de travail décrété mercredi. Aux aciéries de Neuves-Maisons, un meeting devait se tenir ce jeudi 19 octobre à l'intérieur de l'usine, après le refus de la direction de donner des précisions sur l'avenir de l'aciérie. La « journée d'action » de ce jeudi est notamment marquée par quelques débrayages. Celle de mardi dernier a été entachée de nombreux incidents.

De notre correspondant

Metz. — La journée de grève dans les usines du groupe sidérurgique Sacilor-Sollac, organisée le mardi 17 octobre par l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., s'est soldée, de l'aveu même des syndicats, par un demi-échec. Le mouvement a été bien moins suivi que celui du 25 septembre dernier. Selon la direction, le nombre des grévistes était de 10 % à Sollac, 45 % à Sacilor et 70 % dans les mines de fer. De source syndicale, le pourcentage des grévistes était respectivement de 15 % à 25 % (Sollac), 60 % à 75 % (Sacilor) et 80 % dans les mines de fer.

En fait, comme le mois dernier, les mots d'ordre ont été surtout respectés dans les usines les plus menacées, c'est-à-dire Joeuf, Homécourt et Hagondange. Mais, contrairement à l'accoutumée, de nombreux incidents ont marqué cette journée de grève, qui avait été décidée le vendredi 13 octobre à l'issue d'un référendum auprès de trente-quatre mille salariés sur un total de trente-six mille quatre cents pour l'ensemble du groupe.

Sur 17 550 votants, 8 652 s'étaient prononcés pour la grève, 7 094 contre. Ce résultat traduit assez bien l'état d'esprit qui règne actuellement dans les usines sidérurgiques, où l'influence syndicale est moindre que par le passé. Telle est peut-être la raison pour laquelle des heurts, parfois violents, se sont produits devant des piquets de grève.

A Rombas, un syndicaliste a été blessé par un automobiliste apparemment excédé par les différents barrages installés sur plusieurs routes de la région. La ville d'Hayange a été ainsi bloquée dès les premières heures de la journée, de même que la vallée de l'Orne, où toutes les routes conduisant à Sacilor étaient barrées. Tous les services publics de voyageurs et de ramassage scolaire ont été paralysés. Par ailleurs, des groupes de grévistes ont crevé ou dégonflé les pneus d'une vingtaine de cars assurant le transport des ouvriers. Enfin, une manifestation à Hayange a rassemblé un peu plus de cinq cents personnes devant l'hôtel de ville. L'intersyndicale a rappelé à cette occasion ses revendications : arrêt de toutes les mesures de licenciement, réduction du travail sans perte de salaire, création d'une cinquième équipe pour les feux continus, retraite à cinquante-cinq ans et ouverture de négociations tripartites direction - syndicats - gouvernement. Quant à la journée « département mort », organisée par le P.C.F., elle n'a rencontré d'écho que dans les municipalités communistes.

Entre septembre 1977 et septembre 1978, la sidérurgie a perdu 15 868 emplois et les mines de fer 2 175, soit au total 17 143 emplois, pour la grande majorité localisée dans le nord de la région. Bien évidemment, cette crise des industries de base est à l'origine de la nouvelle détérioration de la situation de l'emploi en Lorraine.

Plus de cinquante mille chômeurs en Lorraine

Pour la première fois, en effet, le cap des 50 000 demandeurs d'emplois a été franchi. A la fin du mois de septembre, l'agence pour l'emploi a dénombré 52 132 personnes à la recherche d'un travail, soit une augmentation de 12,3 % par rapport à septembre 1977. Dans le même temps, les offres d'emplois non satisfaites ont diminué de 26,7 %. Ainsi, actuellement, on compte en Lorraine onze demandes pour une offre.

Cette dégradation de la situation est encore illustrée par le nombre de bénéficiaires de l'allocation spéciale d'attente (90 % du salaire brut antérieur) : ceux-ci sont au nombre de 10 828, soit un chômeur sur cinq. Quant à ceux qui perçoivent l'aide publique, leur nombre s'est accru depuis le début de l'année de 60 %, celui des bénéficiaires des ASSEDIC de 73 %. Les plus touchés par le chômage sont les jeunes (31 274). Trois Lorrains sur cinq inscrit à l'ANPE ont moins de vingt-cinq ans.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

Les évêques de Metz, Trèves et de Luxembourg critiquent l'actuelle « économie de gaspillage » et condamnent la « montée du chômage »

« *Qu'il s'agisse du développement économique ou de la recherche de nouvelles sources d'énergie, tout se passe comme si, après avoir assuré sa maîtrise sur la nature, l'homme ne maîtrise plus le processus qu'il a déclenché. Il ne domine plus l'économie : c'est l'économie qui le domine* », écrivent dans une déclaration commune consacrée aux difficultés de la Lorraine, de la Sarre et du Luxembourg les évêques de Metz, de Trève et de Luxembourg, NN. SS. Schmitt, Stein et Hengen.

« *Le progrès économique n'engendre pas de lui-même un progrès humain*, poursuivent les évêques. *Le démantèlement ou la restructuration d'une industrie ont des conséquences sur la vie et l'équilibre des régions concernées. A-t-on mesuré ces conséquences, en particulier la montée du chômage, qui ne saurait être admise ? De même le développement massif de l'énergie nucléaire pose des problèmes nouveaux de pollution, de santé, de sécurité et d'organisation de l'ordre public. Sommes-nous dès à présent réellement en mesure de les évaluer, et surtout de les maîtriser ?*

» *Les échecs successifs des plans de restructuration de la sidérurgie lorraine montrent que la compétence des seuls « spécialistes » ne suffit pas à résoudre les problèmes dans toute leur complexité humaine. Il en est de même pour les centrales nucléaires. Les populations directement concernées ont le droit d'être associées à l'élaboration des décisions. Cela exige une information plus complète, un débat plus véritablement démocratique, une capacité plus grande de remise en cause des décisions déjà prises, un examen plus sérieux des projets d'autres groupes et un respect plus grand du bien réel des populations intéressées.* »

En outre, « *il convient que les structures administratives, financières et économiques soient rendues assez souples pour permettre aux initiatives des personnes et des groupes de prendre corps de façon responsable et autonome. Elles doivent pouvoir aboutir à des réalisations concrètes dans tous les lieux où les hommes vivent, travaillent et aiment. Des efforts devront être consentis par tous pour dépasser une économie de gaspillage et de destruction des ressources naturelles et humaines... Dans la diversité des options, tout homme, toute femmes, est appelé à prendre en main son destin et celui des générations à venir. Refuser de s'en donner les moyens, sombrer dans la morosité, c'est consentir au suicide, à la violence ou à l'évasion vers des paradis artificiels de tous ceux qui ont perdu leurs raisons de vivre.* »

TASSEMENT DES DÉPENSES MALADIE EN 1977... MAIS REPRISE D'UNE PLUS FORTE CROISSANCE EN 1978

Les dépenses de santé remboursées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés se sont nettement ralenties en 1977, mais il s'agit là d'une pause provisoire, ont indiqué les gestionnaires de la Sécurité sociale en présentant le rapport d'activité de la caisse.

En 1977, les dépenses ont progressé de 12,6 %, alors que les cotisations se sont accrues de 20,1 %. Cette pause relative des dépenses s'explique par une moindre progression des prix et par une décélération de la progression en volume de la consommation, y compris de l'hospitalisation (+ 19,5 % en 1977 au lieu de + 27,9 % en 1976). Faits significatifs : le nombre des visites a diminué de 0,7 %, et le montant des indemnités journalières de 3,3 %. Mais, selon les résultats des premiers mois de 1978, la croissance des dépenses médicales a retrouvé un rythme plus rapide et inquiétant. Alors que la Caisse nationale a terminé l'exercice 1977 avec un excédent de 2,8 milliards de francs, elle accusait, ce mois-ci, un déficit de 2 à 2,5 milliards de francs.

CONJONCTURE

● *M. François-Xavier Stasse* vient d'être nommé directeur du cabinet de M. Michel Albert, commissaire général au Plan. Cette nomination sera effective à compter du 1er novembre. M. Stasse remplace M. Gérôme Vignon, qui occupait cette fonction depuis septembre 1977, et qui est lui-même nommé chef du service des programmes à l'INSEE en remplacement de M. Christian Sautter, devenu directeur adjoint du CEPII (Centre d'études prospectives et d'information internationale) chargé de l'exécution du programme de travail de cet organisme.

● *Le Conseil économique et social* a adopté, mercredi 18 octobre, le rapport gouvernemental d'adaptation du VIIe Plan. L'approbation a été acquise par 111 voix pour, 28 contre et 19 abstentions (dont celles de l'UNAF). Les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. ainsi que M. Pierre Uri, économiste proche du P.S., ont voté contre. A noter que le Conseil économique ne s'est pas directement prononcé sur le texte gouvernemental mais sur un projet d'avis assez critique (*le Monde* du 18 octobre) rédigé par Mme Marcelle Devaud au nom de la commission spéciale du plan du Conseil économique.

Malgré un appel au boycottage lancé par la direction

LA C.G.T. REMPORTE UN SUCCÈS CHEZ ZÉNITH-AVIATION

Saint-Etienne. — En dépit d'un appel de la direction au boycottage des élections, la C.G.T. a remporté les dix sièges de délégués du personnel à pourvoir, dès le premier tour de scrutin, à l'usine Zénith - Aviation (220 salariés) à Roche-la-Molière (Loire). La C.G.T. obtient 91,30 % des suffrages dans le premier collège et 62,07 % dans le second. Elle était, il est vrai, la seule organisation syndicale à présenter une liste. Et pour « *renverser ce monopole* », la direction avait, elle, appelé le personnel à s'abstenir ou à voter nul au premier tour, par une note signée du chef de service-contrôle et adjoint de direction, et diffusée par celui-ci la veille même du scrutin. « *Le risque est grand*, écrivait-il, *de voir comme au comité d'entreprise le monopole de la représentation s'installer. Ceci serait néfaste à tout coup pour Zénith, car le débat sera encore politisé. Il faut que vous sachiez qu'il est possible de renverser ce monopole d'une façon très simple : si le premier scrutin ne permet pas d'atteindre une participation égale au quorum, il est nul, et un deuxième tour est organisé. C'est à ce moment que tout peut changer, car n'importe quel salarié de l'entreprise peut se présenter sans être obligé d'avoir une étiquette syndicale. Quel plaisir pour Zénith de pouvoir enfin chercher à regarder ses propres problèmes et non pas ceux de l'environnement industriel... Parce que la procédure du deuxième tour n'est pas très connue, cette possibilité n'a pas été exploitée lors des élections du comité d'entreprise.* » Elle ne l'a pas été non plus pour celle des délégués du personnel. Le surprenant appel au boycottage lancé par la direction est qualifié par la C.G.T. de « *discrimination* » à son encontre et d' « *atteinte aux libertés syndicales* ».

Tout cela n'est pas fait pour améliorer le climat social dans l'entreprise, d'autant plus que le personnel, au cours d'une réunion d'information mercredi 18 octobre, s'est prononcé pour des débrayages quotidiens de deux heures, « *en vue d'aboutir à de véritables négociations sur des revendications en suspens depuis plusieurs semaines* ».

FAITS ET CHIFFRES

AGRICULTURE

● *Les montants compensatoires monétaires* perçus dans les échanges agricoles entre l'Allemagne et les autres pays du Marché commun sont majorés de 3,6 % (passant de 7,2 % à 10,8 %). La commission de la C.E.E. a pris cette décision à la suite de la réévaluation du DM intervenue le 16 octobre. Cela signifie que les produits vendus par l'Allemagne bénéficieront d'une subvention de 10,8 %, alors que les importations seront taxées à un taux équivalent. Pour les pays du Benelux, les montants compensatoires passent de 1,4 % à 3,3 %.

● RECTIFICATIF. — A propos du trafic de sucre découvert dans l'Aude (*le Monde* du 13 octobre 1978), la société MAT (Matériel industriel et aéronautique) nous prie d'insérer le rectificatif suivant :

« *La société MAT entend préciser que son rôle en tant que commissionnaire, s'est limité à commander un certain tonnage de sucre à l'U.S.M., la livraison devant être effectuée départ usine ou entrepôt.*

» *La société MAT a acheté au prix intérieur français, et n'a ni demandé ni reçu de prime à l'exportation ; par ailleurs, elle a normalement payé et facturé la T.V.A. due sur ces transactions.* »

ALLEMAGNE FEDERALE

● *La conjoncture économique en Allemagne fédérale connaît actuellement un redressement indéniable*, a affirmé, mardi 17 octobre, le chancelier Helmut Schmidt. Selon lui, on peut prévoir une croissance en R.F.A. de 3,5 % à 4,5 % en 1979. Cet optimisme est tempéré par la fédération ouest-allemande de l'industrie et du commerce, qui estime que certains secteurs de l'industrie ne sont pas encore sortis de la crise.

C.E.E.

● *Nouveau président du comité économique et social* (CES) du Marché commun, Mme Fabrizia Baduel Glorioso (Italie) est la première femme à être placée à la tête d'une des institutions de la Communauté européenne. Mme Glorioso qui appartient depuis près de quinze ans à la direction de la C.I.S.L., deuxième grand syndicat italien, succède à un Britannique, M. de Ferranti. Lese deux vice-présidents désignés sont M. Reraud (France) et Roseingrave (Irlande). — (*Corr.*)

A Rennes

Les grévistes de la Caisse d'épargne demandent la suppression d'une table d'écoutes téléphoniques

De notre correspondant

Rennes. — Parmi les revendications avancées par le personnel de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Rennes (quatre-vingt-dix-huit personnes, dont quatre-vingt-huit titulaires), dont 75 %, selon le Syndicat unifié des agents et cadres des Caisses d'épargne, et 63 %, selon la direction, sont en grève illimitée depuis le mardi 17 octobre, figure en bonne place « *la suppression d'une table d'écoutes téléphoniques installée dans le bureau du directeur* ».

Il est vrai que le système mis en place en 1972, lors de la construction des bâtiments, permet du bureau du directeur d'écouter toutes les communications téléphoniques avec l'extérieur. A côté des six voyants lumineux correspondants aux lignes téléphoniques de la Caisse d'épargne, six touches assurent la discrétion de l'écoute. « *Il ne s'agit pas d'écoutes téléphoniques*, affirme le directeur, M. Fremaux, *puisqu'il n'est pas possible d'enregistrer les communications. Personnellement, depuis mon arrivée en 1975, je n'ai jamais utilisé ce système. Je n'avais pas donné suite à une première demande de suppression de cet appareil présentée par le personnel, mais je suis prêt à le faire, et je vais le proposer au conseil d'administration.* »

Pour ce qui est des autres revendications (perte d'avantages acquis, insuffisance des effectifs, assurance anti-hold-up, gratuité de la carte de garantie et meilleures conditions de prêt pour le personnel), une réunion extraordinaire du comité d'entreprise aura lieu le samedi 21 octobre.

∴

D'autres conflits se poursuivent en province : grèves tournantes des mineurs du bassin potassique d'Alsace depuis une semaine ; quatrième semaine de conflit au centre de thalassothérapie le Grand Large à Marseille ; paralysie de quatre des cinq chantiers bordelais de la Société de construction auxiliaire d'entreprise (SOCAE), où la majorité des salariés sont en grève depuis le 10 octobre ; débrayages, mercredi 18 octobre, à l'appel de la C.G.T., dans l'ensemble des unités du groupe Rhône-Poulenc-Textiles.

A LA C.G.C. : radiation en cas de non-paiement ?

L'une des résolutions présentées au congrès de la C.G.C., le 28 octobre, propose que le bureau exécutif de la centrale soit habilité à « *procéder à la radiation* » d'une de ses organisations, si celle-ci est en retard d'un an ou plus dans le paiement de ses cotisations.

La fédération de la métallurgie, on le sait, depuis le début de 1978, n'a réglé qu'environ un dixième de ses cotisations, refusant de payer ce qui a trait au journal confédéral.

UGINE ACIERS PLACE 440 PERSONNES EN RETRAITE ANTICIPÉE

La direction d'Ugine Aciers a informé, le mercredi 18 octobre, le comité central d'entreprise des nouvelles mesures nécessaires pour faire face à la baisse d'activité des usines et à la dégradation des prix de vente. L'adhésion à la convention sociale de la sidérurgie par Ugine Aciers va se traduire par la cessation d'activité de quatre cents personnes âgées d'au moins cinquante-six ans et huit mois. Les salariés « licenciés économiques » percevront, pendant un an, 90 % de leur salaire, puis 70 % jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans et trois mois.

Selon la direction d'Ugine Aciers, les mesures précédentes (arrêt de l'embauche, chômage partiel, cessation anticipée d'activité pour les salariés âgés d'au moins soixante ans) ont été insuffisantes pour compenser la baisse d'activités. Les usines de produits finis longs tournent à 67 % de leurs capacités, celle de lingots pour produits plats, à 64,5 %. Les ventes de ferro-chromes ont diminué de 50 % en deux ans. Quant aux prix de vente, ils ont, selon la direction, diminué de 12 % pour certains produits plats, à 30 % pour les ferro-chromes.

NOUVELLE RÉDUCTION D'EFFECTIFS A L'USINE MONTEFIBRE

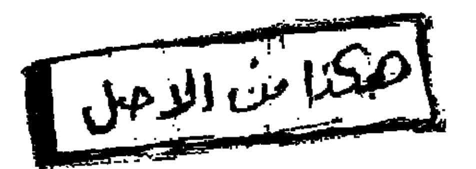
(*De notre correspondant.*)

Epinal. — C'est à nouveau l'inquiétude à l'usine Montefibre de Saint-Nabord (Vosges). L'ordre du jour de la réunion du comité central d'entreprise fixée au 24 octobre comporte en effet un projet de licenciement collectif pour raison économique de personnels âgés de plus de cinquante-six ans et huit mois, soit dix-neuf salariés, cinq employés et agents de maîtrise et quatorze ouvriers.

Dès que la nouvelle fut connue, l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. a décidé de s'opposer à tout licenciement. Elle estime « *inopportune cette mesure arbitraire qui cache par ailleurs des desseins plus graves des dirigeants de la Montefibre* ».

L'intersyndicale fait état de récentes déclarations de la direction selon laquelle la situation est « *délicate* ». (...)

Rappelons que l'entreprise de Saint-Nabord a vu ses effectifs diminuer régulièrement. Mille deux cents salariés en 1976 ; mille trente-neuf en juillet 1977 et six cent cinquante aujourd'hui.



AFFAIRES

La restructuration de Renault véhicules industriels (R.V.I.) pourrait entrainer de nouvelles réductions d'effectifs

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Renault-Véhicules Industriels (R.V.I.) ont réagi négativement aux mesures sévères de réduction des charges annoncées le 18 octobre par M. Zannotti, président du premier groupe français de poids lourds (le Monde *du 19 octobre). Ces mesures ne sont qu'un premier pas. M. Zannotti a laissé entendre que de nouvelles décisions, plus sévères encore, seront annoncées à la fin de l'année. L'inquiétude et le mécontentement face à la dégradation de la situation du groupe, commence à gagner, outre les salariés de l'entreprise, le réseau des concessionnaires.*

De notre correspondant régional

Lyon. — Les difficultés qui assaillent Renault véhicules industriels (R.V.I.), le premier constructeur de poids lourds français depuis le rapprochement en décembre 1974 de Berliet et la Saviem ont atteint un tel degré de gravité aujourd'hui qu'on pouvait redouter, à l'occasion du premier comité central d'entreprise réuni le 18 octobre à Lyon, que de nouvelles suppressions d'emplois plus spectaculaires encore que celles décidées l'année dernière soient annoncées. Or, dans la communication qu'il a faite aux représentants du personnel, M. Zannotti n'a fourni aucun chiffre sur ce sujet (*le Monde* du 19 octobre).

Ce silence n'en est pas moins inquiétant puisque M. Zannotti a renvoyé ces précisions à la fin de l'année ou au début de 1979, en indiquant dès à présent que l'avenir de la société *« ne peut être fondé que sur une structure simplifiée »*. Avant de décider de nouveaux *« dégraissages »*, le directeur de R.V.I. a demandé à ses services d'établir un *« plan de concentration industrielle sur les meilleurs éléments de site existants »*. Ce regroupement des activités pourrait revêtir des aspects encore plus radicaux que ceux redoutés par les syndicats. Continuera-t-on longtemps à monter des camions à la fois à Blainville et à Vénissieux, à assembler des boites de vitesse à trois endroits et les ponts dans deux, voire trois usines ? Il est certain que non.

Les mesures annoncées le 18 octobre par M. Zanotti (chômage partiel, réduction d'horaires et blocage des salaires) ont suscité les protestations des représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. qui, d'une façon générale, ont déploré son *« autoritarisme »* et la *« manière assez cavalière »* dont il conduit le comité central. Pour la C.F.D.T., le retard des salaires par rapport à l'augmentation du coût de la vie qui s'élevait déjà à 5 % au 1er octobre va s'accroître ainsi de plus de 3 % au cours du dernier trimestre 1978. Tout en déplorant ce train de mesures anti-sociales, la C.G.T. et l'U.G.I.C.T.-C.G.T. désignent ceux qui sont à leurs yeux les véritables responsables du gâchis : les pouvoirs publics.

Au cours d'une entrevue récente avec les responsables du ministère de l'industrie, la délégation de l'U.G.I.C.T.-C.G.T. de l'établissement de Vénissieux a demandé que l'aide de 1,2 milliard de francs que le gouvernement s'est engagé, en juillet 1977, à verser d'ici la fin de l'année 1981 soit réglée par anticipation. Mais, au cours du comité central, M. Zanotti ne s'est pas montré favorable à cette demande. Pour l'U.G.I.C.T.-C.G.T., la responsabilité de l'État est également illustrée par la *« caution que celui-ci apporte à un constructeur étranger qui pratique le dumping sur le marché français »*. Les exemples, selon la C.G.T., ne manquent pas. Ainsi les pompiers de Paris ont-ils acheté des véhicules Mercedes !

Il existe pourtant, estime la C.G.T., des méthodes pour *« restreindre par des tracasseries administratives l'importation des véhicules étrangers »*.

La C.G.T. souhaite également que les actions industrielles soient développées et notamment les investissements. Ceux prévus pour 1978 pour la fonderie n'étaient réalisés au 30 juin dernier qu'au cinquième de leur montant alors qu'ils entrent dans le *« noyau dur »* d'investissements auquel la direction fait référence en permanence. Pour l'U.G.I.C.T.-C.G.T., les problèmes de R.V.I. se situent en effet dans les *« achats industriels »* et non pas dans les conflits de personnes. Dans ces conditions, la décision de M. Zannotti de reprendre en main l'ensemble du groupe poids lourds et de s'installer à Lyon, en écartant de leur poste des hommes comme MM. Vincent Grob, directeur général adjoint de R.V.I., Dupont, directeur de la section camions, et Rigaud, directeur des bruts et mécanique, n'a pas suscité de commentaires dans les milieux syndicaux. Toutefois, la C.F.D.T. y voit un risque pour R.V.I. de perdre *« une partie de son potentiel technologique »*. Reste que pour beaucoup, le nouvel organigramme a au moins un avantage : en cas d'échec du plan poids lourd, il sera plus aisé d'en connaître le responsable...

BERNARD ÉLIE.

LES CONCESSIONNAIRES AUSSI...

Après les hommes politiques — les élus R.P.R. et communistes de la région Rhône-Alpes ont demandé une enquête parlementaire, — les ouvriers et les cadres, c'est au tour des cent cinquante concessionnaires Berliet de manifester leur inquiétude et leur mécontentement devant la dégradation de R.V.I. Ils ont, en effet, annoncé au cours d'une conférence de presse, qu'ils refusaient de signer avec R.V.I. des contrats pour 1979 « tant qu'ils n'auront pas la conviction que le réseau Berliet sera traité avec *justice* ».

LE CRÉDIT MUTUEL VEUT CRÉER DES BANQUES DE TYPE TRADITIONNEL

Le Crédit mutuel envisage, dans le cadre de la politique de déspécialisation bancaire, de créer à côté de ses caisses locales des banques « inscrites » de type traditionnel soumises au droit commun et dont les activités seraient orientées vers l'industrie et le commerce, a indiqué le 18 octobre M. Théo Braun, président de la Confédération nationale du Crédit mutuel (C.N.C.M.), à l'occasion du vingtième anniversaire de la C.N.C.M.

Ce projet a été soumis à l'approbation de M René Monory, ministre de l'économie.

« *Ces banques*, a encore précisé M. Braun, *auront pour actionnaires les caisses locales elles-mêmes, qui conserveront leur statut d'entreprise coopérative à but non lucratif.* »

FÉLIX POTIN PREND LE CONTROLE DES MAGASINS PARIS-MÉDOC

Le groupe Félix Potin vient de prendre le contrôle des cent cinquante magasins parisiens à l'enseigne Paris-Médoc, jusqu'ici détenus par la SODIM (Société de distribution moderne), filiale de la Compagnie française de l'Afrique occidentale. Aux termes de l'accord conclu, Félix Potin, par le biais de ses filiales Primistère, Genvrain et Comptoirs français, détiendra 60 % d'une nouvelle société Paris-Médoc, en cours de constitution, dont la SODIM conservera 40 %.

Le groupe Félix Potin, qui exploitait jusqu'ici mille cinq cent soixante magasins succursalistes dans la région parisienne, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 2 679 millions de francs, grâce à ses quatre filiales spécialisées (Primistère, Genvrain, Comptoirs français et COMEPAR, qui possède trois Prisunic).

Le chiffre d'affaires des magasins Paris-Médoc est estimé à 330 millions de francs. La SODIM, qui exploite dans le Midi plus de cent soixante-dix magasins, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de francs.

Location de voitures

LE RÉSEAU D'ALFA FUSIONNE AVEC CELUI DU GROUPE ALLEMAND INTERRENT

L'Association des loueurs français d'automobiles (ALFA) disparaît. Le quatrième loueur français de voitures sans chauffeur, avec un chiffre d'affaires d'environ 150 millions de francs et un parc de 7 400 véhicules, va en effet fondre son réseau à celui d'Interrent, son concurrent allemand numéro un outre-Rhin, et filiale à 100 % de Volkswagen, avec lequel il s'était associé il y a deux ans (*le Monde* du 23 mars 1976).

Interrent ne rachète pas ALFA à proprement parler, mais a signé avec cette association des accords de franchise, qui lui donnent l'entière mainmise sur son réseau. La marque ALFA va donc disparaître et sera remplacée par Interrent France.

L'effacement d'ALFA, créée le 28 février 1973 par des petits loueurs indépendants pour tenter de mettre fin à l'hégémonie des deux grands américains Hertz et Avis, est la conséquence de difficultés rencontrées par la firme pour étendre son activité à l'étranger et trouver une véritable unité.

LES DIFFICULTÉS DES MOYENNES ENTREPRISES

Éternelles P.M.E...

« Plus ça change et plus c'est la même chose. » *Cet aphorisme lancé par un rapporteur de l'assemblée générale des petites et moyennes entreprise qui s'est achevée le 17 octobre à Puteaux, résume bien le caractère qu'a revêtu cette manifestation.*

D'abord parce que le changement de présidence, M. Bernasconi succédant à M. Gingembre, fut l'occasion de réaffirmer dans la motion de synthèse « les principes fondamentaux de la doctrine P.M.E. » : *défense de l'entreprise indépendante, liberté d'entreprendre, liberté de gestion, volonté et fierté de réussir, farouche indépendance du syndicalisme P.M.E. Ensuite parce que les multiples allocutions ministérielles, — le premier ministre et M. Boulin, ministre du travail et de la participation, lundi, M. Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, et M. Prouteau, secrétaire d'État à la petite et moyenne industrie, mardi — n'ont semble-t-il pas permis d'atténuer les inquiétudes « traditionnelles » des petits patrons : comment retrouver la confiance nécessaire au développement des investissements ? Comment éviter la « fragilisation » du tissu industriel français dont les P.M.E. sont la maille ?*

Dans son rapport sur l'économie, M. Aimery d'Oiron a, certes, noté trois innovations : la menace politique qui pesait « sur nos entreprises » *a été écartée. La quasi-totalité des prix industriels a été libérée ; le gouvernement semble se préoccuper du développement des fonds propres des entreprises, mais tout paraît indiquer que le dialogue avec la puissance politique restera difficile.*

« Une politique d'appui »

A M. Jean-Pierre Prouteau, qui proposait une meilleure adaptation des mécanismes de financement des P.M.E. par la rénovation des sociétés de développement régional et la création de sociétés de prise de participation, ainsi qu'une politique d'appui au développement régional en liaison avec les chambres de commerce, en faisant porter l'effort principal pour le conseil financier le nouveau président des P.M.E. a répondu : « Nous n'avons pas besoin d'organismes semi-publics. Pour redonner de la vigueur aux entreprises françaises, nous n'avons pas besoin d'une nourriture prédigérée mais des matériaux de base qui nous permettent de reprendre notre vrai métier d'entrepreneur. » *Eternelles P.M.E...*

J. G.

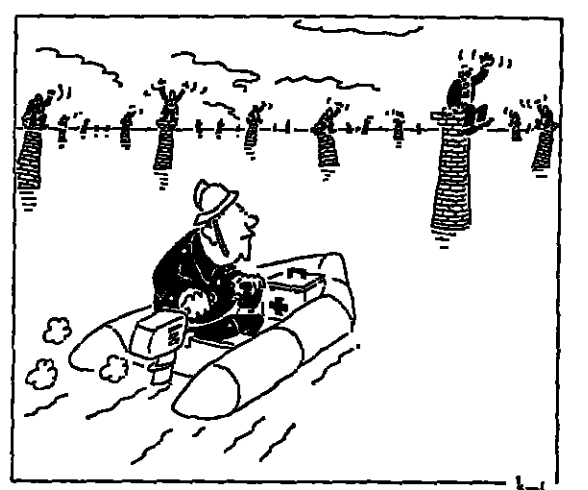
« La Lettre de la Nation » : bonne volonté et absurdité

Dans *la Lettre de la Nation*, l'éditorialiste Pierre Charpy commente les mesures prises le 18 octobre par le conseil des ministres en faveur des P.M.E. :

« (...) Elles procèdent d'une volonté réelle d'aider les P.M.E. en difficulté et de soutenir l'effort de celles qui sont en expansion. Mais elles présentent aussi un caractère contradictoire avec l'esprit même de la petite et moyenne entreprise. En effet, c'est surtout l'administration qui est appelée à prendre en charge la responsabilité et la gestion de ces aides. Exemple : il va être lancé « une expérience de sélection de gestionnaires confirmés susceptibles de diriger les entreprises petites et moyennes sur la voie du redressement. (...)

» Mais qui vont être les sélectionneurs ? On peut arriver à un système aussi ahurissant que si c'était le chef de cabinet du préfet de l'Hérault qui formait l'équipe de rugby de Béziers. (...)

» En revanche, il n'y a rien dans le dispositif gouvernemental qui réponde aux besoins essentiels des P.M.E., tel le changement du mode de financement des charges sociales ou la réévaluation des bilans. (...) »



(Dessin de KONK.)

AFFAIRES

Une dernière trouvaille de Polaroïd

LE CINÉMA A DÉVELOPPEMENT INSTANTANÉ

Polaroïd-France avait bien fait les choses pour la présentation, le 6 octobre, de son nouveau système de « cinéma instantané » Polavision : le Lido, ses girls et ses effets spéciaux « offerts » pour quelques heures aux journalistes conviés à essayer le nouveau matériel de la Polaroïd-Corporation. Il faut saluer la prouesse technique réalisée par les ingénieurs de la firme qui ont mis au point un remarquable gadget, même si celui-ci est essentiellement destiné à ce que l'on appelle, avec une nuance d'ironie, le « cinéma familial ».

Le système Polavision forme un tout, caméra et projecteur étant indissociables. La caméra est légère (750 grammes) et compacte, simple d'utilisation, tout ayant été fait pour toucher un public peu enclin à la technique. Le projecteur, à écran incorporé, dispose, dans sa partie supérieure, d'un logement permettant l'introduction de la cassette super-8. La caractéristique principale de celle-ci est le « réactif » incorporé qui permet le développement du film lors de son réembobinage automatique. La première demi-seconde de réembobinage du film provoque une traction sur une languette qui obturait jusque-là la cavité renfermant le révélateur. Celui-ci s'écoule en une couche d'une épaisseur microscopique (10 microns) sur la surface de l'émulsion alors que le film se rembobine à la vitesse de plus de 2 mètres à la seconde. Durée totale de l'opération : environ 2 minutes entre le moment où le film, extrait de la caméra, est introduit dans le projecteur et le moment où les premières images apparaissent.

Les images sont surprenantes de qualité et ont peu à envier au super-8 traditionnel. On n'arrête pas le progrès... surtout pas à deux mois et demi des fêtes de fin d'année. Reste le prix : environ 4 000 francs pour l'ensemble caméra-projecteur.

● *Contrat français au Brésil.* — La société française Francorail et son associée brésilienne, la société Cobrasma ont obtenu une commande de cent cinquante rames motrices pour le métro de Sao-Paulo. Le montant global de ce contrat est d'environ 650 millions de F. Francorail e la société Sigla (filiale brésilienne de Jeumont - Schneider) fourniront les équipements électroniques de traction pour une valeur de 150 millions de francs, le solde sera livré par la Cobrasma.

M. CALLAGHAN : un accord définitif sur la participation britannique à l'Airbus n'est plus qu'une question de jours.

Bonn *(A.P.)*. — Le premier ministre britannique, M. James Callaghan, estime qu'un accord définitif sur la participation de la Grande-Bretagne à la production de l'avion européen Airbus R-10 est proche, a indiqué mercredi 18 octobre un porte-parole de la délégation britannique à Bonn.

A l'issue des conversations qu'ont eues M. Callaghan et le chancelier Helmut Schmidt, le porte-parole a précisé que la participation britannique au consortium franco-allemand n'est plus *« qu'une question de jours plutôt que de semaines »*.

Il a indiqué que des progrès ont été accomplis au cours des conversations, en septembre à Paris, avec les responsables français, ajoutant que les partenaires ouest-allemands ne jouaient pas un rôle prépondérant dans l'accord en cours d'élaboration.

ÉNERGIE

SI L'HIVER EST RIGOUREUX DES DÉLESTAGES DE COURANT SERONT INÉVITABLES affirme la C.G.T.

« Des délestages seront inévitables aux heures de pointe de consommation d'électricité dès l'hiver 1978-1979 et jusqu'en 1982 », ont déclaré le 18 octobre les responsables de la fédération C.G.T. d'E.D.F.-G.D.F. *« Les palliatifs envisagés par la direction d'E.D.F. ne seront pas suffisants si l'hiver est rigoureux. »* Pour l'hiver 1978-1979, il manque une puissance de 1 800 à 2 300 mégawatts, affirme la fédération C.G.T., qui cite les chiffres de la direction.

Pour la C.G.T. cette sous-production découle du retard *« de l'ordre de deux ans du programme nucléaire »*. Elle réclame le lancement d'un programme comprenant des centrales thermiques au charbon ou mixtes, des aménagements hydrauliques et des turbines à gaz.

[Le « cri d'alarme » de la C. G. T. survient cinq jours après les déclarations de M. Paul Delouvrier ; le P.-D.G. d'Electricité de France (« le Monde » du 17 octobre) avait chiffré à deux ans le retard du programme nucléaire. Il avait également déclaré : « S'il y avait deux ou trois hivers à venir froids, combinés avec une reprise de l'économie sérieuse, nous risquerions de manquer de courant. »]

● *L'Etat s'est fixé comme objectif de réduire de 25 % la consommation de fuel dans l'industrie d'ici à 1985*, a indiqué le 18 octobre M. François de Wissocq, directeur général de l'énergie et des matières premières, à l'occasion du colloque franco-américain sur les économies d'énergie qui se tient les 18, 19 et 20 octobre à Paris.

Depuis le 1er octobre, a rappelé M. de Wissocq, les aides versées par l'État pour les investissements économisant l'énergie dans l'industrie sont plus importantes et plus rapidement distribuées.

LE CANADA VEND DEUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES A LA ROUMANIE

La société d'Etat roumaine Romanergo a signé avec la Compagnie fédérale atomique du Canada (Atomic Energy of Canada Ltd. - A.E.C.L.) le dernier des trois accords concernant la vente à la Roumanie de deux réacteurs nucléaires à eau lourde et uranium naturel « Candu » de 600 mégawatts, a-t-on appris de bonne source à Ottawa, le 18 octobre, indique une dépêche de l'Agence France-Presse.

M. James Donnely, président de l'A.E.C.L., se trouvait à Bucarest depuis le 9 octobre pour mettre au point les dernières modalités du contrat *(le Monde* du 10 octobre), dont le montant serait de 200 millions de dollars (880 millions de francs environ), la Roumanie fournissant la partie classique de la centrale.

La vente de ces deux réacteurs s'intégrerait dans un accord à long terme plus vaste, le Canada accordant à la Roumanie la licence des réacteurs « Candu ». Entre quatre et douze réacteurs pourraient être construits localement au cours des prochaines années. Le Canada a déjà vendu des réacteurs « Candu » à la Corée du Sud et à l'Argentine. C'est la première fois qu'un pays occidental va livrer des réacteurs nucléaires à un pays de l'Est (mis à part la Yougoslavie).

● *Le Prix pour l'énergie* de la société générale a été décerné pour 1978 à M. Félix Trombe pour l'ensemble de son œuvre consacrée à l'énergie solaire. Le jury, présidé par M. Louis Neel, a tenu, à cette occasion, à reconnaître l'effort efectué par le C.N.R.S. en ce domaine. Fondé en 1974, le Prix pour l'énergie est d'une valeur de 250 00 F. Le jury a également décerné pour cette année trois Prix d'encouragement d'un montant global de 25 000 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2090	4,2150	— 125	— 90	— 210	— 165	— 560	— 400
$ can. ...	3,5565	3,5630	— 90	— 60	— 180	— 140	— 395	— 320
Yen (100).	2,2990	2,3050	+ 40	+ 70	+ 110	+ 150	+ 440	+ 495
DM	2,2880	2,2930	+ 70	+ 90	+ 150	+ 180	+ 450	+ 510
Florin ...	2,0960	2,1010	— 110	— 65	— 160	— 120	— 240	— 145
F. B. (100)	14,4870	14,5170	—1240	— 980	—1585	—1290	—2490	—2010
F. S.	2,7880	2,7950	+ 160	+ 190	+ 330	+ 370	+1010	+1080
L. (1 000).	5,1740	5,1830	— 370	— 270	— 695	— 560	—1820	—1570
£	8,3930	8,4050	— 420	— 360	— 890	— 700	—2470	—2310

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	2 1/2	2 7/8	3	3 3/8	3 1/16	3 7/16	3 7/16	3 13/16
$ E.-U. ..	3 1/4	3 5/8	9 13/16	10 3/16	9 9/16	9 15/16	10 5/16	10 11/16
Florin ...	10 1/4	12 1/4	11 1/4	12	10 3/4	11 1/4	9 3/8	9 7/8
F B. (100)	10	12	14 3/4	15 1/2	12 1/4	12 3/4	11	11 1/2
F. S.	— 1/8	+ 1/8	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	1/4	5/8
L. (1 000).	8 3/4	12 1/4	13 1/4	14 3/4	13 1/4	14 3/4	14 1/8	15 1/2
£	8 1/2	9 1/2	11 7/8	12 3/4	12 1/4	13 1/2	13 1/2	14 1/2
Fr. franc..	6 5/8	7 3/8	7 7/8	8 3/8	8 5/8	9 1/8	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la dévaluation du schilling autrichien par rapport au deutschemark, le nouveau cours indiqué pour la devise autrichienne, par l'absence d'une virfule, était erronée, dans la première édition du *Monde* daté du 18 octobre. Nous aurions dû imprimer : *« Cette décision, qui a pour effet de porter le nouveau cours de 7,25 à 7,33 schillings pour 1 deutschemark revient, en fait, à dévaluer d'environ 1 % la devise autrichienne par rapport à l'allemande. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RAPPROCHEMENT S.P.G.F. - B.F.D.T.

La Société privée de gestion financière et foncière (S. P. G. F.) et la Banque française de dépôts et de titres (B.F.D.T.) ont décidé un rapprochement devant aboutir à la fusion des deux sociétés. Dans un premier temps, la S.P.G.F. prendra le contrôle de la B.F.D.T. en acquérant 65 % de son capital.

La banque issue de la fusion opérera avec le statut de banque d'affaires et ses fonds propres s'élèveront à environ 250 millions de francs pour un total de bilan de près de 5 milliards de francs.

Cette opération réunira deux entités qui entretiennent des relations suivies et qui ont développé leurs activités de manière similaire dans les domaines de l'ingénierie financière.

Cette banque, orientée essentiellement vers les opérations financières, continuera d'apporter aux investisseurs français et étrangers, institutionnels et privés, son concours spécialisé notamment dans les domaines suivants :

— Marchés financiers français et internationaux ;
— Marché monétaire ;
— Gestion de portefeuilles des valeurs mobilières à revenu fixe et variable ;
— Investissements immobiliers ;
— Prises de participations industrielles et financières.

Son capital sera détenu principalement par la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit foncier de France, la Société générale, la Caisse centrale des banques populaires, la Continentale d'entreprises, la banque J. Henry Schroder - Wagg and Co. Limited, l'Amsterdam - Rotterdam Bank n.v. et le groupe de la Société générale de Belgique, auxquelles se joindra la Financière Crédit Suisse First Boston qui détient la quasi-totalité des actions de la B.F.D.T.

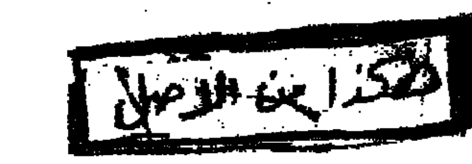
La position de tout premier plan du groupe Crédit Suisse First Boston sur les principales places financières mondiales contribuera à renforcer les possibilités d'intervention de la Banque dans ses différents domaines d'activité.

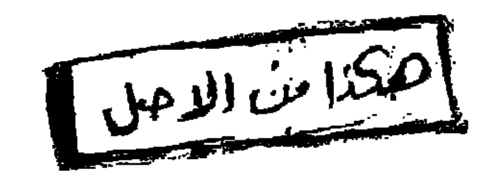
L'autorisation d'opérer la fusion S.P.G.F. - B.F.D.T. est actuellement soumise aux autorités compétentes en matière de réglementation bancaire.

MERLIN GERIN

Le chiffre d'affaires de la société s'établit à 1 252 millions de francs pour les neuf premiers mois de 1978 contre 1 137 millions de francs pour la même période de l'année précédente.

Compte tenu de livraisons d'affaires importantes au cours du quatrième trimestre, on prévoit que la facturation des douze mois de 1978 marquera une progression de l'ordre de 14 % sur l'an dernier. Le portefeuille exprimé en mois d'activité est voisin de celui du début d'exercice.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 OCTOBRE

Léger redressement dans un marché calme

Le marché est resté relativement calme, mercredi au palais Brongniart où la pression à la baisse sur les valeurs françaises s'est un peu relâchée, de sorte que l'indicateur instantané a progressé d'environ 0,9 %.

Des replis encore assez nombreux ont été enregistrés aux magasins, aux pétroles et aux laboratoires pharmaceutiques. A l'inverse, une grande majorité de hausses ont été enregistrées au matériel électrique, au bâtiment et à l'alimentation. Parmi les hausses les plus significatives, citons Matra, B.S.N., Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf, tous très demandés.

Les bons résultats du commerce extérieur en septembre étaient abondamment commentés autour de la corbeille, et certains estimaient qu'ils étaient, en partie, à l'origine du redressement des cours. D'autres invoquaient la baisse de Wall Street, qui aurait incité quelques investisseurs étrangers (britanniques, disait-on) à se porter sur les valeurs françaises. Enfin, à quelques séances de la liquidation mensuelle (qui aura lieu lundi), il est possible que certains opérateurs aient procédé à des achats de couverture. A noter une rumeur qui circulait dans les travées : les SICAV-Monory pourraient avoir la possibilité d'étaler leurs achats jusqu'à la fin mars 1979...

Sur le marché de l'or, le lingot s'est inscrit à un nouveau record historique à 31 200 F, contre 31 030 F. Quant au napoléon, toujours peu traité, il est resté stable à 265 F. Le volume des transactions s'est établi à 9,68 millions de francs, contre 10,62 millions de la francs la veille.

LONDRES

Dans l'attente de la publication du taux de croissance de la masse monétaire, le marché se montre indécis et l'indice des industrielles s'inscrivait jeudi avant midi à 494,7 (+ 0,1 point). Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 227 .. contre 225 ..

VALEURS	CLOTURE 18.10	COURS 19 10
Beecham	682 ...	673 ...
British Petroleum	904 ...	902 ...
Courtaulds	120 ...	120 ...
De Beers	386 ...	393 ...
Imperial Chemical	388 ...	387 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	255 ...	264 ...
Shell	578 ...	573 ...
Vickers	186 ...	187 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 1/2
*West Driefontein	31 3/4	31 1/2
*Western Holding	28 3/16	28 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES. — Pour le premier semestre, la marge brute d'autofinancement atteint un montant supérieur à 1,6 milliard de francs (contre 356 millions) et le bénéfice net 300 millions de francs (contre 88 millions), comportant un effet de stock négatif et des gains de change importants. Pour l'exercice 1978 entier, la marge brute devrait s'élever à 3 milliards de francs environ (contre 2,87 milliards) et le bénéfice net consolidé serait supérieur aux 260 millions dégagés en 1977. Pour les trois prochaines années, le groupe prévoit une progression sensible de sa marge brute (4 milliards en 1979 et près de 5 milliards en 1980-1981) grâce à la pleine production du gisement de gaz de Frigg, à une amélioration des conditions de transport et à une meilleure utilisation du raffinage et de la distribution.

W. R. GRACE AND CO. — Déjà actionnaire de 12 % du capital, le groupe allemand Flick se propose de doubler sa participation en rachetant 7,3 millions d'actions au prix unitaire de 35 dollars nets de frais.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	17 oct.	18 oct.
Valeurs françaises	161,6	162,4
Valeurs étrangères	105,2	104,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	90,9	91,3

NEW-YORK

Nouveau repli

L'hémorragie, qui, en soixante-douze heures, avait déjà fait perdre plus de 30 points à l'indice Dow Jones, s'est poursuivi mercredi à Wall Street dans un marché cependant un peu moins actif, mais en proie, semble-t-il, à une véritable crise de confiance.

De fait, les opérateurs ne se bercent plus guère d'illusions sur le programme anti-inflationniste que le président Carter doit prochainement présenter. En outre, la montée des taux du Federal Funds de 8 3/4 à 8 7/8 %, en liaison avec la langueur du dollar et la montée apparemment irréductible du coût de la vie, leur fait craindre un nouveau renchérissement du loyer de l'argent semblable à celle enregistrée en 1974.

Du coup, les bonnes nouvelles — accélération des mises en chantier de logements en septembre, augmentation sensible le même mois des revenus personnels — sont passées inaperçues.

Les transactions ont porté sur 33,13 millions de titres contre 38,01 millions. Sur 1 886 valeurs traitées, 1 221 ont baissé et 297 seulement ont monté.

Indice Dow Jones des industrielles : 859,67 (— 6,67).

VALEURS	COURS 17/10	COURS 18/10
Alcoa	49 3/8	48 1/2
A.T.T.	62 3/4	63 3/8
Boeing	65 3/8	65
Chase Manhattan Bank	35	34 7/8
Du Pont de Nemours	131 1/2	130 3/4
Eastman Kodak	61 7/8	62 1/8
Exxon	50 3/4	50 3/8
Ford	45 1/8	44 3/4
General Electric	51 3/4	51 3/8
General Foods	33 1/2	33 1/4
General Motors	63 3/8	63
Goodyear	17 1/4	17 1/4
I.B.M.	278 5/8	279 3/4
I.T.T.	30 3/4	30 1/8
Kennecott	26 1/4	25 5/8
Mobil Oil	69 1/4	69 1/4
Pfizer	33 7/8	34 1/2
Schlumberger	87 1/4	87 5/8
Texaco	24 1/2	24 1/8
U A L Inc.	35 5/8	35 1/2
Union Carbide	39 1/4	38 5/8
U S. Steel	26 3/8	25 1/2
Westinghouse	20 1/8	20
Xerox	53 3/8	52 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 10	19 10
1 dollar (en yens)	182 15	183 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 18 OCTOBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 281	4 212	4 23
Allemagne (100 DM)	229 900	230 060	230
Belgique (100 F)	14 624	14 535	13 575
Pays-Bas (100 fl.)	210 520	210 420	209 50
Danemark (100 krd)	82 310	82 505	81
Suède (100 krs)	98 370	98 140	98 25
Norvège (100 k)	85 970	85 460	84 60
Grande-Bretagne (£ 1)	8 447	8 412	8 45
Italie (1 000 lires)	5 200	5 185	5 20
Suisse (100 fr.)	280 550	280 060	278 50
Autriche (100 sch.)	31 375	31 390	31 25
Espagne (100 pes.)	6 086	6 047	5 80
Portugal (100 esc.)	9 480	9 460	8 25
Canada ($ can 1)	3 572	3 575	3 545
Japon (100 yens)	2 325	2 318	2 26

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 10
Or fin (kilo en barre)	31000	31150
Or fin (en lingot)	31030	31200
Pièce française (20 fr.)	265	265
Pièce française (10 fr.)	226	228 50
Pièce suisse (20 fr.)	259 50	266
Union latine (20 fr.)	239	239 20
Souverain	263 50	262
Pièce de 20 dollars	1243 20	1248 40
Pièce de 10 dollars	695	696
Pièce de 5 dollars	437	437
Pièce de 50 pesos	1199 50	1199 50
Pièce de 10 florins	249 50	249 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 octobre 1978 a été tiré à 564 662 exemplaires.

En U.R.S.S.

Le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki critique l'historien Roy Medvedev

De notre correspondant

Moscou. — Au cours d'une conférence de presse pour les correspondants étrangers, le Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a protesté à nouveau, le mercredi 18 octobre, contre *« la campagne de calomnies lancée par les autorités contre les dissidents »*. A cette campagne s'ajoutent, selon la femme de l'académicien Sakharov, Mme Elena Bonner, des menaces contre les familles de Youri Orlov, Alexandre Guinzbourg et Anatole Chtcharanski, condamnés en mai et en juillet derniers.

Les représentants du Groupe ont également critiqué vivement un autre dissident qui n'appartient pas au même mouvement, l'historien Roy Medvedev, auteur de plusieurs ouvrages sur le stalinisme et sur Khrouchtchev. M. Medvedev a remis récemment à la publication clandestine *Poezdki* une « lettre ouverte » dans laquelle, selon le Groupe d'Helsinki, *« il calomnie les dissidents et les défenseurs des droits de l'homme en U.R.S.S. »*. Il reprendrait notamment contre Alexandre Guinzbourg les accusations portées par les autorités soviétiques, selon lesquelles l'administrateur du Fonds d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles aurait utilisé une partie des sommes qui lui étaient confiées pour s'acheter un appartement et une datcha et pour organiser des fêtes. Mme Bonner a estimé que ces accusations présentaient *« de nombreuses similitudes avec les accusations parues dans la presse soviétique à l'instigation du K.G.B. »*

M. Medvedev, qui se veut marxiste, a toujours eu avec le mouvement de défense des droits de l'homme en U.R.S.S. des relations marquées par la suspicion. Dans sa lettre ouverte, il expliquerait en substance que pour être célèbre dans le mouvement, ce qui est déterminant, ce ne sont pas les actions en faveur de l'opposition, mais le fait que l'on souffre (par exemple, en prison ou dans les camps).

Cependant, les correspondants étrangers n'ont pas pu prendre directement connaissance du texte de M. Medvedev, les membres du Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki s'étant refusé à contribuer à « propager ces calomnies ».

DANIEL VERNET.

Le plan de développement du sport à l'école

M. BLANC (P.R.) : une agitation scandaleuse.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, ce jeudi matin 19 octobre : *« A l'occasion du plan gouvernemental de développement du sport à l'école se développe dans certains lycées, et notamment dans la région parisienne, une agitation particulièrement scandaleuse. Scandaleuse parce que, grâce aux mesures prises par le gouvernement il y a un professeur pour vingt-six élèves, ce qui est, sans doute, conforme aux besoins, à condition que les enseignants acceptent d'assurer deux heures de plus par semaine. Deux heures, alors qu'ils en font actuellement vingt par semaine !*

» Cette agitation est scandaleuse parce qu'elle s'accompagne d'occupations de locaux, de séquestrations de proviseurs et de menées extrémistes dont les auteurs ne se préoccupent du sport à l'école que pour créer le désordre. Cette agitation inquiète à juste titre les parents d'élèves. Le parti républicain aussi. »

(Voir page 16 la position du R.P.R.)

NOUVELLES BRÈVES

● *Une cinquantaine d'élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris*, située à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), ont occupé, jeudi 19 octobre, le centre de traitement de l'informatique où se trouvent les ordinateurs de l'école. Cette occupation a été décidée au cours d'une assemblée générale, mercredi 18 octobre, qui a réuni plus de deux cents élèves sur sept cents. Les élèves avaient observé, le 11 octobre, une grève pour protester contre un redoublement et une exclusion, qu'ils jugent « arbitraires ». Ils ont repris leur mouvement après le refus de l'administration de l'école de reconsidérer ces décisions.

● *Après l'attentat, commis le 17 octobre, contre les locaux de la librairie Palestine à Paris* (20e arrondissement), l'Organisation de libération de la Palestine observe que *« cet attentat fait suite à de multiples menaces d'agressions adressées ces derniers mois à l'O.L.P. et à ses représentants par plusieurs groupes gauchistes et pro-sionistes »*.

● *Paris : grève des conducteurs de bennes d'ordures.* De nouveau, des ordures s'amoncellent sur les trottoirs de certains quartiers de la capitale. Les conducteurs des bennes à ordures viennent en effet de se mettre en grève pour une durée qui n'a pas été précisée, et prennent ainsi le relais des éboueurs. Ces conducteurs réclament notamment une augmentation de salaire, une prime de « contrainte matinale », l'augmentation des effectifs, la retraite à cinquante-cinq ans et le treizième mois.

Au Liban

L'armée syrienne commence à alléger son dispositif à Beyrouth-Est

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Aujourd'hui ou demain, la relève. Après-demain, peut-être, l'apaisement. Soucieux d'alléger sans plus attendre la tension qui n'a cessé de régner dans les quartiers chrétiens de la capitale depuis le début de la trêve, le gouvernement libanais et le commandement de la Force arabe de dissuasion ont entamé la mise en œuvre des « mesures pratiques » adoptées par la conférence de Beitedinne.

Des unités saoudiennes et soudanaises de la FAD, regroupées au cours de la nuit à Beyrouth-Ouest, s'apprêtaient, jeudi matin 19 octobre, à passer la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la ville. Elles doivent relever les troupes syriennes aux principaux points stratégiques d'Achrafieh. Six cents soldats syriens occupaient, jusqu'à ce jour, le secteur de la Tour Rizk, qui, de son vingt-septième étage, domine la ville, et sept cent cinquante autres militaires, pris sous le feu des miliciens conservateurs, contrôlaient les ponts de la Quarantaine, coupant ainsi Beyrouth-Est et son arrière-pays chrétien.

L'opération « relève » devrait donc marquer la fin du blocus — plus ou moins perméable selon les semaines — auquel Achrafieh est soumis depuis les premiers bombardements, au début de juillet. Le départ des Syriens, la disparition attendue des francs-tireurs et le rétablissement des communications à l'intérieur du réduit chrétien suffiront-ils pour amorcer le « grand retour » des milliers de Beyrouthins qui ont fui et se sont réfugiés dans la montagne ? Une telle « normalisation » pourrait, mieux que des promesses sans lendemain, garantir l'apaisement tant espéré, même si chacun sait ici que l'absence de véritable règlement sur le fond empêche encore d'assurer une paix durable.

M. Chamoun s'en prend aux États-Unis

Indice favorable, les chefs des milices, qui forment l'aile radicale du camp chrétien, ont eux-mêmes pris des dispositions pour que rien ne perturbe l'exécution des mesures de sécurité arrêtées à Beitedinne. On ne saurait évidemment en conclure — loin de là — qu'ils sont prêts désormais à « jouer le jeu » et à suivre les « *recommandations des frères arabes* ». Ce serait, en effet, pour eux accepter une impossible soumission et une « *capitulation en douceur* ». Mais, conscients de leur isolement et des multiples tentatives visant à les couper des modérés et du gros de la population chrétienne, les « ultras » ont, eux aussi, tout intérêt à un répit, même très provisoire.

Leur rejet des résolutions de Beitedinne — si catégorique et définitif soit-il — reste, pour l'instant, verbal. M. Camille Chamoun continue de brocarder tous ceux qui le désignent comme extrémiste et l'accusent d'irresponsable surenchère. Après sa furieuse réplique à M. de Guiringaud, il s'en est pris mercredi aux Etats-Unis, qui, assure-t-il, « *complotent directement ou indirectement à la destruction du pays* ».

Pour le dirigeant du parti national libéral, « *la position illogique des Américains est dictée par leurs illusions de voir la Syrie se rallier aux accords de Camp David* », alors que « *le prochain sommet arabe de Bagdad consacrera la déception de Washington* ». C'est seulement alors, conclut-il, que « *les Américains réaliseront qu'ils ont vendu pour un prix dérisoire le Liban et la civilisation qu'il représente* ».

Les propos des dirigeants phalangistes sont évidemment beaucoup plus nuancés, mais la rupture tant recherchée entre modérés et radicaux du Front libanais (droite chrétienne) n'en est pas pour autant acquise. Dans une interview à France-Inter, M. Pierre Gemayel — « chef historique » des kataëb — semble même avoir fermement rejeté pareille hypothèse : « *Nous sommes tout à fait ensemble et rien ne pourra nous séparer* », a-t-il assuré, estimant qu'il n'est pas là question d' « *extrémisme* », mais simplement de « nationalisme » ou de « libanisme ».

Dans ses déclarations à l'intention de ses compatriotes, « cheikh Pierre » s'efforce cependant à beaucoup plus de retenue et de modération, préférant, quant aux résolutions de Beitedinne, l'expectative à l'anathème. Il relève qu' « un « *patronage international a permis la tenue de la conférence* » et souhaite à demi-mots que la responsabilité de l'application des décisions prises soit « *assumée également par les parties qui ont accordé leur soutien à l'initiative saoudienne* ».

Bien que la presse de Damas continue d'appeler au désarmement et à la liquidation des milices, les dirigeants syriens ne cachent plus une certaine volonté de conciliation, qui rejetterait dans le ghetto les fractions extrémistes. Ainsi, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a indiqué mercredi que « *les résolutions de Beitedinne laissaient la porte ouverte à tous ceux qui veulent la paix (...), même au loup, à condition qu'il rentre ses crocs* ».

L'opération d'isolement des « ultras » met le parti phalangiste dans une position délicate. Pour lui, c'est l'heure du choix. Choix cornélien : ou maintenir la solidarité du bloc maronite regroupé dans le Front libanais et partager avec son aile radicale un jusqu'au-boutisme qui ressemble au suicide ; ou bien couper les ponts et risquer le désaveu d'une population encore trop « sous le choc » pour supporter ce qu'elle pourrait considérer comme une trahison, une capitulation. Rien, ici, n'est encore joué.

Dans l'entourage immédiat du président Sarkis, les pressions s'accentuent donc pour amener le chef de l'Etat à s'engager enfin, à parler haut et fort, pour indiquer le « bon choix » qui, en sauvant sa propre communauté (M. Sarkis est maronite), ouvrirait peut-être — fragile espoir — une « troisième voie ». M. Sarkis reste pourtant très hésitant et certains de ses conseillers regrettent amèrement sa « passivité ». Violemment critiqué à gauche, où ses tergiversations et ses silences sont de plus en plus jugés comme une complicité inavouée avec le camp chrétien et ses milices, vilipendé par les « ultras » qui le somment toujours de lâcher ses « maîtres syriens », le chef de l'Etat se voit peut-être offrir, pour la première fois depuis longtemps, une « ouverture modérée ». Pour lui aussi, c'est l'heure du choix...

DOMINIQUE POUCHIN.







A B C D E F G

